LE DEVOIR

Vol. LXXXI — No 125 ★ Nébulosité partielle. Max.: 19. **Détail page 14.** Montréal, jeudi 31 mai 1990 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **60 CENTS**

80 ans d'expérience à votre service
Copieurs NP et Copieurs Personnels PC Canon
Pour renseignements, appelez
OE inc. OE 341-OEOE

Eltsine vise la souveraineté de la Russie d'ici 100 jours

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Le nouveau président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, a pris hier l'offensive contre le pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, en se livrant à une véritable profession de foi souverainiste « russe ».

Dans un discours-programme télévisé, M. Eltsine a déclaré qu'il ne visait rien de moins que « la souveraineté de la Russie, dans le sens le plus large du terme ». L'enfant terrible de la *perestroïka* s'est même avancé à réclamer le rapatriement de pouvoirs souverains à la Russie d'ici 100 jours.

Mais simultanément à Moscou, à l'échelon fédéral pan-soviétique, on déposait hier un projet de loi sur le multipartisme légal, dans lequel figurent des limitations très nettes interdisant les partis qui s'aviseraient de promouvoir « le démembrement de l'URSS ».

S'exprimant hier lors d'une conférence de presse au Kremlin, retransmise en direct par la télévision de la Fédération de Russie, Boris Eltsine a assuré que « la Russie sera autonome en tout » dans 100 jours, si toutefois « nous résistons au diktat du centre et s'il ne nous a pas abattus par tous les moyens ».

Le président russe a précisé qu'il espérait voir la déclaration sur la souveraineté être adoptée dans ce délai par les parlementaires de Russie, ainsi que les « principes essentiels » de cette souveraineté et une série de lois.

« Les lois russes doivent être supérieures à celles de l'Union, et la Constitution russe doit être adoptée avant celle de l'Union », a poursuivi Boris Eltsine en préconisant la création de « commissions constitutionnelles » en cas de « divergences » entre la Fédération de Russie et l'URSS.

Boris Eltsine a également prôné la conclusion de « traités directs » avec les 14 autres républiques de l'Union « si elles sont d'accord, dans les domaines les plus divers : économique, commercial, scientifique, culturel, national, etc. »

Évoquant la question de la répartition future des pouvoirs entre le centre et les républiques, Boris Eltsine a estimé que le centre devrait s'occuper des questions de défense, de sécurité, de la « coordination de la réalisation des programmes fédéraux qui ont été approuvés par les républiques ».

« La part du centre sera grande. Mais par rapport à maintenant, elle sera réduite considérablement », a-t-il déclaré en estimant encore que « notre pays sera fort si les républiques sont fortes ».

« L'Union doit toujours penser à la possibilité » accordée aux républi-

Voir page 8: Eltsine

PHOTO AP

Boris Eltsine a défié hier Mikhaïl Gorbatchev en lançant, à son tour, la République de Russie dans le bal des revendications souverainistes qui assaillent l'URSS de toutes parts.

AUJOURD'HUI

Éditorial

Les députés ont finalement voté la loi concernant l'avortement. Mais la bataille va malheureusement se porter ailleurs. L'éditorial de Jean-Claude Leclerc. **Page 6**

Idées

Selon l'urbaniste et architecte Jean-Claude Marsan, le plan de mise en valeur du mont Royal est à reprendre de A à Z. **Page 7**

L'Ontario bloque Noverco

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario bloque la transaction visant la privatisation de Noverco, transaction initiée par la Caisse de dépôt, Soquip et Canam Manac le 24 avril dernier. **Page 9**

Communications: Ottawa a gagné

Le gouvernement fédéral estime être parvenu à faire craquer le front commun des provinces qui résistaient à ses projets de prise en main du secteur des télécommunications. **Page 2**

Perez de Cuellar

De Cuellar veut un Canada uni

De passage à Québec pour recevoir un doctorat honorifique, le secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, se prononce en faveur de l'unité du Canada. **Page 2**

«Louise» poursuit

« Louise », cette jeune mère qui bécotait sa fille sur tout le corps y compris la vulve, dépose en Cour supérieure une poursuite de l'ordre de 435 000$ contre le père de l'enfant. **Page 3**

La rage bleue

Le Québec tournera littéralement au bleu . . . fleurdelisé, le 24 juin, alors que le principal fabricant de drapeaux de la province est débordé. **Page 3**

Séisme en Roumanie: 6 morts

Un tremblement de terre dont l'épicentre est localisé en Roumanie secoue les Carpates, de la Pologne à la Roumanie : six personnes ont été tuées et 85 blessées selon un bilan provisoire. **Page 5**

Expos 9
Braves 6

Les Expos marquent cinq points à la cinquième manche et balaient la série de deux matchs face aux Braves d'Atlanta. **Page 15**

Films et vidéos de femmes

110 films seront présentés du 6 au 16 juin au 6e Festival international de films et vidéos de femmes. **Page 18**

Gorbatchev promet de résoudre la crise lituanienne «à sa façon»

PHOTO AP

Avant de s'envoler pour Washington, hier après-midi, M. Gorbatchev a levé son verre lors de sa visite au Musée des Beaux-Arts d'Ottawa.

d'après Reuter et PC

OTTAWA — Mikhaïl Gorbatchev a déclaré hier que l'URSS résoudrait la crise lituanienne « à sa façon » et que cela n'excluait pas « les mesures les plus strictes ».

Au cours d'une conférence de presse donnée peu avant son départ du Canada pour Washington où il doit rencontrer le président George Bush, le président soviétique a décrit les dirigeants lituaniens comme des « aventuriers politiques ».

« Les Américains me demandent (. . .) qu'allez-vous faire avec la Lituanie ? Je réponds que nous agirons à notre façon et que ce sera dans l'esprit, le style de la *perestroïka*. Et cela n'exclut pas les mesures les plus strictes.

« Les Américains, bien sûr, auraient réglé le problème en 24 heures . . . Ce n'est pas sérieux », a-t-i ajouté.

Gorbatchev a également dressé un parallèle entre la France, qui a donné dix ans à son territoire de Nouvelle-Calédonie pour accéder à l'indépendance, et la Lituanie « qui nous donne dix jours ».

« Bien sûr, vous avez le droit constitutionnel de faire sécession, a-t-il dit à l'adresse des Lituaniens. Cependant, allez-vous quitter la terre sur laquelle vous vivez et . . . le marché

Voir page 8: Gorbatchev

Les nominations à la Caisse de dépôt sèment la controverse

Bernard Descôteaux et Serge Truffaut

LE GOUVERNEMENT Bourassa a confirmé hier son intention « d'installer » à la tête de la Caisse de dépôt et placement du Québec un tandem qui sera composé de MM. Jean-Claude Delorme et Guy Savard.

Le premier ministre Robert Bourassa a donné hier après-midi à l'Assemblée nationale toutes les indications en ce sens. Puis en fin d'après-midi, il faisait entériner par son conseil des ministres ce projet qui a été vivement contesté par le Parti québécois en raison surtout du caractère partisan de la nomination de M. Savard.

Un communiqué publié en début de soirée indiquait ainsi que M. Jean-Claude Delorme était nommé président du conseil de la Caisse et directeur général pour un mandat de 10 ans à compter du 1er juillet tandis que M. Guy Savard était nommé membre du Conseil.

Au cours des prochains mois, M. Savard devrait par ailleurs être nommé président et chef des opérations, une fois que la loi ayant créé la caisse aura été amendée pour instituer ce poste. Cela devrait se faire à l'automne.

Cette nommination reste à confirmer mais elle est possible, disait-on hier chez M. Bourassa.

L'intention du gouvernement de scinder le poste de PDG de la Caisse était connue depuis longtemps mais plusieurs avaient cru que l'on renoncerait à ce projet puisqu'il fallait apporter des changements à la loi. Il s'agissait d'un projet absolument pas nécessaire, pense pour sa part le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui fait valoir que malgré ses 35 milliards $ d'actifs la Caisse demeure une « petite boîte » de moins de 300 employés.

Le problème qui se pose maintenant ce n'est pas tant la décision de scinder la fonction qu'occupait depuis dix ans Jean Campeau mais le choix des personnes pour le remplacer, a soutenu hier M. Parizeau qui en vain a tenté

Voir page 8: Caisse

Les ressortissants bulgares arrivent par centaines au Canada

Paul Cauchon

À MONTRÉAL, un jeune réfugié bulgare est menacé d'expulsion cette semaine par le ministère fédéral de l'Immigration.

Roberto Brankin, 24 ans, est arrivé à Montréal en provenance de Sofia le 8 janvier dernier. Il soutient que malgré le grand vent de liberté qui souffle sur les pays de l'Est, on peut encore être victime de discrimination en Bulgarie à cause de ses idées. Il est actuellement détenu au Centre de détention du ministère parce qu'on ne l'a pas cru.

Pendant ce temps, des centaines de ses concitoyens arrivés par Terre-Neuve depuis le début de l'année voient leurs demandes traitées rapidement.

Étudiant en droit, admirateur de la francophonie, Roberto Brankin signait cette semaine un affidavit à l'appui d'une demande de libération du Centre de détention : il affirme être persécuté parce que lui et sa famille se sont opposés au régime en place.

Dès 1944, son père, grand propriétaire foncier, refusa de donner ses terres à l'État, et quelques années plus tard il tentait de fonder un groupe anti-communiste, ce qui échoua. M. Brankin affirme s'être vu refusé de nombreux privilèges sociaux depuis l'âge de 14 ans à cause de son appartenance à cette famille. Il affirme avoir été injurié et harcelé parce qu'il affichait ses convictions religieuses (il est chrétien).

En 1984, il refusa de changer son nom, en conformité avec les politiques d'uniformisation des noms du régime.

« J'ai fait mes études en langue française à Sofia, je fréquentais la bibliothèque du Centre français de Sofia, je lisais les publications françaises, écoutais Radio-France International, et les autorités ont menacé de m'exclure de l'université, nous a-t-il déclaré. Au service militaire, on m'accusait de lire des choses défendues, j'étais une menace pour les autres soldats. Un dossier noir me poursuit ».

Convaincu d'être menacé s'il restait en Bulgarie, il s'enfuit au Canada et demande asile politique. Son en-

Voir page 8: Bulgares

Québec reconnaît que la francisation des immigrants progresse trop lentement

Michel Venne
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — En dépit des efforts déployés par le gouvernement, l'immigration francophone et la francisation des immigrants progressent encore trop lentement au Québec, a reconnu hier la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

Avec la hausse des volumes d'immigration en 1989 (le Québec a accueilli 33 602 immigrants soit 30 % de plus qu'en 1988), on observe une progression du nombre d'immigrants francophones, a-t-elle indiqué au cours de l'étude des crédits de son ministère.

Mais cette progression (de 8800 francophones en 1988 à 11 100 en 1989) demeure toutefois, dit la ministre, « nettement insuffisante pour maintenir la part relative des francophones dans le mouvement global ».

Le nombre croissant de ressortissants étrangers qui viennent au Québec sans connaissance du français contrecarre ni plus ni moins les efforts gouvernementaux, a-t-elle expliqué en réitérant la volonté de Québec d'accroître le nombre d'immigrants francophones qu'il sélectionne.

Voir page 8: Francisation

c'est DU JAMAIS VU dans le monde du dessin assisté par ordinateur

L'unique agent autorisé à distribuer au Québec les produits éducatifs AUTODESK INC. vous offre la puissance des systèmes clé-en-main INTEL et logiciels AUTOCAD à des prix exclusivement conçus pour les institutions éducatives du Québec.

AUTODESK, INC *TVF et TVP non-inclues

INTEL 386-300 SX: 4 999,00$*
-Processeur Intel 80386-16MHz
-Coprocesseur Intel 80387SX
-2 Mo Mémoire vive
-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"
-Disque Dur 40 Mo, 25ms, cache 32K
-Interface SuperVGA (800X600)
-Moniteur Mitsubishi SuperVGA
-Clavier étendu 101 clefs
-MICROSOFT MSDOS 3.3
-Tablette Digitalisante SUMMASKETCH II
-Logiciel AutoCAD Version 10

INTEL 386-25: 7 999,00$*
-Processeur Intel 80386-25MHz
-Coprocesseur 80387-25 32 BIT
-4 Mo Mémoire vive 32 BIT
-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"
-Lecteur 1.44 Mo, 3.5"
-Disque dur 135 Mo, 22 ms, cache 64K
-Carte SuperVGA-16 Bits-512K
-Moniteur Mitsubishi SuperVGA
-Clavier étendu 101 clefs
-MICROSOFT MSDOS 3.3
-Tablette Digitalisante Summasketch II
-Logiciel AutoCAD Version 10/386

INTEL 386-33: 9 399,00$*
-Processeur Intel 80386-33MHz
-Coprocesseur Intel 80387-33 32 BIT
-4 Mo Mémoire Vive 32 BIT
-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"
-Lecteur 1.44 Mo, 3.5"
-Disque Dur 135 Mo, 22ms, cache 64K
-Carte SuperVGA+ - 16 bits - 512K
-Moniteur Mitsubishi SuperVGA
-Clavier étendu 101 clefs
-MICROSOFT MSDOS 3.3
-Tablette Digitalisante SUMMASKETCH II
-Logiciel AutoCAD Version 10/386

INTEL 486-25: 11 999,00$*
-Processeur Intel 80486-25MHz avec Coprocesseur et Cache intégrés
-8 Mo mémoire Vive 32 BIT
-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"
-Lecteur 1.44 Mo, 3.5"
-Disque Dur 135 Mo, 22 ms, Cache 64K
-Carte SuperVGA+ - 16bits - 512K
-Moniteur Mitsubishi SuperVGA
-Clavier étendu 101 clefs
-MICROSOFT MSDOS 3.3
-Tablette Digitalisante Summasketch II
-Logiciel AutoCAD Version 10/386

SYSTEMES INFORMATIQUES CALGAH COMPUTER SYSTEMS
2299 Guénette, St-Laurent, Québec, Canada
H4R 2E9 (514) 335-0405 Fax 748-1130

Prix pour corporations aussi disponibles sur demande.

Bourassa n'espère rien de la solution de Wells modifiant la définition de la société distincte

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LES TENTATIVES du premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, de modifier à la dernière minute l'accord du lac Meech sont à l'avance vouées à l'échec, a fait valoir hier le premier ministre du Québec.

« M. Wells est bien informé des prises de position du gouvernement et de l'Assemblée nationale. On n'a donné aucune indication que nous étions prêts à revenir sur notre vote du 5 avril dernier », a en effet dit M. Robert Bourassa alors que son homologue terre-neuvien affirmait avoir trouvé une nouvelle formulation pour définir le concept de société distincte.

Cette nouvelle formule, M. Bourassa a dit ignorer ce qu'elle était, attendant encore de communiquer avec M. Wells qui avait promis de le contacter au cours de la journée d'hier. Le Québec est ouvert à la discussion et est prêt à écouter les propositions de M. Wells, a précisé le premier ministre québécois qui, du même souffle, ajoutait qu'il s'agissait de s'informer. L'intention du Québec, insiste-t-il, n'est pas de procéder à des changements.

La formulation retenue à l'accord du lac Meech pour définir le concept de société distincte est « la seule qui puisse être acceptable et qui soit à toutes fins utiles inattaquable », a poursuivi le premier ministre. Tous les grands experts constitutionnels du Canada en ont témoigné, a-t-il fait valoir.

La position du Québec est endossée par la plupart des premiers ministres. Raison de plus pour ne pas la modifier, a ajouté M. Bourassa, qui a par ailleurs maintenu hier un optimisme modéré quant aux chances de ratification de l'accord constitutionnel. La tenue d'une conférence des premiers ministres pourrait possiblement créer un climat favorable. Ces conférences créent toujours une certaine dynamique, a-t-il dit.

Cet optimisme semblait aussi partagé par les ministres Gil Rémillard et Claude Ryan. Celui-ci devait préciser qu'il n'avait pu ces derniers jours suivre l'évolution du dossier mais que voici quelques jours il avait acquis une certaine coinfiance.

M. Ryan, qui participe aux réunions du comité constitutionnel du gouvernement, a toujours été de ceux qui ont maintenu l'espoir d'une ratification de l'accord, affirmant que s'il fallait protéger les acquis du Québec, il ne fallait pas non plus se fermer aux besoins des autres, comme dans le cas des minorités. Dans le cas où les pouvoirs du Québec en matière linguistique seraient respectés, M. Ryan se dit prêt à examiner des propositions pour donner un certain rôle au gouvernement fédéral pour la promotion de la « dualité linguistique » du Canada.

Le fédéral aurait percé le front commun des provinces dans les télécommunications

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT fédéral estime être parvenu à faire craquer le front commun des provinces qui résistaient en bloc jusqu'à présent à ses projets de prise en main du secteur des télécommunications.

Une source fédérale a confirmé au DEVOIR que, dans le cadre d'un échange de lettres, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta se seraient résolues à donner leur accord tacite à Ottawa en échange d'une voix au chapitre de l'élaboration des politiques dans ce secteur.

La défection de ces deux gouvernements du camp provincial, particulièrement celle de l'Alberta qui avait poussé jusqu'en Cour Suprême sa bataille de juridiction en matière de télécommunications, constitue un coup dur pour Québec et sa stratégie de revendiquer le rapatriement par les provinces du secteur des télécommunications. Maintenant qu'Ottawa a pratiqué une brèche importante dans le front des provinces, le gouvernement québécois doit en effet envisager la désertion prochaine d'autres alliés.

Hier, le cabinet de la ministre Fruella-Hébert a réagi avec surprise à cette nouvelle. Ni Edmonton, ni Halifax n'avaient avisé Québec de leur changement d'optique en matière de télécommmunications. Une rencontre de concertation entre provinces, qui devait avoir lieu à l'initiative du gouvernement québécois dans quelques jours, n'a d'ailleurs finalement jamais été organisée.

Récemment, le ministère fédéral des Communications a mis en veilleuse ses projets en matière de télécommunications...jusqu'après l'échéance du lac Meech laissait-on entendre alors. Il n'est toujours pas question de mettre le projet de loi en chantier avant au plus tôt l'automne prochain.

Mais, selon des sources à Ottawa, l'accord de principe avec la Nouvelle-Écosse et l'Alberta constitue un signal clair du fait que le projet de loi ira de l'avant. Selon ces mêmes sources, la mainmise fédérale sur les télécommunications pourrait devenir une pièce de choix du prochain discours du Trône du gouvernement Mulroney. Dans le climat de l'après-lac Meech, prédit-on, le gouvernement fédéral sera friand de politiques susceptibles de prouver qu'il a une vision pan-canadienne.

Quoiqu'il en soit, Ottawa poursuit des négociations dans le même sens avec d'autres provinces, en priorité avec le Manitoba et la Saskatchewan, qui sont avec l'Alberta et le Québec les principaux joueurs de cette partie fédérale-provinciale.

En plus de l'assurance d'une voix au chapitre du développement des politiques de télécommunications, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta se sont fait promettre un conseiller régional du CRTC.

Au tour du sénat de débattre de la loi sur l'avortement

OTTAWA (PC) — Au lendemain de l'adoption d'un projet de loi de compromis sur l'avortement, le débat national sur cette question est loin d'être vidé.

Mais le gouvernement fédéral a réussi à refiler — au moins provisoirement — une partie du problème à d'autres, y compris le Sénat, les tribunaux, les assemblées législatives provinciales et jusqu'aux médecins du pays.

Pour cette nouvelle phase du débat, la première bataille se déroulera au Sénat, où déjà on se demande si la loi pourra être approuvée avant la suspension des travaux des sénateurs pour la période estivale ou si tout le processus sera reporté à l'automne. Par delà l'étape de la Chambre haute, les groupes de pression des deux côtés de la clôture se promettent de contester la loi devant les tribunaux.

Mme Christie Jefferson, directrice exécutive du Fonds d'action et d'éducation juridiques des femmes, prédit d'ailleurs que la première action en justice pour contester la constitutionnalité de la loi sera probablement intentée par une femme à qui un médecin aura refusé un avortement de crainte d'être poursuivi.

Le projet de loi C-43 recriminalise l'avortement, en stipulant qu'une femme ne peut avoir recours à l'avortement que si un médecin est d'avis que la poursuite de sa grossesse pose des risques à sa santé mentale ou physique.

Selon certaines analyses, la définition légale de la santé pourrait être suffisamment large pour inclure des motifs d'ordre socio-économique, mais les médecins qui défient la loi, ou les femmes qui mentent au sujet de leur état de santé pour pouvoir obtenir un avortement, sont passibles de deux ans de prison.

L'Association médicale canadienne craint pour sa part que des fanatiques anti-avortement n'intentent des poursuites contre des médecins.

Au Québec, un groupe de femmes, de médecins et d'avocats ont critiqué le projet de loi en déplorant qu'il oblige le médecin et la femme à mentir pour obtenir un avortement. Des centres de santé des femmes ont aussi indiqué qu'ils ne tiendraient pas compte de la loi et ont mis le gouvernement au défi de les traîner en justice.

De Cuellar préfère un pays à deux faces

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — De passage à Québec pour recevoir un doctorat honorifique, le secrétaire général des Nations-Unies Javier Perez de Cuellar s'est prononcé hier en faveur de l'unité du Canada.

« Moi, j'aime voir le Canada uni. Il est plus utile comme une seule nation avec deux faces », a dit M. Perez de Cuellar en répondant brièvement à quelques questions de la presse après avoir visité la Place Royale.

Le secrétaire des Nations-Unies a dit qu'il avait confiance que le Canada demeurerait un seul tout « après avoir entendu les leaders et leur désir de trouver une solution raisonnable ». Mais si le Québec devenu indépendant demandait son adhésion aux Nations-Unies, M. Perez de Cuellar a dit qu'il pourrait devenir membre en suivant la procédure habituelle d'admission.

M. Perez de Cuellar a par ailleurs lancé hier un appel « à la paix et la réconciliation entre les communautés ethniques » dans l'intervention qu'il a prononcée lorsqu'il a reçu un doctorat « honoris causa » de l'université Laval.

Le secrétaire général a cité la façon dont l'Organisation des Nations-Unies (ONU) procédait pour favoriser le maintien de la paix entre les peuples, les factions politiques et les communautés ethniques.

« Ce qui fait la force de l'ONU, c'est sa faiblesse, a-t-il dit. C'est qu'elle n'a pas de divisions lui appartenant et qu'elle n'ait recours aux forces armées qu'à titre dissuasif. C'est qu'elle oeuvre pour la réconciliation et la paix. L'ONU peut apporter une aide précieuse à ceux qui veulent s'aider eux-mêmes. L'ONU impartiale, désintéressée, paisible et pacifique, sera toujours à leurs côtés. »

Un député libéral blâme sévèrement Louise Robic

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La ministre responsable des institutions financières, Louise Robic, a été sévèrement blâmée hier par un de ses propres collègues, le député libéral de Louis-Hébert Réjean Doyon, pour « s'être lavée les mains » dans le dossier du prétendu courtier en valeurs mobilières Guy Paré.

« La protection des petits épargnants est le cadet des soucis du ministère et de la Commission des valeurs mobilières. L'inaction des responsables est coupable », a dit M. Doyon en racontant sur un ton dramatique son expérience personnelle et celle des quelques centaines de petits investisseurs qui ont perdu des millions de dollars dans cette affaire.

Cette intervention devant la commission parlementaire qui étudiait les crédits de la ministre d'État aux Finances a pris par surprise Mme Robic qui a offert sa sympathie, signalant qu'elle n'était pas au courant de tout le dossier.

Le député Doyon a raconté que des milliers d'épargnants avaient été sollicités en 1986 par un « présumé courtier en valeurs mobilières », Guy Paré.

Ce dernier a récolté des sommes de 5000 $ ou 10 000 $ auprès de petits épargnants, dont le député de Louis-Hébert lui-même, pour l'achat d'édifices d'appartements situés à Sainte-Foy, Lévis et Trois-Rivières.

Tous ces petits épargnants ont perdu l'argent qu'ils avaient investi et ont même dû réinvestir quelque 200 000 $ additionnels en frais d'avocats et de comptables.

Le député Doyon a affirmé que l'organisme public chargé de défendre les petits investisseurs, la Commission des valeurs mobilières, « savait que Paré n'avait pas de permis. La Commission et le ministère n'ont pas fait leur travail », a-t-il dit.

M. Doyon a raconté qu'il avait demandé une enquête à la Commission. Cette dernière s'est contentée de nommer un premier administrateur, Ronald Boisvert de la firme Samson Bélair, puis un second, David Azoulé, lesquels ont été incapables de protéger les investisseurs.

Le député a aussi raconté être intervenu auprès de l'ancien ministre Pierre Fortier, puis auprès de la ministre actuelle Louise Robic, mais en vain. « J'ai souligné tous ces problèmes à Mme la ministre (Robic) le 21 décembre dernier, mais je n'ai pas encore eu une réponse », a-t-il dit.

Le député a dit agir dans ce dossier non comme député, mais « à titre de contribuable et de citoyen, au nom des quelque 300 petits épargnants que j'ai regroupés. »

Il a exhibé des articles de journaux établissant que 644 accusations impliquant des montants de 6,5 millions $ ont été portées dans ce dossier contre Guy Paré.

« Il ne nous reste plus rien de nos économies, on a été lavés, on a été pris dans un coup fourré (un 'scheme'). Que nous reste-t-il pour faire valoir nos droits? », a demandé le député.

M. Doyon a expliqué que les épargnants n'avaient pu rien toucher en dédommagement lorsque la banque a repris possession des édifices impliqués dans l'affaire.

« Où était à ce moment la Commission des valeurs mobilières qui devait assurer la protection des investisseurs? », a-t-il demandé. « Je n'ai pas de félicitations à faire à personne », a-t-il dit en fusillant la ministre Robic du regard.

Cette dernière a paru ébranlée par les propos tenus par son collègue libéral.

« Quand on investit de l'argent, il y a toujours un risque, mais je ne suis pas au fait de tous les événements dans ce dossier », a-t-elle dit en passant la parole à son sous-ministre Jean Martel.

Ce dernier n'a pas été plus explicite, soulignant qu'il était difficile d'agir.

Plusieurs députés libéraux présents ont manifesté leur appui au député Doyon.

DU NOUVEAU
aux Centres d'emploi du Canada
à compter du lundi 4 juin

Les services d'emploi et d'assurance-chômage offerts par le Centre d'emploi du Canada situé sur la rue FERRIER, à Montréal, seront bientôt regroupés aux bureaux ATWATER et SAINT-LAURENT. Consultez la carte ci-dessous pour connaître la nouvelle adresse de votre Centre d'emploi du Canada.

• Des équipes regroupées pour mieux vous servir.
• Des spécialistes en EMPLOI et en ASSURANCE-CHÔMAGE:
si vous cherchez du personnel, un emploi,
des conseils en matière d'emploi,
si vous désirez présenter une demande de prestations d'assurance-chômage,
obtenir un numéro d'assurance sociale, etc.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada
Canada

PARFUMS
Cartier
Paris

POUR HOMME

boutique Cartier
1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000

La rage du fleurdelisé

QUÉBEC (PC) — Le Québec tournera littéralement au bleu...fleurdelisé, le 24 juin, fête nationale des Québécois et lendemain de l'échéance pour la signature de l'accord du lac Meech.

Signe des temps, le principal fabricant de drapeaux de la province et le Mouvement national des Québécois (MNQ), mandataire du gouvernement pour l'organisation des festivités, se disent tous deux débordés.

« C'est de la folie furieuse, commente Mme Micheline Desrosiers, au siège du MNQ, à Montréal. Les commandes affluent, cette année, de tous les coins de la province, même des régions généralement plus tièdes, comme la Côte-Nord. »

Personne non plus ne regarde au prix. Un drapeau de deux mètres sur trois se détaille en général une centaine de dollars. On n'hésite pas à débourser un 10 $ de plus, si nécessaire, pour pavoiser généreusement.

L'an dernier, a signalé Mme Desrosiers, la demande pour les fleurdelisés de grand format avait à peine dépassé le millier. Cette année, la commande de 3500 unités ne sera pas suffisante, sans compter les banderoles de 20 mètres qui comprennent chacune 24 drapeaux. Le MNQ estime qu'il écoulera au moins 10 000 de celles-ci.

Au total, Mme Desrosiers évalue à environ 500 000 le nombre des fleurdelisés de toutes dimensions qui feront vibrer les cordes nationalistes de tout un chacun le 24 juin prochain.

Un fièvre qui n'a jamais connu une telle apogée depuis 1975, année qui avait précédé l'élection de René Lévesque et du Parti québécois, selon M. Jacques Lapierre, des entreprises Mirabau, le principal fabricant de symboles de cette nature au Québec. Sans donner de chiffres précis, il estime que la demande est dix fois plus forte cette année que l'an dernier.

Les ateliers de la compagnie dans le parc industriel de Vanier, en banlieue de Québec, fonctionnent à plein régime. M. Robert Poirier, contremaître, croit qu'il faudra sonner le rappel d'employés supplémentaires pour respecter l'échéance du 24 juin.

Mirabau est le fournisseur officiel du gouvernement du Québec qui veille à la visibilité des couleurs provinciales dans et sur chacun des édifices gouvernementaux.

Toutefois, c'est surtout l'appétit des organismes à vocation nationaliste et patriotique qui est particulièrement vorace cette année.

Mais l'entreprise remarque aussi que des municipalités et de grandes ou moyennes corporations privées, coïncidence ou non, rafraîchissent leurs propres couleurs par les temps qui courent.

Aucune poursuite ne sera intentée contre Levy

LE MINISTÈRE québécois de la Justice a décidé de ne pas intenter de poursuites contre l'ingénieur Mark Levy. Ce dernier était propriétaire de l'entrepôt de BPC incendié à Saint-Basile durant le mois d'août 1988.

Le lendemain de l'incendie, M. Levy s'envolait vers la Floride où il se trouve toujours. Le désastre écologique de Saint-Basile a coûté à ce jour, au minimum, 37 millions $ au Trésor québécois.

Dans le communiqué émis hier par deux substituts du Procureur général à Montréal, on précise qu'après une étude des rapports d'enquête de la Sûreté du Québec sur les activités commerciales de Mark Levy, « le ministère de la Justice en est venu à la conclusion qu'aucune accusation criminelle de vol, fraude, fabrication ou usage de faux ne pouvait être portée ».

Il y a quelques semaines, une plainte portée par le syndic de l'Ordre des ingénieurs contre M. Levy, sur des manquements présumés à ses obligations d'ingénieur, avait été rejetée.

Me Yves Berthiaume et Me Claude Parent, procureurs pour la région montréalaise, disent avoir étudié la production de rapports destinés au ministère de l'Environnement, les divers transferts de fond de M. Levy entre les compagnies qui lui appartenaient et, plus particulièrement, les transactions commerciales de sociétés comme Soterc (1981), Toxitec et T.D.M. reliées à la prise en charge de matières toxiques.

PHOTO CP

Un accident, 12 victimes

Une camionnette, ayant à son bord une douzaine de travailleurs forestiers en route vers une pépinière, a quitté une autoroute du nord de l'Alberta, mardi, tuant six de ses occupants, dont des Québécois. Les six survivants, blessés sérieusement, ont été conduits à l'hôpital de Whitecourt. Les travailleurs forestiers, à l'emploi de la compagnie Sauze Forestry Ltd, de Leduc, en Alberta, se dirigeaient vers une pépinière située près de Mackenzie, en Colombie-Britannique, à 650 km au nord-ouest d'Edmonton.

Accusée d'inceste et séparée de son enfant, Louise poursuit à son tour pour 435 000$

Josée Boileau

« LOUISE », cette jeune mère qui bécotait sa fille sur tout le corps y compris la vulve, a déposé hier en Cour supérieure une poursuite de l'ordre de 435 000$ contre le père de l'enfant, la nouvelle compagne de celui-ci ainsi que les travailleuses sociales et les autres intervenants impliqués dans ce dossier, de même que leurs employeurs.

Soulignant l'acharnement et les erreurs professionnelles qui ont ponctué cette affaire pendant deux ans avant qu'un juge ne conclue que les becs d'une mère ne sont pas de l'abus sexuel, Me Alain Arsenault a affirmé vouloir démontrer le « complot que certains ont orchestré pour empêcher Louise d'avoir son enfant ».

Dans la requête déposée hier, l'avocat allègue que « les défendeurs ont utilisé l'appareil judiciaire dans un but dilatoire, mesquin et contraire aux intérêts de la justice, de la demanderesse et de son enfant », entraînant « un véritable kidnapping judiciaire ».

À l'appui de ces accusations, Me Arsenault fait notamment valoir que la nouvelle compagne du père est elle-même une travailleuse sociale qui a déjà travaillé à la Direction de la protection de la jeunesse, familière à la fois avec le processus à mettre en branle et les « intervenants » du dossier.

En toile de fond s'ajoute une petite ville du Québec où tout le monde se connaît, une mère féministe, végétarienne et pas très orthodoxe, un beau cas qui change de la routine habituelle du père batteur d'enfants et voilà la machine emballée dans un scénario que même Kafka n'aurait pu imaginer.

L'histoire de la jeune femme, rendue publique l'an dernier par le chroniqueur de La Presse Pierre Foglia, est maintenant bien connue. Dans un contexte de chicane pour la garde d'un enfant, « Louise » fut accusée d'abus sexuel à la fois devant le Tribunal de la jeunesse et en cour criminelle parce qu'elle embrassait sa petite fille « Marie », âgée de quatre ans à l'époque, sur les organes génitaux.

Arrêtée, emprisonnée, trouvée coupable devant le Tribunal de la jeunesse de « compromettre la sécurité et le développement de l'enfant », « Louise » sera finalement acquittée en appel en Cour supérieure de même qu'au criminel, devant la Cour des sessions de la paix.

Aujourd'hui, appuyée par divers groupes de femmes, elle réclame un dédommagement pour les dommages moraux subis, le stress, l'humiliation, la perte de revenus, les déboursés judiciaires et surtout, surtout, la privation de l'enfant, dont elle n'a toujours pas la garde.

« J'ai eu une période de doute avant de me lancer dans ces poursuites, mais il faut que je règle cette histoire car je n'ai toujours pas ma fille », disait-elle doucement à l'issue de la conférence de presse qu'elle a écouté dans un coin, à l'arrière de la salle, intimidée par l'attention qu'elle suscitait.

Elle notait encore que le contact avec sa fille n'avait pas changé, en dépit des quatre mois où on lui a interdit de la voir et des difficultés traversées. Elle a interjeté appel de la décision rendue en janvier par le tribunal de laisser l'enfant à son père et voit « Marie », maintenant âgée de sept ans, une fin de semaine sur deux et aux vacances scolaires.

Pour les groupes de femmes qui avaient organisé la conférence de presse, il est clair que ce sont les valeurs mêmes de « Louise » qui étaient mises en cause dans cette affaire.

« Avoir des choix de vie différents, ça nous coûte cher, a dit Diane Lemieux, du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Pendant ce temps, de véritables agresseurs sont acquittés, relâchés ou ignorés. Enquêter sur une plainte, c'est normal. Mais qu'une histoire comme celle-là prenne une telle démesure, c'est inquiétant. »

À la Commission de la protection des droits de la jeunesse, le président Vaughan Dowie rétorque que « de façon générale, il est toujours difficile de tirer des constats en ayant une seule version ».

Il explique pour sa part qu'avec 50 000 plaintes par année et le peu de ressources qu'ils ont, les Directeurs de la protection de la jeunesse peuvent difficilement juger de la frivolité d'un cas, surtout s'il est déjà devant un tribunal.

« L'abus sexuel est de plus en plus souvent invoqué dans les cas de garde contestée. Les DPJ font alors attention, mais ils ne peuvent pas non plus ne pas s'occuper du cas allégué », ajoute-t-il, en s'excusant de cette prudence qui « paraît bien bureaucratique ».

« Il y a de plus en plus de lois, la relation d'aide se complique, précise Francine Gagné, elle-même intervenante sociale au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain. Qu'est-ce que négliger un enfant, par exemple : le nourrir de baloney, ne pas le faire vacciner ? Notre outil de travail, c'est notre jugement et nos valeurs. On est devenus des agents de l'ordre social. »

Le procès qui s'ouvrira risque de durer longtemps, selon Me Arsenault, et devrait entraîner des déboursés de l'ordre de 30 000 $. En appui à la jeune femme, le Regroupement des centres de femmes du Québec a donc créé le « Fonds Louise » et invite le public à y contribuer.

Québec abandonne le déménagement de Parthenais sur les terrains de Bordeaux

Isabelle Paré

QUÉBEC a décidé de faire volteface et d'abandonner hier son projet de déménagement de la clientèle carcérale de Parthenais à la prison Bordeaux, située en plein coeur du quartier Ahuntsic.

Le branle-cas de combat soulevé par ce projet chez les résidants de Montréal-Nord aura finalement tué dans l'oeuf les plans mijotés par la Société immobilière du Québec depuis plusieurs mois.

Contesté non seulement par la majorité de la population mais aussi par le député du comté de L'Acadie, M. Yvan Bordeleau, et tous les conseillers municipaux de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, le projet de déménagement faisait l'objet d'une « réévaluation » par les ministères concernés depuis la tenue d'une rencontre avec des résidants récalcitrants.

« Ajouter un troisième centre de détention multiplierait les problèmes vécus par les résidants de ce secteur. À la suite de la rencontre organisée par le député de l'Acadie, M. Yvan Bordeleau, du comité des citoyens et aux problèmes importants que celui-ci a soulevés, il nous est apparu que nous devrions réviser notre position et regarder ailleurs », a indiqué le ministre Dutil, par voie de communiqué.

Le projet qui consiste à replacer, d'ici 1993, la clientèle de prévenus logée à Parthenais tient toujours, a précisé l'attachée de presse du ministre de la Sécurité Publique, M. Sam Elkas. De nouveaux emplacements seront toutefois étudiés au cours des prochaines semaines dans la région métropolitaine et sur l'île de Montréal par la Société immobilière du Québec (SIQ), a-t-elle ajouté, refusant d'en dire plus sur les sites potentiels.

Par ailleurs, cette décision ne remet pas en cause les projets d'expansion du centre de détention de Bordeaux, annoncés le 16 mai dernier par le ministre Elkas pour régler le problème de la surpopulation carcérale. Une nouvelle aile de 192 places sera construite, tel que prévu, au centre pénitencier pour accueillir les prisonniers durant les travaux de rénovation des anciennes ailes.

Le porte-parole du *Comité contre une troisième prison dans Ahuntsic*, M. Martin Chapdelaine, s'est réjoui hier de cette décision qui selon lui constitue une victoire de la raison sur l'illogisme. « Il aurait été impensable de faire supporter toute la charge carcérale de la région sur un seul petit quartier de Montréal », a-t-il dit hier, ajoutant que plus de 7000 signatures avaient été amassées contre ce projet en moins d'un mois. Rappelons qu'outre le centre de détention de Bordeaux, la quartier abrite aussi la prison Tanguay pour femmes.

Le conseiller d'Ahuntsic, M. Pierre Bastien, s'est aussi dit soulagé, restant toutefois perplexe devant les travaux d'expansion envisagés par le ministère de la Sécurité publique à Bordeaux. « Quel sera l'effet de l'ajout de ces 200 places à Bordeaux ? a-t-il soulevé. Chose certaine, notre principal cheval de bataille était d'empêcher l'arrivée des prévenus et l'augmentatiion du nombre de camions dans le quartier. Et nous avons réussi. »

Le Parti 51 expire faute de leadership

SHERBROOKE (PC) — Le Parti 51, qui proposait de faire du Québec le 51e État des États-Unis, n'existe plus.

Les membres du conseil exécutif de cette formation politique fondée en Estrie il y a un peu plus d'un an ont majoritairement remis leur démission et demandé au Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, de dissoudre légalement le parti.

Le chef démissionnaire du parti, M. André Perron, a fait savoir que certains dirigeants ont vainement tenté de donner un nouveau souffle au parti. Mais ce fut peine perdue.

« Nous n'avons pas trouvé un candidat connu qui voulait assumer le leadership du Parti 51. L'intérêt existe toujours, mais nous ne connaissons pas de candidat qui soit capable de véritablement prendre en main la direction de ce parti. C'est dommage, mais je ne peux pas continuer tout seul. »

La plupart des ventes d'autos usagées ne respectent pas la loi

Lia Levesque
de la Presse Canadienne

— Près des deux-tiers des commerçants qui vendent des automobiles usagées, dans la région de Montréal et Laval, ne respectent pas la Loi sur la protection du consommateur, qui les oblige à apposer une étiquette sur toutes leurs voitures d'occasion.

C'est ce que révèle l'Association pour la protection automobile (APA) dans son enquête annuelle sur l'étiquetage des véhicules d'occasion.

Pour mener à bien son enquête, l'APA a effectué des visites surprises chez 44 concessionnaires ou marchands de voitures usagées.

Des 44 visités, seulement 16 apposent des étiquettes sur tous leurs véhicules, soulignait en conférence de presse le président de l'APA, M. George Iny.

Toutefois, ces étiquettes sont souvent incomplètes. Le renseignement qui s'y retrouve le plus souvent est, évidemment, le prix.

Parmi ces 16 vendeurs, seulement 4 suivent toutes les exigences de la loi. On y mentionne le prix, le kilométrage, les réparations antérieures, les réparations majeures qui restent à faire et l'usage commercial antérieur, le cas échéant.

L'APA a effectué une comparaison entre Montréal et Québec.

Il en ressort que les commerçants de Québec offrent des véhicules en meilleur état. Ils sont aussi moins réticents à permettre une inspection mécanique par un garagiste indépendant. Toutefois, les informations manquantes sur les étiquettes y sont aussi un fait courant.

La Loi sur la protection du consommateur est donc peu respectée; M. Iny parle d' « application inefficace ».

« La protection supplémentaire qu'elle est censée offrir aux consommateurs est sérieusement compromise » par le fait qu'elle est peu respectée par les commerçants. « La situation exige une surveillance et un contrôle plus sévère de l'OPC », opine M. Iny.

Selon lui, il y a un peu de mauvaise foi et un peu d'ignorance chez les commerçants. Il souhaite une meilleure formation des commerçants.

Récemment, l'Office de la protection du consommateur a pu faire condamner 15 commerçants, mais ceux-ci ont écopé d'amendes de 100 $ à 200 $, ce qui n'est guère significatif, selon M. Iny.

Au consommateur qui songe à acheter une voiture usagée, l'APA rappelle ses conseils: d'abord s'informer et lire sur le sujet.

Les résidus miniers ne sont pas dangereux, soutient l'Association des compagnies

Louis-Gilles Francoeur

L'ASSOCIATION minière du Québec a déclaré hier devant la commission sur les déchets dangereux qu'elle s'oppose à l'idée de classer les dépôts miniers de ses membres comme « déchets dangereux » même s'ils contaminent parfois depuis des générations des écosystèmes entiers, notamment dans le Nord-Ouest québécois.

Selon le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER), l'industrie minière québécoise a produit en 1987 quelque 42 millions de tonnes de résidus miniers et, l'année suivante, quelque 49 millions de tonnes. Les mines ont aussi produit 40 et 64 millions de tonnes de résidus stériles au cours de la même période.

Le règlement sur les déchets dangereux, adopté par Québec en 1985, exclut les résidus miniers de la définition de « déchets dangereux », ce qui multiplierait leur tonnage annuel de plus de 40 fois !

Mais l'ampleur de la contamination qu'ils causent a amené la commission Charbonneau à préconiser la mise en place d'un règlement particulier sur les résidus miniers de façon à mettre fin à ce régime d'exception. La commission n'est toutefois pas allée jusqu'à recommander de considérer ces résidus comme des « déchets dangereux » au sens strict même si dans certains cas les lixiviats qui sortent des « tailings » miniers se comparent à des effluents industriels.

L'Association des mines du Québec n'est évidemment pas de cet avis. Elle estime, au contraire, que la directive 019 utilisée par le ministère de l'Environnement pour baliser les pratiques de ses membres est déjà « fort élaborée et nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'aller plus loin », précise son mémoire.

Une telle directive n'a juridiquement aucune valeur contraignante, contrairement à un règlement.

L'Association des mines est aussi d'avis qu'une évaluation publique des impacts environnementaux des projet miniers — avant leur construction — « ne résoudrait pas ces problèmes » d'environnement. Il faut plutôt, dit-elle, contrôler leurs opérations.

Le Conseil des ministres du Québec a adopté au début des années 80 un règlement qui force l'évaluation des impacts des mines avant leur ouverture. Mais, tout comme l'article du même règlement qui devait forcer l'évaluation des grands projets industriels, cet article n'est jamais entré en vigueur faute d'avoir été publié dans la Gazette officielle.

Les mines du Québec pensent plutôt que le ministère devrait confier à un « vérificateur » de l'Environnement le soin de s'assurer « que les normes environnementales soient suivies par le ministère et par les divers intervenants ».

Les mines ne veulent pas non plus d'un « super-fonds » qui, à l'exemple de son pendant américain, serait alimenté par les contributions des entreprises existantes pour décontaminer le legs historique de cette industrie polluante.

L'association minière estime que ses membres n'ont pas à payer la note de leurs prédécesseurs.

L'industrie minière considère, au contraire, qu'il appartient au public de payer pour le nettoyage des sites sans propriétaires connus, les sites dits « orphelins ». Et, ajoute-t-on, les propriétaires actuels de terrains contaminés ne doivent pas davantage être tenus responsables de la pollution causée par les anciens propriétaires des entreprises dont ils ont acheté les droits et responsabilités.

La loi de l'Environnement rend tous les propriétaires de terrains de la province responsables des contaminants qui s'y trouvent, leur laissant le soin de poursuivre leurs prédécesseurs si leur vigilance a été trompée.

En réalité, les propriétaires de mines ne sont pas convaincus qu'on peut maintenant exiger d'eux la décontamination des sites pollués.

VOLVO VOLVO VOLVO
ACHETEZ LA VOITURE QUI FAIT APPEL À VOTRE SENS DU BON SENS!

Volvo 240 DL
Saisissez l'occasion!
LOCATION 737-6666 VENTES
5055, rue Paré (à l'est de Décarie)
up-town VOLVO

CLUB 402 HOMME
• Vestons importés d'Italie 100% laine
• Coupe exclusive
• Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches
1237, rue de la Montagne (3e étage) Montréal
Tél. : 861-3636

SEULEMENT 325$ LE VESTON

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'armée soviétique est plus que jamais vulnérable

Gorbatchev vient parler désarmement à Washington alors que ses forces armées sont de moins en moins crédibles

d'après PC et Reuter

WASHINGTON — Mikhaïl Gorbatchev arrive au sommet de Washington pour parler désarmement à un moment où l'armée soviétique, jadis pilier central du Parti et de l'État, est plus que jamais vulnérable et affaiblie.

La machine militaire soviétique, estime-t-on dans les milieux diplomatiques occidentaux, a été progressivement sapée par les réformes engagées par Gorbatchev. Elle a perdu son droit de regard sur la politique étrangère soviétique, on lui demande de quitter les pays d'Europe de l'Est, elle est discréditée en URSS même.

Selon le nouveau système présidentiel, Gorbatchev est désormais commandant en chef des forces armées et le Parlement examine actuellement une réforme des structures militaires. L'une des propositions avancées porte sur la création d'une armée professionnelle et le renforcement du contrôle des civils sur l'armée.

Parallèlement, des coupes sombres ont été opérées dans le budget de la défense sopviétique, afin de soutenir les réformes économiques. L'industrie militaire s'oriente progressivement vers la production de biens de consommation.

La puissance militaire soviétique en Europe de l'Est n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était voici deux ans encore, d'autant que Moscou a renoncé totalement à la doctrine brejnévienne de la « souveraineté limitée » qui consistait à « sauver » le socialisme d'un pays frère par une intervention militaire si celui-ci était menacé. Les Soviétiques se retirent de Hongrie et de Tchécoslovaquie.

Dans les républiques baltes aussi, la présence militaire socviétique est quelque peu menacée par les mouvements indépendantistes.

Sue le plan intérieur, le refus de la jeunesse d'effectuer son service sous les drapeaux n'a jamais été si fort qu'actuellement. L'an dernier, plus de 6000 jeunes ont refusé de servir leur patrie, soit six fois plus qu'en 1988, rapportait la semaine dernière la *Pravda*, organe du PC soviétique. Les grands pôles de résistance à la conscription étaient les pays baltes, mais aussi les régions de Léningrad et de Kiev.

« La sécurité dont jouissaient jadis les militaires est désormais constamment menacée. Les forces armées, en tant qu'institution politique et sociale, sont aussi en crise », explique un diplomate occidental en poste à Moscou.

Dans ces conditions, le sommet de Washington, où George Bush et Gorbatchev vont éplucher les grands dossiers du désarmement, ne pouvait pas tomber à un pire moment pour l'Armée Rouge, estiment des experts militaires à Moscou.

« Les militaires ne peuvent que se rendre au sommet en se demandant sur quels points les "damnés" diplomates cèderont. Leur marge de manoeuvre pour changer le cours des choses est faible », ajoute un expert militaire occidental.

Sur le plan économique aussi, l'URSS se présente au sommet de Washington en plein déclin.

« L'URSS est une grande puisance en un sens seulement : elle dispose de la puissance militaire », déclare un responsable américain à Washington.

« Dans la plupart des autres acceptions du termne, c'est une nation sous-développée, mal gérée, souffrant d'un retard technologique et d'une forte pollution », a-t-il ajouté.

Évoquant le sommet de Washington, un responsable du département d'État américain a déclaré que « l'enjeu de ce sommet est d'établir de nouvelles relations fondées sur la réalité de la situation ».

« Il n'est pas seulement question de faire face au déclin de l'URSS de manière à sauver la stabilité internationale, mais aussi de l'utiliser pour parvenir à certains buts que nous avions depuis des anées mais que nous ne considérions pas comme réalistes », a-t-il expliqué.

Le 9 mai dernier, la grande parade du 45e anniversaire de la victoire n'a pu faire oublier les graves problèmes de l'armée.

Budapest veut sortir du Pacte et favoriser une « ONU européenne »

d'après AFP et Reuter

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale hongroise s'est prononcée en faveur de la sortie de la Hongrie du Pacte de Varsovie, préconisant son rattachement à un « système de sécurité paneuropéen », a-t-on appris hier à Budapest. Un tel système pourrait, a-t-on précisé, perndre la forme d'une « ONU européenne »

La commission des affaires étrangères doit mettre au point une recommandation appelant le gouvernement hongrois à engager des pourparlers afin de préparer la sortie du Pacte, rapporte l'agence hongroise MTI.

Le député conservateur Jozsef Bratinka du Forum démocratique (MDF, au pouvoir) a assuré, devant la commission réunie mardi à huis clos, que « le Pacte de Varsovie est en voie de décomposition, de l'avis même des experts militaires », indique MTI.

Tout en condamnant « toute démarche unilatérale et prématurée », la commission a souligné que « l'objectif à long terme, conformément au programme du nouveau gouvernement, est que la Hongrie appartienne à un système de sécurité paneuropéen ».

Dans cette perspective, selon le député conservateur Bratinka, il faut réviser les conventions internationales et les accords bilatéraux et mettre au point des garanties permettant le retrait de la Hongrie de l'alliance militaire des pays de l'est.

Selon des échos recueillis lors de la réunion, un expert militaire, le général Kalman Lorincz, a jugé « irresponsable » un départ unilatéral qui laisserait le pays sans fournitures militaires, car les armes et munitions de l'armée hongroise proviennent du Pacte de Varsovie.

Selon le ministre des Affaires étrangères Geza Jeszenszky, c'est un système de sécurité européen conçu d'après le modèle de l'ONU, dont l'Europe centrale a besoin.

« Nous avons besoin d'une institution européenne similaire aux Nations unies, mais plus efficace que le Conseil de sécurité paralysé par l'usage du droit de veto », a-t-il dit en présentant le programme de politique extérieure du nouveau gouvernement.

Selon Jeszenszky, qui a enseigné l'histoire diplomatique à l'Université de Budapest pendant quinze ans, la sécurité des petits États membres du Pacte de Varsovie ne peut se concevoir qu'avec des garanties multilatérales :

« C'est pourquoi nous tenons fortement à créer un nouveau système de sécurité européen collectif. J'ai été très heureux de lire une lettre du chef de la diplomatie soviétique, Edouard Chevardnadze, laissant entendre qu'un Conseil de sécurité européen pourrait s'inscrire dans un tel système. »

Jeszenszky a noté que la Hongrie n'avait pas librement choisi de se joindre au Pacte de Varsovie, en disant douter que celui-ci ait joué un rôle positif à quelque moment que ce soit : « Nous pensons fermement qu'il ne répond plus à aucun besoin. Mais nous avons aussi conscience qu'il s'agit d'un traité juridiquement valide sur le plan international, que nous ne pourrions pas abroger unilatérament meme si nous le voulions. »

Les *contras* deviendront une « police rurale »

Chamorro, la Résistance et les sandinistes s'engagent tous en choeur à rétablir la paix

d'après AFP

MANAGUA — Une belle unanimité entre les trois grandes forces de la scène politico-militaire nicaraguayenne s'est manifestée hier à Managua, alors que sandinistes, *contras* antisandinistes et représentants du gouvernement élu le 25 février dernier, ont signé un nouveau document censé conduire le Nicaragua vers une paix durable.

La présidente du Nicaragua Violeta Chamorro et la Résistance nicaraguayenne (RN) ont en effet signé hier un vaste accord de sécurité, qui prévoit notamment la reprise immédiate du désarmement des rebelles, suivie de leur reconversion en une « police rurale » qui dépendra du ministère de l'Intérieur.

L'accord a été conclu après des négociations qui ont duré toute la nuit de mardi à mercredi.

Il a été annoncé lors d'une conférence de presse donnée à Managua par la présidente Chamorro, le chef des forces armées, le général Humberto Ortega (ancien ministre de la Défense du gouvernement sandiniste), et le chef militaire de la RN, Israel Galeano, dit le « commandant Franklin ». L'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, était également présent.

Aux termes de l'accord, les *contras* se sont engagés à remettre chaque jour 100 armes au minimum dans chacune des sept zones de sécurité créées pour leur démobilisation.

L'accord prévoit la création « immédiate » d'une police rurale formée par les anciens combattants de la RN. Cette force aura pour fonction d'assurer le maintien de l'ordre dans les nouvelles « zones de développement » dans lesquelles doivent s'installer les ex-rebelles et leurs familles, ainsi que tous les autres Nicaraguayens qui le souhaiteront.

La police rurale dépendra du ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, la présidente Chamorro a annoncé qu'elle avait ordonné au général Ortega de commencer immédiatement à appliquer un plan de réduction des forces armées.

L'accord signé mercredi garantit aux anciens rebelles qu'ils seront représentés dans toutes les institutions nicaraguayennes impliquées dans leur retour à la vie civile, notamment les ministères de la construction, de la santé, du travail et de la réforme agraire.

Les ex-Contras seront également représentés dans les gouvernements locaux qui seront créés dans les "zones de développement", au nombre de 23 au moins.

Enfin, l'accord prévoit que le Nicaragua demandera la prolongation du mandat des Casques Bleus de l'ONUCA (Force des Nations-Unies pour l'Amérique centrale) afin que ceux-ci collectent les armes des anciens rebelles ainsi que celles que détiennent des civils.

200 000 personnes aux obsèques des victimes arméniennes

MOSCOU (AFP) — Quelque 200 000 personnes ont célébré dans le calme hier à Erevan les obsèques publiques de 14 victimes des affrontements qui ont opposé dimanche nationalistes arméniens et militaires soviétiques, selon des sources nationalistes.

Ces affrontements ont fait 24 morts — dont un militaire soviétique et une femme — et 59 blessés, selon un bilan officiel, qui fait également état de 22 combattants arméniens parmi les victimes. Or, selon les nationalistes arméniens, les victimes sont en grande majorité des « passants innocents ».

Certaines familles ont choisi hier d'enterrer leurs morts dans l'intimité, a-t-on précisé au centre de presse du Mouvement national arménien (MNA), la principale organisation nationaliste de la république, qui organisait les obsèques.

Deux processions funèbres s'étaient rejointes en début d'après-midi sur la place de l'Opéra, dans le centre d'Erevan, où s'étaient réunies quelque 200 000 personnes rassemblées autour des dirigeants du Mouvement national arménien, notamment MM. Levon Ter Petrossian et Achot Manoutcharian.

La foule a conservé son calme pendant toute la cérémonie, marquée néanmoins par « beaucoup d'émotion, de fleurs et de larmes », selon un journaliste arménien interrogé au téléphone.

À Bagdad, le monde arabe n'a pas refait son unité

d'après AFP

BAGDAD (AFP) — Le sommet arabe extraordinaire de Bagdad a sévèrement critiqué, hier, la politique américaine au Moyen-Orient, sans pour autant pouvoir se mettre d'accord sur d'éventuelles mesures de représailles contre Washington.

Par ailleurs, l'immigration de Juifs en Israël a été l'une des grandes préoccupations de ce sommet. « Condamnant avec force » ce transfert, les dirigeants arabes ont appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à constituer une commission internationale de contrôle.

« La conférence fait porter une responsabilité essentielle aux États-Unis en tant que puissance fournissant à Israël les moyens militaires, les aides financières et la couverture politique sans lesquels cet Etat ne pourrait poursuivre une telle politique ni défier avec autant d'arrogance la volonté de la communauté internationale », indique notamment le communiqué final.

À l'issue du sommet, le monde arabe apparaît aux observateurs comme fragmenté en quatre ensembles :

■ Le premier regroupe les partisans de la fermeté, en premier lieu l'Irak et l'OLP, qui avaient souhaité faire de cette réunion une tribune anti-américaine.

■ Le deuxième ensemble regroupe les États pro-occidentaux du Golfe, l'Arabie Saoudite en particulier et l'Égypte, qui se sont opposés au premier groupe.

(Selon des sources proches de la conférence, les débats ont été violents entre l'OLP et l'Égypte soutenue par l'Arabie Saoudite sur la question de la condamnation des États-Unis.)

■ Le troisième groupe comprend les pays du Maghreb, qui ont semblé aux observateurs se cantonner à l'écart de la conférence. Ni le roi Hassan II du Maroc, ni le président algérien Chadli Bendjedid n'ont d'ailleurs participé au sommet, tandis que le président tunisien Zein Al-Abidine Ben Ali a quitté la conférence la veille de la séance de clôture.

■ Enfin, le quatrième groupe est composé de la Syrie, ennemi traditionnel de l'Irak, et du Liban.

Les trois premiers groupes ont réussi à s'entendre sur la formulation de résolutions nationales, fruits de longs travaux de compromis.

L'Irak, qui voulait voir développer une campagne de solidarité arabe face aux pays occidentaux qui l'accusent notamment de transfert illicite de technologie, a perdu la prééminence de ce sommet qui s'est surtout inquiété de l'immigration juive en Israel.

C'est cette immigration qui est considérée comme le principal défi auquel se doit de répondre le monde arabe. Elle « menace directement », en tout premier lieu, la Jordanie en raison du « plan visant à installer les nouveaux immigrants juifs dans les territoires occupés », précise le communiqué final.

Mandela visitera le Canada et les USA à la mi-juin

JOHANNESBOURG (AFP) — Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, quittera l'Afrique du Sud le 4 juin prochain pour une tournée de sept semaines qui l'ammènera pour la première fois aux États-Unis, ainsi qu'au Canada, en Europe et en Afrique, a annoncé mercredi un responsable de l'ANC.

Le dirigeant anti-apartheid devrait notament être reçu par le président américain, M. George Bush, le pape Jean-Paul II, ainsi que des dirigeants de la Communauté européenne (CEE) et des responsables du Parlement européen, a-t-on précisé de même source.

Pour sa part, le président sud-africain, M. Frederick de Klerk, avait prévu de rencontrer M. Bush le mois prochain aux États-Unis mais a repoussé cette visite en raison de menaces formulées par des militants anti-apartheid américains.

Selon l'itinéraire rendu public mercredi par l'ANC, M. Mandela commencera sa tournée au Botswana, puis se rendra en France le 6 juin, en Suisse le 8 juin, en Allemagne de l'Ouest le 11 juin et sera reçu les 13 et 14 juin, à Strasbourg, par des responsables de la CEE et des membres du Parlement européen.

Le vice-président de l'ANC poursuivra sa tournée en Italie le 15 juin, au Canada le 18 juin, aux États-Unis le 20 juin, en Irlande le 1er juillet, en Ouganda le 5 juillet, en Ethiopie le 9 juillet, au Kenya le 12 juillet et au Mozambique le 16 juillet avant de regagner l'Afrique du Sud le 18 juillet.

Selon certains observateurs à Pretoria, M. Mandela a surestimé ses forces en en planifiant cette tournée-marathon. Le Dr Gordon Cohen, directeur de la clinique Park Lane (Johannesburg), où le leader de l'ANC, âgé de 72 ans, se reposait hier après avoir subi, lundi, une « opération mineure », a estimé que son patient était « fatigué » et qu'il avait « besoin de repos ».

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... *1-800-363-0305*

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892
55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3X2
Télex: 05-268656
Fax: (514) 845-7874
Tél.: (514) 987-6242
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

SWABEY OGILVY RENAULT
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet légal OGILVY RENAULT sont les associés
1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

XEROX 5090 - 9900 - CANON LASER
TOUTES LES PHOTOCOPIES
NOIR - COULEUR
GRANDS FORMATS
...ET LES IMPRIMÉS
ULTRA-RAPIDE
PRIX AVANTAGEUX
OUVREZ UN COMPTE COURANT
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal
SEMAINE: 8h30 à 20h00 • SAMEDI: 10h30 à 16h00
385-9400

Vous déménagez?
Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____
Adresse actuelle _____
_____
Code postal _____ No. tél _____
Nouvelle adresse _____
_____
Code postal _____ No. tél _____
Date de déménagement _____

LE DEVOIR
Remplissez et retournez le coupon réponse à: LE DEVOIR, service aux abonnés, 211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Violents séismes en Europe et en Amérique

Plus de cent morts au Pérou

LIMA (AFP) — Plus d'une centaine de personnes sont mortes ou ont été portées disparues dans le tremblement de terre qui a frappé dans la nuit de mardi à mercredi le nord-est du Pérou, selon des informations recueillies hier par la radio *Radioprogramas del Peru* auprès des autorités locales.

Un fonctionnaire de la compagnie aérienne nationale Aero Peru dans le département de San Martin, où la terre a tremblé pendant 48 secondes, a précisé que 25 personnes avaient été tuées à Rioja, 19 à Nueva Cajamarca, 15 à Moyobamba, 15 dans la région voisine de Solitario et 15 dans celle de Soritor, où 30 personnes ont également été portées disparues.

Dans la ville de Rioja, à 1100 km au nord-est de Lima, « la totalité des maisons ont été détruites », a rapporté depuis Rioja le fonctionnaire dans un témoignage diffusé par une station de radio de Lima. Il a demandé l'envoi d'urgence de médicaments, de vivres, de tentes et d'équipes médicales.

Le ministre de la Santé Paul Caro a demandé aux personnels de santé actuellement en grève dans cette région de cesser leur mouvement.

Le tremblement de terre s'est produit mardi à 21 h 35 heure locale et sa magnitude était de 5,8 à l'échelle de Richter, a indiqué l'Institut géophysique du Pérou (IGP).

L'IGP a localisé l'épicentre du séisme à 125 km au nord-est de Moyobamba, dans la jungle amazonienne, et souligné que près d'une trentaine de répliques ont été ressenties à 25 km au sud-ouest de l'épicentre.

De nombreux édifices ont été fissurés à Moyobamba (capitale du département d'Amazonas) et dans les provinces de Soritor, Nueva Cajamarca et La Habana (département de San Martin).

Le séisme a également été ressenti à Chiclayo et à Trujillo, deux localités situées sur la côte pacifique, ainsi qu'à Cajamarca, dans les Andes.

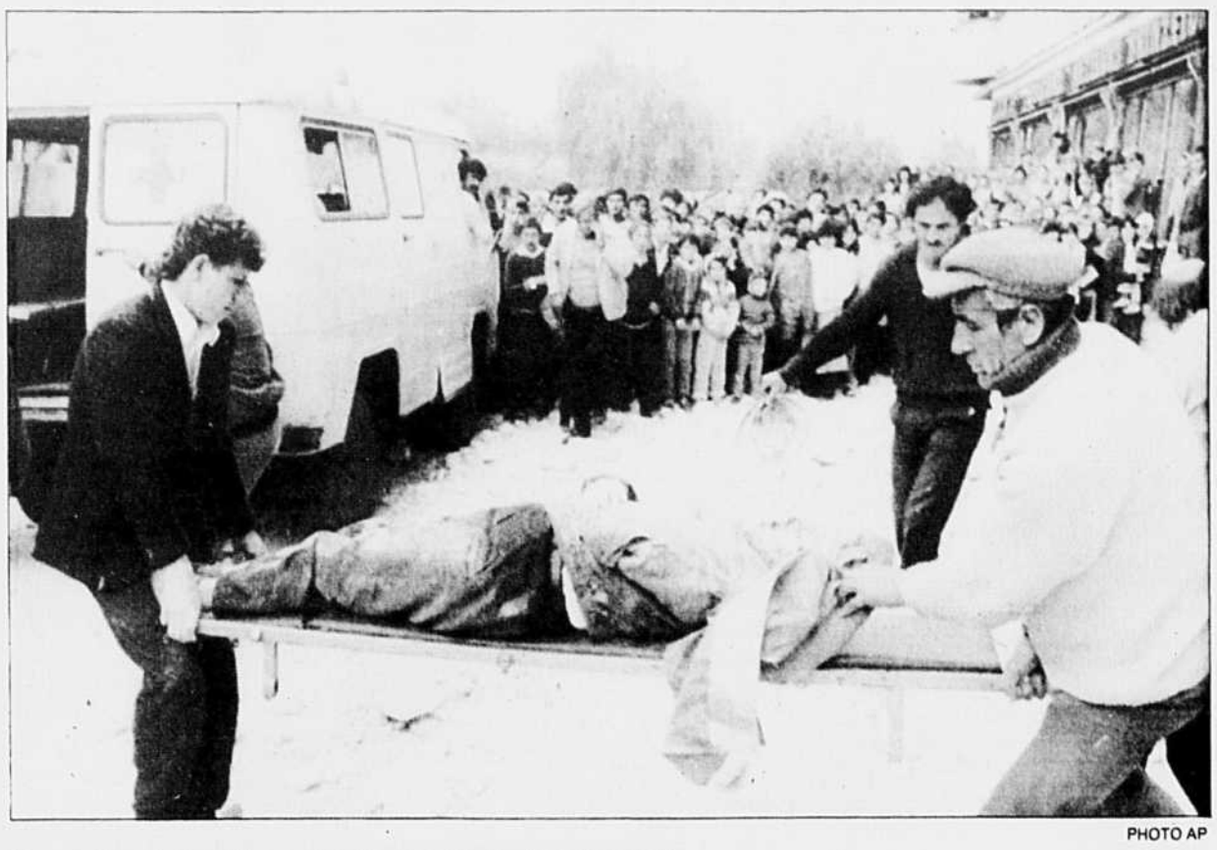

PHOTO AP

Une victime du tremblement de terre est évacuée à Bucarest.

La Roumanie et toutes les Carpathes sont sous le choc

BUCAREST (AFP) — La terre a tremblé hier en Europe centrale. Un séisme dont l'épicentre a été localisé en Roumanie a secoué hier vers 10 h 41 GMT les Carpates, de la Pologne à la Roumanie et a également été ressenti en Yougoslavie, en Turquie, en Grèce et en Bulgarie. Six personnes ont été tuées, et 85 blessées en Roumanie, selon un bilan provisoire.

■ En ROUMANIE, pays le plus touché par ce séisme, et où l'épicentre a été localisé dans la région de Vrancea (centre), des secousses d'une magnitude de 6,5 à 6,8 sur l'échelle de Richter ont été ressenties, notamment à Bucarest à partir de 13 h 30 locales.

Le directeur de la station de Vrancea a précisé que le tremblement de terre avait été précédé d'une « secousse d'avertissement » de faible intensité et que des secousses secondaires, se poursuivaient encore à 15 h 30 locales.

La radio roumaine a lancé un appel au calme à la population. Quelques incendies, vite circonscrits, ont été provoqués à Bucarest où des dégâts matériels ont été signalés.

La secousse a provoqué une grande panique parmi la population. Tous les habitants sont encore hantés par le tremblement de terre de 1977 qui avait fait plus de mille morts et détruit en partie la capitale.

Plusieurs immeubles du centre ont vacillé pendant plusieurs dizaines de secondes, tandis que des morceaux de briques tombaient des facades. Les deux personnes décédées à Bucarest ont été tuées par des pierres tombées d'un balcon, ont indiqué les services de police. Les 22 étages de l'Hôtel Intercontinental ont vibré à deux reprises.

« Je marchais sur un trottoir lorsque j'ai été projeté contre un mur avant de me sentir repoussé vers la rue. Une femme s'est évanouie et les piétons se sont précipités vers un carrefour dégagé », raconte Andrei. Les magasins du centre ont fermé durant quelques heures, les employés s'étant précipité à leur domicile pour avoir des nouvelles de leurs familles.

■ EN UNION SOVIÉTIQUE, des secousses d'une intensité de 6 à 7 degrés sur l'échelle de Mercalli ont été enregistrées dans le sud-ouest du pays en Moldavie où des immeubles ont été détruits, a annoncé Tass.

La secousse a été de 6 degrés sur l'échelle de Mercalli à Kichinev, 3-4 degrés à Lvov (au pied des Carpates d'Ukraine occidentale où des cheminées se sont effondrées), Sotchi (mer Noire) et Oujgorod (Ukraine), 3 degrés à Stavropol (Sud de la Russie), 2 degrés à Moscou et Leningrad, et 4 degrés à Kiev (Ukraine), a précisé l'agence.

■ EN GRÈCE, l'épicentre du séisme n'étant situé qu'à 460 km au nord de Salonique, le séisme a été ressenti dans tout le nord du pays, notamment à Salonique, et des scènes de panique se sont produites dans les villes de la région. Aucune victime n'a été été signalée.

■ EN TURQUIE, une secousse a été ressentie à Istanbul où les sismographes ont enregistré une secousse de 6,9 degrés (Richter) qui n'a fait ni victime ni dégat, selon les premières informations officielles.

■ EN BULGARIE, un séisme d'une intensité de 4 à 5 degrés sur l'échelle de Mercalli a été enregistré à Sofia.

Des dégâts peu importants ont été signalés à Silistra, à la frontière roumaine, où le tremblement de terre a atteint 6 degrés sur l'échelle de Mercalli. La centrale nucléaire bulgare de Koslodouï sur le Danube s'est automatiquement arrêtée au moment du tremblement de terre, a annoncé BTA.

■ EN YOUGOSLAVIE, le séisme a secoué trois grandes villes du sud-est du pays : Krusevac, Kragujevac et Kraljevo. Les appareils continuent à enregistrer des secousses, a ajouté la radio.

La région de Krusevac et Kraljevo qui est située au pied du massif de Kopaonik, avait été secouée en 1984 par un violent séisme.

■ EN POLOGNE, une « puissante secousse » tellurique d'une intensité de 4 degrés (Mercalli) a été enregistrée dans le sud et l'est de la Pologne, qui n'a pas fait de dégats matériels. À Varsovie, des habitants ont affirmé que dans de nombreux appartements, des vitres, des tables et des lustres avaient tremblé. Il s'agit du plus important tremblement de terre enregistré en Pologne au cours des 25 dernières années.

Un seul séisme semble à l'origine de cette série de secousses telluriques. Il est le résultat du mouvement général de la plaque tectonique Afrique vers le nord. Celle-ci entre en collision avec la plaque Eurasie et provoque la grande zone d'instabilité sismique du nord de la Méditerranée. S'ajoute à cela les mouvements de l'arc alpin auquel les Carpates sont liées.

Dans sa collision avec l'Europe, dans laquelle elle a tendance à entrer comme un coin, l'Afrique a provoqué dans tout le bassin méditerranéen la juxtaposition de toute une série de plaquettes qui interagissent les unes avec les autres.

Ce séisme n'a rien à voir toutefois avec ceux qui se produisent en limite de plaques tectoniques, comme en Grèce ou en Turquie. Il ne s'agit pas d'un séisme intraplaque (au milieu d'une plaque), mais d'un phénomène qui s'est produit aux abords d'une limite de plaque.

En revanche, en ce qui concerne les récents séismes du sud du Soudan (province de l'Equatoria) — magnitude de 6,8 à 7,1 sur l'échelle de Richter — il s'agit d'une activité tectonique liée à l'ouverture de la grande coupure du continent africain en train de s'effectuer des Grands Lacs à l'Afar (Djibouti) et qui tend à éloigner toute cette partie de l'ouest africain, dont la Corne de l'Afrique, du reste du continent.

Des Palestiniens tentent en vain de frapper un grand coup en Israël

JÉRUSALEM (AFP) — Plusieurs commandos palestiniens ont vainement tenté, hier matin, de débarquer en plusieurs points de la côte israélienne au nord et au sud de Tel-Aviv, pour perpétrer des attentats à grande échelle.

« Quatre membres des commandos ont été tués, tous les autres ont été capturés. Nous n'avons subi aucune perte », a annoncé le chef d'état-major israélien, le général Dan Shomron, lors d'une conférence de presse à Tel-Aviv, hier après-midi.

Selon le chef d'état-major, les commandos appartiennent au Front de libération de la Palestine (FLP, d'Aboul Abbas), membre de l'OLP et « avaient pour mission de commettre un massacre dans la région de Tel-Aviv ».

Aboul Abbas, rappelle-t-on, est le responsable du détournement du paquebot italien Achille Lauro, en 1985, dont un passager juif avait été tué par ses hommes.

Le commandant en chef de la marine israélienne, l'amiral Micha Ram, a indiqué de son côté que les commandos ont été largués par un navire en provenance de Benghazi, en Libye, au moyen de six embarcations ultra-rapides en fibre de verre, de fabrication libyenne, à 120 milles nautiques (220 kilomètres) de la côte israélienne.

Selon l'amiral, le bateau-convoyeur avait quitté Benghazi, il y trois jours, à destination de Port-Saïd, en Egypte.

Une des six embarcations devait servir de bateau ravitailleur. En cours de route, trois de ces vedettes sont tombées en panne et deux seulement ont réussi à s'approcher des côtes israéliennes, mercredi matin, entre 09h30 et 10h00 locales.

Ces deux embarcations ont été repérées à une dizaine de kilomètres au large de la côte israélienne, par des patrouilleurs de la marine israélienne. L'une d'elles a été interceptée au large de la plage de Gash, à 15 kilomètres au nord de Tel-Aviv. Le commando qui était à bord, s'est rendu sans combat.

La seconde embarcation a réussi à atteindre le rivage israélien à Nitzanim, une plage à la mode, à 35 kilomètres au sud de Tel-Aviv, ayant pu gagné de vitesse les patrouilleurs israéliens qui s'étaient lancés à sa poursuite.

Mitraillé par des hélicoptères, attaqué au sol par des soldats déployés sur la plage, ce second commando a été, lui aussi, fait prisonnier, après une brève fusillade.

Les commandos, lourdement armés, étaient notamment équipés d'un canon de 23 mm, de mitrailleuses, de lance-roquettes, de grenades et de fusils automatiques. L'armée n'a pas précisé le nombre exact de prisonniers. D'autres sources bien informées les évaluent entre 10 et 15.

Le chef d'état-major israélien s'est félicité de ce nouvel échec d'attaque par mer, qui aurait pu faire de nombreuses victimes, ce mercredi de Pentecôte juive, où les plages sont bondées.

Le chef des services de renseignements militaires, le général Amnon Shakhak, a, quant à lui, estimé que l'attaque de mercredi « avait dû être planifiée depuis longtemps ».

Le dernier raid palestinien, depuis la mer, remonte au printemps 1978 quand un commando avait débarqué entre Tel-Aviv et Haïfa et avait pu prendre en otage les passagers d'un bus.

Depuis, toutes les autres opérations maritimes palestiniennes d'envergure ont échoué, notamment celle d'avril 1985, à laquelle avaient participé 28 combattants palestiniens.

Aussitôt, les autorités israéliennes ont mis en cause la responsabilité de l'OLP. M. Moshé Arens, ministre des Affaires étrangères, a affirmé « que cette tentative de massacrer des civils israéliens démontre, une fois de plus, le caractère terroriste de l'OLP ».

La Ligue nationale birmane n'en revient pas

RANGOON (AFP) — L'opposition birmane était encore hier sous le choc de la victoire écrasante de son principal parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LDN), aux élections générale du week-end dernier.

Bien que le raz de marée de la NLD ne soit pas encore officiellement confirmé, il semble que Parti de l'unité nationale (NUP), le seul parti favorable au gouvernement militaire au pouvoir et considéré comme l'adversaire le plus sérieux de la NLD, ait été passé au rouleau compresseur.

Sur un nombre total de 485 siège, le NUP n'en a obtenu que 24 contre 385 pour la NLD, selon des résultats provisoires non officiels.

Pour ces premières élections pluripartites depuis 30 ans, pas moins de 93 partis politiques étaient en lice, et le NUP s'attendait à gagner 75 % des sièges.

Les observateurs estiment que le NUP n'a pas su mesurer le mécontentement des électeurs qui ont beaucoup souffert des difficultés économiques et sociales depuis 1988 et de la prise du pouvoir par les généraux en septembre dernier.

Dans la capitale, où près de 2 millions d'électeurs ont pris part au vote, la NLD a remporté 59 sièges, les deux derniers revenant à deux petits partis anti-gouvernementaux.

« Le peuple birman qui a longtemps souffert a mis solidement son destin entre les mains de la NLD pour le meilleur ou pour le pire », commentait un diplomate en manifestant son étonnement devant un tel soutien pour un seul parti.

AI s'inquiète de l'Amérique latine

d'après AFP et Reuter

LONDRES — Profitant de la réunion que tient la semaine prochaine, du 4 au 9 juin, l'Organisation des États américains, Amnistie internationale vient d'écrire aux ambassadeurs accrédités auprès de l'OÉA, réclamant que cessent les attaques croissantes de membres d'organisations de défense des droits humains en Amérique latine.

Amnistie s'inquiète particulièrement de la situation dans six pays : le Brésil, la Colombie, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Pérou, où les militants des droits humains sont l'objet de menaces ou d'attaques.

« Les violations sont généralement le fait de policiers et de militaires, en uniforme ou en civil, sous le couvert de ce que l'on nomme les escadrons de la mort », dit cette lettre datée du 23 mai et rendue publique hier, à Londres. AI s'en prend notamment aux milices armées des grands propriétaires fonciers du Brésil.

« Amnistie internationale prie instamment cette (20e) assemblée générale de l'OÉA d'exprimer sa profonde préoccupation face aux faits relatés ici, et d'adopter des mesures propres à empêcher, à l'avenir, toute violation des droits humains affectant ceux et celles qui défendent les droits humains », dit encore la lettre.

Les abus que l'on dénonce comprennent l'obstruction systématique du travail accompli par les défenseurs des droits humains, les menaces, le harcèlement, la torture, les « disparitions » et les exécutions extrajudiciaires.

Au Brésil, la répression a souvent pris pour cible ceux qui dénonçaient la complicité officielle dans l'élimination de paysans - des tireurs sont mis à contribution dans les régions rurales tandis que dans les villes, ce sont des escadrons de la mort qui se chargent de tuer ceux que l'on soupçonne d'agissements criminels.

En Colombie, selon Amnistie, la coordonnatrice du Comité de défense des prisonniers politiques à Cali, Mme Elisabeth Suarez Giraldo, a été arrêtée le 2 mars, torturée, violée en prison puis finalement libérée le 19 avril.

Les exactions que cite Amnistie dans son message aux participants à la 20e session ordinaire de l'OEA ont aussi visé ceux qui, au Salvador, protestaient contre l'imposition de l'état de siège et, au Guatemala, des membres des Communautés ethniques, dont 4 furent assassinés.

Massacre dénoncé

HIER MIDI, des étudiants zaïrois inscrits à l'Université Laval, de Québec, ont tenu à dénoncer « les événements douloureux ayant entraîné le massacre de plus de 150 étudiants » à l'université de Lumumbashi, dans la province zaïroise du Shaba, les 18 et 19 mai.

La conférence e presse et la manifestation coïncidaient avec le passage à Québec du secrétaire général de l'Onu, M. Javier Perez de Cuellar. La communauté des étudiants zaïrois à Québec avait obtenu, dans cette dénonciation, l'appui de la CADEUL (Confédération des associations étudiantes), de l'Union générale des étudiants(es) africains à Québec et de l'UGIL (union des gradués inscrits à Laval). Les dénonciations visent Mobutu Sese Seko qui « n'a d'autre solution de massacrer » des jeunes lorsqu'il voit son régime contesté.

Le 24 avril, Mobutu avait pourtant annoncé que les institutions politiques zaïroises allaient changer radicalement, et que l'on s'acheminait vers le pluripartisme.

Essai nucléaire signalé en Chine

STOCKHOLM (AP) — Des sismologues suédois ont fait savoir hier que la Chine venait de procéder à un essai nucléaire, le premier depuis presque deux ans.

Les signaux enregistrés samedi dernier sont l'indication qu'une bombe de 40 à 50 kilotonnes a été testée à Lop Nor, dans la province Xinjiang, rapporte l'observatoire de Hagfors.

Une kilotonne équivaut à une force de 1000 tonnes de TNT. La bombe qui fut larguée sur Hiroshima, au Japon, avait une force explosive de 20 kilotonnes.

Nils-Olov Bergqvist, du Conseil suédois de recherche sur la défense, à Hagfors, a déclaré que l'explosion chinoise avait une force de 5,8 sur l'échelle Richter. Le 29 septembre 1988, les Chinois avaient testé une bombe de faible intensité (moins de 10 kilotonnes), selon la même source.

Dans la série des conférences *Aujourd'hui*

La révolution de 1989 en Europe de l'Est: portée et signification

conférence de Jacques Lévesque

professeur au département de science politique de l'UQAM

le jeudi 31 mai à 19h30

à l'amphithéâtre A-M050
pavillon Hubert-Aquin
Université du Québec à Montréal
400, rue Sainte-Catherine Est

Entrée libre

Les conférences *Aujourd'hui* sont organisées conjointement par l'Université du Québec à Montréal, Le Devoir et le Musée de la Civilisation

INFO TPS 1·800·267·6640

Gouvernement du Canada Government of Canada

Lundi au vendredi, de 9 h à 17 h
Appareil pour malentendants : 1-800-267-6650

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

La loi sur l'avortement

La bataille va malheureusement se transporter ailleurs

LES EXTRÊMES se rejoignant, adversaires et partisans de l'avortement ont failli battre aux Communes le projet de loi C-43 par lequel le gouvernement tentait, manifestement en vain, de trouver un compromis à ce dilemme insoluble. Le camp favorable à la totale liberté de choix de la femme refusait toute législation. Les gens du groupe pro-vie s'y sont en partie résolus, faute de pouvoir faire passer une mesure plus restrictive.

Mais il était difficile, entre des positions aussi opposées et tranchées, de trouver une meilleure loi. En pratique, et malgré les apparences, ce sera l'avortement sur demande, dans les milieux socialement ouverts à l'arrêt de grossesse. Et dans les régions encore rigoristes, la sanction sociale continuera d'intimider femmes et médecins. Tous les sondages confirment, en effet, que les esprits restent plus divisés que jamais sur le sujet.

Les uns se promettent — à supposer que le Sénat ne bloque pas le projet — de combattre la loi devant les tribunaux. Il serait étonnant que la Cour suprême s'écarte radicalement de la philosophie qu'elle a déjà annoncée dans ses jugements antérieurs. D'autres vont tenter de faire bloquer par les provinces, à travers les lois sur la santé et les règles de déontologie médicale, une pratique qu'ils jugent moralement répréhensible.

À tout événement, les assemblées législatives et les tribunaux ne pourront désormais ignorer la loi fédérale et le double régime qu'elle a établi. Nul ne pourra procéder sans risque à des avortements irréfléchis, clandestins, ou médicalement risqués. Mais on ne pourra, non plus, tenir pour criminels des femmes et des médecins qui auront respecté les critères prévus à la loi. De cette manière, les provinces ne pourront, « faute de loi fédérale », inventer un nouveau crime d'avortement sous couvert de règles médicales.

Une loi plus poussée aurait sans doute limité encore davantage les risques de guérilla législative et de poursuites judiciaires. Mais elle n'aurait sans doute pas changé les moeurs ni modifié l'état actuel des services sociaux et médicaux en regard de l'avortement. On le constate chez nos voisins du sud, où les luttes de tranchées continuent, d'un État à l'autre, malgré les jugements de la Cour suprême des États-Unis.

En matière proprement criminelle, il faut souhaiter que la justice — administrée par les provinces — fasse montre de plus de prudence et de retenue que par le passé. On ne doit pas laisser entre les mains d'idéologues l'administration du code criminel en cette matière. Mais dans le domaine médical, rien ne s'oppose à ce qu'on complète le régime concernant l'avortement par des dispositions d'ordre éthique. Les médecins qui se refusent à interrompre une grossesse ne devraient pas avoir à se battre en cour pour faire reconnaître leur objection de conscience.

À l'inverse, les médecins qui pratiquent l'avortement devront pouvoir le faire, mais en respectant à la fois la loi fédérale et leur devoir à l'égard de leur patiente. Au lieu de voir des gendarmes partout et de multiplier les polices d'assurance, ils devront apprendre à apporter leur contribution non seulement technique mais morale à l'allègement de cette misère humaine. Les médecins devraient défendre la vie et la santé au sens le plus large du terme — bon nombre le font déjà — sans que des fanatiques aient à leur dicter des choix à coups de manifestations ou d'actes d'intimidation.

Entre-temps, force est de constater que les femmes ne sortent pas gagnantes de cette longue et triste bataille. Non pas qu'on leur ait « imposé un crime » : bien des femmes, ici comme ailleurs, sont favorables à une législation en ce domaine. Mais, faute hélas de plus de modération, on va continuer de les bousculer moralement, de les culpabiliser d'une manière ou d'une autre, comme si elles ne supportaient pas déjà, qu'elles mènent leur grossesse à terme ou choisissent l'avortement, un assez lourd fardeau.

L'épiscopat catholique, tout en maintenant un enseignement romain pas toujours réaliste, se promet de faire oeuvre d'éducation en faveur du respect de la vie, en attendant une autre loi. Les évêques seraient bien inspirés d'inclure à ce programme un moratoire sur les croisades visant à faire des femmes qui ont opté pour l'avortement et de ceux qui les supportent des assassins et des fauteurs de « génocide ».

Ce n'est pas dans un climat d'hostilité sociale et de division qu'une société peut espérer former des générations plus équilibrées.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

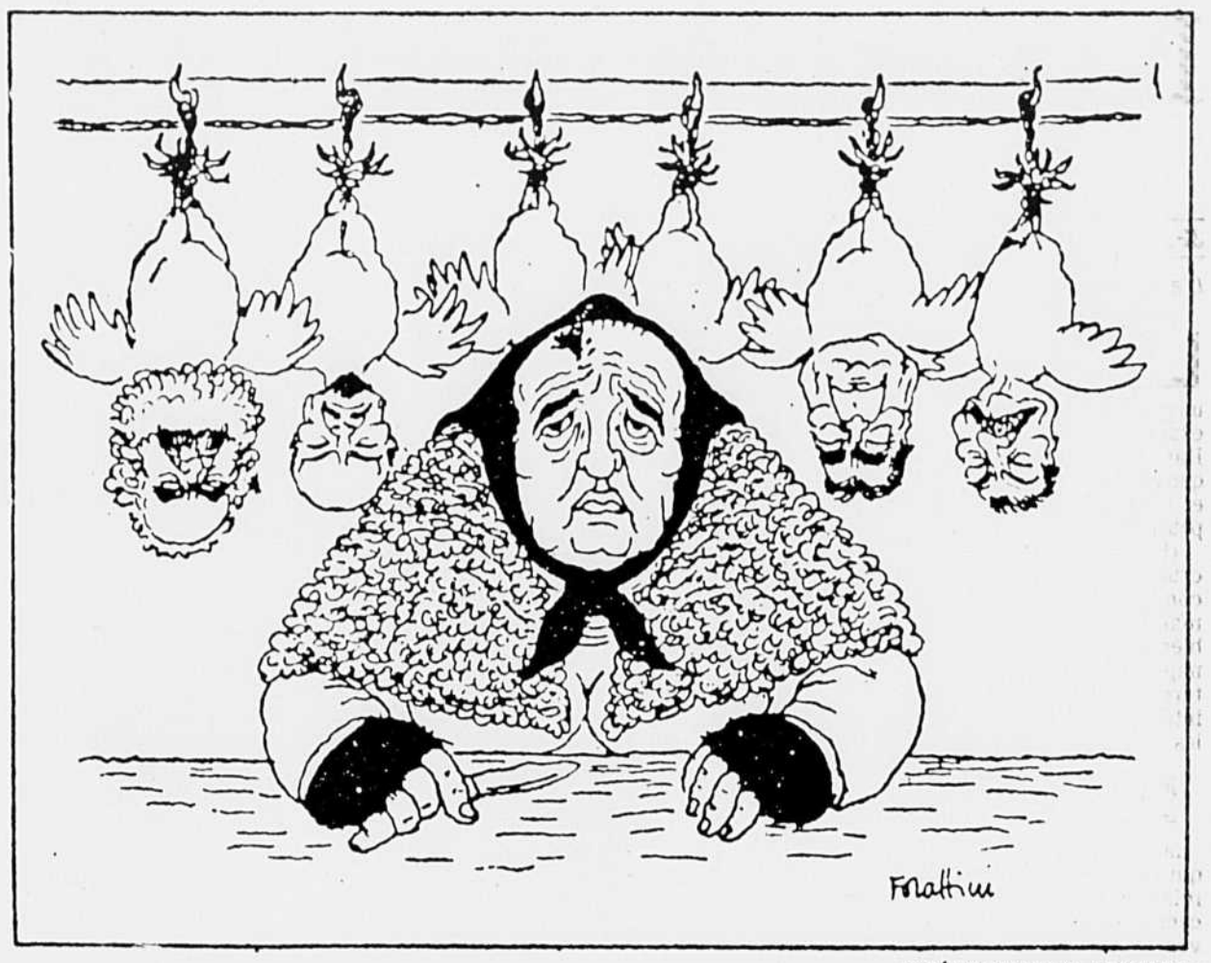

TIRÉE DU JOURNAL *LE MONDE*

Les défis de Boris Eltsine

Pendant l'absence de Gorbatchev, les problèmes se multiplient

LE NOUVEAU Président de la République de Russie, M. Boris Eltsine, ne manque pas de panache, il manie le paradoxe avec aisance et n'hésite pas à poser en rival du patron du Kremlin. Il a réussi, voilà moins de 48 heures, à déjouer les manoeuvres engagées par les stratèges de Mikhaïl Gorbatchev en s'imposant finalement comme le choix de la majorité des députés de la plus importantes des Républiques de l'URSS. En moins de deux, l'enfant terrible de la *perestroïka* agite la menace d'une forme de sécession, à tout le moins de l'accession à un statut de large autonomie. Et tout cela se déroule pendant le périple nord-américain du Président de l'URSS.

Cette démarche constitue un nouveau défi lancé au visage de celui qui, en octobre 1987, a répudié l'ancien patron du parti communiste de Moscou. Elle s'inscrit, semble-t-il, dans le cheminement qui devrait amener les deux hommes à s'affronter éventuellement lors des premières élections pour le poste de Président de l'URSS, que détient actuellement Mikhaïl Gorbatchev. En ce sens, Boris Eltsine marque de nouveaux points en s'assurant une visibilité considérable. Il polit du même coup une image qui déjà lui vaut une popularité considérable auprès de très nombreux Soviétiques déçus par la performance de M. Gorbatchev, et inquiets devant les transformations économiques annoncées la semaine dernière.

Boris Eltsine s'était attiré la sympathie des Soviétiques en s'attaquant aux privilèges de la *nomenklatura*. Il épouse aujourd'hui la cause des revendications nationalistes au centre même de la fédération soviétique. En ce sens, il porte un coup sévère aux efforts menés par Mikhaïl Gorbatchev pour contrer, à tout le moins freiner la montée des tendances séparatistes dans l'ensemble du pays. L'entreprise n'est vraisemblablement pas exempte de calcul stratégique : elle précède la réunion du Soviet suprême, en juillet, où l'on doit aborder tout le problème du réaménagement des structures politiques de l'URSS.

Pied de nez à l'égard de Mikhaïl Gorbatchev, le discours de Eltsine à propos de l'autonomie et de la souveraineté à conquérir aura inévitablement un effet d'entraînement dans d'autres républiques. Cette prise de position n'est pourtant pas dénuée d'ambiguïté. Le nouveau Président de la Russie parle de souveraineté quand il évoque la mise en place d'une structure confédérale. En « légitimant » le nationalisme russe, Boris Eltsin risque d'exacerber les ressentiments contre Moscou et la vieille Russie. Le risque est énorme, le danger considérable pour Mikhaïl Gorbatchev au moment où la grogne contre un leader soviétique a atteint des sommets inconnus.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le pari de la décentralisation

Les municipalités craignent de perdre leur autonomie fiscale

DANS le dernier discours du budget, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de procéder à une plus grande décentralisation vers les municipalités, les commissions scolaires et d'autres organismes. C'est le ministère des Affaires municipales qui doit, en principe, « diriger les discussions à cet effet ». Mais de ce côté, pour l'heure, c'est le calme plat; peut-être trompeur, souhaitons-le.

Ce ne sont pas les commissions scolaires qui, cette fois, vont presser le gouvernement de donner suite rapidement à son projet. Elles auront besoin de toute l'année et même plus pour bien digérer cette hausse d'impôt foncier, qu'elles appelaient de tous leurs voeux certes, mais pas à un niveau aussi élevé.

Quant aux municipalités, une fois leur saute d'humeur passée, plusieurs ont compris qu'elles auraient intérêt à ne pas rester à la remorque du gouvernement, mais de prendre les devants en faisant elles-mêmes des propositions de décentralisation. Il leur faudrait toutefois dépasser l'attentisme et l'immobilisme dont elles ont fait preuve lors de l'étude de la commission Parizeau, il n'y a pas si longtemps (1986).

De fait, ce sont peut-être les municipalités régionales de comté (MRC) qui ont progressé le plus au chapitre de la révision et de l'élargissement des responsabilités locales ou régionales.

Dès leur congrès de 1989, dans la suite logique des schémas d'aménagement qu'elles venaient de compléter, elles se sont données comme objectif de mettre au point des schémas de développement économique. Lors du sommet national qui s'ouvre aujourd'hui à Québec, elles chercheront à définir des modèles d'action à partir des réflexions tirées d'une cinquantaine de colloques dans autant de MRC et des expériences pilotes menées en collaboration avec la Fondation de l'entrepreneurship.

Bref, les MRC cherchent à s'impliquer activement par divers moyens, encore imprécis, dans le développement économique de leur territoire.

Mais, à regarder de plus près, ces inititatives ne concernent guère la décentralisation ; elles procèdent d'abord et avant tout de la coordination intermunicipale. Elles pourraient toutefois conduire à une nouvelle répartition des responsabilités entre Québec et les MRC. Dans le secteur récréo-touristique par exemple, qui occupe une place centrale dans plusieurs régions, on peut imaginer qu'une MRC — ou un regroupement — prendrait en charge l'aménagement et la gestion de certains équipements. Il s'agirait alors d'une véritable décentralisation si les pouvoirs locaux et régionaux jouissaient de source de financement appropriés.

Tous ces projets qui mijotent sur le terrain donnent l'impression que le milieu municipal déborde de dynamisme et d'imagination. Il y a incontestablement des zones en effervescence, mais elles ne constituent encore, malheureusement, qu'une maigre frange. Dans le cas des municipalités régionales, ce sont les leaders de l'Union des MRC qui cherchent à convaincre les élus de s'engager dans des fonctions novatrices.

En somme, l'idée de la décentralisation n'est pas encore « achetée » par les municipalités qui craignent, fortes de leur autonomie fiscale, que le gouvernement leur confie de nouvelles responsabilités sans qu'elles ne disposent de moyens financiers adéquats pour les assumer. Les chefs de file du monde municipal devront donc déployer encore beaucoup d'efforts pour convaincre les élus locaux du bien-fondé d'un élargissement des attributions locales et régionales.

Mais la décentralisation concerne aussi, et au premier chef, le gouvernement lui-même. La reprise imminente du dialogue entre Québec et les municipalités donne à penser que la réflexion avance sur la Grande-Allée. Reste à voir ce qu'elle produira.

— ALBERT JUNEAU

LETTRES AU DEVOIR

Chacun, chacune

SOCIÉTÉ sans tolérance, sans égard aux gestes passés bien accomplis, nous voulons la perfection des autres pourvu que nous ne soyons pas obligés, chacun, chacune, de l'atteindre.

Il serait trop facile de disposer de nos rebuts comme bon nous semble, et qu'après des années d'inconscience, lorsque survient une catastrophe, on en remette le blâme et la responsabilité à un seul homme, sensé avoir pris en main le résultat de notre insouciance.

Les catastrophes qui surviennent, chacun de nous en est responsable. Nous avons tous contribué, par nos habitudes de vie, à accumuler des produits que la nature ne sait dégrader.

Ce que nous jetons devient comme de la pure fiction qui disparaitrait par enchantement. Pourtant il y a des gens dans certaines sociétés, qui s'établissent sur les dépotoirs, pour en tirer de quoi vivre.

Avant de revendiquer nos droits sur la destinée des autres, les pollueurs comme les dirigeants, il faudrait regarder ce que nous faisons pour sauvegarder la destinée de la terre.

— FRANCE PELLETIER
Philipsburg, le 18 mai

On recommence

IL EST tout simplement impossible, sinon inconcevable, d'imaginer le Canada sans le Québec. Le fait français constitue, depuis près de cinq siècles, une des rares assises de la réalité canadienne. Si le Québec décide de poursuivre sa route seul, ce qui resterait serait trop fragmenté pour constituer un pays. De plus, même si cette impossibilité se réalisait, le résultat géographque serait un invraisemblable non-sens.

Le désir de quitter du Québec signifie que notre gouvernement fédéral a failli dans l'accomplissement de sa plus haute tâche : la préservation de l'unité canadienne. Par conséquent, durant cette bataille de la dernière tranchée destinée à sauver notre unité, nous devons, pour le moment, oublier le gouvernement fédéral . . . ainsi que les huit autres provinces.

Toutes, sauf l'Ontario ! La dernière bataille pour le Canada doit s'engager à Queen's Park. Pour faire immédiatement suite à un référendum québécois exprimant le désir de quitter la Confédération, si jamais un tel jour arrive, l'Ontario doit annoncer aussitôt la tenue d'un référendum lui permettant également de rompre.

Ces deux provinces ne feraient que quitter la Confédération, pas le Canada. Enfin, libres d'agir, elles pourraient alors négocier une nouvelle union des deux Canada, en se fondant sur une base amicale d'égalité complète. Un nouveau gouvernement central, s'appuyant sur le modèle suisse, ne possédant que les pouvoirs qu'elles choisissent de déléguer, serait établi provisoirement à Kingston ou à Montebello.

Une nouvelle constitution tiendrait compte des deux sociétés distinctes, droits des femmes et des autochtones, admission et création de nouvelles provinces, tout amendement ultérieur pouvant être requis, etc . . .

C'est à ce moment et uniquement à ce moment-là que la nouvelle Union proposera aux huit autres provinces de se joindre à elles. Elles seraient invitées à participer dans un Canada muni d'une constitution déjà rédigée. Si elles refusent, elles seraient alors libres de s'organiser entre elles, avec les États-Unis ou le Japon, selon leur choix. Je crois que les huit provinces rejoindraient le bercail.

Viendra alors pour l'Union, et seulement à cette étape, le moment de s'occuper de notre gouvernement fédéral actuel. Il serait possible, par exemple, de mettre à la retraite tous les sénateurs et les députés incluant les ministres et de rapatrier le gouvernement de l'Union dans les édifices du Parlement à Ottawa.

Il ne faut pas oublier, après tout, que l'Ontario et le Québec, en tant que Haut et Bas-Canada, furent autrefois les instruments de l'union du pays. En cette heure cruciale, le Canada se démantelant pièce par pièce, confions-leur encore une fois le soin de l'unifier . . . Pour le bon cette fois !

Si le Canada disparaît, vive l'Union des deux Canada !

— G. HAMILTON SOUTHAM
Ottawa, le 22 mai.

À l'ONU

Lettre à Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international

LE CANADA joue un rôle très important en Éthiopie, ne serait-ce que pour l'envoi de l'aide d'urgence. Le choix des voies pour l'acheminement de cette aide peut se traduire par la vie ou la mort de centaines de milliers de personnes.

Jean-Guy Girard, responsable du programme Afriquébec au Centre de solidarité, s'est rendu en février en Érythrée dans la zone sous contrôle des « rebelles » en empruntant le corridor transfrontière qui passe par le Soudan par où transite l'aide humanitaire pour l'Érythrée.

L'aide se rend bel et bien aux victimes malgré la situation difficile grâce au travail de l'Érythrean Relief Association. D'autres représentants d'ONG canadiennes qui se sont rendus au Tigré ont pu vérifier eux aussi que REST faisait un aussi bon travail.

Lorsque les Canadiens et les Québécois sont informés de la situation, ils ne comprennent pas l'attitude de notre gouvernement qui continue à ne vouloir transiger qu'avec le seul gouvernement éthiopien. Le régime militaire au pouvoir depuis 1974 a pourtant démontré un mépris presque total des droits humains fondamentaux.

Ses pratiques au Tigré et en Érythrée pourraient être assimilées à une tentative de génocide : bombardement au napalm de populations civiles (Télé-Métropole, 23 avril, bombardements à Massawa), un million de victimes de la famine de 1984-85 pour laquelle le président Menghistu n'avait pas cru bon prévenir la communauté internationale, etc.

Nous vous demandons que le Canada fasse inscrire le cas de l'Érythrée aux Nations Unies pour tenter de corriger l'erreur historique qui a maintenant coûté des millions de vies humaines et la misère pour des millions d'autres.

— FRANCINE SAVARD
présidente du Centre de solidarité internationale
Alma, le 14 mai.

Angélique

À M. Paul-André Comeau

PERMETTEZ-MOI de réagir à votre éditorial (23 mai) qui commentait la démission de Lucien Bouchard.

Qu'un journaliste honnête et habituellement perspicace, puisse se fourvoyer à ce point a de quoi surprendre. La signification du geste de Lucien Bouchard, et des profondes mutations politiques qui secouent le Québec et le Canada, vous échappe largement.

Sans vous abaisser jusqu'à examiner les événements survenus au Canada anglais depuis déjà longtemps, ou la démarche et le programme du PQ actuel, ou même les sondages qui devinnent éloquents à force de se répéter, vous auriez pu à tout le moins prêter attention aux propos fort clairs du principal acteur, mais aussi de personnalités aussi modérées que Léon Dion et Pierre-Marc Johnson, peu suspects de « parade forte (ou d')imbécilité cocasse ».

Sous prétexte d'éviter l'effondrement du gouvernement Mulroney, vous recommandez froidement aux députés conservateurs du Québec (qui doivent déjà oublier l'épisode Meech) de rester tous au poste, rangés et dociles, pour agir comme « défenseurs (du Québec) au sein du pouvoir fédéral ».

Dès le 24 juin, le Québec devrait se faire « le champion désintéressé de certaines causes », comme « l'enchâssement dans la constitution du bilinguisme au Nouveau-Brunswich », en oubliant ses propres revendications. Pareil missionariat angélique et pareille démission laissent pantois ! Jamais, n'est-ce pas, les Québécois ne sont aussi grands, nobles et généreux, que quand ils acceptent sans mot dire d'être mis à genoux, humiliés ou serviles.

M. Comeau, vos sermons sur la grandeur d'âme, nous, Québécois qui partageons la fierté des René Lévesque et des Lucien Bouchard, nous n'en voulons plus. Résolus à nous affirmer calmement et fermement à la face du monde, nous rejetons les compromissions boiteuses et honteuses, du genre de celles que vous nous proposez.

Nous refusons de baisser les bras devant ceux qui nous méprisent parce que, imbus de leur pouvoir, ils sont incapables de comprendre l'histoire et la culture du peuple québécois, comme le montrait admirablement en ces pages Denis Monière.

La réponse politique normale aux manigances du Lac Meech, tout comme l'analyse politique ultérieure, peut-elle négliger ce qui est d'abord ici en cause : un certain rapport de forces politique, qui a toujours joué contre le Québec et qui se révèle maintenant sous son vrai jour ?

— PAUL-MARCEL LEMAIRE
Professeur au département de communication à l'Université d'Ottawa
Ottawa, le 24 mai.

Jimmy Taddeo

À Mme la Présidente Corazon Aquino

NOUS protestons très énergiquement contre l'arrestation de Jimmy Taddeo, le président du mouvement national des paysans des Philippines, le KMP.

Nous vous demandons qu'il soit immédiatement remis en liberté et qu'il jouisse de justes procédures judiciaires.

Son arrestation brime ses droits fondamentaux, et le processus de justice sociale des Philippines doit s'appuyer sur le respect des droits humains.

— SUZANNE LOISELLE
présidente directrice générale
Entraide missionnaire
Montréal, le 22 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements **(514) 844-5738**

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le plan du mont Royal est à reprendre de A à Z

1) La problématique du document préliminaire est confuse et erratique

JEAN-CLAUDE MARSAN

L'auteur est architcte et urbaniste

L'OPÉRATION de mise en valeur d'un lieu de l'importance du mont Royal suppose, dans un premier temps, une connaissance exacte et approfondie de ses valeurs. Dans un deuxième temps, elle implique une adéquation entre ces valeurs et les utilisations recommandées pour satisfaire des besoins humains.

Il va de soi que l'élément le plus crucial de l'étude de mise en valeur concerne la définition de la problématique d'intervention. Si cette problématique est mal définie, les aménagements physiques qui en résulteront, quel que soit par ailleurs leur intérêt, seront plus nuisibles qu'utiles.

Manque de cohérence et de rigueur

La problématique d'intervention qui soutient le plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal est confuse et erratique. L'étude à ce niveau manque du minimum de cohérence et de rigueur dans l'analyse pour susciter l'adhésion.

Les auteurs du plan préliminaire attachent une grande importance, dans la problématique d'intervention, au statut du parc du Mont-Royal. Ils ramènent le choix à deux statuts possibles : celui d'un parc national ou celui d'un parc régional. Dans le cas d'un parc national (c'est déjà le statut que possède d'une certaine façon le parc du Mont-Royal en relevant directement de l'Assemblée natioale), l'importance des valeurs naturelles, symboliques et culturelles du lieu, justifie une vocation orientée vers la conservation. Dans le cas d'un parc régional, la valeur de la ressource est davantage appréciée en fonction des besoins de plein air et de récréation de la population.

Si les auteurs reconnaissent que la montagne représente à bien des égards un patrimoine d'envergure nationale par son appartenance géologique aux montérégiennes et par sa signification culturelle, symbolique et historique, ils laissent entendre que le parc du Mont-Royal ne saurait s'accommoder d'un statut impliquant la conservation en raison du degré de transformation subi par le milieu naturel et de l'importance des besoins récréatifs de la population.

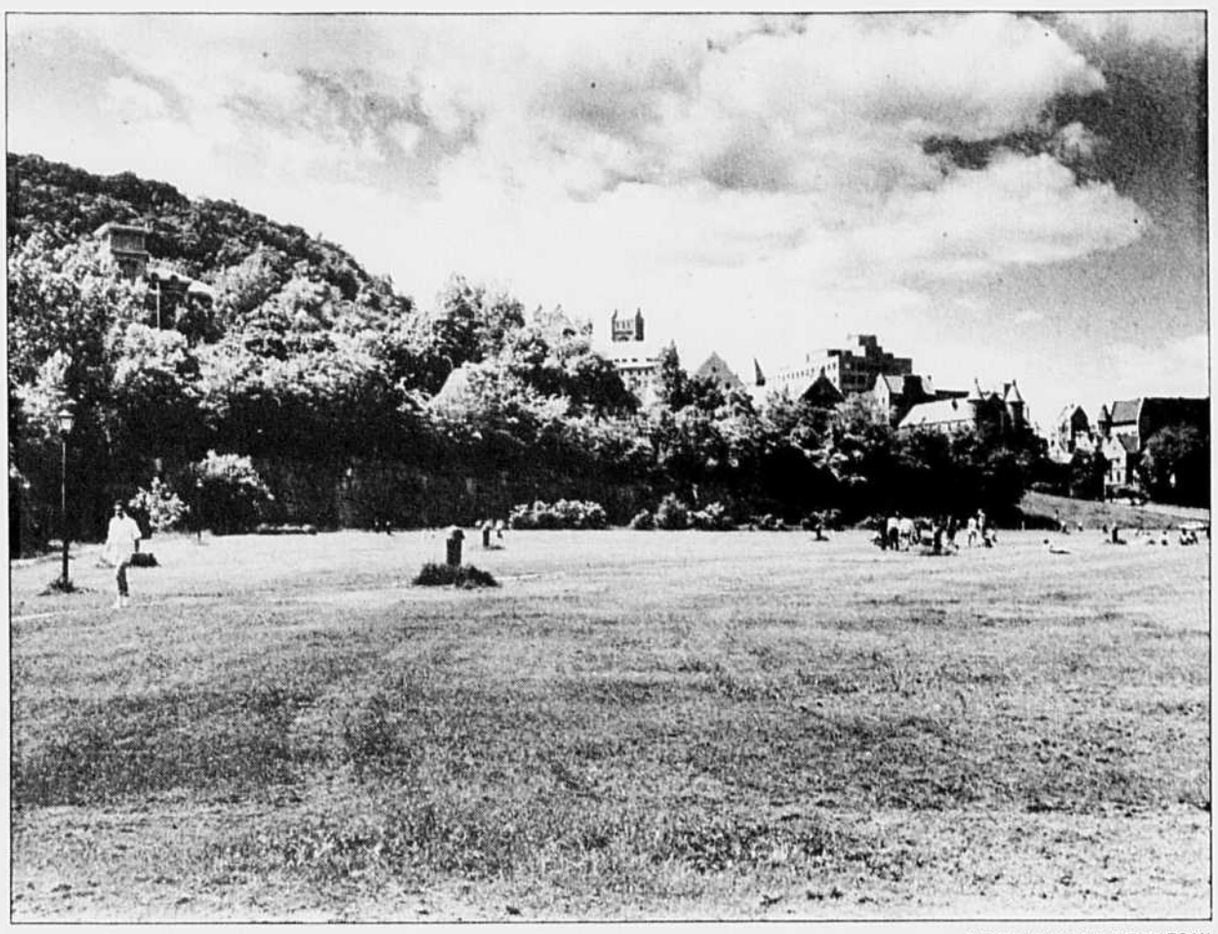

PHOTO JEAN-CLAUDE MARSAN

Une partie du Parc du Mont-Royal

Comme il a été démontré au cours de la première partie des audiences publiques, aucune étude ne prouve que le parc du Mont-Royal a subi des transformations telles que ses attributs naturels ne présenteraient plus une valeur significative. Les auteurs signalent d'ailleurs eux-mêmes que « si les secteurs du parc présentent certains signes de dégradation, cela semble attribuable plutôt à des lacunes dans la gestion de ces lieux (. . .) qu'au niveau d'utilisation du parc » (p. 24). Cette affirmation implique donc que le milieu naturel n'a pas été à ce point transformé, que sa dégradation peut être réversible et qu'enfin sa conservation n'est pas incompatible avec une certaine utilisation populaire.

Nulle part dans le rapport l'importance des besoins récréatifs de la population n'est quantifiée ou qualifiée. Il a été d'ailleurs démontré, au cours de la première partie des audiences, qu'aucune étude sérieuse relative aux attentes de la population en matière de récréation ne venait appuyer l'assertion à l'effet que le parc du Mont-Royal ne pouvait être un parc de conservation en raison même de l'ampleur de ces besoins. Au contraire, les auteurs admettent que ces besoins seront décroissants : les tendances démographiques et le vieillissement de la population devraient amener une baisse de la fréquentation du parc.

Une analyse peu crédible

Cette fréquentation serait d'autant moindre qu'« au cours de la prochaine décennie, le développement prévu du réseau d'espaces verts régionaux de la Communauté urbaine et de la Ville de Montréal pourra contribuer à attirer vers d'autres sites une partie des amateurs d'espaces verts et de récréation de plein air qui fréquentent aujourd'hui la montagne » (p. 25).

Ce manque de rigueur et ces incohérences dans la définition de la problématique laissent planer un doute sérieux sur la pertinence des aménagements et des équipements recommandés. Mais il y a plus : la faiblesse de l'analyse mine la crédibilité de l'étude.

Cette faiblesse provient essentiellement du fait que l'analyse n'est faite qu'à un seul niveau, celui de la relation du mont Royal avec la population locale, principalement pour des fins d'utilisation récréative, sans référer à une prblématique plus universelle qui devrait s'imposer de prime abord. De même, à l'exception de la reconnaissance du fait que le parc du Mont-Royal est le seul parc olmstédien au pays, il n'y a aucune comparaison qui est établie entre le parc et d'autres au Canada, lequel rapprochement aurait permis de mieux objectiver et apprécier sa valeur.

Le parc du Mont-Royal n'est pas un parc comme les autres. En effet, la montagne et le parc lui-même possèdent une valeur transculturelle qui amène tous les Montréalais à s'y identifier, *même s'ils ne le fréquentent pas.* Cette valeur provient essentiellement d'un long dialogue, qui s'est raffiné au cours des ans, entre un territoire naturel magnifié par son relief et un milieu urbain en pleine expansion l'enserrant graduellement. On retrouve d'ailleurs la même propension à attacher une signification symbolique à ce type d'accidents de la topographie naturelle dans toutes les civilisations; le mont Royal, en ce sens, constitue pour les Montréalais l'équivalent de l'Acropole chez les Grecs de l'Antiquité.

Le plus riche et le plus émouvant

Dans tout le Canada, il n'y a que trois autres parcs urbains qui peuvent prétendre être porteurs d'une pareille signification symbolique et historique : le parc national de la Citadelle à Halifax, le parc national des Champs-de-bataille à Québec et Stanley Park à Vancouver. Le parc du Mont-Royal s'avère, grâce à sa longue histoire et au contraste créateur qu'il génère au centre-ville, celui des quatre qui est le plus riche en histoire et en symboles et aussi le plus émouvant. Il est à souligner que l'élément naturel est absolument déterminant dans cette valeur. Si le mont Royal était entièrement construit à l'exemple des collines de San Francisco, sa valeur aux yeux de la population serait toute autre et beaucoup moindre.

Si on possédait à Montréal un édifice qui, pour sa valeur historique et ses qualités architecturales, serait unique et le plus important au Canada, il n'y a aucun doute que sa conservation apparaîtrait plus prioritaire aux yeux de tous que son utilisation. Pourquoi en serait-il autrement pour le parc du mont Royal ? Si ce parc ne mérite pas un statut national et de conservation, quel autre le mérite au Canada ?

À suivre

Un pays québécois dans une vraie confédération

LIBRE OPINION

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

Ex-député péquiste de Verchères à l'Assemblée nationale

QUAND René Lévesque a pris le beau risque, il y a quelques années, beaucoup ont pensé et même dit qu'il avait une nouvelle fois viré son capot de bord. En réalité, joueur de cartes invétéré, Lévesque avait parié sur le temps et sur le Canada anglais profond. Après la perte du référendum, l'échec constitutionnel et la victoire des conservateurs grâce à l'appui conjugué des libéraux provinciaux et des péquistes, que restait-il à faire sinon à prendre l'option du temps, de la patience et du test de la bonne foi. Un NON signifierait un OUI, nous avait-on promis. Trudeau avait trahi sa parole mais Mulronney promettait de faire le contraire.

Le risque, c'était que cela soit vrai. Le risque, c'était surtout qu'une nouvelle entente — pas celle proposée en 1980 par le gouvernement du PQ mais une autre quand même — non seulement soit conclue mais qu'elle soit acceptée et jugée satisfaisante par les parties concernées, le Canada anglais et le Québec, et reçue avec un certain enthousiasme et espoir. Dans ce cas, l'option du pays québécois aurait, par le fait même, été ajournée sine die.

Un nouveau cadre politique

Mais l'envers de ce pari était qu'il n'y aurait pas d'entente, surtout pas d'entente satisfaisante pour les uns et les autres, qui suciterait un nouvel engouement pour le pays canadien.

Dès lors, il redeviendrait pertinent et d'actualité de relancer la discussion pour les bases proposées lors du référendum de 1980 : une nouvelle entente d'égal à égal, un nouveau cadre politique libérateur pour les uns et les autres.

Car, fondamentalement, ce qui ne va pas depuis le début dans ce mariage imposé plutôt que souhaité, c'est que les deux partenaires du couple canadien ne sont pas égaux, que l'un des deux, le plus gros et l'héritier des vainqueurs d'hier, ne veut de l'autre qu'à condition qu'il se soumette à ses désirs et à ses conditions et qu'enfin, de chaque côté, on perçoit l'autre comme un profiteur et un empêcheur de tourner en rond.

L'envers du « beau risque » était qu'il n'y aurait pas d'entente satisfaisante pour les uns et les autres

Quand, il y a 23 ans, René Lévesque a proposé l'Option Québec, il avait acquis la conviction que seule une redéfinition du contrat de coexistence permettrait à ces deux peuples de vivre enfin harmonieusement ensemble. Selon leurs propres aspirations et leur propre identité. Observateur perspicace de la scène internationale, Lévesque avait compris avant bien d'autres chez nous que la voie de l'avenir pour la paix et la prospérité des peuples doit s'articuler autour de l'indépendance politique et culturelle dans l'association économique. En somme, pour le Canada, par exemple, une association d'Etats souverains.

Il faut savoir et rappeler ici qu'à l'instar de la Suisse, le Canada n'est une confédération que de nom. Malheureusement, pensait Lévesque. Car, à bien y regarder, les formules confédérales (encore plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a 25 ans) ont l'immense avantage de préserver et renforcer les vitalités et les identités nationales tout en permettant de profiter des avantages économiques de la constitution des grands ensembles, de vastes marchés.

Pour avoir connu l'Europe de la guerre, de la haine et des divisions, René Lévesque était impressionné et inspiré par la création du Marché commun. Il était possible, voyait-il, d'unir des peuples qui, hier encore, se détestaient et s'entretuaient en leur permettant de vivre leurs différences et de marquer l'évolution de la société universelle de leur personnalité propre et surtout reconnue.

Cette nouvelle Europe citée par Lévesque dans son livre Option Québec, un temps Robert Bourassa a cherché erronnément à la présenter comme le modèle fédéraliste par excellence. Lors de la campagne référendire de 1980, fort de son exil d'étude dans les vieux pays, il expliquait partout que le Québec ne devait pas aller à contre-courant. L'Europe de l'Ouest, disait-il, doit nous inspirer à maintenir le Canada fédéral. À Edmonton, le 18 mars dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, Joe Clark, disait essentiellement la même chose en prétendant que « les pays d'Europe de l'Ouest avec leur longue histoire de bains de sang et de conflits épousent le fédéralisme pour la première fois ».

Dix ans après le référendum, coincé par le beau risque de Lévesque, Robert Bourassa tente à nouveau de gagner la partie en invoquant comme possible solution de rechange une quelconque superstructure supranationale à l'européenne. C'était pourtant cela qui était proposé en 1980 ! La nuance, c'est que maintenant Bourassa ne précise pas s'il s'agit de fédéralisme ou de véritable confédération, comme l'est effectivement l'Europe des Douze avec son parlement commun où siègent des députés élus au suffrage direct des électeurs. Et ce parlement supranational chapeaute une association économique entre des peuples qui, depuis longtemps, ont fait de leurs patries des États souverains, des pays. On y traite de beaucoup de choses dans ce parlement confédéral et, notamment, de monnaie commune !

Reprendre la discussion sur le contenu et la façon d'en arriver à une entente d'égal à égal entre le Québec et le Canada anglais

Pour René Lévesque, l'exemple européen appliqué au problème canadien pouvait permettre non seulement d'établir une nouvelle coexistence profitable pour les deux grandes nations rivales mais également d'éviter une rupture inutilement coûteuse et douloureuse. Si les européens avaient pu construire leur nouvelle association sur les souvenirs récents et les rancunes profondes de la guerre, rien ne devrait empêcher les Canadiens de passer outre leurs antipathies profondes. D'autant plus qu'au Canada, l'association existe déjà et depuis fort longtemps. L'Acte d'Union de 1840 puis l'Acte d'Amérique du Nord britannique de 1867.

Le problème et le défi à résoudre : maintenir cette union économique en modifiant les institutions de gestion et de direction pour les adapter à la réalité socio-culturelle profonde du Canada. Pour éviter la rupture économique, Lévesque proposait même une discussion et une entente préalable à l'accession du Québec au statut d'Etat souverain.

Voilà comment René Lévesque voyait l'indépendance sans la séparation, un pays québécois dans une vraie confédération. Le mot ayant été mal utilisé depuis 1867, il parlerait plutôt de l'essence de la chose : la souveraineté-association.

Création de Lévesque, le Parti québécois devait se faire le champion et le promoteur de cette option. Malheureusement, bien de ses membres ne comprenaient pas vraiment l'orientation choisie. Beaucoup y ont vu longtemps et continuent d'y voir une forme différente de fédéralisme et donc de maintien d'un Québec provincial. D'autres voulaient et veulent toujours l'indépendance sans association soit parce que celle-ci ne pourrait venir qu'après une rupture tranchée et plus ou moins prolongée ou parce qu'elle n'est ni désirée, ni souhaitable surtout dans le nouveau contexte du libre-échange avec les États-Unis.

C'est d'ailleurs ce qui a amené le Parti québécois sous Johnson et puis sous Parizeau à renoncer à l'option de René Lévesque pour revenir à l'approche indépendantiste des débuts : la souveraineté d'abord et avant tout. Ce qui, incidemment, n'empêche pas la réalisation d'un régime de souveraineté — l'association pouvant être négociée soit après un vote clair en faveur de la souveraineté, soit après la proclamation effective de l'indépendance.

Une solution honorable

Mais, quand on voit, même de la lointaine Afrique, l'intérêt renouvelé pour cette option de souveraineté-association pourtant si mal comprise et expliquée, quand on lit les nouveaux propos européens du premier ministre du Québec, quand on entend l'élite du monde des affaires québécois être maintenant prête à envisager un nouvelle configuration politique de la réalité canadienne, quand on apprend que des députés fédéraux songent à constituer un bloc de défense des intérêts québécois à Ottawa, quand on voit l'évolution des choses ailleurs dans le monde et pas uniquement en Europe, on se demande s'il ne serait pas à propos de reprendre la discussion sur le contenu et la façon d'arriver à une entente d'égal à égal entre le Québec et le Canada anglais.

René Lévesque a proposé une solution honorable et avantageuse. Pourquoi maintenant ne pas la reconsidérer et, si nécessaire, d'une façon suprapartisane ?

Des critiques injustifiées contre Urgences Santé

RÉPLIQUE

PIERRE LAMARCHE

Président et directeur général d'Urgences Santé

LA LIBERTÉ d'opinion a une exigence fondamentale : la vérité des faits rapportés. Dans un éditorial publié le 24 mai sous le titre « Urgences-santé, ça presse », vous faites état d'informations contenues dans des « documents » rendus publics à une commission parlementaire tenue le 22 mai et où vous auriez eu intérêt à être présent, me semble-t-il, pour porter un jugement plus éclairé.

Ainsi, vous évoquez une requête des infirmières qui s'inquiètent de la qualité des services offerts à la population.

Dans la réalité et tel qu'il est rapporté au procès-verbal du conseil d'administration d'Urgences-santé, ce qui était sous étude à l'époque était la « priorisation » des appels; c'est-à-dire une mesure exacte d'appréciation du temps d'intervention requis afin d'allouer les ressources disponibles dans l'ordre le plus adéquat. Cela devient nécessaire lorsque les ressources sont insuffisantes compte tenu des besoins. Comme il est rapporté au même procès-verbal, la priorisation ne s'effectue par uniquement à Urgences-santé. Elle est une pratique universelle des salles d'urgence.

Peut-être vos lecteurs auraient-ils eu intérêt à apprendre, à la lecture du même document, que trois mesures ont été prises afin de réduire cette nécessaire priorisation, soit :

1) à court terme, une entente exceptionnelle pour assurer à l'époque de Noël 1989 le personnel suffisant;

2) à moyen terme, une modification du fonctionnement du service des horaires et un amendement à la convention collective des techniciens ambulanciers obligeant un partage du travail de fin de semaine;

3) à long terme, la formation de 250 nouveaux techniciens ambulanciers afin de pallier à la pénurie constatée. Laquelle formation est déjà en cours et donnera ses premiers gradués dans quelques semaines.

Vous affirmez que la réforme coûte cher et vous citez des chiffres. Le budget d'Urgences-santé pour l'année 1988-89 était de 39,3 millions $. Pour l'année 1989-90, il a été fixé à 39,3 millions $. Pour quiconque connaît l'administration, cette reconduction pure et simple du budget signifie en réalité une diminution du budget. Les coûts additionnels étaient de 4,1 millions $ imputables aux augmentations de salaires prévues aux conventions collectives et décrets, 900 000 $ pour le coût du régime de retraite, 500 -000 $ pour la formation et 3,2 millions $ comme rémunération additionnelle en vertu du décret de tarification rétroactif au 3 avril 1988 et applicable aux compagnies d'ambulances opérant à cette époque.

La réforme coûte cher, affirmez-vous ?

En fait, la presque totalité des sommes déboursées pour la réforme l'a été justement en-dehors du territoire couvert par Urgences-santé et a été dépensé principalement pour assurer au reste de la province une couverture du service ambulancier plus adéquate par voie de stabilisation de l'emploi.

Vous accordez une grande importance au document déposé par le syndicat des répartiteurs : vous y voyez le fait que les véhicules actuels ne sont pas plus fiables que les précédents et vous concluez de la façon suivante :

« Un quart de travail normal type (7 :30 à 15 :30) nous indique qu'en moyenne (sic) plus de 30 % des quarts se déclarent 1006 (c'est-à-dire que les véhicules sont mis hors sevice). »

Outre le fait qu'il n'existe pas de quarts débutant à 7 :30 et se terminant à 15 :30, vous conviendrez que l'échantillonnage d'un seul quart de travail (représentant au plus 30 départs sur 200 départs quotidiens) est réduit pour supporter des conclusions aussi lourdes.

Finalement, vous voyez la source de nos problèmes dans le transport inter-établissements qui ne présente très souvent aucun caractère d'urgence. Cela est faux. La seule différence qui permet d'ailleurs une gestion plus opportune de la flotte, réside dans le fait que généralement, au point d'origine et au point d'arrivée, le patient est confié à des personnes compétentes. Ce transport peut ainsi être parfois différé au profit d'une urgence survenant hors établissement. Mais le transport inter-établissements est un transport qui comporte de hauts risques; d'ailleurs ces patients sont souvent accompagnés de personnel additionnel, et souvent il s'agit d'un transport urgent.

Il est utile de revoir systématiquement le fonctionnememnt des services publics, dont celui d'Urgences-santé. Cela est démocratiquement sain et nécessaire pour corriger les défauts de fonctionnement qui peuvent survenir. De votre côté, ne croyez-vous pas que plus de rigueur ne nuirait pas à la page éditoriale du DEVOIR ?

Avis de l'éditeur

Les textes envoyés au DEVOIR pour la page *Des idées, des événements* doivent être signés. L'adresse et le numéro de téléphone sont également requis, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers.

Prière de ne pas dépasser quatre pages et demi dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention d'Albert Juneau.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier tous les textes reçus et se réserve le droit d'en réduire la longueur au besoin.

CHEZ PAUZÉ
depuis 1862
Le plus ancien restaurant de fruits de mer à Montréal
Le festival du homard du Québec continue
Prix réduits sur les 8 différentes préparations de homard.
1657, RUE STE-CATHERINE O.
932-6118 — FERMÉ LE LUNDI
STATIONNEMENT GRATUIT (1h30)
GARAGE DU FAUBOURG
(ENTRÉE RUE GUY)

L'imbroglio constitutionnel canadien fascine la presse américaine

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — La sortie fracassante de Lucien Bouchard de la politique fédérale a servi de prétexte cette semaine aux grands hebdomadaires américains pour expliquer l'imbroglio constitutionnel canadien et agiter encore plus fébrilement le spectre de ce que deux magazines ont appelé « Divorce au nord du 49e parallèle ».

Même la chaîne de télévision ABC présentait, mardi, dans le bulletin de nouvelles le plus écouté aux États-Unis, « ABC News with Peter Jennings », un reportage sur la possibilité de l'indépendance du Québec, faisant valoir les thèmes désormais connus de la relative solidité de l'économie de la province et sa probable viabilité comme pays indépendant.

Cette image de la tranquille détermination des Québécois à se libérer de l'étau canadien qui mettrait un frein à l'émancipation de son économie, de sa culture et de son peuple est reprise dans les éditions américaines des revues *Time* et *Newsweek* ainsi que dans l'influent magazine économique *Forbes*.

Audacieuse, l'analyse de *Forbes* s'appuie sur l'évaluation de la cote de crédit d'un Québec indépendant effectuée en février par la maison de courtage Merrill Lynch et les commentaires de plusieurs spécialistes.

« Le Québec se transforme lentement en un État-Nation calqué sur le modèle européen; le système parlementaire canadien, de style britannique, est en train de céder sous la pression d'un pays aux dimensions d'un continent », explique d'entrée de jeu *Forbes*.

De ces trois reportages, c'est le compte-rendu du *Time Magazine* qui est le moins alarmiste. « Mikhail Gorbatchev n'est pas le seul leader à devoir composer avec des tentatives de sécession », soulignait le journaliste Bruce Nelan qui, comme ABC News, profitait de la visite au Canada du président d'URSS pour établir un parallèle entre la résurgence de la souveraineté québécoise et la montée des nationalismes en Lituanie, Estonie et autres régions d'Union soviétique. « Le Canada est-il en train de se désagréger? Peut-être pas, mais ses leaders politiques jouent avec le feu dans le débat sur l'avenir de la fédération », titrait le magazine avant de conclure que si la tentative de sauvetage de l'accord du lac Meech échoue, « la fédération canadienne pourrait être en grave danger ».

Pour *Newsweek*, l'échec éventuel du lac Meech, la veille de la Saint-Jean, ne pourra être interprété autrement que comme « un schisme irréparable entre le Québec et le Canada ». Écrit par trois de ses journalistes, le reportage cite une source anonyme à la Maison-Blanche qui s'exprime avec candeur sur la crise constitutionnelle canadienne et laisse entrevoir encore plus clairement le préjugé plus que favorable de l'administration du président George Bush en faveur de la structure actuelle au Canada.

« L'administration Bush a surveillé de près et avec inquiétude la résurgence du mouvement séparatiste » au Canada, affirme *Newsweek*, qui fait dire au haut conseiller de la Maison-Blanche: « Après tout le travail que nous avons fait pour construire des liens économiques et politiques avec le Canada, l'incertitude que la situation provoque est plutôt mal venue. Si le Québec quitte, où cela va-t-il s'arrêter ? Le reste du Canada va-t-il rester uni ? C'est dérangeant ».

Fidèle à une certaine image du Québec souvent représentée dans ses pages par l'écrivain montréalais Mordecai Richler, *Newsweek* reproduit en encart une chronologie de l'histoire récente du mouvement nationaliste québécois dans laquelle se confondent « l'enlèvement et le meurtre d'un membre du cabinet provincial par les séparatistes » en 1970, l'élection de René Lévesque en 1976, le référendum de 1980 pour terminer avec l'entente du lac Meech.

Curieusement, c'est le magazine économique *Forbes* qui présente dans son édition du 11 juin la défense la plus éloquente de la cause de l'indépendance du Québec. Rien de surprenant puisque l'auteur du reportage, M. Peter Brimelow, a déjà exposé la thèse de l'inévitabilité de la souveraineté du Québec dans un livre intitulé « The Patriot Game », publié il y a quelques mois. Non seulement le Produit intérieur brut (PIB) du Québec, la force de son économie mais surtout le Traité de libre-échange rendront vétuste la fédération canadienne telle qu'on la connaît, affirme la revue.

Dans un exercice qui se veut divinatoire, Forbes reproduit même une carte couleurs du Canada où sont identifiées deux régions — le Labrador et l'ancien territoire québécois de la compagnie La Baie d'Hudson — comme source éventuelle de conflits frontaliers entre un Québec indépendant et un Canada morcelé. Comme pour renforcer sa thèse, le magazine fait, dans un autre article sur la montée de l'espagnol aux États-Unis, un constat d'échec indirect de la politique officielle de bilinguisme du Canada en titrant: « Veut-on d'un Québec ici? »

Autre marque d'originalité, Forbes aura été le premier média de la grande et sérieuse presse américaine à évoquer la possibilité d'un retour à la violence au Québec, le 24 juin. Dans l'éventualité de l'échec de l'entente du lac Meech, « on craint que M. Robert Bourassa, le premier ministre du Québec, se lance sur la voie du séparatisme et que le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, moment privilégié de ralliement des nationalistes, se termine dans la violence ».

L'image économique du Québec est cependant traitée autrement et de façon plutôt élogieuse. « En tenant pour acquis que le Québec assumerait la portion de la dette fédérale équivalente à sa population, le rapport dette-PIB sera à peu près équivalent à l'endettement actuel du Japon ou du Canada. Au référendum de 1980, les ténors du fédéralisme ont souvent fait valoir les avantages économiques pour le Québec de rester dans la fédération canadienne. Mais cette thèse est de plus en plus difficile à soutenir », affirme M. Brimelow, qui décoche au passage quelques flèches aux leaders politiques du Canada, « qui prennent un plaisir enfantin aux supenses dramatiques et scénarios du pire qui se terminent à l'orée du jour ».

Même une possible supra-structure politique à l'européenne — « ironiquement un modèle assez proche de la souveraineté-association proposée par le PQ au référendum de 1980 » — ne solutionnera pas la question québécoise, affirme M. Brimelow. « Mais à l'exemple du président de la Communauté économique européenne, M. Jacques Delors, et de ses fonctionnaires de Bruxelles, cette solution mènera les hommes politiques canadiens et la bureaucratie fédérale à Ottawa à se mettre à la quête d'un rôle à jouer dans la nouvelle structure canadienne », conclut Forbes.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Bulgares

quête, commencée le 7 février, se terminait le 24 avril dernier après plusieurs remises. Pendant ce temps, parlant parfaitement le français et l'anglais, il a oeuvré bénévolement dans un centre d'aide pour immigrants (« j'ai essayé de me rendre utile » dit-il).

Lors de son enquête initiale, où il s'agit de définir si la requête présente un « minimum de fondement » avant de passer à la deuxième étape où le fond de la question est approfondi, on n'a pas cru ses propos et on a rejeté sa demande.

De plus, l'arbitre du ministère M. Fox et le commissaire de la Commission de l'Immigration M. Macombo, qui entendaient la cause, ont ordonné sa détention avant son expulsion du pays. L'arbitre lui avait demandé s'il avait l'intention de retourner dans son pays d'origine. M. Brankin a répondu non, et on a ordonné sa détention, vraisemblablement, ajoute-t-il, parce qu'on a cru qu'il ne se présenterait pas devant un officier du ministère lorsque requis.

Détenu depuis quelques jours son cas a attiré la sympathie de plusieus personnes et un nouvel avocat au dossier, Me Benoit Descôteaux, a présenté hier matin une requête en habeas corpus pour le faire libérer. Un juge a accepté d'entendre cette requête vendredi matin, ce qui bloque temporairement les procédures d'expulsion.

Des ressortissants bulgares consultés par le DEVOIR estiment que cette cause illustre à merveille la différence dans la façon dont sont perçus en Occident les changements dans les pays de l'Est, et leur réalité. Benoit Descôteaux soutient que « dans certains pays il est clair que les autorités communistes ont peur de perdre le pouvoir et tentent maintenant d'écraser les élites qui pourraient s'opposer ».

Cette cause met également en lumière le problème causé aux autorités canadiennes par les arrivées massives de ressortissants de pays communistes.

Depuis janvier dernier, près de 2000 ressortissants bulgares ont demandé refuge à Gander à Terre-Neuve, profitant d'escales techniques de vols de compagnies communistes comme Cubano, Lot et Aeroflot. Cet afflux de demandeurs de refuge était provoqué par la libéralisation des contrôles de sorties dans les pays de l'Est.

Au Québec, près de 400 citoyens bulgares ont demandé refuge depuis janvier (chiffres au 20 mai dernier). On compte également, pour la même période et au Québec, 146 Tchèques et 91 Polonais.

Le ministère fédéral de l'Immigration a réagi à cet afflux en imposant en mars dernier un visa d'entrée aux ressortissants qui utilisent une compagnie aérienne autre que celle de leur pays d'origine. D'après les autorités du ministère les arrivées de ces ressortissants ont été réduites à presque rien depuis le début avril.

En ce qui concerne les 2000 bulgares de Terre-Neuve, le ministère a commencé par contester la demande de refuge politique lors des premières auditions, mais après avoir perdu plusieurs de ces contestations on a maintenant décidé de faire passer facilement à ces réquerants la première étape de l'enquête (le « minimum de fondement »), pour fixer à l'automne prochain des audiences sur le fond de la demande.

◆ Francisation

En 1989, à peine le tiers des immigrants reçus au Québec avaient une connaissance du français même si, des cinq principaux pays de provenance, quatre sont de culture au moins partiellement française. Dans l'ordre: le Liban (3859 immigrants), Haïti (2165), la France (1634) et le Vietnam (1477).

D'autre part, le nombre d'immigrants provenant de pays asiatiques (notamment les gens d'affaires de Hong Kong) où le français est peu connu, progresse de façon constante. En 1989, 1313 immigrants reçus au Québec provenaient de Hong Kong.

Enfin, le nombre d'immigrants admis au Québec comme réfugiés (en hausse de 38 % en 1989) et qui proviennent le plus généralement de pays non-francophones se maintient à un niveau élevé (environ 800 nouveaux cas par mois). La ministre a reproché à cet égard au gouvernement fédéral d'être incapable de contrôler les frontières ce qui « perturbe la planification des intentions d'accueil du Québec. »

Pour compenser le fait que la majorité des immigrants ne connaissent pas le français, il est d'autant plus impérieux d'assurer « l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants à la communauté francophone ». La ministre indique qu'à toutes fins utiles, la moitié du budget de 53 millions $ de son ministère (en hausse de 83 % sur les trois dernières années) sera consacrée à cette fin cette année.

L'intégration des immigrants, dit-elle, est une condition essentielle « au maintien et au renforcement du caractère distinct » du Québec. En 1986, 69 % de la population immigrée au Québec pouvait converser en français. La proportion de la clientèle potentielle rejointe par les divers services de francisation indique « qu'il y a lieu de redoubler d'ardeur », a-t-elle convenu.

Les COFI, ces centres responsables de la francisation des immigrants, ne rejoignent plus que 38,4 % des immigrants qui devraient suivre des cours de français, a déploré l'Opposition péquiste à l'Assemblée nationale, condamnant l'inefficacité du gouvernement à cet égard.

La ministre promet une réorganisation de ses services de francisation pour en faciliter l'accès.

Le gouvernement a mis en oeuvre par ailleurs, au cours de la dernière année, une panoplie de moyens pour attirer les immigrants francophones. Ces efforts, a soutenu la ministre, pourraient ne porter fruits que dans un an compte tenu des délais habituels dans le processus d'immigration.

Le Québec a notamment signé l'automne dernier avec la France une première entente visant à faciliter l'établissement de francophones au Québec qui a déjà soulevé l'intérêt de quelques milliers de requérants.

Le personnel de soutien a aussi été augmenté au bureau parisien du ministère où les services ont été informatisés, trois missions spéciales ont été envoyées au Maghreb, quatre conseillers ont été envoyés à Nicosie pour faciliter l'immigration de ressortissants libanais (la majorité des candidats de ce pays parlent français).

Par ailleurs, la ministre a indiqué que la part du Québec dans l'immigration canadienne a augmenté de 15,9 à 17,7 % en 1989 et que le Québec se place en tête des provinces canadiennes en ce qui a trait aux fonds transférés au Canada par les immigrants investisseurs.

◆ Caisse

de convaincre M. Bourassa de repenser à son projet. À son avis, ces nominations risquent d'entacher le développement de la Caisse.

Le danger vient du fait, dit le chef péquiste, que ni M. Delorme ni M. Savard n'ont l'expérience des marchés financiers, contrairement aux trois hommes qui ont dirigé la Caisse depuis sa création.

M. Delorme a une expérience de gestionnaire reconnue, ayant été longtemps à la tête de Téléglobe Canada mais il faudrait qu'en l'occurence le numéro deux de la Caisse puisse compenser en ayant une forte expérience des marchés financiers, a fait valoir le chef péquiste. Malheureusement, il arrive que M. Savard, un comptable associé de la firme RCMP, n'a pas non plus cette expérience.

Le passé partisan de M. Savard vient compliquer encore plus les choses, croit Jacques Parizeau. Depuis plusieurs années, il est un des principaux collecteurs de fonds du Parti libéral du Québec, spécialisé dans la levée de fonds auprès de chefs d'entreprises. Il a aussi fait la même chose pour le Parti libéral du Canada et il dirige actuellement la «campagne de financement de Paul Martin, candidat au leadership du PLC.

M. Savard a une expérience en matière de marché financiers mais dans le domaine du financement des partis politiques, a raillé M. Parizeau. Cela pourra mettre mal à l'aise des chefs d'entreprises qui par le passé ont refusé «des dons au Parti libéral. Tout ça est gênant, a-t-il poursuivi en notant qu'il était «de première importance que la réalité et les apparences se rejoignent pour une institutiuon comme la Caisse.

Le premier ministre Jean Lesage avait prévu que la Caisse susciterait des appétits tels qu'il fallait assurer l'indépendance de ses dirigeants, a rappelé M. Parizeau. Là, les appétits deviennent dévorants, dit le chef péquiste qui était conseiller de M. Lesage au moment de la création de la Caisse.

De l'avis de M. Bourassa, il n'y a aucun mal à ce que des gens fassent du financement pour un parti politique durant leurs loisirs. « Ce n'est pas parce qu'on a milité dans le Parti libéral qu'on n'est pas apte à jouer un rôle important au sein de la Caisse », a-t-il soutenu en disant n'avoir aucune crainte du jugement de l'opinion publique quant à ces deux nominations.

Cet avis de M. Bourassa n'a pas semblé être partagé par certains membres du conseil d'administration de la Caisse. Ainsi le président de la FTQ, Louis Laberge, devait affirmer hier sur les ondes de Radio-Canada: « C'est quasiment comme nommer un pédophile dans une garderie ».

Au sein de la Caisse, la règle du motus et bouche cousue a été strictement observée par ses représentants qui justifiaient cette attitude en invoquant le fait que ces nominations n'avaient pas encore de caractère officiel.

Du côté de la Chambre de commerce de Montréal, une politique des communications identique à celle de la Caisse a été adoptée. En effet, cet organisme attend la certitude écrite que messieurs Delorme et Savard seront bel et bien les « patrons » de cette institution avant de formuler des commentaires.

En fait, ici et là dans le milieu des affaires, tous les acteurs invités à donner leur avis sur cette affaire ont répondu par la négative. Bref, la prudence fut de mise aussi bien sur la rue St-Jacques que sur McGill College ou sur le boulevard René-Lévesque.

Bien évidemment, le principal intéressé, soit M. Delorme, s'est refusé à faire quelque commentaire que ce soit. Dans son cas, il a respecté la ligne qu'il s'était fixée dès que son nom a commencé à circuler au début de mois. Il avait alors déclaré : « Tant et aussi longtemps que la décision définitive ne sera pas prise, je ne ferai pas de commentaire ». M Delorme occupe présentement le poste de président de Téléglobe Canada, filiale de Mémotec.

Cela dit, à titre de point de repère sur la politique qu'entend suivre M. Delorme, il est opportun de signaler qu'à propos du dossier Steinberg il avait justifié l'attitude de la Caisse en soulignant que puisque « c'est avant tout l'argent du Québec, il est normal que celui-ci s'oriente vers le développement économique du Québec ».

Lorsqu'il prendra possession du siège présidentiel, M. Delorme devra trouver des solutions à des dossiers qui font régulièrement les manchettes depuis plusieurs mois. Au premier chef, il devra piloter « l'Affaire Noverco » qui, pas plus tard qu'hier, faisait l'objet d'un blocage de la part de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Voir article en page 9.

Outre Noverco, M. Delorme devra également se pencher sur le dossier Domtar. Dans ce cas, des rumeurs de plus en plus persistantes veulent que le gouvernement « vendent » les parts qu'il détient, par l'intermédiaire de la Caisse et de la Société générale de financement, dans cette papetière qui connaît présentement certaines difficultés financières.

Domtar et Noverco mis à part, M. Delorme devra étudier le dossier *Québec Inc.*. Cette « banque d'affaires » que la Caisse et plusieurs partenaires du secteur privé souhaitent mettre sur pied afin de s'impliquer financièrement dans des entreprises. À ce propos, on se rappellera que la Caisse, le Mouvement Desjardins et quelques autres institutions poursuivent des discussions depuis plusieurs mois.

Enfin, on se souviendra que lors de la nomination de M. Jean Campeau à la tête de la Caisse en 1979, le rendement de cette institution était de 7 %. Aujourd'hui, il est de... 18 %.

◆ Eltsine

ques par la constitution de l'URSS d'avoir recours à l'autodétermination ou de faire sécession, a souligné Boris Eltsine. La Russie pour sa part, a-t-il poursuivi, est favorable à des « compromis » avec le centre et non pas à des « confrontations » avec le président soviétique ou le gouvernement fédéral.

Le président de la Fédération de Russie a également assuré que les dispositions législatives qui seront prises par les formations autonomes, telles que les républiques ou régions situées au sein de la Fédération de Russie, auront la « priorité » sur les dispositions législatives russes.

Interrogé sur ses relations avec le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, Boris Eltsine s'est prononcé pour des relations « basées sur le dialogue et des pourparlers ».

À propos de la Lituanie, Boris Eltsine a indiqué avoir écrit à Mikhaïl Gorbatchev et au président lituanien, Vytautas Landsbergis, proposant l'ouverture de négociations entre le Kremlin et Vilnius. Il propose que la Lituanie suspende sa déclaration d'indépendance pendant la durée des négociations, tandis que Moscou lèverait pour sa part le blocus économique de la république balte.

Simultanément, le Soviet suprême commençait hier à étudier un projet de loi sur le multipartisme, selon lequel les partis politiques prônant l'indépendance d'un territoire de l'Union soviétique seront interdits en URSS.

Le Parlement soviétique, qui a déjà privé les communistes du monopole du pouvoir, a entamé hier l'examen d'un projet de loi fixant le cadre d'un système pluripartite.

Le projet de loi fixe les conditions de création de partis et de mouvements de masse, en précisant expréssément qu'ils doivent accepter le cadre de la Constitution soviétique.

« La création de partis n'excluant pas le recours à la violence ou voulant modifier la Constitution et démembrer l'URSS ne sera pas autorisée », lit-on dans le projet de loi.

Au cours des deux dernières années, des mouvements séparatistes sont apparus dans l'ensemble de l'Union soviétique, en particulier dans les républiques baltes, où ils occupent totalement le devant de la scène politique. On ignorait encore dans quelle mesure la loi s'appliquerait à eux.

Bien que les partis politiques autres que le PC soient toujours théoriquement illégaux, plusieurs se sont constitués ces derniers mois et ont été tolérés. La presse a parfois donné un large écho de leurs activités.

Parmi ces formations figure le Parti démocratique de Russie, ouvertement anti-marxiste, qui s'est assigné comme but de déloger du pouvoir Mikhail Gorbatchev. On trouve aussi des formations anarchistes, monarchistes ou chrétiennes-démocrates.

En février dernier, le comité central du PC avait décidé d'introduire en URSS le pluralisme politique et de mettre fin au monopole du PC sur le pouvoir, qui était, selon Gorbatchev, en contradiction avec les réformes. À la fin février, le comité central avait supprimé l'article 6 de la Constitution, qui garantissait le rôle dirigeant du Parti communiste dans la société soviétique. Le Congrès des députés du peuple avait amendé la Constitution en ce sens le mois suivant.

Le projet de loi actuel stipule que toutes les « organisations sociales nationales », dont les partis politiques, les mouvements de masse et les fronts populaires, devront se faire enregistrer auprès du ministère soviétique de la Justice. Mais les mouvements n'ayant qu'une envergure régionale devront se faire enregistrer au niveau local, dans leur république.

Le procureur général de l'URSS supervisera les activités des formations politiques. S'il estime que l'une d'elles a enfreint la loi, il pourra demander à la Cour supreme de prononcer sa dissolution. Les partis politiques concernés ne pourront pas faire appel dans ce cas,

L'enregistrement d'un parti ne pourra etre refusé que s'il attente à la Constitution soviétique. Tout refus d'enregistrement pourra être contesté en appel.

Les partis soviétiques devront avoir au moins 1000 membres et pourront demander à être enregistrés auprès du ministère de la Justice un mois après leur constitution officielle. Le ministère disposera ensuite un délai de deux mois pour se prononcer. Selon le projet de loi, les partis auront accès aux médias et pourront imprimer leurs propres publications, mais ne pourront recueillir de fonds qu'en URSS même.

◆ Gorbatchev

avec lequel vous avez passé des contrats pendant les cent dernières années. »

Gorbatchev a estimé que des « aventuriers politiques » ont pris le contrôle de la Lituanie et qu'ils « jouent sur les sentiments de la communauté internationale et les exploitent pour parvenir à leurs ambitions politiques, qui ne se sont pas réalisées ».

Le chef du Kremlin n'a pas précisé quelles mesures il pourrait prendre pour régler la crise balte, en plus du blocus économique décrété le mois dernier.

Par ailleurs, tout au long de la visite au Canada du président soviétique, le premier ministre Brian Mulroney a tenté d'apaiser les appréhensions de son hôte vis-à-vis l'adhésion d'une Allemagne réunifiée à l'OTAN.

Non seulement M. Gorbatchev est-il demeuré sur ses positions, mais il a mis l'Ouest en garde contre le danger de compromettre les développements positifs survenus jusqu'ici en Europe en insistant trop sur cette question.

Au cours de leur rencontre de 90 minutes hier à Ottawa, MM. Mulroney et Gorbatchev ont surtout discuté des changements en Europe et de la réunification de l'Allemagne. Les questions bilatérales ont été reléguées au second plan.

M. Gorbatchev a expliqué en conférence de presse hier, tout juste avant son départ d'Ottawa, que sa visite de deux jours au Canada constituait un prélude aux rencontres qu'il aura cette semaine à Washington avec le président américain George Bush.

Le président soviétique a affirmé qu'il fallait éviter de mettre en péril les progrès enregistrés jusqu'ici en Europe en adoptant une solution qui ne satisfasse pas l'une de deux superpuissance en fait de sécurité.

Le premier ministre Mulroney a reconnu les appréhensions de l'Union soviétique vis-à-vis la réunification de l'Allemagne, compte tenu des souffrances que lui a fait subir l'Allemagne de la seconde guerre mondiale.

Il a déclaré que l'Ouest lui semblait insensible à cette réalité, et s'est donné pour tâche de la rappeler à ses alliés lors des prochains sommets de l'OTAN et du groupe des sept pays les plus industrialisés.

Il a indiqué que le Canada tenait toujours à voir une Allemagne réunifiée joindre l'OTAN, mais qu'il fallait trouver une façon de le faire qui soit acceptable aux yeux d'une population soviétique qui porte encore en elle les cicatrices de la seconde guerre mondiale.

M. Mulroney a affirmé qu'une redéfinition de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et une réforme de l'OTAN, qui mette l'accent sur son rôle politique plutôt que militaire, pourraient rassurer les Soviétiques.

Si les questions internationales ont pris le dessus tout au long de la visite de M. Gorbatchev au Canada, le président soviétique a tout de même fait porter une bonne partie de l'allocution qu'il a prononcé hier après-midi, à l'occasion d'un déjeuner offert par le premier ministre Mulroney, sur les relations économiques canado-soviétiques.

Il a notamment souhaité l'apparition de nouveaux types de coopération économique et le développement de nouvelles entreprises conjointes.

Il a affirmé que les relations économiques soviéto-canadiennes prendront encore plus d'importance au fur et à mesure que les réformes économiques s'implanteront en Union soviétique, mais il a invité le Canada à faire preuve de compréhension quant aux difficultés qui surgissent inévitablement en période de transition.

« Nous disons clairement que ce que nous voulons, ce n'est pas 'l'aide' de l'Occident, mais bien la coopération sur une base mutuellement bénéfique dans la formation d'une nouvelle économie pour notre pays », a-t-il déclaré, avant d'ajouter qu'il était essentiel pour tous de voir l'économie soviétique réintégrer le système économique mondial.

Le président Gorbatchev avait commencé sa journée en déposant une gerbe de fleurs au monument commémoratif de guerre du Canada. À l'issue de la brève cérémonie, il a donné des sueurs froides à ses gardes du corps en s'approchant des barricades pour saluer de plus près les centaines de spectateurs qui s'étaient massés autour du monument.

Il a marché aux côtés du premier ministre Mulroney, serrant des mains, souriant, jusqu'aux clôtures du Parlement, à quelques centaines de mètres du monument. Ce n'est qu'à cet endroit qu'il a consenti à monter dans sa limousine, pour éviter des contacts trop étroits des manifestants lituaniens installés devant le Parlement.

Ce n'est qu'après une brève cérémonie, dans le hall principal du Parlement, que M. Gorbatchev a entrepris sa principale rencontre bilatérale avec le premier ministre Mulroney.

Les épouses des deux hommes, Mmes Raisa Gorbatchev et Mila Mulroney, ont profité de l'occasion pour visiter le Musée canadien de la nature et le Musée des civilisations.

MM. Gorbatchev et Mulroney les ont rejointes pour la visite du Musée des beaux-arts, avant de participer au déjeuner officiel offert par le premier ministre.

À SURVEILLER

Le théâtre « Nos voix nos visages » organise des camps de jour culturels aux jeunes de 6 à 16 ans afin de leur permettre de participer à des camps de jour en théâtre, en chant et en mouvement, cet été. Inscr. : 442-0740.

■

Dans le cadre de son 50e anniversaire de fondation, la Caisse populaire de Granby organise le samedi 22 septembre prochain à 17 h, une soirée de retrouvailles de tout le personnel, ancien et actuel, au 30 rue St-Antoine Sud à Granby. Rens. : 372-4401 (Raynald Bégin).

■

Grand rassemblement des Dionne d'Amérique à Rivière-du-Loup et Kamouraska, les 4 et 5 août 90. Rens. : (418) 862-1562.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 20 h; à St-Henri, au CLSC, Salle 014, 3833 Notre-Dame ouest, de 14 h à 20 h 30; à Mirabel, Voisin du Bar Mirabel, de 14 h 30 à 20 h 30, et à Verdun, Caserne des pompiers, 4398, boul. Lasalle, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens. : 937-2790.

■

Ce soir à 19 h 30, conférence de Jacques Lévesque, professeur au département de science politique de l'UQAM, intitulée *La révolution de 1989 en Europe de l'Est; portée et signification*, à l'amphithéâtre A-M050 du pavillon Hubert-Aquin, 1255 St-Denis. Entrée libre. Rens. : 987-8501.

■

Détour Nature, 154 rue Villeray à Montréal, offre des cliniques sur la réparation et l'entretien des bicyclettes : les 13 et 14 juin de 19 h à 22 h (clinique mineure) et les 16 et 17 juin de 9 h à 17 h (clinique majeure). Rens. : 271-6046.

■

L'équipe de bricolage St-Gilbert tient un marché aux puces au profit de la paroisse pour aider à la rénovation de l'église, le jeudi 31 mai de 13 h à 21 h, le vendredi 1er juin, de 10 h à 21 h et le samedi 2 juin de 10 h à 15 h, au 5420 rue Angevin (une rue à l'ouest de la rue l'Assomption, angle Jean-Talon).

■

Eaux Vives, groupes de soutien moral et de ressourcement spirituel pour personnes seules, vous invitent à une rencontre de réflexion et de partage, ce soir de 19 h 30 à 22 h, à la paroisse St-Vincent-de-Paul, 5443, boul. Lévesque. Rens. : Claire 661-0931 (soir).

■

La Chambre Blanche présente, ce soir à 20 h, en compagnie de la réalisatrice Jeanne Crépeau, ses deux courts métrages : *L'usure* et *Le film de Justine*, au 185 Christophe-Colomb est à Québec. Rens. : (418) 529-2715.

■

JASS Inc., organisme à but non lucratif, organise une marche en montagne au Mont Sutton, le 3 juin (rendez-vous au métro Longueuil à 9 h); et randonnée pédestre et vélo au Domaine Vert, le 10 juin (rendez-vous au métro Crémazie nord à 9 h). Rens. : 388-8727.

■

Si vous avez besoin de parler à quelqu'un, Multi-Écoute (3580 Van Horne) est là pour vous écouter. Un service de référence est aussi offert pour vous aider à remplir divers formulaires. Rens. : 737-3604, du lundi au jeudi de 12 h à 21 h et le vendredi de 12 h à 18 h.

■

L'Institut national canadien pour les aveugles vous donne la possibilité de vivre une expérience enrichissante auprès des personnes aveugles, en devenant bénévole quelques heures par semaine. Rens. : 284-2040 de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

■

L'Association des Boutin d'Amérique tiendra un grand rassemblement pour tous les Boutin, au Patinodrome de Ste-Foy, les 20, 21 et 22 juillet prochain. Rens. : Région de Québec : Émilienne Boutin (418) 887-6497 et région de Montréal : Marjolaine Boutin (414) 582-3536.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 31 mai 1990

Le seul concessionnaire exclusif VOLVO à Montréal
up-town
5055 rue Paré, Montréal, Québec H4P 1P4 - Tél.: (514) 737-6666

L'Ontario bloque la Caisse de dépôt, Soquip et Canam Manac dans le dossier Noverco

Robert Dutrisac

APRÈS une cogitation particulièrement longue, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a décidé de bloquer la transaction visant la privatisation de Noverco, une transaction initiée par la Caisse de dépôt, Soquip et Canam Manac le 24 avril dernier.

Le personnel de la commission ontarienne a décidé, hier, de convoquer une audience le 8 juin prochain à 10 h 30 pour juger si l'opération financière lancée par le trio québécois n'avantageait pas indûment Canam Manac au détriment des autres actionnaires. Environ 27 % des actions de Noverco sont détenues par le public.

Pour sa part, la Commission des valeurs mobilières du Québec avait approuvé la transaction le jour même où elle fut annoncée. Quatre jours de délibérations lui avaient permis de la trouver équitable.

Assez cavalièrement, le personnel de la commission a fait connaître sa décision tard dans l'après-midi alors que les bureaux de l'organisme étaient fermés. Aucune précision n'a pas être obtenue sur la position du personnel de la commission ontarienne outre les quelques lignes émanant de leur tardif communiqué. Comme ce pavé dans la mare tombe au même moment où jaillit la controverse sur les nominations politiques à la tête de la Caisse de dépôt, certains y verront une tactique afin de noyer le poisson.

Selon ce communiqué, le noeud du problème semble résider dans les droits de préemption que se sont accordés les trois principaux actionnaires. Entre le 1er juillet 1991 et le 31 mars 1993, Canam Manac peut céder son bloc d'actions aux deux autres partenaires qui doivent l'acquérir, sujet à un avis de trois mois. Inversement, la Caisse de dépôt et Soquip peuvent acheter le bloc detenu par Canam Manac conformément aux mêmes termes. Le prix par action est le même que celui qui est accordé aux autres actionnaires.

Étrangement, la communiqué de la commission ontarienne diffère de l'offre annoncée en avril et stipule que le droit de préemption ne peut s'exercer que du 1er avril 1991 au 31 décembre 1992.

Or le personnel de la commission a jugé que ce privilège de préemption ainsi que d'« autres caractérisques de la transaction précédant l'offre (*other features of the pre-bid transaction*) » ne lui permettait pas d'accéder à la demande des trois partenaires québécois.

Rappelons que l'offre visant la privatisation de Noverco consistait à racheter les actions détenues par le public, un total de 52,5 millions de titres, au prix de 15,25 $ l'action, soit une prime de 25 % par rapport au prix du marché le 23 avril.

Au coût de 217 millions $, cette transaction amènerait la formation d'un holding privé détenu à 50 % par Canam Manac qui possède actuellement 44,2 % de Noverco. La Caisse et Soquip, qui, ensemble, détiennent 29 % de Noverco, se partageraient la moitié du holding nouvellement formé.

La Caisse de dépôt n'en est pas à son premier démêlé avec les commissions des valeurs mobilières sur une question semblable. En 1988, l'Institut Mérieux, agissant de concert avec la Caisse de dépôt, avait tenté une offre publique d'achat portant sur 20 % des actions de Connaught Laboratories, de Toronto. Les commissions tant ontarienne que québécoise avaient rejeté cette offre à cause d'un droit de préemption qui avantageait la Caisse au détriment des autres actionnaires minoritaires. Ce qu'il y a de nouveau dans le cas de Noverco, c'est que les deux commissions ne soient pas parvenues aux mêmes conclusions. En effet, depuis quelques années, elles ont réussi à harmoniser leurs prises de position.

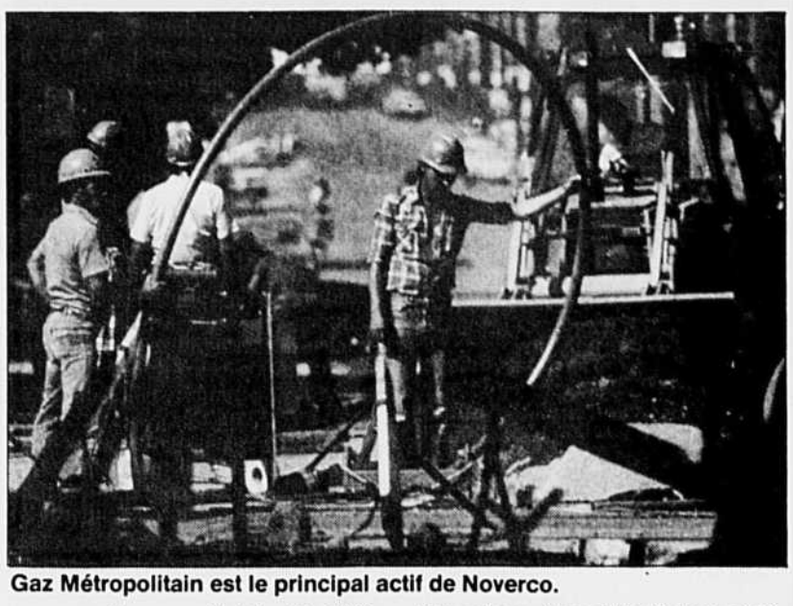

Gaz Métropolitain est le principal actif de Noverco.

Coup d'oeil boursier

Indice TSE-300
3565.55
+ 41.35

Dollar canadien (Cents US)
85.00
+ .27

Indice de la Bourse de Montréal
1844.24
+ 26.88

Indice Dow-Jones
2878.56
+ 8.07

Or (Toronto, US$)
364
- 3

Création de la Chambre de commerce Canada-Pologne

Claude Turcotte

LA CHAMBRE de commerce Canada-Pologne, dont la présentation officielle a eu lieu hier à Montréal, veut sensibiliser le monde des affaires aux grandes possibilités qui s'offrent maintenant mais qui ne seront peut-être plus là dans l'avenir pour ceux qui auront laissé tout l'espace occupé par d'autres.

Depuis les premières ouvertures dans le rideau de fer, la Pologne et les Polonais ont mis en place avec des étrangers 26 entreprises conjointes, dont 40 % avec des partenaires allemands, mais les Polonais ne veulent pas mettre tous leurs oeufs dans le même panier et, en ce sens, ils souhaitent vivement la venue d'associés un peu plus lointains, dont les entrepreneurs d'ici. « Ils ont surtout besoin d'expertise et d'équipements, pas tellement de capitaux », a souligné M. Oleg Brzeski, l'un des fondateurs de cette Chambre Canada-Pologne.

Les besoins les plus pressants de la Pologne sont d'abord dans le secteur des communications. Il faut refaire le réseau de la téléphonie et les services de la télécopie y sont encore inexistants. Il y a ensuite l'agriculture, plus particulièrement l'industrie agro-alimentaire qui devrait être développée. Comme tous les autres pays de l'Est, y compris l'URSS, il faut aussi résoudre d'importants problèmes d'environnement.

Les entrepreneurs d'ici ne doivent pas s'attendre cependant à débarquer en Pologne et de pouvoir fonctionner sans l'aide de partenaires locaux, comme c'est du reste le cas dans presque tous les pays, sinon tous. La nouvelle Chambre de commerce, qui a son siège principal à Montréal mais qui compte ouvrir « une succursale » à Ottawa et dans d'autres villes canadiennes, vise essentiellement à faire circuler plus d'informations au sujet de la Pologne et à susciter des contacts d'affaires avec des organisations privées et les gouvernements.

Certaines entreprises d'ici sont déjà présentes en Pologne, à savoir Ivaco avec une usine de clous, Pratt et Whitney qui y fabrique des pièces d'avion et Canam Manac dans les produits de l'acier. M. Marcel Dutil compte au fait parmi les membres fondateurs de la Chambre avec d'autres comme Laurent Beaudoin de Bombardier, André Bisson de Maxwell Communications Canada, Pierre Laurin de Merrill Lycnch, etc.

Outre M. Brzeski, la nouvelle Chambre peut compter sur d'autres Québécois, dont M. John Hallward, gouverneur de l'université McGill, qui a depuis plusieurs années apporté de l'aide dans ce pays par les canaux de l'église polonaise. Il y a aussi M. Roger Beauchemin, ex-président de la Chambre de commerce de Montréal, qui est un ingénieur et qui se souvient très bien des excellents professeurs polonais qu'il a eu à l'École polytechnique de Montréal.

La Chambre Canada-Pologne va faire valoir au monde des affaires et de l'industrie que la Pologne se trouve au coeur de l'Europe, Est et Ouest confondus, c'est-à-dire au centre d'un marché de 750 millions de consommateurs. Elle va rappeler que les Polonais savent le russe, ce qui veut dire que la Pologne constitue une excellente porte d'entrée pour accéder aux marchés de l'URSS.

À l'heure actuelle, les exportations de la Pologne au Canada sont de 90 millions $, alors que ses importations ne sont que de 32 millions $. On a mentionné hier que le ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, devrait se rendre en Pologne à l'automne et que le premier ministre Bourassa devrait le faire au printemps de 1991.

Le président de la Banque Royale craint les effets d'un échec de Meech

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

LE PRÉSIDENT et chef de l'exploitation de la Banque Royale, John E. Cleghorn, croit que la situation économique pourrait se détériorer si l'accord du lac Meech n'est pas adopté.

À l'issue hier de l'assemblée annuelle du Bureau de commerce de Montréal, M. Cleghorn a estimé qu'une perte de confiance additionnelle dans l'économie canadienne pourrait plonger le pays dans une récession assez profonde.

« Si les entreprises manquent de confiance dans l'économie à court terme, alors les taux d'intérêts pourraient s'élever encore, le dollar canadien baisser, l'inflation pourrait reprendre tandis que les activités économiques pourraient diminuer davantage », a estimé M. Cleghorn.

Il estime d'ailleurs que l'économie canadienne se ressent déjà de l'incertitude politique, les taux d'intérêts étant d'environ 1 % plus élevés qu'ils ne devraient l'être. « Les acheteurs étrangers d'obligations canadiennes n'ont pas le même niveau de confiance qu'ils auraient si les problèmes contitutionnels étaient réglés. »

En contrepartie, si l'impasse constitutionnelle est dénouée, M. Cleghorn croit que l'on pourrait assister à une baisse des taux d'intérêts mais d'une ampleur qu'il était incapable de chiffrer. « Cela dépendra du comportement du dollar canadien. » En faisant abstraction du dossier constitutionnel, M. Cleghorn prévoit que les taux d'intérêts baisseront lorsque l'inflation diminuera et que le taux de chômage augmentera.

À tout événement, M. Cleghorn garde espoir que le dossier constitutionnel sera résolu, jugeant que personne ne voudra de manière délibérée provoquer la rupture du Canada.

M. Cleghorn s'est par ailleurs dit en désaccord avec l'analyse du courtier américain Merrill Lynch à l'effet qu'un Québec souverain serait tout à fait viable. Interrogé sur les conséquences de la souveraineté-association, M. Cleghorn a répondu qu'il croyait « que personne ne comprend exactement ce qu'est la souveraineté-association. Cela n'a jamais été complètement expliqué. Il y a une variété de scénarios. »

M. Cleghorn a été élu hier président du Bureau de Commerce de Montréal, un organisme semblable à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Historiquement, le Bureau de commerce (autrefois surtout connu sous le vocable de Board of trade) a surtout regroupé des gens d'affaires anglophones mais se faisait fort, ces dernières années, de se donner un visage plus français et plus conforme à celui de Montréal. Toutefois, M. Cleghorn s'est montré plutôt réticent hier à répondre en français à des questions, invoquant le fait qu'il n'était pas suffisamment bilingue. Il est toutefois montréalais d'origine.

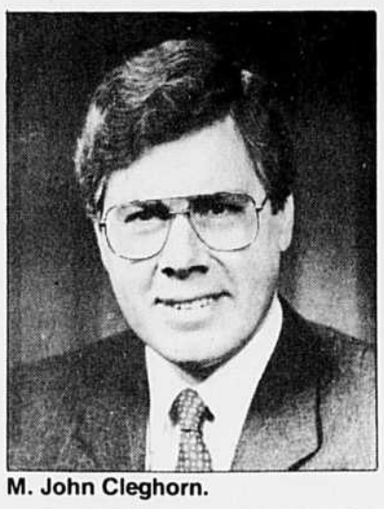

M. John Cleghorn.

Le siège social de la Banque Royale est partagé entre Toronto et Montréal, M. Cleghorn résidant dans la métropole québécoise. En raison de ses hautes fonctions, M. Cleghorn n'est à Montréal qu'un peu plus du tiers de son temps, selon un porte-parole de la Banque, le reste étant partagé entre des voyages dans le reste du Canada et à l'étranger.

Les pays de l'OCDE s'inquiètent des taux d'intérêt élevés

PARIS (Reuter) — L'évolution des taux d'intérêt et les subventions à l'agriculture ont dominé les débats hier à l'ouverture de la réunion de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Les ministres des finances et du commerce des 24 pays membres de l'OCDE, réunis 48 heures à Paris, se sont notamment inquiétés de la politique pratiquée par les principales banques centrales sur les taux d'intérêt.

Le secrétaire américain au Trésor, Nicholas Brady, a mis en garde les banques centrales contre une hausse excessive des taux qui mettrait, selon lui, en danger la croissance économique mondiale.

« Nous devons conserver une analyse équilibrée sur les risques d'inflation et ne pas hypothéquer les perspectives d'une poursuite de la croissance par des craintes excessives », a dit Brady à ses collègues.

Cet avertissement s'adressait principalement aux banques centrales des États-Unis et d'Allemagne Fédérale qui pourraient surestimer les dangers d'inflation et décider d'une hausse des taux prématurée.

L'inflation aux États-Unis a atteint son plus haut niveau depuis sept ans au premier trimestre, mais cette hausse était due principalement à des facteurs exceptionnels comme un hiver trés rigoureux, qui a provoqué une flambée des prix des produits pétroliers.

Le ministre ouest-allemand de l'économie, Helmut Haussmann, a estimé de son coté que les risques d'inflation découlant de l'union économique et monétaire allemande étaient moins grands que prévus.

« On ne doit pas craindre une pression sur les prix provoquée par la réunification », a-t-il dit.

M. Haussmann s'est également exprimé sur l'agriculture, le deuxième sujet majeur des entretiens de Paris, en déclarant que les États-Unis ne pouvaient pas exiger de la Communauté européenne qu'elle renonce tout de suite à ses aides à l'agriculture. « Les États-Unis doivent revenir sur cette position », a-t-il dit.

À sept mois de la date fixée pour la conclusion de l'Uruguay Round des négociations GATT, aucun rapprochement ne semble s'amorcer entre les États-Unis et la CÉE sur leurs politiques agricoles.

Richard Crowder, sous-secrétaire américain à l'Agriculture, est allé jusqu'a dire mardi qu'il n'excluait que les deux délégations publient des communiqués séparés à l'issue de la réunion.

La réunion de l'OCDE devrait porter en partie sur les tentatives de libéralisation des échanges commerciaux mondiaux au sein de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT).

Les États-Unis préconisent la suppression de toutes les aides à l'exportation, alors que la CÉE accepte leur réduction mais pas leur disparition et demande la prise en compte de toutes les aides, y compris celles à la production existant aux États-Unis (deficiency payments).

En outre, elle souhaite taxer certains produits de substitution, comme le corn gluten feed et le soja, qui entrent dans la CÉE sans droits de douane en vertu d'un accord remontant à 1962.

Bière : Ottawa et les provinces discutent des barrières

TORONTO (PC) — Des représentants des ministères du Commerce et des régies des alcools provinciales se sont rencontrés hier, dans un hôtel d'Ottawa, pour discuter d'un programme d'élimination progressive des barrières tarifaires empêchant la libre circulation des marques de bières d'une province à l'autre.

Cette proposition, élaborée par le ministère fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, prévoit également l'élimination des pratiques commerciales utilisées par les provinces pour restreindre la vente de bières importées, a indiqué un informateur il y a quelques jours.

L'élimination des barrières interprovinciales serait en fait une première étape vers l'abandon des restrictions sur la vente et le prix des bières importées.

L'Accord général sur les tarifs et le commerce, dans une décision rendue en 1988, ainsi que la brasserie Heileman, du Wisconsin, fabricant des bières Lone Star et Rainier, dans une pétition inscrite à Washington il y a quelques semaines, ont carrément condamné les restrictions.

Selon la proposition fédérale, certaines pratiques discriminatoires disparaîtraient dès le 1er janvier 1991. Et elles devraient être toutes abandonnées le 1er janvier 1998.

Le ministre du Commerce John Crosbie a souhaité, sans trop d'optimiste, qu'une entente survienne avant la fin de juin.

La Bundesbank est satisfaite du Traité d'union entre les deux Allemagnes

FRANCFORT (AFP) — La Bundesbank est « très satisfaite » du traité d'union économique et monétaire conclu par les gouvernements de la RDA et de la RFA, a déclaré, hier soir, M. Karl-Otto Poehl, président de la banque centrale ouest-allemande devant une assemblée d'hommes d'affaires à Francfort.

Il n'y a jamais eu de « guerre » entre Bonn et Francfort à propos de ce traité, a-t-il affirmé, en regrettant qu'une telle impression ait pu être donnée.

Quelques jours auparavant, des membres de la direction collégiale de la Bundesbank étaient sortis de leur réserve habituelle pour critiquer la manière cavalière avec laquelle Bonn traitait la Bundesbank. Ils ont notamment reproché au gouvernement fédéral d'avoir régulièrement mis la Bundesbank devant des faits accomplis lors de la préparation de l'union monétaire.

M. Poehl a déclaré qu'au contraire « la Bundesbank avait participé de façon intensive et dès le début » à l'élaboration du projet d'union. « Nous avons eu assez d'opportunités pour exprimer nos vues », a-t-il assuré.

La Bundesbank est « très satisfaite » du traité final signé entre les deux pays. « D'abord parce que celui-ci prévoit qu'elle régnera seule sur la politique monétaire en RDA », a dit M. Poehl.

La banque centrale est également satisfaite du taux de change qui a été en définitif choisi par les deux gouvernements.

« Notre proposition signifiait un taux de change moyen de 1,9 mark-est pour 1 DM. La solution choisie correspond à un taux moyen de 1,8 contre 1. Nous ne sommes donc pas très loin du compte », a commenté M. Poehl.

Selon lui, le plus grand problème posé par l'union économique qui entrera en vigueur la 1er juillet sera « de rendre la RDA compétitive face à la concurrence internationale ».

M. Poehl a critiqué les mesures protectionnistes récemment décidées par Bonn et Berlin-Est pour protéger les produits est-allemands. Selon lui, retarder les choses ne sert à rien. « Il faudra de toutes façons plonger dans l'eau froide », a-t-il déclaré.

M. Poehl a également critiqué le fonds pour financer l'unité allemande créé par l'État fédéral ouest-allemand et les Laenders (États fédérés).

L'EXPLOSION DU NUCLÉAIRE

À SUIVRE DEMAIN DANS LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'indice composite américain recule encore

WASHINGTON (AFP) — L'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer la conjoncture aux États-Unis, a reculé de 0,2 % en avril, enregistrant ainsi sa deuxième baisse mensuelle depuis le début de l'année, a annoncé hier le département du Commerce.

L'indice composite avait progressé de un pour cent en mars (0,9 % précédemment estimé) après avoir diminué de un pour cent en février et être resté stable en janvier.

La baisse de 0,2 % de l'indice en avril correspond exactement aux prévisions des experts. Cet indice est supposé donner une indication de l'évolution de l'activité économique dans les six à neuf prochains mois.

Le recul noté le mois dernier confirme que la reprise de la croissance américaine restera très modeste d'ici la fin de l'année, soulignent les analystes qui tablent généralement sur une croissance tournant autour de deux pour cent. Le produit national brut (PNB) a augmenté de 1,3 % seulement au premier trimestre après une hausse limitée à 1,1 % au dernier trimestre 1989 (rythmes annuels).

En avril, six des onze indicateurs constituant l'indice composite ont eu un effet négatif. Parmi ceux-ci, on remarque notamment une baisse des permis de construire, un recul des commandes de biens d'équipement et de biens de consommation, une diminution de la durée hebdomadaire moyenne de travail et une augmentation des demandes d'allocation-chômage.

L'un des indicateurs est inchangé (les cours boursiers) alors que quatre autres étaient orientés à la hausse. Du côté de ces derniers, on trouve en particulier une augmentation de la confiance des consommateurs et une progression de la masse monétaire, a précisé le département du Commerce.

Par ailleurs, les ventes de logements neufs aux États-Unis ont reculé de 1,6 % en avril pour tomber à leur plus bas niveau depuis 1982, lors de la dernière récession, a annoncé, hier, le département américain du Commerce.

La baisse notée en avril est la cinquième diminution mensuelle consécutive. Les ventes de logements avaient chuté de 8,4 % en mars, a indiqué le département du Commerce qui a fortement révisé sa précédente estimation faisant état d'un recul limité à 5 pour en mars.

En rythme annuel corrigé des variations saisonnières, les ventes de logements neufs sont tombées à 546 000 unités en avril, niveau le plus faible depuis décembre 1982.

Le nouveau recul des ventes s'explique par la hausse des taux d'intérêt qui affecte l'ensemble du secteur de la construction, soulignent les analystes. L'Association américaine des agents immobiliers avaient annoncé, la semaine dernière, une baisse de 2,1 % en avril des ventes de logements déjà construits.

Les taux d'intérêt ont toutefois commencé à refluer depuis le début de mai et cette détente pourrait entraîner une certaine reprise de l'activité dans l'immobilier, estiment les analystes.

15 pays s'engagent à coopérer contre le blanchiment d'argent

PARIS (AFP) — Les ministres des Finances des 15 pays occidentaux membres du groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) se sont engagés, hier à Paris, à mettre en oeuvre les 40 recommandations contenues dans un rapport élaboré cet hiver par les experts du groupe, a-t-on appris de source autorisée française.

Ce groupe, fondé lors du sommet des sept pays industrialisés à Paris en juillet dernier, rassemble entre autres, outre les Sept, des « paradis bancaires » comme la Suisse et le Luxembourg.

Le rapport ainsi entériné préconise une adaptation, et dans certains cas un renforcement, de la législation afin de faciliter la coopération judiciaire internationale. Les experts ont recommandé d'améliorer le droit régissant l'activité des banques, afin notamment de préciser l'identification des clients et d'éviter le recours aux prête-nom ou sociétés-écrans.

Le groupe a souhaité une coopération entre professions financières et autorités compétentes pour mieux détecter les opérations mettant en jeu des capitaux d'origine criminelle.

Les 15 ministres (RFA, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse), qui se réunissaient pour la première fois, ont fait un bilan des procédures engagées à cet effet dans chacun de leurs pays, a-t-on rapporté de source française.

Ils sont tombés d'accord pour mettre en place en priorité une procédure de surveillance mutuelle, visant à contrôler l'application effective des recommandations du groupe, a-t-on ajouté de même source. Ils ont décidé de procéder à des examens périodiques des initiatives de chacun d'entre eux, sans cependant en définir précisément la périodicité.

Les ministres se sont montrés soucieux d'élargir à d'autres pays l'application des recommandations du GAFI, soit en favorisant leur adhésion au groupe, soit en les incitant à prendre des accords comparables.

Dans ce but, ils ont décidé de convoquer pour la semaine prochaine une conférence à Aruba (Antilles néerlandaises), dont les travaux préparatoires ont eu lieu au cours des derniers jours.

Enfin, les ministres ont eu un échange de vue sur les éventuels compléments à apporter aux 40 recommandations du groupe, notamment sur les définitions de la notion de profession financière, de territoire particulier (paradis fiscaux), et de paiement en espèces.

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185921-909

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENTE
PROTONOTAIRE ADJOINTE
LAPORTE, FRANTZ,
Partie demanderesse
c.
TABUTEAU MARIE YOLANDE,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Marie Yolande TABUTEAU de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de Marie Yolande TABUTEAU.
Lieu: Montréal
Date: 24 mai 1990
GISÈLE DE MADDELEIN P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-02-002365-884

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
LES PLACEMENTS GLYSCO LTÉE.,
Demanderesse,
VS
CLARK BEAUREGARD,
Défendeur,
et
GASTON LABELLE,
Défendeur-intimé,

ASSIGNATION

En vertu de la requête accordée autorisant la signification par voie des journaux au défendeur intimé, de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur:
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, GASTON LABELLE, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur a été laissée au Greffe de la Cour du Québec, Chambre Civile, du district de Longueuil, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite à sa déclaration.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, CE 18 MAI 1990.
L'HONORABLE YVAN ALLY.
Mes DEGRANDPRÉ, GODIN, avocats,
a/s Me Yves Poirier, AVOCAT,
25ième étage, Tour de la Bourse,
Place Victoria,
Montréal, H4Z 1C2

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-05-000777-885

COUR SUPÉRIEURE

ANDRÉ ST-LOUIS,
Demandeur,
VS
GASTON LABELLE,
Défendeur-intimé,

ASSIGNATION

En vertu de la requête accordée autorisant la signification par voie des journaux au défendeur intimé, de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur:
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, GASTON LABELLE, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur a été laissée au Greffe de la Cour du Québec, Chambre Civile, du district de Longueuil, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite à sa déclaration.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, CE 18 MAI 1990.
L'HONORABLE YVAN ALLY.
Mes DEGRANDPRÉ, GODIN, avocats,
a/s Me Yves Poirier, AVOCAT,
25ième étage, Tour de la Bourse,
Place Victoria,
Montréal, H4Z 1C2

Ville Mont-Royal

— AVIS PUBLIC —

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux **RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL** et à **QUI DE DROIT:** qu'à sa séance générale tenue le 22 mai 1990, le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté le **Règlement n° 1309** remplaçant le **Règlement n° 1158** et augmentant de nouveau le montant du Fonds de roulement.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce règlement au Bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal
le 25 mai 1990.

La greffière adjointe,
Marie Turenne

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-022359-894. DAMILLE DIONNE INC., demanderesse, -vs- MARINA PLACE DES SPORTIFS INC., défenderesse. Le 12 juin 1990, à 10h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse au no 1308 rue Proulx, en la cité de Pointe-Calumet, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olivetti, 1 T.V. 20", 1 tracteur 8 roues, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS RIOPEL, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT HUISSIERS. Montréal, le 29 mai 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
« AVIS AUX CRÉANCIERS
ET TOUTE PARTIE INTÉRESSÉE »
DISSOLUTION
LES PRODUCTIONS EUREKA
INTERNATIONALES INC.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la société susmentionnée a l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution et qu'à cette fin, elle a obtenu un certificat d'intenion de dissolution daté du 27 avril 1990.
DONNÉ À MONTRÉAL, ce 10 mai 1990
GRÉGOIRE, PERRON & ASSOCIÉS,
AVOCATS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-0016734-902

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENTE
PROTONOTAIRE ADJOINTE
CONTERM SERVICES LTD.,
Partie demanderesse
c.
TROPIC ISLAND CHARTERS LTD.
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à TROPIC ISLAND CHARTERS LTD. de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10, rue St-Antoine est, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de TROPIC ISLAND CHARTERS LTD.
Lieu: Montréal
Date: 18 mai 1990
GISÈLE DE MADDELEIN P.A.

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

COMPAGNIE TRUST ROYAL

Avis est donné qu'un projet de loi d'intérêt privé visant à accorder à Compagnie Trust Royal le droit de demander sa continuation en société de fiducie régie par la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., chap. S-29.01) sera présenté pour adoption au Parlement. Ce projet de loi pourrait également traiter de l'application de certaines dispositions de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* à Compagnie Trust Royal.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale.

1025, rue St-Augustin
Édifice Honoré-Mercier
Bureau 2,68
Québec (Québec)
G1A 1A3

Montréal, le 3 mai 1990.

Les procureurs,
MARTINEAU WALKER

Outremont

APPELS D'OFFRES:

a) Mélanges asphaltiques pour l'été 1990

b) La cueillette, le transport et la disposition des ordures ménagères.

Des soumissions cachetées dans les enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut seront reçues jusqu'à midi, mercredi le 13 juin 1990 au bureau du Directeur général, pour être ouvertes à 14h00 à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville d'Outremont. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formulaires ainsi que les enveloppes de retour, au bureau du Directeur de l'approvisionnement, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 543 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires (s).

Jocelyne Perreault, o.m.a.
Greffier de la Ville

Le 31 mai 1990.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. No: 500-02-033800-892. TELECHECK INC., partie demanderesse, VS PETER FLEMING, partie défenderesse. Le 12 juin 1990 à 10h00 au 702, Boul. Graham, Dorval, , district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETER FLEMING, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM et acc., 1 bicyclette d'exercices C.C.M., 1 sac de golf rouge 4 bois, 1 wedge et 9 fers, 1 TV Panasonic 5" Ranger et acc., 1 radio C.B. GE et acc., 2 unités air climatisé portatives, 1 cellulaire portatif et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 29 mai 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-001564-906

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
JOANNE BOUCHARD,
Partie demanderesse
c.
SERGE GIRARDEAU,
Partie défenderesse
ET
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, CLAUDE BILODEAU,
Mis en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à SERGE GIRARDEAU de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la requête en déchéance d'autorité parentale présentable salle 2.17, le 26 juin 1990, à 9h15 a.m. a été remise au greffe à l'intention de SERGE GIRARDEAU.
Lieu: MONTRÉAL
Date: ce 16 mai 1990
RONALD CHASSÉ,
PROTONOTAIRE ADJOINT

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANKERS' TRUST

Avis est donné qu'un projet de loi d'intérêt privé visant à accorder à Société de fiducie Bankers' Trust le droit de demander sa continuation en société de fiducie régie par la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., chap. S-29.01) sera présenté pour adoption au Parlement. Ce projet de loi pourrait également traiter de l'application de certaines dispositions de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* à Société de fiducie Bankers' Trust.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale.

1025, rue St-Augustin
Édifice Honoré-Mercier
Bureau 2,68
Québec (Québec)
G1A 1A3

Montréal, le 3 mai 1990.

Les procureurs,
MARTINEAU WALKER

Ville Mont-Royal

— AVIS PUBLIC —

AVIS PUBLIC concernant une demande de dérogation mineure au Règlement de construction de la Ville.

AVIS PUBLIC est donné aux **RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL** et à **QUI DE DROIT:**

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chapitre A-19.1) et du Règlement n° 1263 sur les dérogations mineures, le Conseil de Ville Mont-Royal, à sa séance générale **du lundi 18 juin 1990 à 20h**, qui aura lieu à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, et pour laquelle est donné par les présentes un préavis de quinze (15) jours francs, examinera une demande de dérogation mineure au Règlement de construction de la Ville relativement à la propriété sise au **939, chemin Moncrieff;**

QUE l'octroi de cette dérogation aurait pour conséquence d'établir, sur ce terrain d'angle, une marge de 5 pieds plutôt que de 10 pieds du côté non désigné comme l'avant et où est située une piscine;

QUE toute personne intéressée peut se faire entendre du Conseil à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Ville Mont-Royal
le 14 mai 1990.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-02-040720-893. LOCATION DE CAMIONS LOCAM INC., partie demanderesse, VS BRUNO CHIERO (LIVRAISON PARFAITE), partie défenderesse. Le 11 juin 1990 à 10h00 au 2244, Perse, Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRUNO CHIERO (LIVRAISON PARFAITE), saisis en cette cause, consistant en: 1 vaissellier en bois brun pâle 9 portes en vitre, 10 portes en bois, 1 table ronde 4 chaises recouvertes de matériel beige, 1 TV Trinitron et acc., 1 vidéo VHS Fischer et acc., et plusieurs autres articles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASS., HUISSIERS, 14 rue Davis, St-Bruno, Qc, J3V 1C8. Montréal, le 29 mai 1990.

AVIS DE VENTE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que conformément à un jugement de la Cour supérieure de Montréal rendu le 14 mai 1990 (dossier numéro 500-14-000488-908), il sera procédé le 15 juin 1990 à 18h30 heures au bureau du notaire soussigné, au 9708, 4ième Rue à Rivière-des-Prairies, Montréal, Québec, à la vente aux enchères et à l'adjudication publique de l'immeuble appartenant à FRISLER, MATHIAS et GERTRUDE NOEL mineurs et désigné comme suit:

DÉSIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant les lots suivants, tous aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Saint-François-de-Sales, division d'enregistrement de Laval, savoir:
1- Le lot numéro 13-414-1 aux plan et livre de renvoi susdits;
2- Le lot numéro 13-413-2 aux plan et livre de renvoi susdits;
Avec toutes les constructions que s'y trouvent et notamment une maison portant le numéro 8614 de la rue de Léry à Laval, dont le mur sud-ouest est mitoyen.
Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Montréal, ce 28 mai 1990.
François Tellier, notaire
9708, 4ième Rue
Montréal (Québec)
H1C 1T2.

Société d'énergie de la Baie James

PROJET BRISAY
APPEL D'OFFRES N° 1LD-130-2-11
RÉFECTION DE L'AÉROPORT DE FONTANGES

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le jeudi, 28 juin 1990 à 15 h 30

Garantie de soumission: 450 000,00 $

Prix du document: 150,00 $

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT
19e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par **chèque visé ou mandat** fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Chaque soumissionnaire doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans l'exécution de contrats de même nature dans la province de Québec.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement

Société d'énergie de la Baie James

PROJET — SIÈGE SOCIAL ET CHANTIERS
APPEL DE PROPOSITION NUMÉRO 90-0471
FOURNITURE DE MICRO-ORDINATEURS ET DIVERS PÉRIPHÉRIQUES

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le jeudi 14 juin 1990 à 15 h 30

Garantie de soumission: 40 000,00 $

Prix du document: 25,00 $

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Service Approvisionnement et Services
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par **chèque visé ou mandat** fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No: 705-02-000188-904. TELE-AVERTISSEUR JOLIETTE INC., Partie demanderesse -vs- MARTHE DUPONT, ANDRÉ DUPONT, Partie défenderesse. - AVIS LÉGAL - Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice; Le 12 juin 1990 à 10h00 au no 5526, Place Bruno, Brossard. Les dits biens consistent en: 1 radio portatif Sony, 1 téléviseur couleur RCA, 1 vidéo VHS JVC, 1 divan 3 places, 1 fauteuil, 1 laveuse Maytag, 1 sécheuse Whirlpool, 1 réfrigérateur, 1 table de salon, 1 B.B.Q. au gaz, etc. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THÉROUX, huissier. Tél.: 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS, HUISSIERS, C.P. 454, Joliette, J6E 3Z9. Joliette ce 23 mai 1990.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-035757-876

COUR DU QUÉBEC

(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENTE
PROTONOTAIRE ADJOINTE
Partie demanderesse
c.
LES ENTREPRISES MAROCUIR INC.,
et MOHAMED MAHI,
et JEAN ROBERT SEIDE,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MOHAMED MAHI de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Notre-Dame est, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED MAHI.
Lieu: Montréal
Date: 24 mai 1990
Me Michel Vinet, avocat,
3020, boul. Rome,
Brossard, Qc.,
J4Y 1V9.
GISÈLE DE MADDELEIN, P.A.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLIETTE. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, No: 730-32-000503-891. SYLVAIN RIOPEL, Partie demanderesse, -vs- ROGER ROUSSEAU, Partie défenderesse. - AVIS LÉGAL - Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice; Le 12 juin 1990 à 13h00, au no 211, Valmont, à Repentigny. Les dits biens consistent en: 1 divan modulaire 5 mcx, 1 vidéo VHS Fischer, 1 téléviseur couleur Colortrack, 1 système de son Fischer et acc., 1 ordinateur Packard Bell, 1 télécopieur Xerox, 1 machine à écrire Smith Corona, 1 bureau de travail, etc. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, huissier. Tél: 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., HUISSIERS, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Joliette ce 23 mai 1990.

Ville Mont-Royal

— AVIS PUBLIC —

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE VILLE MONT-ROYAL

1) A une séance générale tenue le 22 mai 1990, le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté:
   - **RÈGLEMENT N° 1306 sur les antennes et modifiant le Règlement de construction n° 490;**
   - **RÈGLEMENT N° 1308 interdisant l'établissement de concessionnaires automobiles à l'est du boulevard Décarie et modifiant le Règlement de zonage n° 97.**
2) **Les personnes habiles à voter** ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de Ville Mont-Royal peuvent exercer leur droit de demander que les Règlements n° 1306 et n° 1308 fassent l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans les registres ouverts à cette fin.
3) Le nombre de demandes requis pour la tenue d'un scrutin référendaire est de 500.
4) Si le nombre de demandes est inférieur à 500, les Règlements n° 1306 et n° 1308 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter auxquelles cet avis est adressé.
5) Le public peut consulter les Règlements n° 1306 et n° 1308 au bureau de la greffière, durant les heures normales de bureau soit **du lundi au vendredi** de **8h30** à **16h30.**
6) Deux (2) registres seront ouverts pour les personnes auxquelles cet avis est adressé et qui désirent s'inscrire et signer leurs demandes à l'Hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt, le **mercredi 6 juin 1990** entre **9** et **19 heures** sans interruption.
7) L'annonce des résultats de l'enregistrement aura lieu à l'Hôtel de Ville, le 6 juin 1990 peu après 19h00.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, chapitre 57) donne une définition des personnes habiles à voter.

Une personne est habile à voter si au **22 mai 1990** elle est **domiciliée** à Ville Mont-Royal, elle est **propriétaire d'un immeuble** situé sur ce territoire, ou **elle occupe une place d'affaires** située sur ce territoire. Une personne physique doit être également majeure et de **citoyenneté canadienne.**

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires ou d'une place d'affaires occupée par des cooccupants, un **(1)** seul des copropriétaires ou cooccupants a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire ou d'occupant. Le copropriétaire ou cooccupant doit avoir une **procuration** signée par la **majorité** des copropriétaires ou cooccupants pour avoir le droit de signer le registre.

Une **corporation ou une association** habile à voter exerce son droit par un de ses membres, directeurs ou employés désigné à cette fin par une **résolution** de son conseil d'administration.

Cet avis est donné par la greffière de Ville Mont-Royal conformément à l'article 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, chapitre 57).

Donné à Ville Mont-Royal
le 23 mai 1990.

La greffière adjointe,
Marie Turenne

AVIS

JOSEPH MARTIN CÔTÉ

Avis est donné que JOSEPH MARTIN CÔTÉ, stagiaire, domicilié au 7055 Pierre-Gadois, Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour un certificat changeant son nom en celui de JOSEPH MARTIN BOILY-CÔTÉ.
Signé à Montréal,
ce 25ième jour de mai 1990.
Martin Côté,
Requérant.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mai 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 170974 CANADA INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LA RAISON SOCIALE DE LES MODES ADMIRE/ADMIRA FASHIONS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11ième jour de mai 1990, sous le numéro 4277490.
Ce 24ième jour de mai, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DEMANDE DE
CHANGEMENT DE NOM
GERALDA DUGUAY

Prenez avis que GERALDA DUGUAY, domiciliée au 4595, Jean-Paul II, St-Léonard (Québec) H1R 9Z7, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de GISÈLE DUGUAY.
Ce changement n'affectera aucune autre personne.
Montréal, le 6 mars 1990,
SIMON GRÉGOIRE, avocat.

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnements et Services

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
0132	3 850 t.m. de bitume polymère (85/100).	Sites d'entreposage au Québec

Clôture de la soumission: 8 juin 1990 à 15 h

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au:
Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille Est, 7e étage
Québec (Québec) G1R 5K4
Tél: (418) 643-5438

Le ministère se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 $ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 $ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des Approvisionnements,
Jean-Claude Careau, ing.

Québec

Avis public

Ville de Montréal

Bureau du Greffier

3e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 7 mai 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description de la partie de ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

- **partie de ruelle montrée à l'originaire peut être décrite comme suit:**

  de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 78-2, vers le sud-est par une autre partie de la ruelle montrée à l'originaire, vers le sud-ouest par le lot 82 et vers le nord-ouest par le lot 78-3; mesurant six mètres et soixante-trois centièmes (6,63 m) vers le nord-est, cinq mètres et vingt-sept centièmes (5,27 m) vers le sud-est, huit mètres et quatre-vingt-trois centièmes (8,83 m) vers le sud-ouest et cinq mètres et dix-huit centièmes (5,18 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie trente-neuf mètres carrés et deux dixièmes (39,2 m²).

  Les unités utilisées sont celles du Système International (SI).

  Cette partie de ruelle est montrée sur le plan P-25 Centre du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

2e AVIS

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 16 mai 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée) lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

- **ruelle nord-sud et la partie de ruelle est-ouest situées au sud de la rue Sherbrooke, entre les rues Cadillac et Duquesne, faisant partie du cadastre de la paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal, plus explicitement décrites comme suit;**

a) le lot sept cent quarante-six de la subdivision du lot originaire vingt-neuf (29-746 (ruelle)) du susdit cadastre;

b) une partie du lot sept cent soixante-huit de la subdivision du lot originaire vingt-neuf (29-768 ptie (ruelle)) dudit cadastre:

  de figure irrégulière bornée vers le nord-est par le lot 29-776 (rue) faisant partie de la rue Duquesne, vers le sud-est par les lots 29-746 (ruelle) et 29-767, vers les sud-ouest et l'ouest par une autre partie dudit lot 29-768 (ruelle) et vers le nord-ouest par les lots 29-772 à 29-775 contenant en superficie cent trente mètres carrés et quatre dixièmes (130,4m²).

  Cette ruelle et partie de ruelle sont montrées sur le plan C-188 Longue-Pointe du Service des travaux publics.

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Avis en vertu de l'article 36b de la Charte de la Ville de Montréal.

La Ville désire se libérer d'une restriction contenue dans ses titres quant à l'usage futur de la partie du lot 211 du cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, située au sud de la rue Sherbrooke et à l'ouest de la 53e Avenue (P.A.T.) — Décision du chef de Division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, approuvée le 25 mai 1990, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1988 — 88 05776 (modifiée)

Les cédants desdits terrains ou leurs ayants droit ou successeurs, prétendant avoir droit à quelque indemnité, devront exercer leurs recours devant le tribunal compétent dans les douze (12) mois du présent avis, à défaut de quoi, la Ville sera libérée.

Léon Laberge
Greffier de la Ville
Hôtel de Ville
Montréal, le 29 mai 1990

LA VIE ECONOMIQUE

La Banque Mondiale prête 300 millions $ à la Chine

Jean-Pierre Benoît
de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — L'octroi d'un prêt de 300 millions $ US, hier, par la Banque Mondiale à la Chine, à quelques jours du premier anniversaire de la répression de la place Tian An Men, semble confirmer que les affaires reprennent avec Pékin, pourtant insensible au vent de démocratisation qui souffle partout ailleurs dans le monde.

Le prêt a été consenti par l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque Mondiale spécialisée dans le financement des pays les plus pauvres, pour le financement d'un projet de plantation forestière.

Les États-Unis, et dans leur sillage la Banque Mondiale, avaient décidé dès le 5 juin 1989 d'appliquer des mesures de rétorsion. La Banque Mondiale avait gelé sept prêts à la Chine, représentant 780 millions $ US.

La Banque Mondiale a repris ses prêts à la Chine en février 1990, après que l'agence gouvenementale américaine Export Import Bank ait consenti un prêt à Pékin pour l'achat de matériel pétrolier américain.

La reprise des prêts à la Chine a été vivement critiquée par le Congrès américain. Plusieurs pays membres de la Banque Mondiale ont manifesté à diverses reprises leur opposition à l'octroi de certains financements et des projets présentés par les services de l'organisation internationale ont dû être retirés.

La Banque Mondiale a financé depuis le début de l'année en Chine un projet d'éducation (50 millions $ US), un projet de reconstruction après un tremblement de terre (30 millions $) et, finalement, un projet agricole (60 millions $), ce qui porte à 440 millions $ US les prêts accordés à ce pays depuis le début de l'année fiscale (juillet-juin), contre 1,35 milliard $ en 1988-1989.

« Les prêts sont accordés pour les projets ayant une haute priorité en termes de développement du pays », a expliqué, hier, un responsable de la Banque Mondiale.

Le projet forestier, dont le financement a été consenti par la Banque Mondiale, est la première phase d'un programme de dix ans de développement de huit millions d'hectares de forêt de culture. Il vise à permettre notamment à la Chine de limiter ses importations de bois. La forêt n'y occupe plus que 13 % de la superficie, soit 0,12 hectare par habitant contre 1,1 hectare en moyenne au niveau mondial.

La position du président de la Banque Mondiale, M. Barber Conable, est que le processus de libéralisation économique amorcé en Chine sera totalement bloqué si les prêts au développement sont coupés.

Environ 40 projets sont actuellement à divers stades d'examen avec la Chine, a ajouté ce responsable.

Le financement de projets qui ne seraient pas directement humanitaires ne s'impose pas en l'état actuel des choses, a expliqué en mars dernier le secrétaire américain adjoint au Trésor, M. Charles Dallara, devant une commission du Congrès.

Certains critiques de la Banque Mondiale estiment que cette politique est également déterminée par des considérations financières, l'institution tenant à ce que la Chine continue d'effectuer dans des conditions normales le service de la dette de 8 milliards $ US qu'elle a contractée.

La Chine et l'Inde sont les principaux bénéficiaires des prêts de l'AID.

Les États-Unis sont au demeurant restés eux-mêmes très prudents. Le président George Bush avait opté, en juin 1989, pour des sanctions limitées pour éviter un retour de la Chine à l'isolationnisme et les avait atténuées après la levée de la loi martiale.

Le gouvernement américain vient enfin de maintenir le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à la Chine, permettant à ce pays de continuer à exporter aux États-Unis.

La BERD sera très vite opérationnelle, estime son président

PARIS (Reuter) — Jacques Attali, le président de la nouvelle banque chargée d'aider les pays de l'Est à passer d'une économie planifiée à une économie de marché, a déclaré hier que celle-ci devrait être opérationnelle début 1991.

Il a précisé qu'au cours de l'été il allait former une petite équipe d'une dizaine de personnes chargée de définir les règles de fonctionnement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et d'arreter ses premiers projets.

Cette équipe va « définir les règles de fonctionnement et commencer à refléchir aux différents projets que la Banque pourra mettre en oeuvre dès qu'elle sera opérationnelle », a déclaré Attali lors de sa première conférence de presse en tant que président désigné de la BERD.

Les 40 pays de l'Est et de l'Ouest et les deux institutions européennes fondateurs de la BERD ont signé mardi l'accord international définissant les statuts de cette banque, dont le siège sera à Londres.

Pour entrer en vigueur, cet accord doit etre ratifié par les Parlements d'au moins 28 pays signataires. « Les prévisions des juristes nous mettent au début de l'année prochaine », a déclaré Attali. « Je ferai en sorte que la BERD puisse démarrer » dès la ratification, a-t-il ajouté en précisant qu'il souhaitait avoir un personnel le plus réduit possible, composé des « plus hauts professionnels » du secteur bancaire.

Il a souligné que la BERD est la « première institution internationale qui pose des conditions de démocratie et de respect des droits de l'homme » à ses membres, dont les sept pays de l'Est (URSS, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulagrie, Roumanie et RDA) en sont aussi les bénéficaires.

La BERD aura des « branches » dans ces sept pays, a-t-il précisé. « Je compte beaucoup sur les projets qui pourront rapprocher ces pays et le reste de l'Europe », a-t-il ajouté.

« Je la (BERD) pense comme une institution au service de la paix », a-t-il souligné en précisant qu'elle a « vocation (...) à démonopoliser, décartéliser, privatiser, libéraliser l'accès de ces pays aux mouvements de capitaux et de marchandises ».

Les statuts de la Banque prévoient qu'elle pourra utiliser son capital de 10 milliards d'Ecus pour aider ou financer 60 % de projets privés en Europe de l'Est et 40 % de projets publics d'infrastructures (transports, réseaux téléphoniques, etc.).

Attali a souligné que la BERD était « totalement autonome » par rapport aux autres institutions financières internationales comme la Banque mondiale ou le Fonds moné-

L'industrie européenne du textile se sent sacrifiée par le GATT

BRUXELLES (AFP) — Les industriels européens du textile redoutent de voir leur secteur sacrifié à d'autres, comme l'agriculture ou les services, lors des négociations en cours au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

M. Camille Blum, directeur général de Comitextil (Comité de coordination des industries textiles de la Communauté), s'est inquiété devant quelques journalistes du retard pris dans les négociations de l'Uruguay Round, qui doivent s'achever en décembre à Bruxelles.

Mardi, les membres de Comitextil réunis en assemblée générale à Bruxelles ont confirmé leur appui à la position adoptée par la CÉE. Celle-ci souhaite un démantèlement progressif et encadré de l'Accord multi-fibres (AMF, qui permet de contingenter les échanges textiles).

Les États-Unis et le Canada, de leur côté, proposent de remplacer l'AMF par des quotas globaux pendant dix ans, « ce qui déboucherait de fait sur une fermeture du marché américain », estime M. Blum. Quant aux pays en voie de développement, « aucun n'a fait d'offre réelle » et certains prévoient même de consolider leurs droits de douane à des niveaux supérieurs à ceux aujourd'hui appliqués, assure-t-il.

Les pays du tiers-monde « spéculent sur une solution finale dans laquelle le textile servirait de monnaie d'échange pour des progrès dans d'autres domaines », estime Comitextil dans un communiqué. « Ils sont encouragés dans cette attitude par certains hauts fonctionnaires du GATT », accuse l'organisation.

Les industriels du textile de la CÉE, premiers exportateurs mondiaux, veulent avoir accès aux marchés aujourd'hui fermés. Ils soulignent qu'ils seraient alors capables de « performances exceptionnelles ».

Ainsi, en Corée du Sud ou à Taïwan, qui ouvrent leur marché depuis un ou deux ans, les exportations textiles européennes se sont élevées l'an dernier à 400 millions d'écus au total (1 écu = 1,2 $ US), contre un chiffre négligeable auparavant, selon M. Blum. Au Japon, elles ont atteint deux milliards d'écus alors qu'elles ont stagné pendant des années à moins de 300 millions d'écus.

Comitextil souhaite en outre l'abolition progressive des subventions, une protection efficace des marques, dessins et modèles et la mise au point de mécanismes efficaces pour lutter contre la contrefaçon et le dumping. « Il faut parfois quatre ans à une entreprise pour une procédure anti-dumping, et pendant ce temps bien souvent le marché a disparu », explique M. Blum.

RECTIFICATIF

Dans l'édition d'hier, le titre coiffant l'article de la Presse canadienne signé par Michel Van de Walle aurait dû se lire : La rentabilité de la Cinq était trop lointaine pour T.-M. Nos excuses à nos lecteurs.

VIE DES ENTREPRISES

Hausse des revenus de Simon Lemaire

LES REVENUS de Simon Lemaire inc. sont passés de 4,5 millions $ au 31 mars de l'an dernier à 5,1 millions $ pour le premier trimestre clos le 31 mars dernier. Ces revenus ne comprennent pas la contribution d'Acier d'armatures Ferneuf inc., dont l'acte de vente signé en avril dernier est rétroactif au 1er janvier 1990. Le bénéfice net total s'est établi à 159 431 $ (0,05 $ par action) contre une perte nette de 110 604 $ (0,04 $ par action) au 31 mars 1989.

Bénéfice de 49 267 $ pour Mabaie

MABAIE a dégagé un bénéfice net de 49 267 $ sur des revenus de 2,3 millions $, pour la période de trois mois ayant pris fin le 31 mars dernier, comparativement à un bénéfice de 1,2 million sur des ventes de 5 millions $ durant la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique non seulement par le ralentissement du marché résidentiel, informe un communiqué de la compagnie, mais aussi par le niveau exceptionnellement élevé des résultats du premier trimestre de l'année précédente, en raison de la vente de terrain à vocations résidentielles.

MONDE DE LA FINANCE

À la rescousse de Shearson Lehman Hutton

LA FIRME Shearson Lehman Hutton, filiale d'American Express, actuellement en difficulté financière, a nommé à la tête de ses divisions courtage et gestion de portefeuille un dirigeant d'American Express, Jonathan Linen, a-t-on appris hier. Peter Cohen, président de Shearson Lehman Hutton, pendant l'essor des années 1980, avait été remplacé en début d'année par un ancien dirigeant d'American Express, Howard Clark. Shearson Lehman Hutton a subi le contre-coup du ralentissement d'activité survenu sur la bourse de Wall Street après le krach boursier de 1987. Elle a enregistré une perte de 915 millions $ US au premier trimestre 1990, liée à la suppression de 2000 emplois dans le cadre d'une restructuration. American Express, actionnaire à 61 % de Shearson Lehman Hutton, a annoncé le rachat de la totalité des parts de la firme et infusé plus d'un milliard de dollars en capital depuis le début de l'année.

FORESTERIE NORANDA INC.

M. Craig S. Tedmon

Le conseil d'administration a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Craig S. Tedmon au poste de premier vice-président, exploitations. Avant de se joindre à Noranda Inc. en 1987, à titre de premier vice-président, technologie, M. Tedmon a occupé plusieurs postes de direction en recherche et technologie au sein de la General Electric Co. aux États-Unis. Il est diplômé du Massachusetts Institute of Technology. Foresterie Noranda Inc. est un important groupe de compagnies forestières canadiennes dont les intérêts et les marchés sont répartis à travers le monde. Avec ses compagnies associées, Foresterie Noranda compte près de 26 000 personnes à son emploi au Canada, aux États-Unis et au Royaume Uni. En 1989, ses ventes nettes s'élevaient à plus de 4,8 milliards de dollars.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Guy Gougeon

Brian D. Baldry

Le président de la Société Radio-Canada, Gérard Veilleux, est heureux d'annoncer la nomination de **Guy Gougeon** au poste de vice-président de la télévision française, à compter du 24 mai 1990, M. Gougeon a la responsabilité générale de la programmation nationale et régionale du réseau. Il est aussi responsable de TV5 ainsi que de la gestion et des activités du Centre de production de Montréal. M. Gougeon était auparavant vice-président à l'ingénierie et il a joué un rôle prépondérant dans la planification et l'aménagement de la Maison de Radio-Canada à Montréal. En outre, il a contribué de façon significative au développement des stations régionales françaises dans le cadre du Plan accéléré de rayonnement de la SRC et, à titre de président du Comité exécutif du Centre de radiotélévision à Toronto, il a été chargé de concevoir la planification et la réalisation du Centre, actuellement en construction. M. Gougeon est membre du Conseil d'administration de Télésat Canada et de diverses associations professionnelles, dont la Society of Motion Picture and Television Engineers. Il fait aussi partie du Comité consultatif de l'Institut national de recherche scientifique (Université du Québec).

M. Veilleux est également heureux d'annoncer la nomination de **Brian D. Baldry** au poste de vice-président à l'ingénierie, à compter du 24 mai 1990. M. Baldry a la responsabilité générale de toutes les activités de l'ingénierie de la SRC, y compris la construction et l'aménagement technique du Centre de radiotélévision à Toronto, M. Baldry a 30 ans d'expérience en ingénierie de la radio et de la télévision, autant dans la création de systèmes que dans la conception et la gestion de projets, pour les studios aussi bien que pour les émetteurs. Il a traité de questions techniques avec des radiodiffuseurs et des fabricants du monde entier ainsi qu'avec des associations internationales en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Ingénieur diplômé de l'Université de Birmingham en Angleterre, M. Baldry s'est joint à l'ingénierie de la SRC en 1965. Il a été nommé vice-président adjoint en 1982 et vice-président adjoint, ingénierie stratégique et projets d'immobilisations, en 1986. Avant d'entrer à la SRC, M. Baldry a travaillé pour la British Broadcasting Corporation et, plus tard, pour la société Northern Electric à Montréal.

NOMINATION

L'INDUSTRIELLE ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Très Honorable Jeanne Sauvé
C.P., C.C., C.M.M., C.D.

Monsieur Robert Bégin, F.S.A., F.I.C.A., Président du conseil d'administration et chef de la direction de L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie, a le plaisir d'annoncer la nomination de La Très Honorable Jeanne Sauvé au poste d'administrateur de la compagnie.

Madame Jeanne Sauvé a fait carrière dans le domaine des communications et elle fut ministre dans le cabinet fédéral. Elle fut la première femme à occuper les fonctions de Président de la Chambre des Communes et de Gouverneur général du Canada.

L'Industrielle-Alliance est une compagnie mutuelle d'assurance sur la vie qui se situe au premier rang au Québec en vertu de la plupart des critères de comparaison existants, dont sa solidité financière et l'envergure de son réseau de distribution.

L'inflation en France

L'indice des prix de détail a augmenté de 0,4 % en avril, a annoncé hier l'Insee en confirmant ainsi l'estimation provisoire qu'il avait donnée il y a deux semaines. Ce chiffre marque une accélération de l'inflation par rapport aux 0,3 % de mars et les 0,2 % de février. Sur un an, la hausse des prix ressort à 3,2 %, alors qu'elle était de 3,4 % à la fin mars. Depuis le début de l'année, les prix de détail ont augmenté de 1,2 %.

DOMINION TEXTILE INC.

Dividende nº 269
sur actions ordinaires
Dividende nº 270
sur actions privilégiées
de premier rang

Un dividende trimestriel de 0,15$ par action ordinaire et un dividende de 1,75$ par action privilégiée de premier rang ont été déclarés par le conseil d'administration pour le trimestre finissant le 30 juin 1990. Ces dividendes seront payables le 13 juillet 1990 aux actionnaires immatriculés à la clôture des affaires, le 13 juin 1990.

Le secrétaire,
S. Mackay-Smith
Montréal
le 22 mai 1990

IRCM Institut de recherches cliniques de Montréal

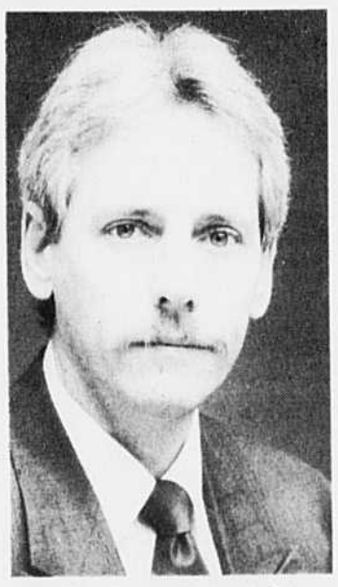

Dr Jean Barabé

Le Dr Michel Chrétien, directeur scientifique et chef de la direction de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), est heureux d'annoncer la nomination du Dr Jean Barabé au titre de directeur des affaires académiques.

Le Dr Barabé détient un doctorat en pharmacologie (Ph.D.) de l'Université de Sherbrooke où il a oeuvré à titre de professeur au département de pharmacologie depuis 1980. Il a été chercheur boursier du Conseil de recherches médicales du Canada (CRM) et du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Ses travaux de recherche ont été supportés par des organismes subventionnaires. Le Dr Barabé est auteur de plusieurs publications et communications scientifiques.

L'IRCM est un centre de recherche autonome de réputation internationale qui oeuvre dans le domaine de la recherche biomédicale. Cette nomination s'insère dans le cadre de l'importante expansion que l'IRCM est en voie de réaliser.

Récemment, l'IRCM a débuté la construction de nouveaux espaces et augmentera de près de 50% ses espaces consacrés à la recherche. Cet agrandissement permettra à l'Institut de recruter de nouveaux chercheurs de calibre international. L'IRCM prévoit augmenter son personnel à près de 630 personnes pour janvier 1992.

ALCAN

PRODUCTIQUE: *LA STRATÉGIE DES ANNÉES '90*

Hydro-Québec

Le congrès national de la Société Canadienne de Génie Industriel (S.C.G.I.) constitue maintenant une tradition dont la réputation n'est plus a refaire. Le chapitre étudiant de l'École Polytechnique de Montréal présentait la 10ième édition de ce congrès les 25, 26 et 27 janvier derniers. Ce congrès avait pour thème: **"Productique, la stratégie des années '90".** Il s'agit d'un domaine du génie industriel dont la popularité est sans cesse croissante et pour cause. Il s'intéresse à l'intégration de nouvelles technologies dans les systèmes de production déjà existants. Cette nouvelle discipline traite entre autres du concept de cellules de production, des techniques de "Just-in-time", d'automatisation et de robotisation. Tôt ou tard, afin d'obtenir sa part sur le marché hautement compétitif des années '90, l'entreprise devra recourir à cette démarche systématique qu'est la productique.

Il va s'en dire que le succès d'un tel événement n'aurait pu se concrétiser sans l'appui de compagnies importantes. C'est ainsi qu'**ALCAN** et **HYDRO-QUÉBEC** ont bien voulu s'associer au congrès national de la S.C.G.I. en tant que commanditaires officiels témoignant ainsi de leur grande confiance dans cette initiative. Le comité organisateur tient également à remercier les compagnies suivantes pour leur généreuse contribution sans quoi pareille activité aurait été impensable.

Banque Royale
Forces Armées Canadiennes
Le Devoir
Le mensuel de l'OIQ: Plan
Le Journal Les Affaires
Northern Telecom
Provigo
Phillips
Shell Canada
Les Meubles Norbec
Asea Brown Boveri
Canada Packers
Société Développement Industriel
Johnson & Johnson
Noranda
Télémécanique
Aliments Humpty-Dumpty
Bell Canada
Michelin
Novatech
Pratt & Whitney
Centre Recherche Industrielle du Québec
Ministère Industrie, Commerce et Technologie

Merci beaucoup à tous.

Le comité organisateur.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Solide retour des cours

MONTREAL (PC) — Les cours ont réalisé un solide retour, hier, sur le parquet de la Bouse de Montréal où l'indice général a réussi un bond de 26,68 points pour terminer la séance à 1844,24. Un total de 5 925 ,640 actions ont changées de main, comparativement à 5 826 138 lors de la séance de mardi. L'indice des forestières a grimpé de 58,7 points à 2640,27; les bancaires ont gagné 55,60 à 1687,64, les minières, 19,15 à 1977,22, les industrielles, 16,17 à 1625,92, les pétrolières, 11,99 à 1627,74 et les services, 6,75 à 1611,14. Toronto-Dominion a été le titre le plus fébrile de la journée, en hausse de ⅝ à 17⅞ $ pour 435 281 actions transigées. Le titre le plus actif des minières a été Lac Minerals, en perte de ¼ à 12⅛ $ pour 64 200 actions transigées. Parmi les autres titres qui ont suscité un intérêt certain, Nova a gagné ¼ à 8¼ $, Banque de Montréal, ⅞ à 26½ $, Macmillan Bloedel, ½ à 18 $, Banque Rouale, 1 $ à 23⅛ $, Laidlaw B, ⅝ à 26⅜ $ et Banque de la Nouvelle-Ecosse, ¾ à 13¾ $. Des 430 titres qui ont changé de mains, 153 ont réussi des gains, 66 ont reculé et 211 ont terminé inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
26,68	16,17	55,60	58,07
1844,24	1625,92	1687,64	2640,27

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
6,75	19,15	2,31	153
1611,14	1977,22	1245,71	211
			66

TORONTO

Séance modérée

TORONTO (PC) — Les cours ont terminé en hausse une séance de transactions modérée, hier, à la Bourse de Toronto dont l'indice composite TSE a tout de même grimpé de 41,35 points pour clôturer à 3565,55.

Environ 26,7 millions d'actions ont été changées de mains, comparativement à 19,2 millions lors de la séance de mardi.

Dans le groupe des industrielles, Laidlaw B a gagné ¾ à 26½ $, Banque Toronto-Dominion, ⅝ à 18 $, Alcan, ¾ à 26⅜ $, Banque de Nouvelle-Ecosse, ¾ à 13⅞ $, Canadien Pacifique, ¼ à 22⅛ $ et Thomson Corp., ⅜ à 14⅝ $. CFCF Inc. a perdu 1 $ à 11 $, Northwest Digital, 0,15 $ à 0,40 $ et Conterm Inc., 0,03 $ à 0,20 $.

Chez les minières, Stikine Resources a grimpé de 1⅛ $ à 71 $, Rio Algom a gagné ½ à 20¾ $ et Teck Corp. B, ½ à 25½ $. Pegasus Gold a perdu ½ à 12⅝ $, Placer Dome, ⅜ à 18⅞ $ et Cambior Inc., ½ à 13½ $.

Enfin parmi les pétrolières, North Canadian Oils a gagné ½ à 18⅞ $, Chauvco A, ½ à 12¾ $, Renaissance Energy, ⅜ à 14⅞ $. Morrison Petroleum a perdu ⅝ à 11¼ $, Conwest Exporation B, ¼ à 13¾ $ et Encor Inc., 0,05 $ à 2,55 $.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
41,35	20,18	19,01	70,01
3565,55	1913,76	5013,86	6362,16

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PÉTROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
12,22		14,55	353
788,44	€415,73	4163,28	350
	50,23		234

NEW YORK

Test au-delà des 2900

NEW YORK (AFP-AP) — Wall Street a testé la barre des 2 900 points, hier, mais la tendance est demeurée hésitante dans une atmosphère très active. En hausse de plus de 13 points dès l'ouverture, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé sur un nouveau record à 2 878,55, en hausse de 8,06 points.

Quelques 207 millions d'actions ont été échangées contre 137 millions mardi. Le nombre des valeurs en hausse était supérieur à celui des baisses : 800 contre 699 et 506 titres sont inchangés.

Le recul de 0,2 pour cent en avril de l'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis, a confirmé la reprise modeste de l'économie américaine, selon les analystes.

Ce chiffre, en accord avec les prévisions des experts, a permis une légère baisse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis. Les taux des bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence du marché obligataire, s'établissaient à 8,60 pour cent, hier après-midi, contre 8,62 pour cent, mardi soir.

Selon les experts, il reste à déterminer si Wall Street continuera sur sa lancée et franchira la barre psychologique des 2 900 points dans les prochains jours. Vendredi, la publication des chiffres du chômage aux Etats-Unis pour mai constituera un test important pour la bourse newyorkaise.

Walt Disney a gagné 5⅞ $ à 125⅝ $, Procter and Gamble a progressé de 2 $ à 82 $ et Tandy, de 1¾ $ à 37⅛ $.

Loews a cédé 2½ $ à 111⅛ $, Xerox a perdu 1¾ $ à 46½ $ et Digital Equipment, 1¾ $ à 93 $.

Parmi les titres canadiens qui se sont fait remarquer, Alcan a gagné ¾ à 22½ $, BCE, ⅜ à 33½ $ et Becton Dickinson, ⅝ à 67⅝ $. Bell Industries a perdu ⅜ à 17½ $ et Varity Corp., ⅛ à 3 $.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
8,07	0,56	1,24	
2878,56	1039,15	1163,76	212,15
			1,82

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
0,21	0,31	0,18	800
360,86	421,62	196,75	506
			699

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4447	Hong Kong	Dollar	0,1517
Afrique franco	Franc CFA	0,004184	Inde	Roupie	0,0684
Allemagne-Ouest	Mark	0,7046	Israël	Sheqels	0,5823
Antilles Angl.	Dollar	0,4376	Italie	Lire	0,000960
Australie	Dollar	0,9084	Jamaïque	Dollar	0,2185
Autriche	Schilling	0,10018	Japon	Yen	0,007825
Bahamas	Dollar	1,1790	Liban	Livre	0,00190
Belgique	Franc	0,03427	Mexique	Peso	0,000421
Danemark	Couronne	0,1851	Norvège	Couronne	0,1831
Espagne	Peseta	0,011363	Nouv.-Zélande	Dollar	0,6791
États-Unis	Dollar	1,1790	Portugal	Escudo	0,008022
Finlande	Mark	0,3005	Royaume-Uni	Sterling	2,0108
France	Franc	0,2092	Suède	Couronne	0,1946
Grèce	Drachme	0,007201	Suisse	Franc	0,8380
Hollande	Florin	0,6259	Vénézuela	Bolivar	0,02494

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,27			
85,00	366,65	6,071	429,00
	0,90	0,070	4,00

MONTRÉAL

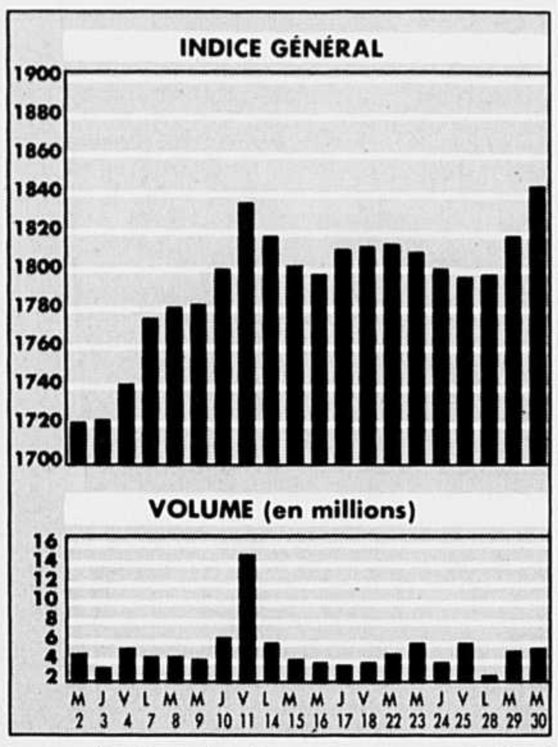

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	2000	18	18	18	—2
ADS	600	50	50	50	
AMCA Int	17500	355	350	355	
iAur Res	100	390	390	390	
Abti Prce	z29	$15½	15½	15½	
Agnico E	40600	$7⅝	7½	7½	
fiAgromx	6205	24	21	21	+1
Air Canda	80975	$10⅛	9¾	10	+⅜
Alta.energ	31989	$16¾	16⅝	16¾	+¼
Alt.E.7.75	700	$24½	24½	24½	+¼
Alta N Gs	6200	$17¾	17¾	17¾	+¼
Alcan Alu	69980	$26⅜	25⅝	26⅜	+⅞
Algo.A	z5	355	355	355	
Am.Barric	8500	$22⅛	22	22	—¼
Amisco	2200	100	100	100	
Artopex	300	385	385	385	
fAstral A	623	$10	10	10	
fAtco I	6050	$10⅝	10⅜	10⅝	+¼
Atco II	275	$10⅜	10⅜	10⅜	—¼
Auberges	3230	295	290	290	—5
Audrey	12500	225	220	221	+1
Audrey.w	2000	55	55	55	+1
Autostock	1250	375	375	375	
Avcorp	1700	79	75	75	
BC Tel	4800	$18¼	18⅛	18¼	+⅛
BC GAS	6500	$14¾	14⅝	14⅝	
BCED Srl	1000	210	210	210	
BCED	z200	37	37	37	
BCE SrO	250	$37⅜	37¼	37⅜	
BCE wt	5900	360	355	355	+10
BCE Inc.	58443	$39⅜	39⅛	39⅜	+¼
BCE Mbl	350	$22¼	22¼	22¼	—⅜
Bgr.pm.A	575	$9⅝	9⅝	9⅝	+⅛
fBMTC.a	10608	295	290	290	
Bq.Laur	850	$15½	15⅜	15½	—⅛
Baque Nat	335645	$9¼	8¾	8⅞	
Bq Royale	181940	$23¼	22¾	23⅛	+1
BqRy 1.45	4800	$15⅜	15¼	15¼	
Bq.Ry.srF	1000	$24¼	24⅛	24⅛	
Bq. T—D	435281	$18	17⅜	17⅞	+⅝
B.TD.srF	300	$24½	24½	24½	+⅛
B.Imp.sr8	5700	$23⅜	23⅜	23⅜	+¼
Bq.C.Imp	52375	$27¼	26½	27¼	+⅞
Baque Mtl	302979	$26⅝	25⅜	26½	+⅞
BMO Sr4	300	$22⅝	22⅝	22⅝	—½
Bq.N.Ecos	108849	$14	13¼	13¾	+¾
B NE sr1	200	$22¼	22¼	22¼	—½
B NE sr4	2150	$23⅝	23½	23⅝	+⅛
Bestar	z200	70	70	70	
Biochem	65201	$7¾	7⅜	7⅜	—⅛
iBiomira	1000	275	275	275	+10
Bocenor	500	60	60	60	—5
BF Royal	1400	90	90	90	—20
Bomb A	1350	$17¾	17⅝	17¾	+¼
fBomb B	95115	$17⅞	17½	17¾	+¼
Bomb.Srl	700	$22¼	22¼	22¼	
Bomem	1600	55	55	55	+5
Bovar	600	40	40	40	—1
Bow Val	8447	$13¾	13½	13¾	
BowVl2.05	900	$17¾	17⅝	17⅝	—⅜
BrasdPrA	600	$40	40	40	
Brascan.A	2578	$21⅛	20¾	21	+⅛
iBrCon.Oil	5000	20	20	20	
Bruncor	1200	$16½	16⅜	16½	+¼
Brunswick	500	$9⅝	9⅝	9⅝	—¼
C D					
CAE Ind	27400	$6¼	6⅛	6¼	+¼
CCL ind.A	300	$9¼	9¼	9¼	+⅜
fCCL.In.B	2500	$9½	9⅜	9⅜	
fCFCF.Inc	300	$11	11	11	+⅜
CFS	500	100	100	100	
fCGI Gr.A	200	160	160	160	
iCS Res.	14400	$5	4	5	
Cabano	500	105	105	105	
Cambior	8250	$13⅞	13⅜	13⅜	—¼
Camp Res	1365	75	75	75	—2
Cmpbel.Sp	100	$19⅞	19⅞	19⅞	+¼
Camp.sr.C	500	180	180	180	+15
Camp.p.D	1200	190	185	185	+35
Campeau	4400	195	190	192	+20
Can Malt	2400	$15⅝	15⅝	15⅝	+⅜
Cda Pack	1000	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
CP Ltd	51965	$22⅜	21¾	22⅛	+⅛
fC Tire A	48662	$21⅞	21⅝	21¾	+⅜
fC Ulilit.A	1600	$19½	19⅜	19⅜	—⅛
C.Util.7.30	100	$24¾	24¾	24¾	+¼
fCmnac.A	7090	405	400	405	+5
fCaraOp.A	1000	$15¾	15¾	15¾	—¼
Cascades	8377	410	400	405	+5
Celanese	2012	$30¼	30¼	30¼	
fC.Cap A	1800	$7⅞	7⅞	7⅞	+⅜
Charan	12200	11	10	11	
fCimStL.a	900	$16⅝	16½	16⅝	+⅛
Circo Crft	2300	315	300	310	+10
CtBk Ny.c	1000	280	280	280	+20
fCo—Steel	500	$15¾	15¾	15¾	
fCogeco	1346	305	295	300	—5
fColortchA	1000	130	130	130	—10
Cominco	5170	$27	26¾	27	+1
iCancom	600	$13¾	13½	13½	—¼
Comptime	7500	40	40	40	
Comterm	11000	20	20	20	
Cons TVX	700	480	470	480	+5
CPCI.B	z110	58	58	58	
Corby A	z28	$30¾	30¾	30¾	
fCorona A	62000	$9	8⅞	9	+⅛
Coron.srA	300	$8	8	8	—⅛
Coron.srB	1000	$21¾	21¾	21¾	+¾
Coron.92w	2500	135	135	135	—5
Coron.90w	98833	2	2	2	
iCoscient	500	125	125	125	
fCrownx	100	$11⅞	11⅞	11⅞	—⅛
Crwn.Pr.1	4255	$17⅛	17	17⅛	+⅛
Crwn.wt.b	1000	$15⅝	15⅝	15⅝	
fDMR.grA	5400	300	290	295	+10
fDalmys.C	8100	$7½	7½	7½	
Datamark	1500	315	315	315	
Denison.A	3500	140	139	140	
fDenisn.B	378	115	115	115	
Denis 9.50	1100	$14¼	14¼	14¼	—½
Dofasco	97136	$23	22¼	22⅞	+⅞
Dofasc2.60	2400	$28⅜	28⅜	28⅜	+⅜
Domco.lte	600	$6¼	6¼	6¼	
Domtex	10173	$11⅝	11¼	11⅝	+¼
Domtar	18616	$12¾	12½	12¾	+⅜
Donohue.b	4100	$10¾	10¼	10¼	—¼
Dorel	3700	420	410	420	+20
fDramx.a	4500	56	56	56	
DuPont A	1000	$25½	25⅛	25½	+½
Dupt pr b	200	$32	32	32	+⅞
fDvlex.Ltd	175	$6⅝	6⅝	6⅝	—⅛
E F					
Echo Bay	2080	$15⅝	15⅜	15⅝	+⅛
Eldr.cdn.a	200	$16⅛	16⅛	16⅛	—⅛
fEmpire.A	100	$12½	12½	12½	+⅛
Encor Inc	4400	260	255	255	
EnerplusG	473	$5¼	5¼	5¼	+⅛
fEqDen.B	500	130	130	130	
iEq Inv	500	75	75	75	
FPI Ltd	200	$5	5	5	
Fi.Desi.sl	300	$19¼	19¼	19¼	
Finan E.C	430	160	160	160	
Flet.Can.a	790	$16¾	16⅝	16¾	+¼
Flet.Inv	5815	$22⅝	22½	22½	—⅛
F.Europ.w	6400	17	17	17	
fFdCr.Que	1700	365	355	355	—5
iForatek	6400	62	61	62	+2
ForesbecA	z800	40	40	40	
Foresbc.rt	z800	1	1	1	
iForex	2000	162	155	155	—8
Fortis Inc	976	$20¼	20¼	20¼	—⅛
fFourSeas	16800	$16⅝	16⅝	16⅝	
G H					
GTC.tra.B	3965	365	360	365	
GW Util	205	$34⅛	34⅛	34⅛	
Galactic	3744	350	350	350	—5
Goodfellw	1000	375	370	375	—5
Goyette	z300	50	50	50	
G.W.lifeco	4700	$13½	13¼	13¼	—⅜
Grilli	200	$5¾	5¾	5¾	—⅛
Gr.L.1.875	1500	$22½	22¼	22¼	—¼
fGr.laur.b	5195	$7⅞	7⅝	7¾	
Guard. T.	400	260	260	260	+20
GuilvA	1000	$5¾	5¾	5¾	
Gulf Res	4299	$15⅝	15½	15½	+⅛
Harric.A	1000	190	190	190	
Hartco	3640	$6⅛	6⅛	6⅛	
Hawker	1000	$24½	24½	24½	+¼
Hees.Int	12300	$24⅜	24	24⅜	+¼
Hees 91wt	26800	390	370	390	+20
Hemlo	4300	$13⅞	13¾	13⅞	
Heroux	3100	360	335	360	+30
Hollin Inc	1500	$12	12	12	+¼
Honco	3000	25	25	25	—5
fHorsham	9200	$9¾	9¾	9¾	
Hubbard	6300	215	215	215	—5
H Bay Co	202	$32½	32½	32½	
I J					
IPL Inc	1000	415	415	415	
Ideal Mtl	900	155	155	155	
Imasco.ltd	8057	$36⅝	36½	36⅝	+½
Imp Oil A	5278	$59	58¾	58¾	+⅜
Inco Ltd	8490	$32¼	31½	32¼	+⅝
IFX 2000	3800	170	170	170	—5
Interhome	7100	$47½	47½	47½	
IBM	2200	$142	141	141¾	+1½
Int Epitek	z25	38	38	38	
Inverness	12500	$5½	5½	5½	
Irwin Toy	300	$6¼	6¼	6¼	+⅛
fIvaco A	100	$10⅛	10⅛	10⅛	
Ivaco.sr1	3000	$14	14	14	—⅛
Ivaco.sr2	400	$14⅛	14⅛	14⅛	—⅛
Ivaco.sr4	150	$24¾	24¾	24¾	+1¼
Jannock	12400	$16⅜	16	16⅜	+⅛
fJean.Ct.A	2175	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
fJrny End	1000	$9⅝	9½	9⅝	—⅜
K L					
Kaufel.A	1000	$10¼	10¼	10¼	+¼
fLGS Inc.	2305	165	160	160	—5
Labatt	6700	$21	20⅞	20⅞	+⅛
LacM.wt2	4200	220	215	215	—7
Lac Min	64200	$12¼	12	12⅛	—¼
LacMin.wt	7700	172	170	172	—3
LfrgCan.p	313	$21¾	21¾	21¾	+¼
LafargeCo	1000	$21½	21½	21½	—⅛
Laidlaw A	1200	$26⅜	26	26⅜	+⅞
fLaidlw B	118255	$26½	26	26⅜	+⅝
LamSo.inc	1960	112	110	110	+5
fLasond.a	900	400	400	400	+5
Lvltec	41400	125	105	120	+15
fLMGL.A	1000	$8½	8½	8½	
Leader M.	12000	32	25	32	+7
Leroux	1400	145	145	145	
LBL.inc	100	135	135	135	+14
Loblaw	990	$16	16	16	
Lonvest	1300	$20¾	20¾	20¾	
iLouvem	24600	405	400	400	—5
M N					
M Corp	660	$11	11	11	—¼
McM Bldl	225034	$18	17⅝	18	+½
Maclean	10175	$9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
Macyro	5400	64	64	64	
iModleine	2070	$7¾	7¾	7¾	
M.Cap.Sra	800	$24⅛	24⅛	24⅛	
Mrf Tel A	400	$7¾	7¾	7¾	
Mavtech	z600	67	67	67	
McNeil M	800	152	152	152	
Memotec	2620	$8⅜	8⅜	8⅜	—⅛
fMetroR.A	5100	290	285	285	—5
Mtp Mtl	3500	135	135	135	
Minnova	z25	$17¾	17¾	17¾	
Mitel.Corp	3500	284	266	280	+16
Mitel 2.00	900	$15	15	15	+⅛
fMolson A	14902	$38½	38	38⅜	+½
Molson B	450	$38¾	38¼	38¾	+1¼
Monenco	154	280	280	280	—20
iMonter.A	15075	45	40	45	—7
Moore	46315	$34½	33¾	33¾	—¼
Morgan F	z97	30	30	30	
Mbanc.p.a	400	$17¼	17¼	17¼	+½
Mbnc.cap	500	$11¾	11¾	11¾	
Muscocho	10000	8½	8½	8½	+1
Mux Lab	5000	15	15	15	+2
Nation.sea	100	$6½	6½	6½	
NfldT 9.75	z35	$19½	19½	19½	
NewTel	1000	$17½	17½	17½	
Nor.Forst	9450	$10⅞	10½	10¾	+¼
Noranda	32650	$19⅜	18⅞	19⅛	+⅜
Noran.7.75	3600	$23⅞	23½	23⅞	+⅝
fNorcenSv	1902	$22⅞	22¾	22⅞	+¼
Nor.can.O	3100	$19⅛	18⅝	19⅛	+¾
Nor Tel	94500	$32	31¼	31¾	+⅝
Northgate	1400	$6⅛	6	6⅛	+⅛
NWest Spl	4500	$15½	15	15½	+1
Nova Albt	409284	$8¼	8	8¼	+¼
iNovatron	1000	20	20	20	—15
iNoveder	4570	85	85	85	
Noverco	19915	$14⅝	14½	14½	
O P					
Ogivar	11900	79	75	79	+5
Olco.A	2100	153	150	150	+5
fOsha A	19600	$31½	31½	31½	
fPeoples.a	600	$9½	9½	9½	+⅛
Perkins.P	400	$7	7	7	
Pla.Dome	49400	$19¼	18¾	18⅞	—⅜
Plastibec	1200	185	185	185	
PCS Inc.	3000	$14¾	14¾	14¾	
fPowr Cr	69596	$15	14⅞	14⅞	
Power.Fin	700	$18½	18⅜	18½	+⅛
Premier.a	1400	145	135	145	+10
Pr.Choix.a	2500	$6¾	6½	6¾	+¼
Prnor Fin	1300	$6½	6½	6½	
Provigo	3281	$8½	8⅜	8½	+⅛
Q R					
QuebecoA	1401	$13	12¾	12¾	—¼
fQuebecoB	4500	$11¼	10⅞	11⅛	+⅛
RPM Tec	4700	65	60	60	—5
fRadio.A	1250	435	430	435	+5
RangerOil	7775	$7½	7⅜	7⅜	
Reitman	100	$12¾	12¾	12¾	+1¼
Renaisnce	27700	$15¼	14⅞	15	+⅜
Roctest	3500	96	96	96	
RogersC.A	1280	$11	11	11	—1
fRogerC.B	23950	$8	7⅝	8	+⅜
fRollnd A	200	$9⅝	9⅝	9⅝	—⅛
fRy Trstco	14500	$14¾	14½	14¾	+⅛
RTrst G.II	1500	$21⅜	21¼	21⅜	+⅛
S T					
SHL Syst	6600	$7⅜	6¾	7⅜	+⅝
fSNC	18535	$11⅞	11⅛	11⅝	+½
SR.telcom	1183	320	315	315	+5
fSt.Sauv.a	800	130	130	130	+1
San Fran	600	450	450	450	
Sani Mo.a	33000	225	220	220	
Sani Mo.w	11100	25	21	22	+1
Saskoil	499	$13¾	13¾	13¾	—⅛
Saskoil eu	311	$96¼	96	96¼	+¼
Sceptre.wt	1000	110	110	110	+3
Sceptre	4200	355	350	350	
fScott Hos	4000	$16	16	16	+¼
Seagram	2930	$102⅛	101⅝	102⅛	+1⅝
S.T.I.	1000	15	15	15	
Shell Can	700	$38¼	38⅛	38¼	+⅛
Shermag	5900	56	56	56	—4
Shirmax	16900	130	123	130	+10
Sico	550	$8⅝	8½	8⅝	—⅛
S—Beaud.	1000	300	300	300	—10
fSocanavA	18800	420	380	420	+35
fSodrcanA	5200	300	300	300	
Southam	300	$23½	23½	23½	
fSpar Aer	200	$8⅝	8⅝	8⅝	
Sportcn.A	600	420	420	420	+5
Sportc.B	18500	113	113	113	
Stbg Pr D	1350	$16¼	15½	15½	—¾
Stelco A	13990	$16⅜	16⅛	16¼	+¼
Stel 1.94	1700	$17⅛	17	17⅛	+⅛
iStratm.A	10000	165	165	165	
SumnerSp	200	130	130	130	
TCC Bev	1150	$11⅞	11⅞	11⅞	+⅛
Teck A	200	$24¾	24¾	24¾	+½
fTeck B	7000	$25½	25¼	25½	+½
fTel Ml B	5000	$14½	14½	14½	
Tembec.A	23020	$9¾	9½	9¾	+¼
ThomCor	53210	$14⅝	14½	14⅝	+⅛
Timinco	500	150	150	150	—30
Tolgeco	4622	105	105	105	
fTorstr B	1005	$27¼	27	27	+⅛
Total Pete	5000	$33¾	33⅜	33¾	+⅝
Totec	2300	85	85	85	+5
TrAlta	22600	$12¾	12½	12⅝	
TrCan Pl	3124	$15½	15½	15½	
TrCan Srl	1350	$49⅛	49⅛	49⅛	+¼
Transat	200	115	115	115	
Tran.tinan	100	$5	5	5	
Trilon Fin	1500	$17⅝	17⅝	17⅝	+½
Trit.Cda.R	1000	180	180	180	—5
Triton	3600	14	14	14	
Trizec B	5000	$20¾	20¾	20¾	—¼
Trco Desi	6700	310	305	305	
TrGen.pA	500	$20⅞	20¾	20¾	+⅛
U V					
fUAP.In.A	360	$16¾	16¾	16¾	
Ultrmar	451	$6⅞	6¾	6¾	—⅛
Uni—Selct	2400	$8¼	8⅛	8¼	
Unicorp b	500	350	350	350	—50
Uniges0.65	5060	$8⅝	8½	8⅝	
fUniges B	14150	320	315	320	+5
Union.Ent	200	$12½	12½	12½	—⅛
Un.Wstbrn	1000	$7	7	7	
Val Royal	1450	425	425	425	—10
fV.Houtte	109	475	475	475	—5
Varity Co.	17340	365	360	365	+5
fViceroy.a	1000	325	325	325	+10
fVideotron	14060	$12⅛	12	12⅛	+⅛
W X					
Wajax A	19500	$8¾	8⅝	8¾	+⅛
Westcoast	3550	$21½	21⅜	21⅜	
West8.25	200	$27⅞	27⅞	27⅞	—⅛
Westmin	500	$6⅝	6⅝	6⅝	
Westm.sr1	300	$20⅛	20⅛	20⅛	—⅛
fWise.A	1400	65	65	65	
Total.Sales.:					4,694,425
Derivative Partially Paid Shares					
B Corp r	4265	$10¼	10	10⅛	+½
B Corp.A	2300	$29⅛	29	29⅛	—¼
Ry.Fin.Ir	4730	$20½	18⅜	20½	+2½
Ry.nt.Fin	700	$19½	19	19½	+1½
Total.Sales.:					11,995
Trust Units					
Can.In.Un	2000	$9	9	9	
EnpFnd.G	6000	$5½	5¼	5⅜	—⅛
F.Europ.u	400	$9⅜	9⅜	9⅜	+⅛
Un Carb.u	11500	$24⅝	24½	24⅝	+⅛
Total.Sales.:					19,900
Partnership Units					
PGF.VII	11573	$7¼	7	7¼	+⅛
Total.Sales.:					11,573
Junior					
Abcourt.b	3500	12	12	12	—2
Abco.prA	600	68	68	68	
Achates	3078	7	7	7	—½
Amer res	42076	80	77	80	+5
Anodor	12000	22	20	22	+2
Armeno	15000	23	23	23	+2
Armistc	46018	32	30	30	—2
Aunore	z900	9	9	9	
Aurizon	500	18	18	18	
Aurochs	1165	23	23	23	+1
Barexor	5397	4½	4½	4½	
Beaufield	10000	22	21	21	+1
Coche Ex	3000	65	55	55	+5
Chabela	4000	4½	4½	4½	+½
Coleraine	10000	46	45	45	—4
Concorde	1667	35	25	25	—20
Coniagas	3000	53	53	53	—2
Con Abit.	1000	75	75	75	+2
Contin pr	z151	6	6	6	
Cristobal	2000	10	10	10	+3

Suite à la page 14

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES	
ABC Funds	
vnFully-Mgd	5.26
vnFund-Value	4.96
Admax Inv.	
oAme Perfor	5.19
oCaptain Equ	4.81
voCaptain Inc	4.82
oCdn Perform	5.05
AGF Group	
oAmer Grth	9.60
oCdn Bond	4.35
oCdn Equ	8.81
oCdn Res	8.93
oConv Inc	8.75
Corp Inv	12.02
Crp Inv Stk	5.65
oGlobal	8.89
oGrth Equ	9.74
oHiIncome	9.58
oJapan	6.30
oMMF	(12.25)10.00
Optn Eqty	4.15
oSpecial	6.07
All-Canadian	
Compound	14.55
Dividend	10.54
Natural Res	3.79
Revenue Gth	3.37
Univest	5.02
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.36
nDividend	4.40
nIncome	5.42
nInternt'l Cdn	4.28
nuInternt'l U.	3.63
nMMF	(12.36)5.00
Altamira	
nBalanced	10.80
nBond	10.35
nCapital Gwt	8.82
nDiversifd	9.53
nEquity	15.56
nGro & Inc	5.74
nIncome	6.31
nResource	5.22
nSpecial Gro	7.64
Associate Inv	
nAssoc Inv	7.08
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.78
Cda Cum	15.27
Cdn Bal	4.88
Discovery	4.67
Income	9.35
Interntl	8.09
gLDMK Ame	5.24
gLDMK B&M	4.79
gLDMK Can	4.92
gLDM	(11.13)10.00
gLDMK Itl	5.88
Mny	(12.65)10.00
Optiml Cdn	6.64
Pld Rsces	10.76
Taurus	5.23
BPI Capital	
oCdn. Bond	9.63
oCdn. Equity	9.96
oEAFE Fd	7.37
oEmerg. Gwt	9.32
oGlobal Eq.	12.85
voGlobal Inc.	8.76
oHigh Yield	8.66
nMM	(12.45)10.00
oOne Decisn	10.47
oOption Eq.	9.66
Bullock Group	
American C	11.05
uAmerican U	9.38
Balanced	9.91
Bond	7.09
CIF	6.97
Dividend	9.96
Growth	2.16
MMF	(11.16)10.00
Burns Fry	
vnBF Bond	9.50
vnBF Cdn	10.98
vnBF Fund	13.41
Canada Trust	
vnCTNAF	25.60
vnEquity	57.07
vnIncome	8.87
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	11.24
vnFut Gov. B	9.43
vnFut Income	9.76
nFut	(13.19)10.00
vnFut Mortga	9.99
vnFut Select	10.12
Central Guaranty	
vBalanced	9.12
vnInv Equity	6.43
vnInv Income	4.16
vnMortgage	10.10
vProp Fund	105.61
Century	
DJ	10.22
uDJ-U.S	8.68
CGF Group	
Fund 4000	4.97
Internatn'l	5.39
Venture Fnd	3.20
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.83
vRRSP	10.63
Church Street	
vnBalanced	10.60
vnEquity	10.99
vnIncome	9.56
vnMM	(12.02)10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.41
nCdn. Equity	10.54
nFix Inc	9.47
nGlobal	10.87
nMM	(13.43)10.00
vnMortgage	10.53
Confed Group	
Growth	7.21
vMortgage	4.93
Cooperants Group	
vuAmer. Eqt	10.29
vBalanced	9.22
vCdn. Equ.	8.99
vIncome	9.32
vReal Estat.	52.04
Counsel Trust	
vnReal Estat	21.68
CT Inv Counsel	
nE-S	(12.86)10.00
Ev Bal	10.77
vEv Int'l	16.82
Ev Spec Eq	11.48
Ev. Gth	10.30
Everest Bn	9.56
Cundill Group	
vSecurity	14.01
vValue	11.61
Dean Witter	
vuHi Yield	6.55
vnuMM	(8.14)1.00
Elliott Page	
EP Bal	25.26
EP Bond	25.90
EP Equ	25.41
nEP M	(13.30)1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.97
Extra Group	
vInternt'l	5.23
Fidelity Inv.	
vCap Bal	10.99
vCap Buildr	12.15
vCap Conser	10.45
vIntP folio	12.43
Finsco Funds	
Bond	8.71
JF Am Equ	11.04
JF Bal	8.59
JF Cdn Equ	10.32
MMF	(13.50)10.00
T-Bill	(13.25)10.00
uUS M	(7.60)10.00
First Cdn Funds	
nBalanced	9.82
nBond	9.54
nEqty. Ind.	10.50
nMMF	(12.60)1.00
nMortgage	10.84
First City Funds	
Growth	4.58
Income	4.79
vgRealFund	6.54
Fonds Desjardins	
vnActions	17.42
vnEquilibre	9.70
vnHypo	4.28
vnIntern'tl	17.18
vnMM	(12.02)10.00
vnOblig	4.20
Fonds Ficadre	
vActions	10.24
vEquilibre	9.58
vObligations	9.89
Fonds SNF	
vEquilibree	9.06
vQuebecoise	6.57
vRevenu	9.48
FutureFund Share	
vnFood Fund	6.00
vnGolden Fun	6.55
vnSilver Fund	3.05
vnValue Fund	4.90
GBC Funds	
vBond	9.86
vnCanada	6.34
vnMM	(12.79)10.00
vnNor Ame	3.25
Global Strategy	
oAmericas	10.92
oCanadian	9.84
oEurope	10.11
oFar East	13.09
vGlobal Corp	18.25
oGlobal Fun	16.81
oReal Estate	9.53
nT-Bill	(12.51)1.00
nUS $	(6.82)1.00
oWorld Bond	8.91
oWorld Mone	9.69
Guardian Group	
American E	22.63
Balanced	12.09
CIPF86	9.56
CIPF87	9.99
Canadian Eq.	5.18
Enterprise	9.85
vGlobal Eq.	4.56
vItl. Income	8.10
North Amer	5.48
Pac. Rim.	14.50
Pfd.Div	(8.67)8.52
nS Mn	(13.27)10.00
vStrat Inc	9.41
uUS M	(7.59)10.00
gVantage Bal	5.43
gVantage Bon	5.24
gVantage Equ	6.07
vgVantage Int	4.62
gVantage U.S	5.44
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.13
Integra Cap	
Balanced	10.06
InvesNat	
nAct-Eqty	5.26
nEquil-Bal	4.87
nRev-Inc	4.79
Investors Group	
vBond	4.06
vCdn Equity	6.18
vDividend	8.94
vGlobal	6.19
vGro P'folio	5.27
vGroPlus P'fo	5.04
vGrowth	9.58
vInc P'folio	4.83
vIncPlus P'fol	4.90
vJapan	13.86
vnMM	(12.94)1.00
vMtge	4.73
vMutual	8.08
vReal Prop	5.37
vRetGro P'fol	5.04
vRetPlus P'fo	4.99
vRetiremnt	9.18
vSpecial	11.31
vSumma	4.79
vU.S. Growt	11.79
J. Heward Group	
oJH Amer Cd	8.44
ouJH Amer U	7.17
oJH FdLtd	8.08
Laurentian	
gEndur Bal	5.33
gEndur Bond	5.02
gEndur Cdn	4.99
gEndur Globa	5.18
vnV M	(12.22)10.00
Viking Cdn	11.86
Viking Com	12.44
Viking Div	7.60
Viking Gth	14.02
Viking Inc	3.86
Viking Int'l	15.97
Lloyds Bank Can.	
vnBalanced	9.68
vnEqu Index	10.23
vnMM	(11.66)10.07
Lotus Fund	
vnLotus Fun	10.78
Medallion	
vRealty Gwth	9.97
Metropolitan Gr.	
vBond	2.63
vCdn Mutl	5.64
vCollective	17.32
vGrowth	5.95
vProtection	10.27
vSpeci.	7.42
vVenture	9.89
MMF Funds	
Dividend	4.28
Growth	12.82
Income	10.68
vMNY	(10.22)10.00
Resc Con	11.85
Resource	7.72
Worldwide	14.61
MOF Group	
vMult. Opp. F	2.01
vSpec. Opp. F	1.22
Montreal Trust Gr	
vnBalanced	9.77
vnDividend	8.79
vnEquity	23.26
vnIncome	7.64
vnInternatl	27.29
vnMM	(12.50)10.00
vnMtge	9.76
vnRsp Bal	9.78
vnRsp Equ	21.83
vnRsp Inc	16.52
vnRsp	(11.80)10.00
vnRsp Mtge	9.78
vnRsp Tot Re	9.31
vnTot Return	9.21
Mutual Group	
Amerifund	12.54
CIF	9.05
Diversifd 25	11.69
Diversifd 40	12.51
Diversifd 55	12.71
Dividend	9.46
Equifund	13.54
nMMF	(12.45)1.00
N.N. Funds	
NN Gold	7.15
Noram	
vCanadian	9.08
vInternatl	10.69
Northern Group	
gEagle	5.06
gEuro	8.53
gVoyageur	5.13
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	11.84
vnBalanced	11.17
vnDiversifd	10.91
vnFix	(11.93)10.00
vnMtge	11.46
PHN Group	
vnBalanced	10.53
vnBond	7.94
nCanadian	21.41
nDiv Inc	14.71
vnMM	(13.03)10.00
nPooled	38.21
nRRSP	11.65
nU.S. Fund	29.86
Vintage Fd	15.00
Prudential Group	
Diversifd	4.95
Dividend	4.14
Growth	7.21
Income	4.94
nMM	(13.00)10.00
Natural Res.	5.88
Prec. Metals	5.41
Pursuit Gr	
vuAmerican	5.81
vCdn Equity	12.78
vIncome	8.95
vnMM	(12.87)9.99
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	10.09
vnAdv. Gwth	10.25
vnAdv. Inc.	9.47
vnAmerican	26.60
vnBond	8.29
vnCanadian	32.95
vnEnergy	8.76
vnGlobal Inv.	8.21
vnJapanese	14.32
vnMM	(12.32)10.00
vnMortgage	10.11
vnPrec Metal	9.82
vnPreferred	8.72
vnReal Estat	10.00
Roycom Group	
vgSummit R	10.96
vgSummit T	11.24
RoyFund Group	
nBal	5.38
nBond Fnd	4.84
nEquity	21.82
nMM	(12.26)10.00
Saxon Group	
nBalanced	7.25
nSmall Cap	8.06
nStock	6.89
nWorld Gwth	10.23
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.55
vnBond	10.45
vnEquity	12.31
vnInt'l	14.63
nMM	(12.50)10.00
Scotia Funds	
nAm Eq Gth	8.04
nCdn Balanc	9.39
nCdn Eq Gth	9.56
nDIF	9.50
nIncome	9.47
nStock Bond	9.89
Spectrum	
gCash	(12.29)1.00
gCdn Equity	9.70
gDiversified	9.86
gDividend	9.89
gGovt Bond	9.75
gInterest	9.23
gIntl Equity	9.30
nSavin	(12.54)1.00
Strata Funds	
vGrowth	10.57
vIncome	9.58
vnMM	(12.23)1.00
vStrata-40	10.11
vStrata-60	10.31
TD Green Line	
nCdn Balanc	10.29
nCdn Bond	9.59
nCdn Equity	10.98
nCdn Index	5.79
nCdn	(12.72)10.00
vnMortgage	10.15
nuUS Index	6.76
nuUS	(7.31)10.00
Talvest Funds	
gAmerican	6.07
gBond	9.80
gDiverstd	5.89
gGlobal	6.29
gGrowth	9.29
gIncome	10.04
MMF	(12.43)10.00
Templeton Gr	
vDev Growth	5.48
vGlobal Inc.	9.67
vgHeritage	5.41
vgHeritage B	5.02
vgHeritage R	4.82
vnT-Bil	(12.47)1.00
vTemp Cdn	5.43
vTemp Gr Cd	5.24
vuTemp Gr U	4.44
Top 50 Gr.	
vTP50 T-Bon	5.15
vTop 50	9.63
Tradex Gr	
vnInvestment	7.62
vnSecurity	10.52
Trimark Group	
Income Gth	5.36
Inter	(12.72)10.00
gSelect Bal	4.85
gSelect Can	5.46
gSelect Grth	5.52
Trimark	11.86
Trimark Cd	12.32
Trust General	
vnAction Am	17.49
vnAction Ca	24.76
vnCroissance	10.91
vnEquilibre	9.28
vnHypo	10.21
vnInternatl	12.01
vnMar Mon	10.06
vnOblig	9.01
Trust La Laur.	
vnAction	10.09
vnEquilibre	8.83
vnOblig.	8.70
20-20 Group Fin	
oAmerican	10.25
oCdn Asset A	3.48
oCdn Growth	11.89
oDividend	9.83
oIncome	8.44
oMMF	(10.98)10.00
oRSP Growt	10.32
vSunrise	42
vSunrise II	11.54
oSunset	12.75
oUS Growth	18.42
oWorld	10.37
United Group	
Accum	11.70
Accum R.	10.73
American	6.84
MMF	(12.80)10.00
uMMF	(6.29)5.00
Mortgage	4.97
gP'folio Fds	10.54
gP'folio RSP	9.81
Security	4.01
Venture	7.55
Venture Ret	11.02
UnivAve Gr.	
vnUnivAve C	10.27
vnUnivAve	11.39
Waltaine Funds	
nBalanced	10.07
nDiv. Growth	8.62
nIncome	8.72
ninsta	(12.95)10.10
NON-MEMBRES	
AIC Group	
Advntage	10.40
oValue	9.95
Calpa	
nGyro Bond	9.43
nGyro Equit	12.30
C-Anaes	
vnC-Anaes	10.22
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.74
Capstone Group	
nCS M	(12.46)10.00
nInternt'l C$	5.39
nuInternt'l US	4.58
nInvestment	6.14
Cdn Bar Mgmt	
vnCB Global	10.28
Chevron	
vgEurope 92	10.80
Co-op Trust Group	
vnGrowth	13.33
vnIncome	9.17
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.66
Goldtrust	5.07
Domequity	
vnDomequity	5.58
Dunedin	
vInternt'l	106.27
Dynamic Group	
vAll Dyn VI	3.23
vAll Dyn VII	3.94
vAll Dyn VIII	3.86
vAll Dyn. IX	4.43
vAll Dyn. X	4.07
vAll Dyn. XI	3.61
vAll Dyn. XII	3.39
vAll Dyn. XIV	4.09
D Income	5.33
D.Div	4.92
vDv Global	5.88
uDvAm US	7.47
DynAmCn	8.80
DynCdn Fd	14.01
vDynGBF	4.77
nDynPartners	5.43
DynPrecMet	1.13
MMF	(12.00)10.00
Mgd P'folio	6.27
F.I. Exor	
vImmobilier	10.72
Friedberg Com.	
vDouble Gold	4.28
Harvard	
Harvard	2.41
Industrial Gr.	
CS M	(12.55)10.00
Indust Am	8.60
gIndust Bond	9.77
Indust Div	10.48
Indust Eq	16.59
Indust Futur	5.56
Indust Global	6.38
Indust Gwth	15.34
gIndust Hor	5.77
Indust Inc	9.26
Indust Pens	5.66
Mack Eq	2.25
Mack Mtge	1.16
Mar Equity	
vnMar Equity	5.56
Marlboro	
vMarlboro	7.79
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	7.84
vnCMASTDF	43.72
vnMD Bond	10.21
vnMD Grth	4.64
vnMDR.A	169.35
vnMDR.B	162.65
vPerp G.	2.01
vPerp G. II	2.63
vPerp G. III	3.26
vPerp G. IV	2.94
vPerp G. V	5.19
vPerp G. VI	7.12
vPerp G. VII	9.83
Middlefield Group	
vMRF Mutu	10.00
MTC Group	
Growth	11.96
National Trust	
vnEquity	19.32
vnIncome	71.36
nNatrusco	7.10
vnPro	97.79
NW Group	
vCanadian	8.85
vEquity	14.22
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.99
Orbit Group	
vWorld	5.37
Pacific Group	
Growth	6.36
Ret Bal	3.89
US Growth	4.66
PMF Mgt. Ltd.	
Pension	2.40
Xanadu Fd	1.66
Prenor Trust	
vnTeach. rsp	94.45
Pret et Revenu G	
vnAmerican	30.66
vnCanadienne	9.00
vnFonds H	4.98
vnMM	(10.25)10.00
vnOblig.	9.38
vnRetraite	22.72
Princor Funds Inc	
uGrowth	20.43
uWorld Inc	5.25
Sagit Group	
Cam Americ	9.75
Cam Balance	6.38
Cam Diverst	7.15
Cam Growth	7.23
Cam Pacific	4.67
Cam Resourc	2.40
Cam Spe Equ	9.79
TC Bon	10.13
TC Equ	7.39
TC Inc	5.82
nTC	(12.40)10.00
TC Pen	11.53
Sentinel	
Am Eq Cdn	11.71
uAm Eq US	9.94
Cda Bond	8.96
Cda Equity	9.21
Global	9.48
nMM	(12.80)10.00
Synchrovest	
vSynchrovest	5.48
Total Return	
vnTotal Return	.93
Universal Group	
oAmerican	10.08
oCdn Bnd	5.07
oCdn Equity	11.30
oCdn Res	5.73
oGlobal	5.52
oPacific	9.56
Sect Ame	6.77
Sect Cdn	5.97
Sect Cur	5.72
Sect Glo	5.62
Sect Pac	6.60
Sect Res	5.06
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.47

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Les 5 titres les plus actifs de TCO	Vol	Opt. en cours
TSE 35 Index	4596	12319
Mac Bloedel	2190	3845
Royal Bk Cda	821	10886
CDA 9.5 OCT 01	675	7834
Laidlaw Inc B	640	11830

Série	Off	Dern.	Dern. opt.	Vol	Opt. en cours
Abitibi Price Inc	C.$15⅜		Opt Vol		10
JA $16	135	160	155	10	10
Amer Barrick	C.$22..		Opt Vol		...314
JN $20	205	230	210	20	168
$22½ P	90	115	95	5	110
JY $22½	105	125	105	5	1247
$22½ P	130	155	135	120	1008
OC $20	370	395	380	30	113
$22½ P	190	215	195	125	156
$25	130	155	140	4	275
JA $20 P	120	145	115	5	5
Air Canada	C.$10..		Opt Vol		...225
JN $10	20	35	30	10	368
JY $10	45	55	50	115	2872
OC $11	50	55	50	36	1097
JA $11	80	95	90	14	59
$11 P	110	130	130	50	50
Agnico Eagle	C..$7½		Opt Vol		...430
AG $7	85	90	90	130	170
$8	40	50	50	150	195
$9	15	40	25	100	260
FB $7	150	175	160	50	50
Alcan Aluminiu	C.$26⅜		Opt Vol		...361
JN $22½	400	425	400	5	24
$25	160	175	135	33	865
$25 P	5	20	20	20	272
JY $25	210	235	200	23	1192
$25 P	30	45	40	3	68
$27½	60	75	50	97	150
AG $25	220	245	210	34	878
$25 P	75	80	85	45	621
$27½	75	85	75	45	702
$27½ P	195	210	230	20	81
NV $22½	475	500	465	5	124
$25	295	320	280	9	222
$27½	130	135	130	22	809
BCE Inc	C.$39⅜		Opt Vol		...10
NV $40	115	140	130	10	196
Bombardier B	C.$17¾		Opt Vol		...405
JY $16	215	220	200	28	291
$16 P	20	40	30	10	169
$17	125	135	140	76	815
$17 P	55	65	40	40	450
OC $17	160	165	175	10	367
$18	100	105	130	10	298
JA $18	140	150	140	231	234
BC Telephone	C.$18¼		Opt Vol		5
DC $19	55	75	60	5	31
Brascan Class A	C.$21..		Opt Vol		...10
OC $20 P	50	65	50	10	20
Bk of Montreal	C.$26½		Opt Vol		...187
JY $25	190	215	195	5	70
$27	50	65	35	32	61
$30	1	25	25	5	155
JA $24	345	370	340	120	167
$25	260	285	250	5	168
$26	195	220	195	5	65
$27	145	170	150	15	70
Bk of Nova Scoti	C.$13⅞		Opt Vol		...568
JN $13	80	105	85	10	61
$14	20	35	25	337	1180
SP $13	110	135	130	120	295
DC $12	210	235	235	20	70
$14	80	100	75	20	190
$15	40	60	50	61	180
Bow Valley Ind	C.$13¾		Opt Vol		7
JY $14	35	60	35	7	136
CAE Industries	C..$6¼		Opt Vol		6
DC $8 P	195	220	215	6	2
Cascades Inc	C...405		Opt Vol		...12
SP $5 P	90	105	105	6	52
DC $5 P	90	105	105	6	56
Cambior Inc	C.$13⅜		Opt Vol		...54
AG $14	75	100	100	10	76
$16	20	45	35	3	72
$17	15	30	25	10	160
NV $14	130	155	160	10	25
$14 P	110	135	115	5	15
$18	25	45	35	16	31
Central Capital	C..$7¾		Opt Vol		...115
AG $8	25	45	25	15	15
$8 P	40	65	65	100	25
Cominco Ltd	C.$27..		Opt Vol		...80
JN $25	200	220	210	30	272
SP $27½	180	200	155	50	888
Cdn Impl Bk Co	C.$27⅛		Opt Vol		...175
JN $26	125	150	135	150	150
SP $26	210	235	200	5	5
DC $27 P	110	135	130	10	12
$29	115	140	115	10	42
Canadian Pacific	C.$22⅛		Opt Vol		...243
JN $21	125	145	140	10	132
$22	50	70	40	30	767
JY $21	145	165	155	20	20
$22	75	95	90	87	43
AG $22	115	125	120	15	249
$23	60	85	60	7	138
NV $22	170	190	165	15	74
$22 P	100	125	125	25	45
$23	120	135	120	16	76
$24	75	85	85	8	169
$26	30	40	30	10	98
Cineplex Odeon	C..$6..		Opt Vol		...24
JN $6 P	25	45	25	24	270
Dofasco Inc	C.$22⅞		Opt Vol		...40
JN $20	270	295	265	10	50
$23 P	75	100	100	10	10
SP $21 P	25	50	35	20	71
Domtar Inc	C.$12¾		Opt Vol		...38
AG $13	40	50	45	20	320
NV $13	85	95	85	8	177
FB $13	115	125	120	10	27
Echo Bay Mines	C.$15½		Opt Vol		...70
JY $14	180	205	180	5	15
$15	105	130	110	20	29
$17	30	50	35	30	108
OC $15	185	210	185	13	27
$16	140	165	140	2	54
Gld Knight Res	C.$14⅜		Opt Vol		...50
JY $11	360	385	370	10	50
OC $16	100	110	110	20	45
Hemlo Gold Min	C.$13⅞		Opt Vol		...20
JY $14	75	85	80	20	175
Hees Intl	C.$24⅜		Opt Vol		...85
AG $25	60	75	70	20	215
NV $25	125	150	125	65	210
Horsham Corp.	C..$9¾		Opt Vol		...20
JN $9	70	95	95	20	113
Corona Corp A	C..$8⅞		Opt Vol		...571
AG $7	205	230	215	50	40
$8	115	125	125	60	1078
$9	60	70	65	375	2695
$10	25	35	35	48	1372
NV $9	105	115	105	3	776
$9 P	60	85	65	20	242
$10	50	60	60	10	617
FB $9	130	160	130	5	115
Imperial Oil A	C.$58⅜		Opt Vol		...123
AG $55 P	35	55	50	50	79
$57½	360	410	430	10	166
$57½ P	115	140	140	15	66
$60	220	260	225	30	88
$60 P	225	250	205	10	71
NV $65	200	225	215	4	1016
FB $62½	390	440	395	4	4
Imasco Ltd	C.$36⅝		Opt Vol		...32
JY $37½	95	100	85	30	495
FB $37½	260	285	265	2	34
Jannock Ltd	C.$16⅜		Opt Vol		...15
JN $17	10	35	20	5	17
$18	15	30	15	10	85
Lac Minerals	C.$12..		Opt Vol		...295
JN $13 P	85	110	90	20	214
$14	1	10	5	100	5012
SP $13	60	80	80	55	1072
$14	35	45	40	120	2321
Laidlaw Inc B	C.$26⅜		Opt Vol		...640
JN $24	265	270	230	10	454
$25	155	160	150	105	2480
$26	75	80	75	225	982
$26 P	35	40	45	20	153
$27	30	35	35	5	1045
SP $24	345	370	335	5	87
$24 P	50	55	50	25	366
$25	270	295	275	10	267
$25 P	60	65	70	5	120
$26 P	95	100	95	20	280
$27	175	180	155	140	1281
$28	105	110	110	1	1239
$28 P	185	210	220	10	32
DC $25	355	380	360	6	23
$26	295	320	285	3	138
$26 P	125	130	140	50	268
Mac Bloedel	C.$17⅞		Opt Vol		...2190
JY $16	210	230	215	6	4
$18	75	90	75	2132	2126
OC $17 P	50	70	55	10	40
$19	70	80	75	42	107
Moore Corp Ltd	C.$33⅞		Opt Vol		...30
AG $35	95	100	120	30	816
MacLean Hunter	C..$9⅛		Opt Vol		...10
NV $10	30	55	30	10	25
Molson Cos A	C.$38½		Opt Vol		...20
OC $37½	300	325	315	10	10
$37½ P	105	125	120	10	10
Inco Ltd	C.$32¼		Opt Vol		...593
JN $30	240	265	260	15	371
$32½	60	65	65	50	234
$32½ P	75	100	80	180	230
JY $32½	135	155	135	23	344
$32½ P	125	150	125	10	10
AG $30	325	350	325	20	463
$30 P	70	95	80	60	599
$32½ P	170	195	185	10	213
NV $30	435	460	430	20	155
$30 P	130	155	145	25	105
$32½	290	315	310	5	307
$32½ P	230	255	235	40	169
$35	145	165	150	135	672
National Bank	C..$8⅞		Opt Vol		...209
AG $10	10	20	15	15	102
NV $9	50	75	70	22	225
$9 P	40	65	40	100	491
$10	20	40	20	15	339
$11 P	215	240	230	12	85
FB $10	35	60	50	40	40
$11 P	230	255	230	5	5
Nor Forest Inc	C.$10¾		Opt Vol		...397
AG $11	55	70	55	372	373
$14 P	275	300	335	20	80
NV $11	90	100	85	5	185
Noranda Inc.	C.$19⅛		Opt Vol		...30
AG $19	115	120	110	10	764
$20	40	55	45	20	223
Northern Tel	C.$31¾		Opt Vol		...258
JN $26	$5½	$6	$5⅝	5	5
$30	190	205	200	40	461
$32½	30	50	40	10	10
$32½ P	100	120	110	5	5
JY $26 P	1	20	10	20	112
$27½	455	480	460	10	243
$30	250	260	265	24	852
$30 P	35	55	35	10	329
$32½	100	115	100	40	542
OC $27½	$5⅜	$5⅞	$5⅜	10	42
$30	370	390	375	15	220
$30 P	90	100	105	60	609
$32½	225	245	225	2	499
$32½ P	185	205	185	2	89
JA $27½	$6¼	$6¾	$5⅞	5	5
Nova Alta Corp	C..$8⅛		Opt Vol		...460
AG $7	120	135	120	106	4945
$8	55	60	60	68	10289
$9	20	25	20	25	2034
$9 P	80	100	95	25	137
$10	8	15	8	20	326
NV $8	75	85	75	20	1457
$9	30	35	30	186	1209
FB $9	45	60	50	10	102
CDA 9.5 OCT 01	C.$91¾		Opt Vol		...475
JN $70	20½	21½	21¼	20	[illegible]
$87½	405	430	400	56	163
$90	210	225	220	89	548
$90 P	30	45	30	55	206
$92½	55	70	65	109	409
$92½ P	135	155	160	28	160
JY $90	270	295	280	63	121
$92½	130	155	130	52	192
$92½ P	155	175	190	16	42
AG $92½	170	195	165	1	79
$92½ P	195	220	210	55	46
SP $87½ P	55	75	60	20	130
$90	355	380	365	9	95
$92½	210	235	220	15	269
$92½ P	240	265	285	36	104
DC $85 P	50	70	70	9	173
$87½	$5½	$6	5.55	2	99
$92½	295	320	300	12	122

Suite à la page 14

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Séries	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 360p	5	365	5.20	5.20	5.20
Aug 380	6	772	7.10	7.10	7.10
Aug 390	1	1185	5.00	5.00	5.00
Aug 390p	5	753	25.00	25.00	25.00
Aug 400	1	1680	2.50	2.50	2.50
Aug 440	185	1438	0.40	0.40	0.40
Nov 360p	5	52	7.50	7.50	7.50
Nov 370p	3	737	10.00	10.00	10.00
Nov 380	54	116	15.50	15.00	15.50
Nov 390	21	132	12.00	12.00	12.00
Nov 400	29	210	9.00	8.00	8.00
Nov 440	65	368	2.20	2.20	2.20
Total Market.:					380

Non transigées

Séries	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug 350	10	21.00	24.00
Aug 350p	130	2.50	3.50
Aug 360	30	15.00	18.00
Aug 370	117	9.00	12.00
Aug 370p	528	8.50	11.00
Aug 380p	636	15.00	18.00
Aug 400p	166	34.50	37.50
Aug 410	713	1.50	2.00
Aug 410p	5	44.50	47.50
Aug 420	936	0.50	1.50
Aug 420p	25	54.50	57.50
Aug 430	1169	0.40	1.20
Aug 430p	14	64.50	67.50
Aug 440p	0	74.50	77.50
Aug 450	1682	0.40	0.80
Aug 450p	0	84.50	87.50
Feb 350	3	38.00	41.00
Feb 350	0	5.00	7.00
Feb 360	0	31.50	34.50
Feb 360	100	8.00	10.00
Feb 370	0	25.00	28.00
Feb 370	0	12.00	15.00
Feb 380	17	22.00	25.00
Feb 380	5	17.00	20.00
Feb 390	20	18.00	21.00
Feb 390	0	25.00	26.00
Nov 350	7	30.00	33.00
Nov 350p	55	4.50	5.50
Nov 360	29	24.00	27.00
Nov 370	117	18.00	21.00
Nov 380p	422	16.00	19.00
Nov 390p	320	24.50	27.50
Nov 400p	33	34.50	37.50
Nov 410	276	4.50	6.50
Nov 410p	7	44.50	47.50
Nov 420	758	3.00	4.00
Nov 420p	0	54.50	57.50
Nov 430	232	2.00	3.00
Nov 430p	0	64.50	67.50
Nov 440p	0	74.50	77.50
Open Interest.:			8,562

TABLEAU DE BORD

			Mois préc.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	fév.	498,81	500,78	5,05
Revenu du travail (millions $)	fév.	30 008,2	29 901,9	9,1
Personnes occupées (en millions)	avr.	12,43	12,31	2,15
Chômeurs	avr.	1 043 000	1 104 000	−5,6
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	fév.	4365,9	4313,0	3,1
Appartenant aux fabricants (millions $)	fév.	39 117,8	38 631,8	1,1
Nouvelles commandes (millions $)	fév.	22 832,4	22 635,8	−4,2
Commandes en carnet (millions $)	fév.	30 632,7	30 547,6	−4,3
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	avr.	156,4	156,3	5,0
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	mar.	154,0	153,7	4,7
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	mar.	105,0	103,7	3,7
Matières brutes sauf combustibles	mar.	113,1	110,9	−4,2
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	mar.	131,6	131,7	0,2
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	fév.	2 267,1	4 543,7	−6,3
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	mar.	12 963	36 204	1,7
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	fév.	5 387	11 694	1,6
Production d'électricité (TW/h)	fév.	41,5	87,5	−5,7
Production de gaz (millions de mètres cubes)	jan.	12 303,5	12 303,5	−0,3
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	fév.	7,9	16,8	3,2
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	mar.	12 417,5	34 818,5	−1,1
Importations, base balance des paiements (millions $)	mar.	12 799,7	34 800,4	3,8
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	mar.	23,5	65,7	5,1
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mar.	1275,1	3527,5	−12,3
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	fév.	763,6	1540,5	4,6
Livraisons des fabricants (millions $)	fév.	22 747,3	44 948,1	−3,0
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	mar.	2624,8	6029,9	4,4
Ventes au détail (millions $)	fév.	13 032	26 630	5,6

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: *Statistique Canada.*

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

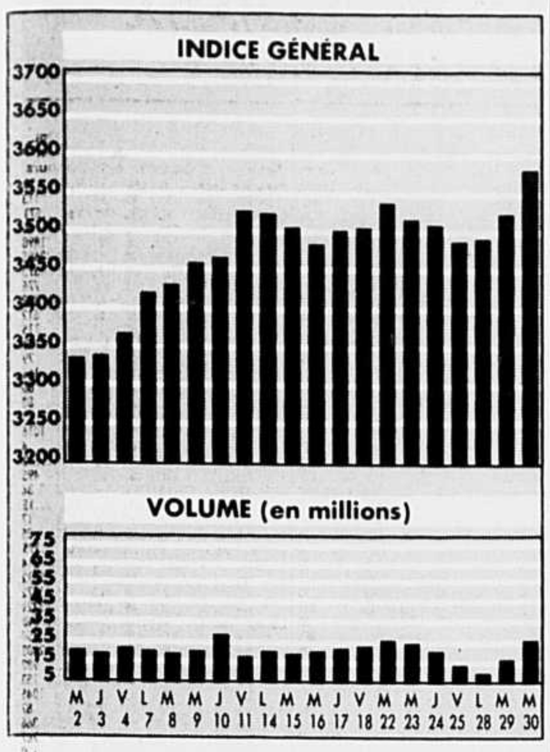

NEW YORK

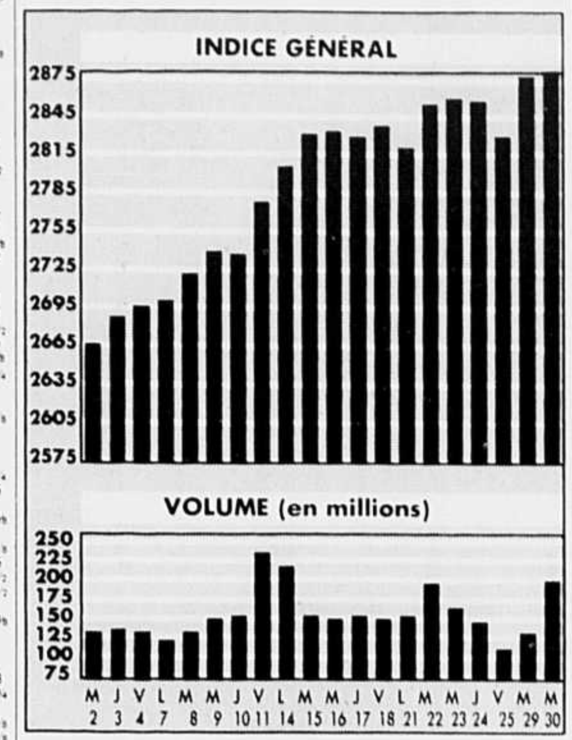

Suite à la page 14

TAUX D'INTÉRÊT

Institutions	Dépôts à terme 30-59	Certificats de placement garanti* 1 an	3 ans	5 ans	Prêts hypothécaires** 1 an	5 ans	Prêts personnels Taux min.
Banques							
CIBC	10,50	12,50	12,25	12,00	14,25	14,25	—
Comm. Italienne	10,75	12,50	12,25	12,12	14,25	14,25	16,50
Laurentienne	10,50	12,50	12,37	12,25	14,25	14,50	16,25
Montréal	10,50	12,50	12,25	12,00	14,20	14,25	15,25
Nationale	10,50	12,50	12,25	12,00	14,25	14,25	15,75
BNE	10,50	12,50	12,25	11,75	14,25	14,25	15,75
Royale	10,50	12,50	12,25	12,00	14,25	14,25	15,25
TD	10,50	12,50	12,25	12,00	14,25	14,25	—
Féd. des caisses pop. de Mtl***	10,50	12,75	12,25	12,00	14,25	14,25	15,50
Fiducies							
Trust Bonaventure	12,75	13,12	12,37	12,37	—	—	—
Trust Prénor	12,75	13,25	12,25	12,25	14,25	13,50	—
Canada Trust	10,75	12,50	12,25	12,00	14,25	14,25	14,75
Fid.Can.Ital.	10,75	12,50	12,25	12,25	14,25	—	17,00
Central Guar.Trust	10,75	12,75	12,37	12,25	14,25	14,50	15,25
Fid. Sun Life	12,80	13,00	12,62	12,25	14,50	14,25	—
Fiducie Desjardins	11,25	12,75	12,25	12,25	14,25	14,25	—
Trust First City	—	—	—	—	—	—	—
Trust Général	11,00	12,75	12,25	12,25	14,25	14,25	14,75
Trust Standard	10,75	13,00	12,50	12,00	14,25	14,25	—
Guardcor	12,37	13,00	12,25	12,25	14,25	14,12	—
Guardian Trust	12,37	13,00	12,00	12,25	14,25	14,12	14,75
Trust Laurentien	11,50	12,75	12,12	12,25	14,25	14,50	—
Métropolitaine	—	—	—	—	—	—	—
Montréal Trust	11,25	12,75	12,25	12,00	14,25	13,75	—
Morgan Trust	10,00	12,00	11,62	11,62	—	—	—
Trust National	10,75	12,75	12,25	12,25	14,25	14,25	16,75
Société Nat. Fid.	10,50	12,75	12,25	12,25	14,25	14,25	—
Trust Prêt Revenu	11,50	12,75	12,25	12,00	14,25	13,75	15,75
Trust Royal	11,00	12,75	12,25	12,00	14,25	13,75	14,75
Sherbrooke Trust	11,00	12,75	12,25	12,25	14,25	14,25	14,75
Fiducie Wellington	12,75	13,00	12,75	12,50	14,50	14,25	—
Société d'épargne							
Fin. Prêts Eparg.	10,50	12,50	12,25	12,00	14,50	14,50	15,50

Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie; ** assurance-vie non incluse; *** Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.

En vigueur dès le 28 mai 1990; sujet à changements sans préavis.

Compilation: Presse Canadienne

NEW YORK MOST ACTIVE STOCKS
Distributed by CP

Name	Volume	Last	Chg.
Tex Util	5,874,900	36⅜	+ ⅛
FstBkSy	5,200,200	15½	+ ¾
ArmWin	5,108,100	35¾	−1½
IBM	2,857,000	120⅛	+ 1⅛
Wendys	2,749,800	6¼	+ ⅜
GlobMar n	2,744,400	5⅛	+ ⅜
PhilMor s	2,545,200	42½	−1⅛
FstIntrstBcp	2,350,500	38¼	+ ⅜
GenElct	2,241,800	69⅞	− ⅜
LA Gear s	1,887,600	43⅝	−3¾
Amer T&T	1,822,700	42¾	+ ¼
GlaxoHdg	1,818,600	27⅜	− ¼
Citicorp	1,801,200	22⅝	− ⅜
Varity	1,632,100	3	− ⅛
TCBY Ent	1,548,100	18	− ¾

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

$100,000; pts of 100 pct

Saison Haut	Bas		Haut	Bas	Reg.	Var.	Int. en cours
98.00	83.20	Jun	0.00	0.00	88.49	-1.39	105
95.45	85.20	Sep	89.35	88.35	89.28	-1.43	2273
95.05	86.20	Dec	0.00	0.00	89.77	-1.43	11
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Jun	0.00	0.00	0.00		0
95.70	92.60	Sep	0.00	0.00	90.46	-1.43	0
0.00	0.00	Dec	0.00	0.00	0.00		0
0.00	0.00	Mar	0.00	0.00	0.00		0

Volume total 1,211
Interet en cours 2,389

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours réalisaient des gains au terme d'une séance animée de transactions, hier, sur le marché canadien des obligations.

Le court terme grimpait d'un point. Le moyen terme de même que les titres des sociétés et des provinces réussissaient un bond d'un point et demi. Et le long terme gagnait deux points.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 13,5 pour cent.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a perdu 37-100 face à la devise canadienne et s'échangeait 1,1765 $, en fin de séance, hier, alors que la livre sterling reculait de 63-100 et cotait 1,9930 $.

Par rapport au billet vert américain, le dollar canadien gagnait 27-100 et s'échangeait 0,8500 $ alors que la livre sterling demeurait inchangée à 1,6940 $.

Ces données ont été fournies par la Banque de Montréal.

L'OR

TORONTO (PC) — L'or cotait 429 $CAN (364 $US) à l'offre et 430$CAN (365 $US) à la demande, hier, en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

BENEFICES

Consolidated Norex Resources Corp.: trimestre ayant pris fin le 31 mars : 1990, 1 176 000 $ (0,19 $ par action); 1989, 975 213 $ (0,16 $ par action). Chiffres d'affaires : 1990, 3 249 146 $; 1989, 3 136 846 $.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Suite de la page 12

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dufrsnov	7400	22	20	22	+ 2
Dumont	2000	19	19	19	— 1
Essor	5000	5	5	5	
Freewest	56000	250	240	240	— 10
Globex	250	57	57	57	
Gdn Dav	8270	3½	3½	3½	
Gln.Grp	2410	21	21	21	
G Knight	7000	$14½	14½	14½	+ ⅛
GldnStr	8900	145	135	135	— 15
Granisk.a	3000	49	45	46	+ 1
Imco	3143	3	3	3	
JAG.Min	15000	22	22	22	+ 2
Jilbey	17000	36	36	36	— 1
Kewa.Gld	4000	75	73	75	
Kimex	5000	24	24	24	
LaFoss	37314	42	36	42	+ 8
Lixor	6000	26	26	26	— 2
MSV cl.A	9438	25	25	25	+ 2
Macamic	2000	9	9	9	
Mazarin	29500	55	53	54	— 1
Maz.wt	520000	25	23	23	— 5
Messeg	8720	5½	5½	5½	
Mimka.M	10000	63	56	63	+ 6
Normetal	4500	53	50	53	— 1
Nva.Cqco	1170	41	41	41	
Oasis	11000	4	3½	3½	— ½
Ojibway	17000	3	3	3	
Orb ex.A	111000	44	40	43	— 1
Orex exp	16500	90	80	85	+ 5
Orient	6361	20	18	20	+ 2
Orleans	20000	5	5	5	+ 1½
Ormico	5000	106	106	106	+ 1
Petrostar	59500	135	122	135	+ 13
Radisson	10800	35	32	32	— 3
Registry	24750	195	185	195	
Robex	12500	33	33	33	+ 1
Rouyn.Rs	1000	117	117	117	
Sphix.M	7600	73	70	73	+ 3
Spirit Lk	2000	75	75	75	+ 5
St.Genev	1503	105	98	98	— 3
Tandem	4360	31	31	31	+ 1
Tyler	1330	17	17	17	+ 2
VSM	129625	120	85	120	+ 35
Val D'Or	191000	10½	10	10	+ ½
Veinor	3500	30	30	30	
Vior.wt	540000	5	0½	0½	— 3½
Vior	46000	95	87	88	— 6
William	1034	18	18	18	
Wrightbr	18167	25	23	25	+ 3
Yorb.CIA	8250	32	30	30	— 3

Total Sales: 1,187,647
Total Market: 5,925,540

DIVISION INTERNATIONALE

Stocks trading in CDNS	Traded				
Cascd s.a.	100	$7½	7½	7½	— ¼

Untraded	Bid	Ask	52 Weeks High	Low
Stocks trading in CDNS				
BET Ads	$18¾	19¼	23⅞	17
Eldrs ads	160	180	295	150
Flet.Chllg	305	400	355	291
Maxwell	345	350	450	350
Stocks trading in US$				
ADT Ltd.				
BET.plc.U	395	420	490	490
pLatonia	$54⅜	55⅜	54½	51¼
Lyon.eaux				

CERTIFICATS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2000	5.06	5.06	5.06
Grdn gld	10	365.00	365.00	365.00

Certificates	Bid	Ask	52 Weeks High	Low
Grdn plat	489.00	494.00	515.00	480.00

MOST ACTIVE (by volume)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	Net Ch'ge
Senior					
Bq. T—D	435281	$18	17⅝	17⅞	+ ⅝
Nova Albt	409284	$8¼	8	8¼	+ ¼
Baue Nat	335645	$9¼	8¾	8⅞	
Baue Mtl	302979	$26⅝	25⅜	26½	+ ⅞
McM Bldl	225034	$18	17⅝	18	+ ½
Junior					
Val D'Or	191000	10½	10	10	+ ½
VSM	129625	120	85	120	+ 35
Orb ex.A	111000	44	40	43	— 1
Petrostar	59500	135	122	135	+ 13
Freewest	56000	250	240	240	— 10

MOST ACTIVE (by value)

Stock	Value $1000s	High	Low	Close p.m.	Net Ch'ge
Senior					
Baue Mtl	7940	$26⅝	25⅜	26½	+ ⅞
Bq. T—D	7699	$18	17⅝	17⅞	+ ⅝
Bq Royale	4182	$23¼	22¾	23⅛	+ ⅜
McM Bldl	4024	$18	17⅝	18	+ ½
Nova Albt	3374	$8¼	8	8¼	+ ¼
Junior					
Freewest	135	250	240	240	— 10
VSM	128	120	85	120	+ 35
G Knight	101	$14½	14½	14½	+ ⅛
Petrostar	76	135	122	135	+ 13
Orb ex.A	46	44	40	43	— 1

TOP GAINERS—LOSERS (by perc.)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	Perc
Senior Gainers					
Ry.Fin.Ir	4730	$20½	18⅝	20½	+ 13.9
Reitman	100	$12¾	12¾	12¾	+ 10.9
SHL Syst	6600	$7⅜	6¾	7⅜	+ 9.3
Heroux	3100	360	335	360	+ 9.1
SocanavA	18800	420	380	420	+ 9.1
Senior Losers					
Unicorp b	500	350	350	350	— 12.5
RogersC.A	1280	$11	11	11	— 8.3
Monenco	154	280	280	280	— 6.7
Stbg Pr D	1350	$16¼	15½	15½	— 4.6
Jrny End	1000	$9⅝	9½	9⅝	— 3.8
Junior Gainers					
Cristobal	2000	10	10	10	+ 42.9
Orleans	20000	5	5	5	+ 42.9
VSM	129625	120	85	120	+ 41.2
LaFoss	37314	42	36	42	+ 23.5
Wrightbr	18167	25	23	25	+ 13.6
Junior Losers					
Vior.wt	40000	5	0½	0½	— 87.5
Concorde	1667	35	25	25	— 44.4
Maz.wt	20000	25	23	23	— 17.9
Abcourt.b	3500	12	12	12	— 14.3
Oasis	11000	4	3½	3½	— 12.5

TOP GAINERS—LOSERS (by value)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	Net Ch'ge
Senior Gainers					
Ry.Fin.Ir	4730	$20½	18⅝	20½	+ 2½
Seagram	2930	$102⅛	101⅝	102⅛	+ 1⅝
IBM	2200	$142	141	141¾	+ 1½
Ry.nt.Fin	700	$19½	19	19½	+ 1½
Ivaco.sr4	150	$24¾	24¾	24¾	+ 1¼
Senior Losers					
RogersC.A	1280	$11	11	11	— 1
Stbg Pr D	1350	$16¼	15½	15½	— ¾
BMO Sr4	300	$22⅝	22⅝	22⅝	— ½
B NE srl	200	$22¼	22¼	22¼	— ½
Denis 9.50	1100	$14¼	14¼	14¼	— ½
Junior Gainers					
VSM	129625	120	85	120	+ 35
Petrostar	59500	135	122	135	+ 13
G Knight	7000	$14½	14½	14½	+ ⅛
LaFoss	37314	42	36	42	+ 8
Mimka.M	10000	63	56	63	+ 6
Junior Losers					
Concorde	1667	35	25	25	— 20
GldnStr	8900	145	135	135	— 15
Freewest	56000	250	240	240	— 10
Vior	46000	95	87	88	— 6
Maz.wt	20000	25	23	23	— 5

BOX SCORES

Issues Traded	430
Advances	153
Declines	66
Unchanges	211
New Highs	6
New Lows	8

INDICES LEVELS

Index	High	Low	Close	Net Ch'ge
Market	1844.64	1832.08	1844.24	+ 26.68
Banking	1694.81	1651.77	1691.22	+ 59.18
Oil.Gas	1978.35	1964.83	1978.35	+ 20.28
Mine.Mral	1631.62	1623.51	1627.74	+ 11.99
Forest Pr	2640.27	2595.60	2640.27	+ 58.07
Industr	1629.81	1617.24	1625.92	+ 16.17
Utilities	1616.05	1603.77	1609.91	+ 5.52

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 12

$92½	P	305	330	335	4	46
$95	P	430	455	435	24	24
CDA 9 MAR 11		C $87¾	Opt Vol			340
JN $82		5.60	$6	500	16	27
$82	P	5	25	10	40	111
$86		200	230	125	40	110
$86	P	35	55	60	20	85
$88		80	100	65	5	219
$90		25	45	35	10	356
JY $82		5.90	$6¼	$5½	16	9
$86	P	95	115	140	22	22
$88		165	190	165	18	109
AG $88		200	225	195	43	40
$88	P	185	210	190	40	40
SP $86		355	380	360	20	62
$88		245	270	225	10	71
$94		55	75	40	20	90
DC $82		7.05	7.40	$7	4	61
$84		5.60	5.90	5.90	12	62
$88		330	355	285	4	100
Placer Dome		C $18⅞	Opt Vol			307
JN $19		50	75	75	50	813
$20		15	40	25	4	1014
JY $18	P	45	65	50	10	59
$20		55	70	70	15	45
SP $18	P	75	95	80	3	46
$19		160	185	160	20	87
$19	P	105	130	105	6	145
$20		115	140	125	20	350
$20	P	170	195	150	5	166
$21		80	100	85	150	538
$22		60	80	65	10	438
DC $19	P	150	175	150	10	76
$21		155	180	155	4	9
Pegasus Gold		C $12⅝	Opt Vol			20
AG $12		170	195	190	20	90
Poco Pete Ltd		C $6¼	Opt Vol			10
AG $7		35	60	40	10	10
Prime Res Grp		C $9	Opt Vol			455
JN $7		200	225	200	20	70
$8		105	125	120	10	30
$9		50	60	55	300	165
SP $7		245	270	270	35	155
$8		195	205	200	60	150
DC $8		220	245	255	30	150
Quadra Logic		C $11⅛	Opt Vol			40
JY $10		190	215	210	10	107
$12		60	80	70	20	120
JA $12		175	200	195	10	85
Rogers Comm.B		C $8	Opt Vol			52
JY $7	P	20	35	25	5	5
$8		50	70	40	12	72
OC $11⅛		15	40	25	35	84
Renaissance		C $14⅞	Opt Vol			10
JN $14½		85	100	95	10	50
Royal Bk Cda		C $23⅛	Opt Vol			821
JN $21		225	245	205	10	25
$21	P		15	5	10	37
$22		130	155	115	34	225
$22	P		20	5	10	120
JY $20		365	390	325	15	732
$21¼		250	260	230	57	1626
$22½		120	130	125	119	752
$22½	P	45	55	50	15	181
$23¾		50	75	50	219	691
$23¾	P	80	105	100	50	74
$25		20	35	15	20	907
OC $21		310	330	285	100	1792
$21	P	30	55	35	20	111
$22		235	255	225	50	1736
$23		160	175	165	20	230
$23	P	95	115	120	10	82
$24		105	125	100	52	216
$25		60	80	60	10	10
Spar Aerospace		C $8⅞	Opt Vol			11
JY $10	P	130	155	155	3	14
OC $10	P	135	140	160	8	22
Stelco A		C $16⅝	Opt Vol			26
AG $16		95	115	95	5	505
$17	P	100	120	110	10	32
$20	P	360	390	375	6	65
NV $18		60	75	60	5	15
Southam Inc.		C $23½	Opt Vol			3
DC $22½	P	85	105	85	3	3
Transalta Utiliti		C $12⅝	Opt Vol			53
SP $12		90	110	110	3	23
DC $12		110	130	130	50	1350
TD Bank		C $18	Opt Vol			135
JN $17	P	10	25	25	10	22
$18		15	35	30	10	343
$20	P	195	220	230	10	50
JY $18		50	60	60	60	69
SP $18		90	95	95	10	312
$20		30	35	25	5	777
DC $18		115	140	140	20	45
$19	P	135	155	140	10	10
Teck Corp B		C $25½	Opt Vol			30
AG $25		165	185	155	30	477
Total Petroleum		C $33½	Opt Vol			10
JA $35		250	300	250	10	15
TransCda Pipe		C $15⅝	Opt Vol			23
NV $15		130	150	150	20	20
FB $16		100	120	100	3	13
TSE 35 Index		C193.40	Opt Vol			4596
JN $180		13⅝	14⅛	13¾	3	485
$180	P	25	35	30	287	1355
$185		$9	$9½	$9⅝	58	626
$185	P	50	65	55	672	1454
$187		$6¾	$7¼	$7	115	185
$187	P	70	85	85	360	627
$190		475	$5¼	$5⅛	355	1394
$190	P	105	115	125	515	1246
$192		300	330	300	302	349
$192	P	175	195	210	132	123
$195		175	195	180	923	1096
$195	P	280	310	300	324	403
$200		50	65	55	72	451
$205		5	15	10	10	62
JY $180		15½	16	15¼	16	92
$180	P	95	105	110	127	469
$185		11⅛	11⅜	11	10	43
$185	P	150	170	170	65	438
$190		$6⅞	$7⅜	$6¾	25	226
$190	P	285	305	300	106	335
$195		390	430	390	94	177
$195	P	435	475	460	4	106
AG $190	P	335	365	350	10	44
$195	P	490	$5⅜	$5⅜	11	110
Seagram Co.		C.101¾	Opt Vol			103
JN $105		55	80	60	25	65
JY $90		13⅝	13⅝	13⅞	2	70
$100	P	210	260	200	10	229
$105		210	250	60	30	114
OC $100	P	300	350	300	36	56

Total contract volume 17137
Total open interest 323757

Indices RCMP

MONTRÉAL (PC) — Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier, avec, entre parenthèses, la position lors de la précédente clôture.

Réa (XRC): 1245,71 (1243,40)

Services (XRS): 1173,63 (1173,32)

Manufacturières (XRM): 1342,45 (1337,46)

TORONTO

Suite de la page 13

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Vedron o	6/800	7	7	7	+ 3
Ventech o	2500	115	115	115	
Ventra Gr	600	55	55	55	
V Hom Af	38400	330	320	330	+ 15
Vicery R o	15260	465	460	465	
Videotrn f	6000	$12⅛	12	12⅛	
Vista I Ao	2000	18	18	18	— 2
Voyager o	16481	$6¼	6⅛	6¼	
W X					
WIC B f	500	$11½	11½	11½	
Waiax A	8100	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Walwyn	2056	180	180	180	
Weldwod	75300	$17	16½	17	+ ¼
Wellore A o	7675	285	280	285	+ 5
Wst Frasr	3200	$19¼	19¼	19¼	
Westar Gr	11395	98	93	93	— 5
Westar M p	2100	$12⅝	12½	12½	— ¼
Wstbrdg A	400	$5	5	5	
Wcoast E	13800	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Wcoast A p	1000	$27¾	27¾	27¾	— ⅛
W Deldna o	1000	210	210	210	+ 10
Westfield	20600	142	140	140	
Westfort o	20000	7	7	7	+ 1
Westmin	23500	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Westmin p	700	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Weston	200	$39	38¾	39	
Wstn p	700	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
Whart	4100	$6¼	6⅛	6⅛	
Wilanour o	33000	300	270	300	
Windarra o	5000	60	54	60	
Woodwd A	11247	140	137	140	
X Cal o	57500	18	16	16	— 3
Xerox B f	1000	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Debentures					
Cbg 8 d	15	$105	105	105	— 1
Cambr 7.5 d	25	$89	88	88	
Clarus Deb	24	$32	32	32	+ 2
Mark R db	30	$107	107	107	
Metal Deb	25	$119	119	119	+ 4
Oxf Prop d	19	$53	53	53	+ ½
Thornmk d	20	$88	86¾	88	+ 2
Debentures In US Funds					
Amoco Sed	2	$116½	116½	116½	— ½
Partially Paid Shares					
B Corp r	21450	$10⅛	10	10	— ⅛
Bancshr r	800	$11⅞	11⅛	11⅞	+ 1
RY Fin r	6300	$20½	18¾	20¼	+ 2
Index Warrants					
BtBk Nk P	46700	198	188	190	— 2
BtBk Nk ii	37000	300	287	300	
BtBk nk iv	22000	158	155	158	— 4
Citbk NY C	7800	280	280	280	+ 10
Trilon Nk p	2750	$5⅛	5	5	— ¼
Partnership Units					
P Storage	200	$22½	22½	22½	
P Storag 4	400	460	460	460	— 25
Resale Restricted Trust Units					
CMP 88 u	500	$5¾	5¾	5¾	
C Income u	18475	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
C Trust un	1000	$7⅝	7½	7½	— ¼
Enrpls FG u	3925	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
FirstPr Tr u	850	$24	23⅞	23⅞	
Germany u	21500	$12½	12⅛	12¼	— ¼
RPF Bnd u	1500	$7⅝	7⅝	7⅝	
RT En Iu	3000	$7½	7⅜	7⅜	
RT En IIu	4460	$7⅞	7⅝	7⅝	
UCarb Eq u	2300	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
Traded In US Funds					
Nat Bk 6	1600	$28½	28¼	28½	

Total Sales: 26,686,034

TORONTO MOST ACTIVE STOCKS
By The Canadian Press

Stock	Sales	High	Low	Close	Ch'ge
INDUSTRIALS					
Laidlaw	1169695	$26½	26	26½	+ ¾
Tor Dom	928250	$18	17½	18	+ ⅝
Alcan Al	884907	$26⅝	25⅝	26⅜	+ ¾
Bk of NS	738913	$14	13¼	13⅞	+ ¾
Cdn Pac	651608	$22¼	21¾	22⅛	+ ¼
MINES					
Corona	860687	$9⅛	8⅞	8⅞	
Metall	344113	$14½	14¼	14½	+ ⅜
Lac Min	228529	$12⅜	12	12	— ¼
PlacerD	222338	$19¼	18¾	18⅞	— ⅜
Platinv	147600	155	150	155	+ 01
OILS					
Ranger	696575	$7½	7⅜	7⅜	
Cdn Nat	231500	295	284	295	+ 09
Encor I	206765	260	255	255	— 05
Rnnsnce	156992	$15⅜	14⅝	14⅞	+ ⅜
Ulster Pt	91066	315	305	315	— 05

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent, hier, 6,071 $ l'once et 195,18 $ le kilo, comparativement et respectivement à 6,149 $ l'once et 199,45 le kg, avant-hier.

DIVIDENDES

Dividendes de société annoncés, hier; trimestriels, sauf indication contraire :

La Banque de Nouvelle-Écosse a annoncé un dividende sur ses actions de série 1 à taux flottant équivalent à un quart de 70 pour cent du taux préférentiel de la banque en vigueur chaque jour durant le trimestre devant prendre fin le 30 juin, le tout multiplié par 25 $. Payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin. Séries 3 priv., 0,439375 $, action en contrepartie d'argent comptant. Séries 4 priv., 0,5625 $; ord., 0,25 $, option en échange d'action, action en contrepartie d'argent comptant. Payable le 27 juilllet aux inscrits le 27 juin.

Campbell Soup Co. Ltd : ord., 0,135 $. Payable le 20 juin, aux 8 juin.

Ennisteel Corp.: classe A, 0,03 $, semi-annuel. Payable le 16 juil., aux 14 juin.

Kelsey-Hayes Canada Ltd : ord., 0,15 $. Payable le 3 juil., aux 8 juin.

McDonald's Corp.: ord., 0,085 $, hausse de taux, fonds US. Payable le 18 juin aux inscrits le 5 juin.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

N.D.G. Vente privée
Très réduit pour vente rapide!
198 000 $
Rue Royal près Monkland, cott. avec beaucoup de charme, superbe jardin avec terrasse et piscine. 481-3734.

OUTREMONT: Duplex luxueux, 9000 p.c., s/sol fini bureau, rue Davaar. État excel. 720 000 $. **654-6193 — 271-3158**

ROSEMERE, 40 000 pi.ca., mature, maison d'exécutif, 9 pièces, 2 s/bains, foyer, garage, 225 000 $, sans agent, 437-2186.

ST-LAMBERT Rue Riverside. Bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, 10 000 pi.ca., 169 000 $ 659-6054.

STE-JULIE Domaine des Hauts-Bois. Cottage, foyer, garage. 170 000 $. Pas d'agent. Après 6h: 649-5450.

SUPERBE maison, grand terrain, 4 chambres, à l'année. Demander Jean-Marc 338-8033.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ILE AUX COUDRES
Maison 36 X 30 + terrain 180 X 125
1-418-438-2335

105 Propriétés à louer

MAISON D'ÉTÉ à louer, à Coin-du-Banc, Percé, Gaspé. 4 c.c., style et ameublement d'époque. Sem. ou mois. (418)385-2639 ou soir: 782-5119.

113 Propriétés à revenus à vendre

VENTE exceptionnelle, départ à l'étranger. Longueuil quadruplex. Très bon prix! **376-3529.**

121 Condos à louer

CITÉ DE LA SANTÉ
VIMONT, rue Bellerose, 2½, 3½, 4½, foyer, ascenseurs, sun deck, services, 667-6605.

CÔTE STE-CATHERINE, face à la montagne 4½, 750$. Loft, bain tourbillon, 800$. Bail: 522-8009.

HONORÉ-BERAUGRAND: 4½, niv.terrasse, cuisinière/frigo, micro-ondes, lav-vais. syst. alarme, garage. 584-3649

ILE-DES-SOEURS
VAL DE L'ANSE
Magnifique app. traversant, vue ville, fleuve. Situé au 7e, 2 c.c. + alcôve, 2 s/bains, comptoir cuisine granit, ascenseur semi-privé, piscine int./ext., salle d'entrainement. Libre 1er juillet. 1 500 $ Mme Fillion: 288-1890.

STUDIO
400 $/mois. Papineau/Rosemont. Libre immédiatement. **526-1760.**

122 Condos à vendre

BORD DE L'EAU
11¾ - 3½ ans. Luxueux grand 3½ pour gens exclusifs, 20 min. Mtl, 279-7226.

PLATEAU, rue St-Hubert, 4 grands 8½, entièrement rénovés. 538-3792.

ST-DENIS/JARRY Condo, 1 125 pi.ca., 2 chambres, rénovation complète. 109 000 $ Jr: 389-1429, sr: 747-4443.

ST-SAUVEUR Condos meublés, 2 chambres à coucher, piscine intérieure. 337-3896.

WESTMOUNT ADJACENT: Le Barat, Atwater et Sherbrooke, spacieux, 3½ pièces, emplacement très commode, libre immédiatement. Inclus appareils électroménagers, garage intérieur, grand casier, sécurité, etc... S.V.P. tél. 935-5009 pour rendez-vous. Pas d'agents.

125 Chalets à louer

FRELIGHSBURG Petit logement 1½, tout compris dans chalet en rase campagne. Pour l'été. Pas cher! 487-6283.

ST-ADOLPHE, bord de l$eau, maison canadienne, 4 c.c., 3 étages, 6000$. Option d'achat si désiré. 538-3792.

ST-CÔME, petit chalet 3½, sur bord du lac, libre juin, juillet, septembre: 1-883-0509

129 Chalets à vendre

LA TUQUE, ZEC BESSONNE
Chalet, petit lac Wayagamac 3 chambres, eau chaude, douche, toilette, gaz propane, meublé, 55 000 $, Raymond, 1-418-628-8711 (après 18hres).

LAC LABELLE 6½ au bord de l'eau. 3 chambres à coucher, 4 saisons. Après 6h30. 620-9315.

STE-AGATHE SUD
Luxueux chalet, piscine privée, 3 chambres, foyer, terrain très privé, 667-8879 ou 1-819-326-5504.

141 Maisons de campagne à vendre

PLESSISVILLE, Bois Francs, tranquillité, 3 c.c., terrain 256 X 210. Prix à discuter. Libre imm. 819-362-7488.

149 Terrains à vendre

A CANDIAC
Terrain à vendre pour 8-16-24 logements, services et asphalé, 651-5203, 444-2009.

CANTONS DE L'EST, Bonsecours, terrain au bord de l'eau mesurant 15403 pi.ca. Après 18:30: 514-375-4068.

160 App. et log. à louer

4½ (2)
Près Notre-Dame et de la Montagne. 440 $. 5½, 460$, non-chauffé. Stationnement à l'arrière, service de conciergerie.
937-7435 — 939-3626

AHUNTSIC, près Fleury Ouest, haut duplex, 5½ fermé, chauffé, dont 3 chambres fermées, 590$. Références: 733-8611.

AVE DES PINS O. 1400, grand 4½, ensoleillé, équipé, piscine, sauna, panorama, 842-8041.

C.D.N., près Ridgewood, grand 5½ chauffé, garage, à sous-louer août-/sept, 670$, bail renouvelable, 739-5338, 9h - 19h.

C.D.N., RUE PLANTAGENET Près U. de M., 6½ chauffé + garage, libre 1er juillet, 900$/mois, 345-1605.

CENTRE-VILLE à 2 pas de l'Hotel-Dieu, grand 4½ rénové, en parfait état, tout équipé incluant lav./séc., style loft avec c.c. fermée, 1er juillet, 750 $/mois, 987-1641.

CENTRE-VILLE, Clark/Fairmount, 6½ rénové, 625$, non-chauffé, disp. imm. 272-0637.

ED.-MONTPETIT V. d'Indy, face U de M - Sepsum, 5½ chauf. juill. Visite sam. dim. 2h.- 6h. 341-6148, 342-0443.

MÉTRO CRÉMAZIE 8834, Lajeunesse. 7½ + s/s + stat., boiseries, très propre, 1er juillet. 800$/mois. 271-6046, 389-0947

MÉTRO IBERVILLE, grand 2½, sous-sol, chauffé, éclairé, entrée lav./séc. 722-3242.

MAGNIFIQUES 5½ et 3½, neufs, 600$ et 350$, face au parc, près métro Jean-Talon, 279-1373.

MILTON, coin de l'université McGill, charmant petit app. 2½, libre 1er juin, références exigées,
522-8153, 285-4462

N.D.G. adj. Westmount. Vendôme près Villa-Maria. Bas duplex, maison Lambert, foyer, boiseries, jardin, 4 chambres. 1 020 $ non-chauffé. 487-1930.

N.D.G. EST Bas duplex, grand 7½, + s./s., 5 ch. fermées, 2 s./b., foyer, immense jardin, garage, repeint à neuf. 1er juil. 1 200 $/m. non-chauffé. 392-1437, 481-5062.

NOUV-RSMONT: 5624 Éphrem-Longpré. 1er étage, 8½ extra grand, luxueux, s-familiale + foyer, garage double. Profess. 1 000 $. **335-0964**

OUTREMONT Avenue Willowdale. Bas duplex 7½, chauffé, boiseries, garage, sous-sol. Libre 1er juil. 1 200 $/mois. 342-9429 (sur r.-v., répondeur).

OUTREMONT - 5½: rue tranquille, près métro, parc, commerces. Libre 1er juill. 590 $. 277-2342

OUTREMONT 5½, chauffé, système sécurité, concierge. Entre 500 $ et 600 $. 735-1782, 277-7981.

OUTREMONT, 809 Bloomfield, 3½, 4½, 8½, béton, ascenseur, interphone, près métro, 276-7181, 272-0351.

OUTREMONT, 7½, haut duplex, garage compris, chauffé, 1400$/mois, 342-4628, après 6h.

OUTREMONT
1201-09 Van Horne, 5½, 6½ rénovés, spacieux, près métro, 276-7181, 272-0351.

OUTREMONT: Rue Davaar. Entre-sol, 5½, 625$/mois. Références requises. Aussi 9½, 1900 $/mois, 271-3158 — 271-2908

POINTE-CLAIRE
App. disponibles dans un édifice à logements luxueux sur le bord du lac: piscine intérieure, bain tourbillon et sauna, chauffé, climatisé, poêle et réfrigérateur. Communiquer avec le bureau de location entre 8h et 17h.
695-5729

PRÈS CENTRE-VILLE, 4½ neuf à louer, poêle/frigo inclus, 550$. Libre immédiatement. Jour: 932-1716.

RUE BERNARD Superbe 6½ très ensoleillé, impeccable, 3 c.c., tout équipé, 1250 $/mois, 987-1641.

ST-DENIS/LAURIER: Grand 7½, 3e étage, propre, entrée lav/séch., possédant lav-vaisselle. Libre juillet. 615 $. **845-4624 — 842-5931**

ST-LÉONARD
4½ chauffé, 475 $/mois.
871-8888

VIEUX-MONTRÉAL Petit studio, 5 grandes fenêtres, mur/brique, poêle-/frigo. Tranquille. 425 $ 499-1220.

251 Bureaux à louer

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

CLINIQUE MÉDICALE

1 745 pi. car. aménagés
Bureaux professionnels
Niveau mezzainine
Métro Berri-UQAM

Hélène Proteau
Gestion Immobilière 280-4942

160 App. et log. à louer

V.M.R. — GRAHAM Bas duplex, 3 c.c., 2 s/b, s/jeux, garage, jardin. Libre imm. 1 400 $/m. **735-2149, 844-9218 (soir).**

VILLERAY Grand 6½, très clair, planchers bois franc, entrée lav/séch, baie vitrée. 480 $ 274-4645.

VMR, haut duplex, 6½, 3 ch.c., très éclairé, prox. train et services, cuisinière. Libre, 341-0999 après 18h ou 227-1414.

251 Bureaux à louer

A MONTRÉAL-NORD À voir absolument. 1 300 pi.ca., chauffé, éclairé. Idéal pour clinique ou bureau. Services disponibles. Possibilité d'aménagement. Prix à discuter. 322-3250.

AHUNTSIC, métro Sauvé, 850 pi.ca., consultant ou profess., réception, s/d'attente, 2 bur. fermés. 322-9642.

AHUNTSIC
Boul. Gouin, près de Lorimier, 700 pi.ca., 2 mois gratuits,
625-3408, 388-6872

BUREAU À LOUER 33 X 30 pieds. Pour professionnel. 750 $/mois, chauffé et électricité. 525-4569.

BUREAUX NEUFS, ville St-Laurent, 1000 pi.ca. aménagés, chauffés, éclairés, climatisés. Libre poss. partage des services. 745-0800.

CENTRE-VILLE
Bureaux neufs avec s-conférences et dinette. Sous-location. **386-0245**

CENTRE-VILLE
425 Ouest de Maisonneuve, 800 pi.ca., climatisé, chauffé, électricité inclus. 844-8685.

IDÉAL PROFESSIONNEL
Bureaux luxueux à louer rue LAURIER OUEST.
JOUR: 692-8862
SOIR: 692-9263

LAVAL
Édifice « Coopérants ». Sous-location, 2 000 pi.ca., bureau exécutif.
337-7743.

OUTREMONT
1203-07 Van Horne, bureaux rénovés, luxueux, spacieux, libre imm. 276-7181, 272-0351.

RUE LAURIER O., près Hutchison, 3e étage, 620 pi.ca. divisés en 3 espaces, tous serv. compris. 650$, 271-1399.

UN NOTAIRE: de Côte-des-Neiges offre à partager ses bureaux avec professionnels. **731-7806**

259 Espaces commerciaux à louer

AHUNTSIC, métro Sauvé, 500 pi.ca., r.d.c., idéal commerce ou bureau administratif, 500$.
322-9642.

IDÉAL POUR
salon de coiffure, esthétique, tout pour la beauté. RUE ST-DENIS. Nouveau concept. Pour inf: 849-8409.

LOCAL SEMI-COMMERCIAL, St-Denis et CHERRIER, 2e étage, 1000 pi.ca., à aménager. 491-2901, Cécile Legault.

268 Espaces industriels à louer

A LOUER IMMÉDIATEMENT
Locaux neufs, espaces de bureaux industriels avec entrepôt, 1000 pi.ca., jusqu'à 3000 pi.ca., rez-de-chaussée, quai de chargement, Transcanada, Henri-Bourassa à Ville St-Laurent, 332-3121.

269 Propriétés commerciales

AUTEUIL - LAVAL: 3010 Montée St-François. A louer: Bureau 560 pi.ca., garage 40 X 60, terrain 60,000 pi.ca. clôturé, près la 440. 3 milles Pont Pie IX. **622-8410**

IDÉAL PROFESSIONNEL OU AUTRES: Bâtisse commerciale, centre-ville sur 2 étages, poss. condo, St-Hubert/Viger, près métro, 656-0602.

270 Terrains commerciaux

A HAUT-DE-TERREBONNE, terrains comm. pour centre d'achat, bureaux, rue avant/arrière, 43 856 pi.ca., 19 976 pi.ca. ou 82 853 pi.ca., 471-8722.

275 Locaux à louer

A LOUER 500 pi.ca., près métro Jarry, chauffage électrique, stationnement à l'arrière, 650$. Jour: 276-0597, soir: 384-3486.

275 Locaux à louer

BUREAU & ENTREPÔT
Sur La 440 Ouest, Laval, 5,500 pi.ca.
381-8669

DORVAL, local 5000 pi.ca., rénové, tapis, air clim., avec entrepôt, très près voies d'accès, 636-0526.

283 Commerces à vendre

A VENDRE salon de coiffure à Roxboro, cause maladie, prix à discuter, téléphonner après 19h: 696-4954.

AUBERGE avec RESTAURANT, 22 chambres, bar salon, discothèque, réparations à faire, cause incendie, 882-3744 entre 9 et 11h.am.

CENTRES D'AMUSEMENTS
1.- Galeries St-Laurent à Ville St-Laurent incluant 19 appareils.
2.- Centre Langelier à St-Léonard incluant 33 appareils.
Pour inf. du lundi au vendredi de 9h à 17h.
467-5366

DÉPANNEUR
à St-Mathias, demander Fernande
1-447-3056

DÉPANNEUR: Exclusivité dans centre d'achats, valideuse, vidéo, vente rapide: 160 000 $, 745-2620.

DEPANNEUR, ville d'Anjou, établi depuis 10 ans, chiffre d'affaires intéressant, valideuse, S.T.C.U.M., etc, excellent revenu, 253-8611.

FOND DE COMMERCE à vendre, terrain automobiles, camions, roulottes, Longueuil, St-Hubert, Chambly, demandez Darcy: 447-5919.

OCCASION UNIQUE
Fruiterie près métro, à vendre par obligation, **987-9770.**

RESTAURANT LACHENAIE
32 X 60, 60 places +, décoration unique, équip. neuf, terrain 30 000 pi.ca. 477-5362, 492-8434 (après 14h.)

336 Machineries diverses

POMPES. ADOUCISSEURS.
NEUFS. USAGÉS.
JOHN MEUNIER INC. TEL: 334-7230

363 Mobiliers de bureau, accessoires

AMEUBLEMENT de bureau neuf et usagé. Liquidation de classeurs. Les Ameublements R.B. Inc. 636-6898.

371 Ordinateurs

BON: AT, 40 MB, 28 MS, moniteur couleur VGA, 1 meg, nouveau, garantie 1 an, 1785$ ou 75$/mois, 333-8889.

375 Instruments de musique

ATTENTION COLLECTIONNEUR
Piano Kranich & Bach, 1875
Après 19 heures: **795-3225.**

391 Antiquités

ATELIER MONT-ROYAL
Décapage. Restauration. Finition. Meubles anciens & boiseries. **522-7123**

395 Oeuvres d'art

ACHÈTE LITHOGRAPHIES et gravures de Bernard Buffet, James Coignard, Max Rappard. 739-5009, Dominique, de 9 à 18h.

407 Offres d'emploi

CHAUFFEURS de limousines avec expérience, politesse, paget. Doit parler français/anglais. Autres langues un atout. Se présenter à: 22 rue Prince, Montréal, demandez M. Anfary.

487 Services domestiques

AGENCE REDFERN 932-7314
Ménagères, gardes d'enfants et préposés (es).

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

AAA DÉMÉNAGEMENT
Bas prix, boites fournies. Estimation gratuite. 24 heures. 721-0005.

BEAUCOUP DE DISPONIBILITÉS, déménageurs qualifiés, assurance, local et longue distance, Claude, 383-2722.

DÉMÉNAGEMENTS dans Montréal et environs. Assuré. très bon prix. **324-0158, 321-2429.**

PRENDRAIS DÉMÉNAGEMENTS
À bas prix, avec assurances.
593-6330.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR — postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

HORAIRES VARIABLES

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec M. André Leblanc au 844-7531 entre 9h30 et 12h00

J.N.O.

599 Offres de services

SABLON Service de café

Toutes marques de café
Demandez votre prime avec votre premier achat.
Nous fournissons la cafétière au besoin. 636-0526
cette semaine 5 caisses pour le prix de 4 caisses

25-05-90

551 Déménagement

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

AAA A BON PRIX! Ferais tous genres de travaux: rénovations, spécialité menuiserie, gyproc, finition. 589-6737 Jocelyn.

BONJOUR! C'est le printemps. Spécial pour patios, piscines. RÉNOVATION GÉNÉRALE. W. Blanchette, 677-8108.

M.L. GN ENR., menuiserie, salle de bains, patio, balcon, aluminium, 526-3287, 526-2661.

NOUVEAU SERVICE Entretien ménager régulier, grand ménage, fenê-tres, peinture. 442-1259.

PEM SERVICE D'ÉDIFICE Rénovation et maintenance générales. Service d'urgence 24h. M. Morel: 524-6310.

SABLAGE DE PLANCHER
Finition Varathane ou cristal.
321-1069, Fernand Cloutier.

SPÉCIALISTE en rénovations intérieures et extérieures, cuisine en mélamine. 33 ans d'expérience. 581-4658.

578 Santé

ATTENTION! NOUVEAU!
Technique Do-Hy Inc. Régénère la peau et métabolisme en 21 jrs, permet désintoxication! 387-2687, Stéphane

591 Occasions d'affaires

★★★**MERCEDES BENZ** « SUPER STRECH », avec portes « GULL WING » UNIQUE! 416-289-0757.

A ST-IRÉNÉE face à la grève. Restaurant-bar 10 ans + 10 motels 6 ans, le tout en bon état. Clientèle établie. Rosanne Bergeron, 1-665-2939, agent Les Immeubles Charlevoix Courtier, 1-418-435-6221.

EXCLUSIF ASSOCIÉ(E)S DEMANDÉ(E)S Nouveau brevet international pour s/manger, rest., bar salon, hôtel, motel, disco, club, résidence, etc.. Capital requis 450,000 $ distribution dans le monde entier. Candidat(e)s sérieux(euses) seulement. Confidentiel. Écrire à: 896 Iberville, ste 302, Repentigny, Qué. J5Y 1Z7.

RECHERCHONS ASSOCIÉ libraire dynamique, pour gérer une librairie agréée. Région Mtl, centre-ville. Envoyer C.V. à:
Dossier 358, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Pl. d'Armes, Mtl, H2Y 3S6.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

595 Services financiers

EVALUATION professionnelle de votre portefeuille, 100 000 $ et plus. Levesque, Beaubien, Geoffrion. Benoit Parent, 871-5063.

599 Offres de services

AGENCE d'hôtesse Alain, hôtesses qualifiées pour banquets et noces, 1517 Bourbonnière. 596-0322.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BATEAU DE PÊCHE Bayliner 1987, Trophy, tout équipé, avec remorque, 15 000 $, négociable, 1-346-2688.

BATEAU DORAL TARA 1989, bleu et blanc, 24 pi., moteur 260 C.V., tout équipé, balance garantie, état neuf, inf. bur.: 819-583-3088, rés.: 819-573-0298.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

BATEAU SeaRay, 36 pi., tri-cabine, 2 airs climatisés, option 42 pi., Ice maker, Loren C, radar, génératrice 6.5, tout équipé. 418-338-8135 soir, bur. 418-338-4447.

BAYLINER AVANTI 32', 1989, 2 moteurs OMC 260, tout équipé, avec extra, moins que 50 heures, comme neuf, 98 000 $, 694-5776, 458-7331.

CARVER 36', Cruiser luxueux, 87, acquis en 88, comme neuf, « FLYING BRIDGE », double conduite. 2 X 350 HP, génératrice 6KW, entièrement équipé. 1(418)623-0433.

REGAL 320 COMMODORE, 32 pi. 1989, complètement équipé. 491-2901, Cécile Legault.

SEARAY, Sundancer, 34 pi. 1987, équipé, air climatisé. Prendrais échange, 451-0379, répondeur.

695 Automobiles à vendre

BMW 735I, 1986, garantie d'un an, excellente condition, 21 500 $, appeler le 435-8221.

HONDA CIVIC '86, bleru pâle, semi-auto, 75 000 km, 6700$, bon état. Sylvie 271-2131 jour, 374-2916 soir.

JAGUAR 1984, Vanden Plaza, excellente condition. Noire avec int. cuir beige, « wire weels » avec pneus d'été, roues régulières avec pneus d'hiver. Valeur: 20 000 $ Jr: 384-8190, sr: 487-7908, 487-5709.

JAGUAR 1987½ SOVEREIGN
Couleur argent, excellente condition! Privée: 256-1186, Magnifique!

LYNX 85½, 4 portes, 78 000 km, 5 vit., 2900 $, très propre,
725-5728

MERCEDES SPORT 500SL, noire, avec int. beige, 600 km, on demande 130 000 $, 939-2096, 932-7547.

PORSCHE 911 TARGA
ROUGE/NOIRE
Juin 1989, 1000 km, comme neuf
pas de conduite l'hiver
roues et volant MOMO
aileron noir Pirelli
Acheteurs sérieux seulement
Meilleure offre, 70 000 $ et +
Appeler Henri (514) 383-5300

ROLLS ROYCE
Silver Spirit 1983, record de service complet. Originale, impeccable et unique. Autos Hamer: **748-6961.**

TOYOTA CAMRY '88, 34 500 km, manuelle, 14 000 $, discutable.
596-0038

VOLVO 780 1988, état neuf, 65 000 km, garantie 120 000 km jusqu'en '93, M. Gravel, 842-4861, 655-9661, 649-6583.

LA MÉTÉO

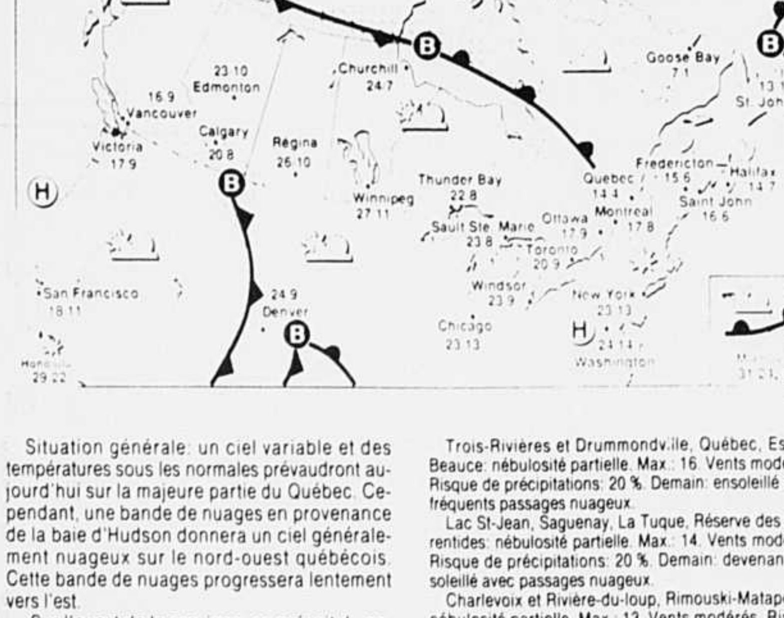

Situation générale: un ciel variable et des températures sous les normales prévaudront aujourd'hui sur la majeure partie du Québec. Cependant, une bande de nuages en provenance de la baie d'Hudson donnera un ciel généralement nuageux sur le nord-ouest québécois. Cette bande de nuages progressera lentement vers l'est.

Sur l'ouest de la province, on prévoit du soleil et des températures près des normales saisonnières pour demain.

MONTRÉAL

Nébulosité partielle. Max.: 19. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: généralement ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL	5 h 10
COUCHER:	20 h 33

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses. Max.: 16. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 %. Demain: généralement ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nébulosité partielle. Max.: 16. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: généralement ensoleillé.

Ottawa-Hull-Cornwall: nébulosité partielle. Max.: 19. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: nébulosité partielle. Max.: 16. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: ensoleillé avec fréquents passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: nébulosité partielle. Max.: 14. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: devenant ensoleillé avec passages nuageux.

Charlevoix et Rivière-du-loup, Rimouski-Matapédia: nébulosité partielle. Max.: 13. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Venteux.

Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie: nébulosité partielle. Max.: 10. Risque de précipitations: 20 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Venteux.

Gaspé et Parc-Forillon: nébulosité partielle. Max.: 10. Vents modérés. Demain: ennuagement. Venteux.

Baie-Comeau: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 12. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 %. Demain: nuageux avec éclaircies. Venteux.

Sept-Iles: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 12. Vents modérés. Demain: ennuagement. Venteux.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Natashquan, Anticosti: nébulosité partielle. Max.: 10. Demain: ennuagement. Venteux.

Secteur de Natashquan et à l'est, sauf le secteur de Blanc-Sablon: dégagement graduel. Max.: 10. Demain: nébulosité partielle. Venteux.

Secteur de Blanc-Sablon: généralement nuageux avec averses dispersées. Max.: 7. Risque de précipitations: 40 %. Demain: nébulosité partielle. Venteux.

Source: Environnement Canada

LES MOTS CROISÉS

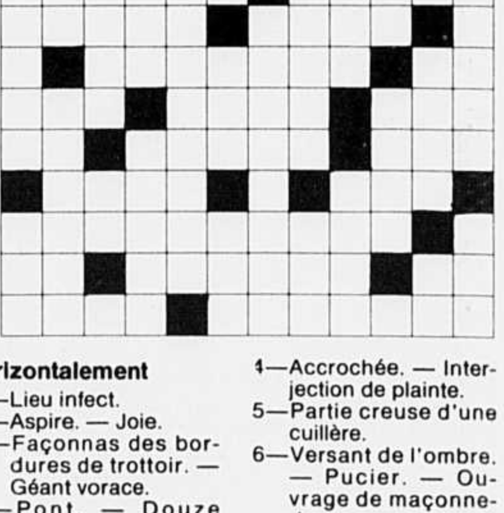

Horizontalement

1—Lieu infect.
2—Aspire. — Joie.
3—Façonnas des bordures de trottoir. — Géant vorace.
4—Pont. — Douze mois.
5—Lassitude. — Lieu.
6—Non-métal d'un blanc bleuâtre. — À demi.
7—Dame (Techn.). — Palissade. — Durillon.
8—Éminence. — Arbre. — Monnaie danoise.
9—Aigre. — Cible.
10—Réunir en une masse compacte.
11—Pronom. — Arrêt de la sécrétion rénale. — Déchiffré.
12—Membrane de l'oeil. — Armer de nouveau.

Verticalement

1—Chouette de petite taille. — Allié.
2—Riche. — Orner d'images.
3—Substance incombustible. — Magnésium.
4—Accrochée. — Interjection de plainte.
5—Partie creuse d'une cuillère.
6—Versant de l'ombre. — Pucier. — Ouvrage de maçonnerie.
7—Verso. — Qui a rapport au sucre.
8—À la mode. — Gerbes sur l'aire. — Aber.
9—Sans pudeur. — Être ouvert.
10—Domine. — Résidence d'un souverain.
11—Affluent de la Seine. — Décès. — Laize.
12—Élire de nouveau. — Paroi.

Solution d'hier

EN BREF...

Yacoub en appel

OTTAWA (PC) — Trouvé coupable d'avoir détourné un autocar de Montréal à la colline parlementaire, à Ottawa, Charles Yacoub a interjeté appel, hier, de la peine de six ans de prison qui lui a été imposée. Il a été condamné, en particulier, pour l'usage d'une arme à feu au cours de la perpétration d'un crime et pour la séquestration des 11 passagers et du chauffeur du véhicule. La couronne a déjà porté en appel l'acquittement de Yacoub sous les accusations de prise d'otages, de voies de fait et d'intimidation du Parlement.

Démission d'un ministre ontarien

TORONTO (PC) — Christine Hart a démissionné hier de son poste de ministre de la Culture et des Communications de l'Ontario, en raison d'allégations au sujet d'irrégularités concernant sa nomination comme candidate libérale en vue de la prochaine élection provinciale. Bien que le premier ministre David Peterson ne soit pas obligé de déclencher une élection avant 1992, la rumeur veut que les Ontariens aillent aux urnes cet automne. À leur réunion annuelle, ce printemps, les libéraux ont décidé de permettre la tenue d'assemblées pour le choix de candidats. Dans une lettre de quelques lignes adressée au premier ministre, Mme Hart a indiqué qu'elle démissionnait du cabinet avec « un profond regret » mais qu'elle continuerait à représenter le comté d'York Est. « J'ai commis une erreur de jugement en permettant à des clients de mon ministère de s'impliquer, ne serait-ce que très peu, en aidant » à sa nomination, dit Mme Hart dans sa lettre. « Je crois fermement qu'en conséquence, et pour respecter les directives au sujet du comportement des ministres sur lesquelles vous avez insisté à maintes occasions, je ne puis continuer à servir au sein du cabinet. »

Visas pour le sexe

TORONTO (PC) — Un officier canadien des services d'immigration a été accusé en rapport avec une affaire d'échange de visas contre relations sexuelles au haut commissariat du Canada en Guyana, rapporte Southam News. John MacInnis, 49 ans, ancien diplomate dans ce pays d'Amérique du Sud, a été accusé mardi par la GRC de 20 infractions à la Loi de l'immigration à Saint-Jean, T.-N., où il était en poste. La GRC allègue que MacInnis a eu des rapports sexuels avec trois Guyanaises en 1988 à qui il avait par la suite émis des visas, pour elles-mêmes ainsi que pour huit autres personnes, indique Southam dans un article daté d'Ottawa. Une seule de ces femmes réside encore au Canada.

Les champions de l'effet de serre

REGINA (PC) — Les résidants du Canada, et tout particulièrement ceux de la Saskatchewan, font plus pour accentuer l'effet de serre que tout autre habitant de cette planète, affirme un ingénieur environnemental. C'est qu'ils consomment plus d'énergie, per capita, que n'importe quel citoyen, n'importe où dans le monde, a affirmé mercredi M. Ken Kelln, un ingénieur consultant spécialiste de l'énergie renouvelable, à l'occasion d'un forum sur la consommation d'énergie. Le vice-président de SaskPower, M. Bob Walker, présent à la rencontre, a d'ailleurs signalé que la consommation d'énergie en Saskatchewan croît de presque 3 % par an et qu'à ce rythme, la société de la Couronne devra fournir d'ici la fin du siècle 25 % plus d'énergie qu'elle n'en produit actuellement. Le phénomène du réchauffement global, qu'on attribue à l'accumulation dans l'atmosphère de gaz carbonique produit notamment par la combustion du charbon et du pétrole, est irréversible.

L'été du vieux pénitencier

(PC) — L'ancien pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, sera, pour la deuxième année consécutive, ouvert au public au cours de l'été, a-t-on annoncé hier. Du 9 juin au 3 septembre prochain, la population aura accès dans le cadre de visites guidées à 15 points d'intérêt différents, allant de la cuisine au célèbre « trou » en passant par le musée du Service correctionnel du Canada. Le pénitencier, devenu vétuste et inadéquat, a été définitivement fermé en décembre 1988. L'an dernier, la première opération Portes ouvertes avait attiré 250 000 visiteurs.

UPA: un moratoire sur les mégaprojets d'Hydro FTQ: d'abord le respect absolu de l'environnement

QUÉBEC (PC) — l'Union des producteurs agricoles (UPA) est venue réclamer à son tour hier en commission parlementaire un moratoire de deux ans sur tous les mégaprojets de développement hydroélectrique d'Hydro-Québec et sur toutes les négociations de contrats de vente d'énergie avec les États américains.

« Aucune voix autorisée, ni au gouvernement du Québec, ni à Hydro-Québec, ne propose que la nouvelle politique de développement énergétique soit l'économie d'énergie. Le droit au gaspillage qui sert de politique énergétique est une absurdité et un véritable débat sur l'énergie en général s'impose dans notre société », a lancé hier le président de l'UPA Jacques Proulx à la ministre de l'Énergie Lise Bacon et aux autres membres de la commission sur l'avenir de l'électricité.

L'UPA a également recommandé la mise sur pied d'une commission spéciale et indépendante qui aurait comme mandat principal de permettre la réalisation d'un véritable débat public et démocratique sur l'énergie.

Dans l'état actuel des choses et à la lumière des projets du gouvernement et d'Hydro-Québec, l'UPA s'inquiète des répercussions du plan de développement hydroélectrique proposé par Hydro-Québec pour la prochaine décennie autant sur les terres agricoles que sur la santé financière du gouvernement.

Le devancement de certains travaux à la Baie James signifie notamment la remise à plus tard de l'application de nouvelles technologies, ce qui réduirait grandement les impacts déjà identifiés, a expliqué M. Proulx.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, les importantes sommes d'argent consacrées au développement hydroélectrique risqueraient d'enlever à l'Etat québécois les moyens financiers d'appuyer le monde agricole ou d'autres projets de société viables.

Hydro-Québec justifie sa politique d'exportation de l'électricité et de devancement des travaux en alléguant que ne pas aménager maintenant le potentiel hydroélectrique de certaines rivières constituerait une perte de revenus pour le Québec.

« Or, quand vient le temps de connaître la nature des contrats signés et le prix de vente de l'électricité, le mutisme règne », a rétorqué le président de l'UPA.

De son côté, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) réitère son appui au développement des ressources hydro-électriques proposé par Hydro-Québec mais exhorte la société d'état et, à plus forte raison le gouvernement du Québec, de mener les travaux dans le respect absolu de l'environnement.

C'est le message qu'a livré hier le président de la FTQ Louis Laberge à la commission parlementaire sur l'avenir de l'électricité au Québec.

Ne perdant jamais de vue le pourquoi de sa présence à la commission parlementaire, M. Laberge s'est bien gardé de vouloir « régler des comptes » avec le gouvernement et Hydro-Québec au lendemain des difficiles négociations avec les employés d'Hydro qui ont mené, le 3 mai, à l'adoption d'une loi spéciale fixant leurs conditions de travail jusqu'au 13 décembre 1992.

« Notre présence ici montre que nous sommes vraiment intéressés dans le développement du Québec, » a dit M. Laberge en ajoutant à la blague que cela « ne voulait pas dire qu'Hydro-Québec ne pourrait pas mieux gérer ses relations de travail ».

« Nous croyons qu'il est un peu tard pour changer radicalement le projet de développement d'Hydro (Grande-Baleine et NBR) mais nous l'incitons vigoureusement à accroître ses fonctions environnementales », a-t-il dit.

Le président de la FTQ a ensuite invité Hydro-Québec à prendre le leadership d'une industrie liée à l'environnement et dont les perspectives d'avenir sont aussi grandes que celles des ressources énergétiques du Québec.

« Depuis la nationalisation de l'électricité (bientôt 30 ans), Hydro-Québec et les Québécois se sont donné une extraordinaire expertise dans les domaines des régions nordiques, du fonctionnement des bassins hydrographiques, des technologies de transmission et ainsi de suite. Par la même occasion, ils ont acquis — y compris par leurs erreurs — un bagage de connaissances inégalées dans le domaine environnemental.

« C'est là un aspect dont on ne parle pas suffisamment. Or les sciences de l'environnement sont en train de donner naissance à une des industries les plus dynamiques au monde. Il nous semble qu'Hydro-Québec pourrait et devrait prendre le leadership québécois des industries environnementales », a souhaité M. Laberge.

Par ailleurs, la FTQ s'est dite inquiète du virage de la société d'état qui s'éloigne de plus en plus des préoccupations de la population depuis quelques années.

Opposition au projet Faubourg Québec

(I.P.) — Inquiète, la Coalition démocratique de Montréal exige que l'administration Doré garantisse qu'une part du projet Faubourg Québec soit réservée aux familles à faibles revenus des quartiers environnants.

Déjà touchée lors de la construction de Radio-Canada et de l'autoroute Ville-Marie, la population du quartier centre-sud devrait être la première à bénéficier du super projet résidentiel annoncé mardi par l'administration du RCM, soutient Pierre-Yves Melançon, leader de la Coalition démocratique de Montréal. Depuis dix ans, plus de 10 000 logements de ce secteur ont été rasés au profit de grands complexes immobiliers et d'infrastructures routières, a-t-il ajouté.

Ce dernier estime d'ailleurs que le projet présenté mardi par le maire Jean Doré relève de l'« improvisation pré-électorale », aucun objectif n'ayant été campé sur le nombre de logements réservés aux différents types de clientèle.

« Le maire Doré doit absolument fournir les garanties qu'une grande partie des unités sera réservée à des familles à faibles revenus qui ont été évincées du quartier depuis de nombreuses années. La fenêtre sur le fleuve sera-t-elle réservée qu'aux plus fortunés? », a-t-il soulevé.

Les ex-conseillers du RCM estiment qu'au moins le tiers des 2000 unités de logements prévues pour le secteur devraient être destinées à des habitations à loyer modique(HLM), un autre tiers à des coopératives, et le reste au logement privé.

La Cour confirme la validité des frais spéciaux d'un collège

DRUMMONDVILLE (PC) — Non seulement le règlement sur les frais spéciaux du Collège de Drummondville est valide mais il est également avantageux du fait qu'il assure aux élèves une distribution uniforme des notes de cours à des coûts qui ne représentent même pas les frais réels pour les produire.

Voilà, en substance, ce que le juge André Biron de la Cour supérieure du district judiciaire de Drummondville a déclaré pour justifier sa décision de rejeter l'action en nullité déposée au mois de janvier dernier par un étudiant du cégep de Drummondville et l'association étudiante.

Ils voulaient faire déclarer nul un nouveau règlement sur les frais spéciaux, adopté par la direction du collège et entériné par le ministre de l'Éducation du Québec. Ce règlement permet à la direction de l'établissement de réclamer des frais d'admission aux cégépiens avant le début de l'année scolaire, notamment 30 $ (15 $ par semestre) pour la distribution de notes de cours. Les opposants s'appuyaient alors sur l'article 24 de la Loi sur les cégeps pour justifier leur requête. Cet article n'avait jamais été interprété par les tribunaux.

Or, le juge Biron a donné entièrement raison aux autorités du cégep à la suite du procès qui s'est terminé cette semaine. Après avoir conclu qu'il s'agit d'un règlement avantageux, le juge a précisé qu'il s'était référé au sens commun du dictionnaire pour interpréter certains mots contenus dans l'article 24. Le magistrat a également retenu l'argumentation du collège quant au principe d'unité de gratuité scolaire contenu dans la Loi des cégeps et non pas le grand principe de gratuité scolaire tel que défini dans la Loi sur l'instruction publique.

SPORTS

Le calme est revenu sur Roland-Garros

PARIS, (Reuter) — Après la lame de fond qui a emporté la veille Stefan Edberg et Boris Becker, la logique a repris ses droits, hier, à Roland-Garros, où les gros bras engagés ont fait honneur à leur conditions de têtes de série.

L'Américain André Agassi, qui domine maintenant le tableau messieurs avec sa tête de série no 3, a retrouvé son tennis et les faveurs du public avec sa victoire 7-5, 6-1 et 6-3 sur l'Australien Todd Woodbridge.

Son compatriote Michael Chang (no 11), surprenant vainqueur de l'édition 1989, a pour sa part battu l'espoir suisse Marc Rosset, 7-5, 4-6, 6-4 et 6-3, au terme d'une rude bagarre.

Parmi les autres favoris encore en lice, le Soviétique Andreï Chesnokov (no8) a lui aussi fait forte impression face à Jean-Philippe Fleurian, un des rares Français qui n'aime pas la terre battue, en l'écrasant 7-6, 6-2 et 6-0.

Plus discrètement, l'Américain Jim Courrier (no 13) a sorti le Tchécoslovaque Milan Srejber en 7-6, 6-1, 2-6 et 6-2, alors que l'Argentin Guillermo Perez-Roldan (no 15) a pris le dessus sur le Soviétique Andrei Chekarsov sur le score de 7-5, 6-4 et 6-3.

Perez-Roldan sera le prochain adversaire de Yannick Noah, qui a peiné une fois encore pour se débarrasser du Canadien Andrew Sznadjer, 6-4, 5-7, 6-4 et 6-4. Avec son tennis fragile, le vainqueur de 1983 semble évoluer à l'opposé de son compatriote et ami Henri Leconte, qui a affiché une éclatante santé en battant le Yougoslave Bruno Oresar, 6-4 6-2 et 6-1.

Toujours chez les Français, Arnaud Boetsch, qui est sorti des qualifications, a lui aussi obtenu son billet pour le troisième tour en balayant l'Israélien Gilad Bloom, 6-2, 6-1 et 6-0, alors que le jeune Fabrice Santoro tombait face à l'Espagnol Jordi Arrese en 4-6, 6-3, 6-2 et 6-2.

Une des surprises du jour a été l'élimination de l'Espagnol Sregi Bruguera, qui n'a pas eu le temps de digérer sa victoire sur Edberg. Jonas Svensson a vengé son compatriote en cinq sets (2-6, 2-6, 6-4, 6-4 et 6-0).

Chez les femmes, Steffi Graf, bien que souffrant des sinus, a poursuivi sa mise en jambes face à l'Américaine Jennifer Sontrack, démolie 6-1 et 6-2. Sa partenaire de double, l'Argentine Gabriela Sabatini (no 4), a dû surmonter un passage à vide avant de sortir l'Américaine Susan Sloane, 6-0, 5-7 et 6-1.

Trois Françaises ont passé le cap du deuxième tour, dont leur chef de file, Nathalie Tauziat. La tête de série no 15, qui faisait ses débuts sur le central, a battu l'Allemande de l'Ouest Sabine Hack, 6-2 3-6 et 6-3. Julie Halard et Nathalie Herreman ont fait aussi bien face respectivement à la Soviétique Natalia Medvedeva (6-2, 4-6, 6-4) et à la Japonaise Naoko Sawamatsu.

Demain, les deux principales rivales de Graf pour la victoire finale, Monica Seles et Arantxa Sanchez, passent des tests sérieux en affrontant respectivement l'Argentine Mercedes Paz et la Canadienne Helen Kelesi.

Chez les hommes, trois Français sont engagés contre des têtes de série : sortis tous deux des qualifications, Stéphane Grenier et Thierry Champion auront fort à faire face à l'Américain Aaron Krickstein (no 5) et l'Espagnol Juan Aguilera (no 12). Éric Winodgradski aura la partie plus difficile encore face à l'Autrichien Thomas Muster (no 7), le favori de beaucoup pour cette quinzaine de la terre battue.

Seul Guy Forget aura les faveurs du pronostic face à l'Autrichien Alex Antonitsch.

■ En cas de victoire à Roland Garros, la Yougoslave Monica Seles deviendrait numéro 1 mondial au détriment de Steffi Graf. L'Allemande domine le classement du tennis féminin depuis 1986 sans interruption.

■ En raison du forfait de l'Allemand Carl-Uwe Steeb, un Cubain est pour la première fois présent à Roland Garros. À 25 ans, Mario Tabares (classé 142e à l'ATP) fait figure de tête de pont du tennis cubain, car le baseball reste le sport roi à La Havane.

■ André Agassi ne porte pas ses raquettes au cordage. C'est Nick Bollettieri, son coach, qui curieusement se charge de cette tâche ingrate. Peut-être pour surveiller les cadres neufs utilisés par le frappeur américain à Roland Garros.

■ Stefan Edberg était-il au mieux mardi avant son élimination surprise par Sergi Bruguera ? On peut en douter puisque le Suédois, finaliste en 1989, avait fait augmenter de 1000 grammes la tension du cordage de ses raquettes pour la porter à 25 kilos.

■ La Vidéothèque de Paris propose à tous les amateurs de tennis de suivre dans ses salles en direct et sur grand écran toutes les rencontres des Internationaux de France. Une technique nouvelle proche du cinéma donnant l'impression d'être assis dans les tribunes, devrait combler les amateurs les plus exigeants.

Expos 9, Braves 6

ATLANTA (PC) — Les Expos de Montréal ont inscrit cinq points à la cinquième manche et ont vaincu les Braves d'Atlanta au compte de 9-6 pour ainsi balayer la courte série de deux matchs contre l'équipe de la section Ouest.

À la cinquième, les Expos ont envoyé neuf frappeurs au bâton pour effectuer une poussée de cinq points et envoyer Tom Glavine aux douches.

Dave Martinez a réussi son premier circuit de la saison et son quatrième en carrière contre un lanceur gaucher.

À la quatrième, Tim Wallach a brisé la glace contre le gaucher Tom Glavine.

■ Après avoir été bien reçu dans le vestiaire, le receveur Nelson Santovenia a réintégré la formation, hier. Il a été rappelé d'Indianapolis pour combler la perte de Marquis Grissom. « J'étais déçu quand j'ai été cédé aux ligues mineures mais j'ai gardé une attitude positive », a-t-il dit.

■ Buck Rodgers a commenté le congédiement de Dave Johnson en termes clairs et précis. « Plus rien ne me surprend. Je suis certain qu'il va retomber sur ses pieds et s'il le veut, il y aura sûrement un autre poste pour lui. »

■ À cause de la blessure de Marquis Grissom, Buck Rodgers avait conçu un rôle des frappeurs un peu surprenant, hier. Face à Tom Glavine, un gaucher, Spike Owen occupait le deuxième rang du rôle. Mike Fitzgerald frappait cinquième et patrouillait le champ droit. Dave Martinez remplaçait Grissom et frappait au huitième rang. Nelson Santovenia était derrière le marbre.

■ Pour combler l'absence de Grissom, Martinez et Otis Nixon vont alterner au champ centre. Toutefois, Nixon est présentement incommodé par une légère élongation musculaire à la cuisse. C'est pourquoi le gérant a préféré lui donner congé. Il s'est blessé samedi en glissant au deuxième but quand il est entré en collision avec Barry Larkin. Quant à Owen, il n'avait jamais occupé le deuxième rang avec les Expos. Il n'avait pas frappé deuxième depuis 1988 avec les Red Sox de Boston.

■ Les Expos ont encore congé aujourd'hui. Ils entreprendront demain une série de trois matchs contre les Pirates, à Pittsburgh. Les partants des Expos seront Kevin Gross (6-3), Zane Smith (2-3) et Mark Gardner (2-2). Ils seront opposés à Doug Drabek (7-1), au gaucher Neal Heaton (8-1) et à Bob Walk (4-3).

EN BREF...

Dave Chambers successeur de Bergeron ?

QUÉBEC — Le directeur général des Nordiques de Québec, Pierre Pagé, a confirmé, hier, qu'il discutait avec son ex-associé des North Stars du Minnesota, Dave Chambers, pour lui offrir un poste au sein de l'organisation québécoise au cours des prochains jours. Selon l'animateur Jean Perron, de la station radiophonique CJRP de Québec, Pagé était à Toronto hier où il aurait offert à son ancien collaborateur le poste d'entraîneur-chef détenu par Bergeron. De plus, les affirmations de Perron ont en quelque sorte été confirmées par le président des North Stars du Minnesota, Lou Nanne, qui a soutenu que « Chambers était libre de négocier avec l'équipe de son choix à la condition que ce soit pour un poste d'entraîneur-chef ou de directeur général ». Au bureau des Nordiques hier, on affirmait qu'aucune convocation de la presse n'avait été prévue pour les prochaines heures.

Lendl à Londres pour préparer Wimbledon

LONDRES (AFP) — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl est arrivé, cette semaine, à Londres, en provenance des États-Unis, son lieu de résidence permanent, pour préparer le tournoi sur gazon de Wimbledon, la seule épreuve du grand chelem absente de son palmarès. Alors que la quasi totalité de l'élite mondiale se trouve actuellement à Paris pour participer aux Internationaux de France sur la terre battue du stade Roland-Garros, Lendl (30 ans) a choisi, pour la première fois, de faire l'impasse sur le tournoi français, qu'il a remporté à trois reprises, pour mieux préparer le tournoi de Wimbledon.

Mondiale: le Pape inaugure le stade de Rome

ROME (AFP) — Jean-Paul II inaugurera aujourd'hui le Stade olympique de Rome, rénové à l'occasion de la coupe du monde, lors d'une cérémonie de plus de trois heures retransmise en mondovision. Le stade, construit dans les années trente, avait déjà été inauguré en 1953 par le Pape Pie XII, à l'occasion d'une première restructuration. La cérémonie se déroulera en présence de plusieurs milliers de personnes et de nombreuses personnalités.

Le Giro en transit

Jean Montois
de l'Agence France-Presse

UDINE, Italie — Sur la route de l'Autriche, le Giro s'est accordé une journée tranquille, hier, dans la treizième étape qui s'est conclue à Udine par un sprint massif enlevé par l'Italien Mario Cipollini.

De Baselga di Pine à Udine (224 km), la capitale du Frioul, sur des routes planes écrasées de soleil, les équipes des sprinteurs ont contrôlé la course toujours dirigée par l'Italien Gianni Bugno. Tour à tour, les formations des Italiens Guido Bontempi, Mario Cipollini et du Néerlandais Jean-Paul Van Poppel ont mené le peloton . . . dans la meilleure tradition des étapes dites de transition. Et Cipollini, en échec depuis le départ du Giro, a enfin pris sa revanche, devant le Soviétique Djamolidin Abdushparov et l'Italien Alessio Di Basco.

Le Toscan, âgé de 23 ans et doté d'un fort caractère, a enlevé la deuxième étape de sa carrière dans le Giro, un an après avoir gagné dans la même région à Mira.

Soccer : l'Italie décevante

PÉROUSE, Italie (AFP) — L'Italie a concédé un match nul (0-0) bien décevant face à la Grèce, hier soir au stade Renato Curi de Pérouse pour son avant-dernier match de préparation avant le début de sa grande aventure mondiale, le 9 juin face à l'Autriche, au stade de Rome.

Opposée à une équipe grecque solide et bien organisée, mais de valeur d'ensemble assez moyenne, la squadra azzura n'a nullement convaincu, jouant un match terne et sans envergure à l'image de ses dernières sorties de la saison.

Certes, la défense, depuis longtemps le point fort de l'édifice, ne pose aucun problème, mais que dire d'un milieu de terrain sans identité et surtout d'une ligne d'attaque qui a fait preuve une nouvelle fois d'une affligeante stérilité.

L'absence d'un grand meneur de jeu — ni Roberto Donadoni (Milan AC), ni Giuseppe Giannini (AS Roma) ne possèdent la pointure malgré leurs réelles qualités techniques —, se fait lourdement sentir, et M. Vicini n'a toujours pas trouvé en attaque la formule magique et le soutien idéal d'un Gianluca Vialli assez emprunté. Le sélectionneur italien va avoir beaucoup de travail dans les prochains jours . . .

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi
Pittsburgh 9, Los Angeles 5
Cincinnati 2, New York 1
S.Francisco 6, Chicago 2
St. Louis 3, Houston 2
S.Diego à Phil'phie, remis
Hier
S.Francisco 4, Chicago 1
Montréal 9, Atlanta 6
Pittsburgh 4, Los Angeles 3
San Diego à Phil'phie
St. Louis à Houston
Aujourd'hui
Atlanta, Smith (4-3) à San Diego, Rasmussen (4-2), 22 h 05
Houston, Deshaies (2-2) à San Francisco, Garrelts (1-5), 22 h 05
Cincinnati, Armstrong (8-1) à Los Angeles, Wetteland (1-3), 22 h 35

Ligue américaine

Mardi
Chicago 5, New York 4
Baltimore 5, Minnesota 1
Kansas City 5, Detroit 3
Boston 2, Texas 1
Toronto 2, Oakland 1
Milwaukee 5, Seattle 3
Californie 2, Cleveland 1
Hier
Oakland 8, Toronto 5
New York à Chicago
Detroit à Kansas City
Baltimore au Minnesota
Boston au Texas
Milwaukee à Seattle
Cleveland en Californie
Aujourd'hui
Minnesota, Guthrie (1-0) à Chicago, Kutzler (2-0), 20 h 05
Oakland, Welch (6-2) à Kansas City, Gordon (2-2), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PITTSBURGH	29	17	.630	—
PHILADELPHIE	24	19	.558	3 ½
MONTRÉAL	**25**	**21**	**.543**	**4**
NEW YORK	20	23	.465	7 ½
CHICAGO	21	26	.447	8 ½
ST. LOUIS	20	26	.435	9
Section Ouest				
CINCINNATI	30	11	.732	—
LOS ANGELES	24	23	.511	9
SAN DIEGO	22	22	.500	9 ½
SAN FRANCISCO	19	28	.404	14
HOUSTON	18	27	.400	14
ATLANTA	17	26	.395	14

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

MILWAUKEE	23	20	.535	—
TORONTO	26	23	.531	—
BOSTON	23	21	.523	½
CLEVELAND	21	23	.477	2 ½
BALTIMORE	21	25	.457	3 ½
DETROIT	20	28	.417	5 ½
NEW YORK	17	26	.395	6
Section Ouest				
OAKLAND	31	14	.689	—
CHICAGO	27	15	.643	2 ½
MINNESOTA	26	19	.578	5
CALIFORNIE	23	24	.489	9
SEATTLE	22	26	.458	10 ½
KANSAS CITY	19	25	.432	11 ½
TEXAS	18	28	.391	13 ½

CULTURE ET SOCIETE

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Back to the Future 3*** sem. 7 h, 9 h 30
ASTRE II: — ***Cadillac Man*** sem. 7 h, 9 h
ASTRE III: — ***Bird on a Wire*** sem. 7 h, 9 h 15
ASTRE IV: — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15— ***The Guardian*** sem. 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — ***Cry Baby*** fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — ***Last Exit to Brooklyn*** fr. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 55
BERRI III: — ***Nikita*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — ***Joe contre le volcan*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***House Party*** sem. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***First Power*** sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***Bird on a Wire*** sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD II: — ***Joe contre le volcan*** sem. 7 h, 9 h 10
BROSSARD III: — ***Back to the Future 3*** sem. 7 h 15, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Cruising Bar*** sem. 7 h, 9 h
CARREFOUR LAVAL 2: — ***Cadillac Man*** sem. 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: — ***Back to the Future 3*** sem. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: — ***La fleur du mal*** sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Lambada*** sem. 9 h 25— ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Bird on a Wire*** sem. 7 h 25, 9 h 35

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Cadillac Man*** 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — ***Last Exit to Brooklyn*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — ***Back to the Future 3*** 12 h, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Pretty Woman*** sem. 7 h, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — ***Lecture diabolique*** sem 7 h.— ***Les dieux sont tombés sur la tête...la suite*** sem. 9 h.
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Une jolie femme*** sem. 8 h.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — ***La nuit miraculeuse*** 19 h et 21 h 30 (jusqu'au 6 juin)

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284)—

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — ***Cadillac Man*** sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — ***Wild Orchid*** sem. 7 h, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — ***Back to the Future 3*** sem. 7 h 15, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — ***Bird on a Wire*** sem. 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — ***House Party*** sem. 7 h, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Samsara*** 18 h 35— ***The Trouble Shooters*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Pretty Woman*** 6 h 20, 9 h 10
CINÉMA V - 2: — ***I Love You to Death*** 7 h 15, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Cruising Bar*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX II: — ***Babylone*** 1 h 25, 5 h 25, 9 h 25— ***Cher Frangin*** 3 h 25, 7 h 25
CINÉPLEX III: — ***Conte de printemps*** 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX IV: — ***Milou en mai*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX V: — ***Ripoux contre Ripoux*** 1 h 30, 4 h, 7 h 05, 9 h 20
CINÉPLEX VI: — ***My Left Foot*** fr. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX VII: — ***Cinéma Paradiso*** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX VIII: — ***Jésus de Montréal*** fr. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — ***Le Sud*** 2 h, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Envoyez les violons*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***La fleur du mal*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Peuple singe*** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Festival international du cinéma chinois de Montréal*** 19 h. (25 mai au 1er juin)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Le grand bleu*** sem. 8 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — ***La femme de Rose Hill*** sem. 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: — ***Driving Miss Daisy*** sem. 7 h— ***Noce de papier*** sem. 9 h.

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Bird on a Wire*** sem. 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 2: — ***Cadillac Man*** sem. 7 h 10, 9 h 10

DORVAL I: (631-8586) — ***Fire Birds*** sem. 7 h, 9 h
DORVAL II: — ***Lisa*** sem. 7 h, 9 h 15

DORVAL III: — ***Angel Town*** sem. 7 h 15, 9 h 30

DORVAL IV: — ***Spaced Invaders*** sem. 7 h, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470)— ***Pretty Woman*** 6 h 30, 9 h
DU PARC 2: — ***Fire Birds*** sem. 7 h, 9 h 15
DU PARC 3: — ***Lisa*** 7 h 15, 9 h 25

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***La société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — ***Simon les nuages*** 1 h 15, 3 h, 5 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Tales from the Darkside*** sem. 7 h 30, 9 h 40
FAIRVIEW II: — ***Pretty Woman*** sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Bird on Wire*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Wild Orchid*** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***The Cook, the Thief, His Wife and Her Lover*** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Cinéma Paradiso*** 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 25

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Simon les nuages*** 7 h, 9 h

GREENFIELD 2: — ***Pretty Woman*** 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 3: — ***L'ange du kickboxing*** / h 15, 9 h 30

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Vivre au sommet*** (fr.) du lun. au dim. de 10h.30 à 21h.30 aux 45 à 60 min. approx.— ***To the Limit*** du lun. au dim. à 11h.30 et 18h.30

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***The Hunt for Red October*** 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — ***Simon les nuages*** 7 h 10***Les dieux sont tombés sur la tête...la suite*** 9 h 30

LAVAL II: — ***L'ange du kickboxing*** 7 h 20, 9 h 40

LAVAL III:— ***À la poursuite d'octobre rouge*** 6 h 15, 9 h
LAVAL IV:— ***Lecture diabolique*** sem. 7 h 20, 9 h 40
LAVAL V:— ***Une jolie femme*** sem. 7 h, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** sem. 7 h 15, 9 h 15
LAVAL 2000 2:— ***Joe contre le volcan*** sem. 7 h 35, 9 h 35

LOEW'S I:(861-7437) — ***Pretty Woman*** 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S II:— ***Q & A*** 12 h 45, 3 h 20, 6 h 15, 9 h
LOEW'S III:— ***Lisa*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
LOEW'S IV:— ***I Love You to Death*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
LOEW'S V:— ***Driving Miss Daisy*** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***Bandini*** 19 h 15— ***Force majeure*** 21 h 15 — Salle 2: ***Boy Meets Girl*** 19 h — ***Mauvais sang*** 21 h— Salle 3: ***Sous les toits de Paris*** 19 h 30

PALACE 1: — ***Fire Birds*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35

PALACE II:— ***Angel Town*** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h

PALACE III:— ***Spaces Invaders*** 12 h 25, 2 h 30, 4 h 35— ***Hard to Kill*** 6 h 55, 9 h 20

PALACE IV:— ***Crazy People*** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

PALACE V:— ***Where the Heart is*** 12 h, 2 h 10, 4 h 25, 6 h 45, 9 h 10

PALACE VI:— ***Tales from the Darkside*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15

PARADIS I: (354-3110)— ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** fr. sem. 7 h 15— ***Ultime vengeance*** tous les soirs 9 h 10

PARADIS II:— ***Cry Baby*** fr. sem. 7 h , 9 h

PARADIS III:— ***Joe contre le volcan*** sem. 7 h— ***Né un 4 juillet*** tous les soirs 9 h.

PARISIEN I: (866-3856)— ***À la poursuite d'octobre rouge*** 12 h 50, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15

PARISIEN II:— ***Les dieux sont tombés sur la tête...la suite*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 35

PARISIEN III:— ***Le temps des gitans*** 12 h 40, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 10

PARISIEN IV:— ***Lecture diabolique*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PARISIEN V:— ***Badis*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PARISIEN VI:— ***Simon les nuages*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

PARISIEN VII:— ***Une jolie femme*** 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Back to the Future*** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40

PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Cadillac Man*** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05

PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Teenage Mutant Ninja Turtles*** fr. sem. 7 h, 9 h

PLACE LONGUEUIL 2: — ***Cry Baby*** sem. 7 h 30, 9 h 30

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Atomic Cafe*** 7 h 15— ***Mystery Train*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***La publicité c'est branché 2*** sem. 7 h, 9 h, jeu. 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Une jolie femme*** 6 h 30, 9 h.

VERSAILLES II:— ***L'ange du kickboxing*** 7 h 25, 9 h 35

VERSAILLES III:— ***Lecture diabolique*** sem. 7 h 20, 9 h 20

VERSAILLES IV:— ***Simon les nuages*** 7 h— ***Mortelle influence*** 9 h

VERSAILLES V:— ***Les dieux sont tombés sur la tête...la suite*** 7 h 25, 9 h 35

VERSAILLES VI:— ***À la poursuite d'octobre rouge*** 6 h 30, 9 h 05

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Carlos Lopes et Earl Seymour, du 31 mai au 3 juin

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Janis Steprans, sax, le 31 mai à 22h.

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Midnight Hour, le 31 mai à 22h.30

BAR-THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal— Concert du Quatuor Justine, avec Joane Hétu, Diane Labrosse, Danielle Roger et Marie Trudeau, du 30 mai au 2 juin à 21h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h. à 19h., mar. de 17h.30 à 19h.30— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

LE BIJOU: Hotel Relax, 2900 boul. le Carrefour, Laval (688-8244)— Michelle Sweeney, chanteuse Rhythm'n Blues, du 29 mai au 30 juin, mar. et mer. 20h. à 01h., jeu. ven. de 21h. à 02h., sam. de 22h. à 03h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal— Jazz les ven. et sam. à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h. à 21h., sam. de 17h.30 à 20h.30, dim. de 17h. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CEGEP DE ROSEMONT: Auditorium, 6400 16e ave, Montréal— Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Montréal, meilleurs films sur l'architecture, le 31 mai à 20h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Radio-Concert le 31 mai à 20h.

LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844)— Spectacles du mer. au sam. à 22h., dim. à 16h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal— Lancement du disque condo country avec le groupe Ray Condo & His Hardrock Goners, le 31 mai à 21h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955)— Stephen Barry Blues Band, le 31 mai et les 1-2 juin

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Dîner-Théâtre Le Stage: « Ranee Lee dans Lady Day at Emerson's Bar & Grill » du mer. au sam., jusqu'au 2 juin

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

LE K. BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz du mer. au sam. à 22h.30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam., les ven. et sam. Christiane Gendron, harpiste

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal— Cinéma: Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Montréal, le 31 mai à 14h.

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Montréal— Cinéma: Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Montréal, architectures déconstructives, le 31 mai à 20h.

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 DeLorimier, Montréal— Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Montréal, portraits d'architectes, le 31 mai à 19h.

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411)— La Barrique: Piereth Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h.— Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Danger: planète en péril » du 5 mai au 2 sept.— horaire français: lun. 20h.30, mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30, horaire anglais: lun. 19h.30, mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h. 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246)— Ma Chère Pauline présente « Corps étranger » de Sylvie Provost, m. en s. René Gagnon, du 10 mai au 2 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 16h. et 20h.30

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent D'Indy, Montréal— Récital de chant, Anne Saint-Denis, soprano, au piano, Hélène Trépanier, oeuvres de Bach, Mozart, Obradors, Poulenc, Rossini, Schumann, Vivier et Weber, le 31 mai à 20h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687

STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: Pavillon Judith-Jasmin, 405 est Ste-Catherine, Montréal (987-3456)— « Photographie d'un soir » projet de maîtrise en art dramatique, conception et m. en s. Christiane Gerson, le 31 mai et 1-2 juin à 20h.30

THÉÂTRE DE LA CHAPELLE: 3700 St-Dominique, Montréal (271-5381)— Nathalie Racine, tragédie d'Andromaque Guimond, spectacle de Martin Faucher avec Rachel Grenon et Nathalie Dupont, du 24 mai au 3 juin à 20h. (relâche le lundi).

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— École de danse Louise Lapierre, des amateurs en fête, le 31 mai à 19h.30

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100, av. des Pins, Montréal (845-7277) Chantal Beaupré en spectacle, en prolongation jusqu'au 2 juin à 20h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: rue de la Commune (522-1245)— Le Cirque du Soleil en prolongation jusqu'au 17 juin, mar. au jeu. 20h., ven. 18h. et 21h.30, sam. 16h.30 et 20h.30, dim. 13h. et 16h.30

THÉÂTRE DES CASCADES: 2 chemin du Canal, Pointe des Cascades (455-9341)— « Cache-Cash » de Donald Churchill et Peter Yeldham, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 1er juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE LE CHANTECLERC: autoroute des Laurentides, sortie 67, Ste-Adèle (514-229-3591)— « Quelle famille » de Francis Joffo, m. en s. Louis Lalande, du 19 juin au 26 août, et les 1-2 sept., mar. au dim. à 20h.30

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147, autoroute 20, Upton (514-549-5828)— « Dragon sur table » texte et m. en s. Richard Blackburn, du 22 juin au 25 août, mar. au dim., juin et juillet à 21 h, août à 20h.30

THÉÂTRE MANOIR DU LAC DELAGE: Québec, route 73, direction Nord, Lac Delage (418-848-1818) (514-285-8725)— « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE MOLSON: 10 Chemin des Patriotes, St Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (584-2293)— « Avion en folie » de Larry-Michel Demers, du 29 mai au 1er sept., du mar. au sam. à 21h.

THÉÂTRE DE POINTE-AU-CHÊNE: Route 148, entre Lachute et Montebello (819-242-5923)— « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, les productions de La Belle Époque, du 8 juin au 1er sept., mer., jeu., ven., 21h., sam. 19h.30 et 22h.30 et dim. 20h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 D'une série à l'autre Marco Polo (9 de 10)
14.30 Télé-feuilleton Marco Polo (dern)
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Charamoule
16.55 En transit
17.00 La belle anglaise
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Breakthrough
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Danger Bay
17.00 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Cinéma d'après-midi « Sa vie d'homme » amér. 84 avec Robyn Douglass, Marc Singer et Laraine Newman
15.00 Dynastie
16.00 Double défi
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
15.20 Bonne Journée
15.30 L'Info-5
16.00 Au nom de la loi
17.00 La lumière du rocher
17.30 C'est pas juste
18.00 Gourmandises

17 RADIO-QUÉBEC
14.00 Pause musicale
14.30 La période de questions
15.30 Créer son paysage
16.00 Beau et chaud
17.00 Maya l'abeille
17.30 Le club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierraleu
12.30 Le grand journal
13.00 Coup de pouce télé
14.00 Cinéma Quatre Saisons « Plus vite que le vent » amér. 80 avec Steve Guttenberg, Randy Quaid et Lisa Eilbachner
16.00 La fourchette d'or
16.30 Docteur Albert
17.00 Action réaction
17.30 Le grand journal

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Les années de coeur	Cinéma : *C'est ma vie, après tout* —Am. 81 Avec Richard Dreyfuss et John Cassavetes					Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		22h55/Cinéma : *Romance cruelle* —URSS 84 Avec Larissa Gouzeeva		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	Family Feud	48 Hours		Movie : *Murder Takes All* —É.-U. 89 Avec Stacy Keach et Lynda Carter				News	The Arsenio Hall Show	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy !	Cheers	The Cosby Show	Family Ties	Cheers	Seinfeld	L.A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		On the Road Again	Front Page Challenge	Minder on the Orient Express				The National 22h 20: The Journal		Newswatch	Newhart	Kate & Allie
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	La vie des gens riches...	Jeunesse d'hier à ...	Ciné-enquête : *Une question d'honneur* —Am. 76 Avec Peter Falk et Ricardo Montalban			Le monde fantastique ...	Ad Lib		Nouvelles météo/sport	23h45/Cinéma: *La fugue* Am. 75 —Avec G. Hackman	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment tonight	My Secret Identity	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Seinfeld	L.A. Law		News	News	The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Gourmandises	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF1	L'Info - 5	Ex-Libris		Avis de recherche : Inv. : Claude Lelouch		Téléobjectif		Objectif éco	Journal télévisé de TF1	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Heidi	Shaka Zulu		Grandeur nature	La route des vacances	Beau et chaud		Lumières	Nord-Sud	La conquête de l'espace	La route des vacances	
20 Musique Plus	Musique vidéo	FAX : L'InfoPlus	Solidrok VJ: Paul Sarrazin		Musique vidéo		Rock en bulle: B. Cockburn	Musique vidéo					
22 WVNY (ABC) Burlington	News		Wheel of Fortune	A Current Affair	Father Dowling Mysteries		The Young Riders		Primetime Live		News	Nightline	Twilight Zone
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	French in Action	The Fish Course	Renovating : The Inside ...	Personal Finance ...	Imperfect Union : Canadian Labour and the Left		Color : An Introduction	Changing Careers	Rockschool	Question-Period Provincial	
25 Much Music	19 h / Fax			Muchwest	Pepsi Power Hour		Rapcity	Vidéoclips	Spotlight / Chris Rea	Vidéoclips			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Paul Badura-Skoda Plays...	Three Up : Two Down	You Must Be the Husband	Mystery ! *Inspector* *Morse : The Last Enemy*		Reilly : Ace of Spies		Movie : *Hatari* —É.-U. 62 Avec Elsa Martinelli et Hardy Kruger		
35 QUATRE SAISONS Montréal	La roue chanceuse	Coup de foudre	24/24	Superpilotes	Cinéma : *L'homme éléphant* —G.-B. 80 Avec Anthony Hopkins et John Hurt						Sports plus	Sport en ligne	Cinéma
57 WCFE (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business	The MacNeil-Lehrer Newshour		Frontline		The Station of Bach			The Art & Vision of ...	Bulman		Movie: *The Lost Moment*

LE PLEIN AIR

La nature à prix d'or

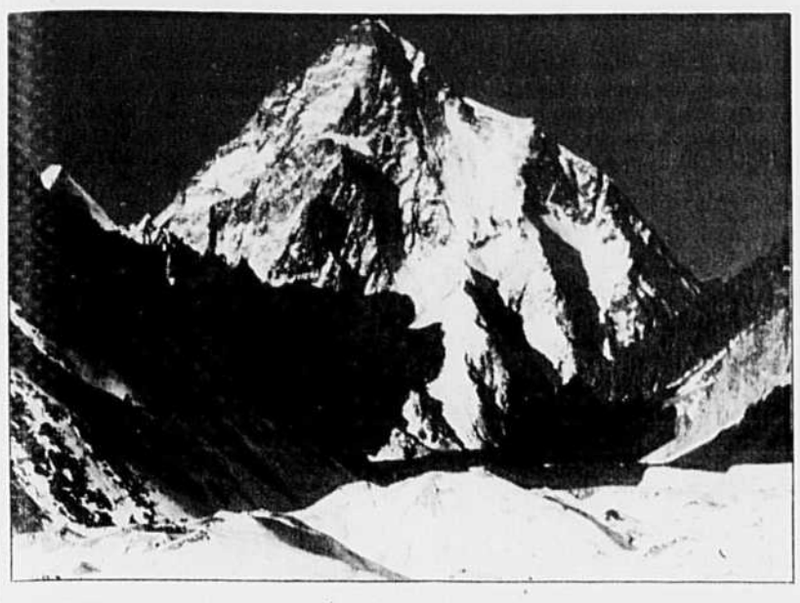

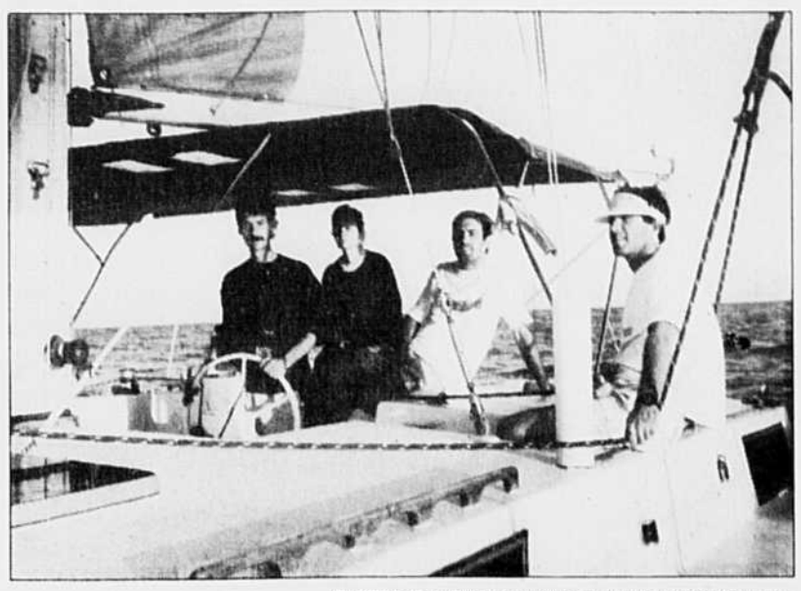

PHOTOS JEAN-PIERRE DANVOYE ET ROBERT CHOQUETTE

Qu'on choisisse la montagne ou la mer, la planification du voyage procure des moments forts agréables aux futurs vacanciers. Magazines, guides et cartes permettent de prendre un peu d'avance sur les plaisirs de l'été.

Robert Choquette

C'EST MAINTENANT une tradition bien établie: à chaque printemps les magazines spécialisés, ainsi que plusieurs grands quotidiens, proposent des suggestions de voyages à leurs lecteurs qui ont des fourmis dans les jambes et quelques milliers de dollars en excédent.

Bien sûr, Old Orchard Beach demeure une valeur sûre et très très recherchée. D'autres préfèrent plutôt le charme discret et bourgeois d'Ogunquit ou Kennebunk.

En matière de tourisme, tous les goûts sont dans la nature. Le choix d'une destination où passer ses vacances repose sur plusieurs considérations dont le budget certes, mais également sur la façon dont on perçoit un endroit.

En feuilletant les magazines comme *The Sophisticated Traveler*, publié par le *New York Times*, ou *Destinations* du *Globe and Mail*, pour ne nommer que ces deux là, on arrive à la conclusion qu'il n'y aura pas l'ombre d'un seul touriste à Paris cet été. C'est le moment où jamais d'y aller ! En août surtout alors que les Parisiens désertent la capitale. Cependant il y a à craindre les pires bouchons de circulation aux îles Galapagos, dans les forêts du Costa Rica, sur les rivières amazoniennes, à l'île de Baffin, dans les parcs du Kenya, au camp de base de l'Everest et même sur le canal de Panama.

Le tourisme culturel d'antan n'a plus le même rayonnement qu'il y a dix ans ou 15 ans. De nos jours, dix capitales européennes en 21 jours, c'est *out*. La culture chinoise en autant de jours, c'est *in* ! Est-il nécessaire de le rappeler : tout est une question de perception d'abord, et de sous, ensuite.

À propos d'argent, il semble que le *New York Times* compte beaucoup de riches héritiers parmi ses lecteurs. Ainsi on propose dans la dernière édition du *Sophisticated Traveler* un certain nombre de croisières qui sortent de l'ordinaire.

Cela n'a rien à voir avec les excursions aux baleines à Tadoussac, ni les virées à travers les Antilles à bord de luxueux paquebots.

Par exemple, pour la modique somme de 6000 $ américains, on vous invite à partager la vie de l'équipage d'un cargo qui effectue l'aller et le retour, en deux mois, entre Houston (Texas) et Buenos Aires. Paraîtrait qu'à bord d'un paquebot, le même voyage coûterait cinq fois cette somme.

En contrepartie, les jeux de ponts se limitent à compter les vagues — il y a parfois une piscine à bord — et les cabines sont exiguës. Qu'importe, les escales sont toujours formidables. Il faut convenir que c'est intéressant d'osberver les dockers exercer leur art.

L'odeur persistante du mazout finit par incommoder. Certains préfèrent plutôt la voile : c'est silencieux et on dispose de tout le temps voulu pour admirer le paysage, surtout si le vent vient à manquer.

Il est possible de louer le *Aschanti of Saba*, une somptueuse goélette de 35 mètres, pour seulement 20 000 $ américains par semaine. Une aubaine !

Pour trois fois cette somme, il est possible de naviguer à bord du *Octopussy*, le bateau de James Bond. Le bateau peut accueillir dix passagers. Ce n'est donc pas si cher qu'il y paraît quand on assume les frais à plusieurs. Sa vitesse de croisière s'établit à 54 noeuds (100 km/h). Il est donc possible de parcourir l'arc complet des Antilles en une dizaine d'heures. Formidable.

La revue française *Grands Reportages* propose 100 voyages extraordinaires dans son numéro de mars, celui qu'on trouve actuellement en kiosque. Au choix : tour du monde à la voile ou en tout terrain; ascension de l'Everest ou du K2; 700 km à dos de chameau dans le Sahara ou 400 km en kayak de mer au Spitzberg.

Bref des beaux paysages et des courbatures en perspective. On propose même de partager la vie des coureurs des bois, à Saint-Michel-des-Saints !

Ce qui est plus troublant c'est ce forfait *Bus canadien*, un laissez-passer offert par Voyageur valable durant 18 jours et qui permet de visiter l'Ontario et le Québec. Encore de beaux paysages et des courbatures en perspectives.

Mais faut-il le rappeler : les voyages, ce n'est pas une question de gros sous, mais bien de point de vue, n'est-ce-pas ?

Garavou vous dit :

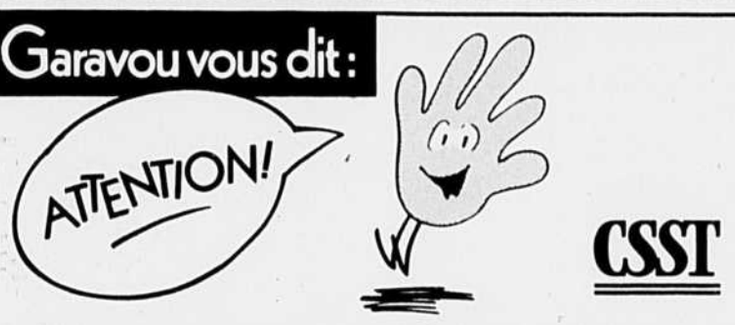

CSST

Les deux muses de Martin Faucher

Nathalie Racine tragédie Andromaque Guimond comédie théâtre ?

Texte et mise en scène de Martin Faucher, éclairaes de Sylvie Galarneau, conception sorore de Gaétan Leboeuf, avec Rachel Grenon et Nathalie Dupont. Au théâtre de La Chapelle jusqu'au 3 juin.

Alain Pontaut

DÈS L'OUVERTURE, la musique donne le ton, mélange indéfini de cordes classiques, d'opéra et du long meuglement des bovins dans l'étable. Apparaît alors, dans une partie de la scène intensément peuplée de boîtes de carton, une tragédienne se demandant, en proie à Tchekhov, si elle est bien une mouette, au fond, si elle ne serait pas plutôt une pinte de lait. Vide.

Et dans l'autre partie de la scène, piquée du gazon vert de la comédie, apparaît une jeune personne en maillot rouge qui nous confie qu'elle s'est intoxiquée en faisant, comme ses parents (des spécialistes), des farces plates à tout propos mais qu'elle a été chercher de l'aide chez les JA (Jokers anonymes) : tout en appréhendant les rechutes, elle jure qu'elle « ne touche plus à ça ».

Parallèlement, la tragédienne, qui se surprend parfois à sauter comme un kangourou, déclame gaiement un slogan publicitaire ou bien distille tragiquement les éléments divers d'une recette de Jehane Benoît. Ça vole plus ou moins haut mais c'est généralement divertissant.

Et puis tout se resserre, avant de se relâcher. La tragédienne, après avoir pleuré, crié, hurlé comme un loup, discret, arraché fiévreusement les mouchoirs de leur boîte, fait soudain d'un drap blanc la robe d'Athalie et de son fameux songe : « C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit ... »

On attendit la parodie, Paul Berval. Surprise, la scène est admirable, et l'expérience passionnante qui consiste à faire vibrer la vieille reine en ne prononçant plus que quelques mots du texte racinien, en jouant de la plainte et du mouvement du corps.

La comédienne, elle, nous avait prévenus : « J'ai été voir une pièce, *NatHalie Racine tragédie Andromaque Guimond comédie*. Silence et longue hésitation. Enfin hochement de tête. Et cette grave constatation dubitative : « Expérimental ... »

Mais cette comédienne (étonnamment rendue par Nathalie Dupont) poursuit avec sa quétaine de mère des dialogues irrésistibles de drôlerie, multiplie les bons mots malgré sa promesse ou fait jaillir de leur emballage des cadeaux de Noël inattendus.

Ou bien encore, la comédienne plonge les mains dans de la viande hachée pour sculpter comiquement deux personnages féminins, Céphise et Andromaque. Elle-même, on l'a vu se nomme Andromaque, et Guimond, à cause d'Olivier.

Et brusquement, les deux figurines se font face et transforment aussi ces courtes facéties surréalistes en la chair et le sang de la plus haute tragédie, en la royauté du langage : « Roi barbare, dit la boulette magnifiée, faut-il que mon crime l'entraîne ? Si je te hais, est-il coupable de ma haine ? Ô mon fils, que tes jours coûtent cher à ta mère ! » Saisissant.

Comme cent autres choses, entre gambades et méditation, entre gravité et enfantillage, avec le goût d'un théâtre autrement sondé et expérimenté, sans recette, sans entraves mais, s'il se peut, en quête de l'essentiel.

Faite de rien, la pièce de Martin Faucher est donc ainsi inventive et souvent séduisante, exercice théâtral à la recherche d'une esthétique passant par le jeu verbal, l'angoisse ou l'observation comique, la réflexion au deuxième degré sur nos travers privés et nos aberrations collectives. Tout cela sans se prendre au sérieux, ou du moins sans lourdeur.

Avec un humour jeune, plein de vivacité, qui fait oublier que le tissu est mince et parfois un peu lâche. Avec une bande sonore qui glisse plaisamment de Mantovani à Lucien Hétu. Avec quelques trouvailles scénographiques et une mise en scène collée au propos de l'auteur.

Bref allez voir cette tragédie souvent rose comme la fantaisie et cette comédie parfois noire comme la veuve d'Hector. Ce n'est pas une grande pièce de théâtre. Peut-être même n'est-ce pas une pièce du tout. Mais c'est jeune et léger, intelligent et sautillant. Et mené à un train d'enfer par deux muses insolites, attachantes et souples.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

ESTRIE - MAGOG - ORFORD

Auberge Loft Acres Country Inn

Prévalez-vous de l'ambiance toute spéciale d'un hôtel à la campagne. Nos condominiums de luxe, dans la région du Mont Sutton, du Mont Glen et du lac Brôme, sont disponibles à semaine et la fin de semaine. Restaurant et bistro. Du plaisir pour tous. Forfait «2 jours de printemps» les week-ends d'avril et mai: 116$ p.p. suite, 96$ p.p. studio, incluant les repas OU 2 appartements pour le prix d'un, minimum 2 nuits, réservation max. 1 semaine à l'avance. Sujet à la disponibilité. Réservations: 514-263-3294. Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0.

CLUB VACANCES ORFORD-MEMPHRÉMAGOG:

Auberge l'Étoile-sur-le-lac. Membre du Club vacances Orford-Memphrémagog. Située sur les rives paisibles du lac et tout près du centre-ville animé de Magog, l'Auberge est le site par excellence pour votre prochain séjour de détente, de plaisir ou d'affaires. Appelez-nous pour connaître nos forfaits concert, théâtre, croisière ou golf à compter de 80 $/pers. (occ. double). P.A.M. 1-800-567-2727

Village Mont Orford, membre du Club Vacances Orford-Memphrémagog. Dans un cadre grandeur NATURE au pied de la montagne où vous avez le choix de vous prélasser au soleil près de la piscine, jouer au tennis, même en soirée, vous balader en vélo ou courir les sentiers. Offrez-vous le luxe d'un chalet-condo pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes, à tarif très raisonnable. Appelez-nous pour connaître nos forfaits séjour à la carte avec théâtre, concert, croisière ou golf à compter de 46 $/pers./jour en occ. double. 819-847-2662.

CHÉRIBOURG: Un centre de villégiature de grande renommée situé au pied du Mont Orford. Table de renom, chambres, suites et villas luxueuses dans un décor féerique; golf, tennis, piscines, sauna, bain tourbillon, musculation, théâtre d'été, concerts, vacances-santé. Plusieurs forfaits disponibles.
1 (800) 567-6132 ou **1 (819) 843-3308.**

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:

Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5.
418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Pisine intérieure, sauna et bains tourbillons. **FORFAIT HOMARD** (tous les samedis jusqu'au 9 juin 90), incluant chambre, festival du homard, accès aux activités sportives, taxe et service: $74 p.p. occ. double. **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir et petit déjeuner, accès aux activités sportives, taxe et service: à partir de $89 p. p. occ. double. Aussi disponible: **FORFAIT GOLF.**
Réservation: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:

Située à Lac Beauport, Chambres avec bain tourbillon ou foyer. Piscine intérieure, sauna.
— **Forfait Santé:** bain de boue, d'algues, massothérapie
Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

CHARLEVOIX

AUBERGE LES SOURCES

Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu.
Fermeture annuelle: réouverture début MAI
Forfaits: 62.50 à 72.50 par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus).
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

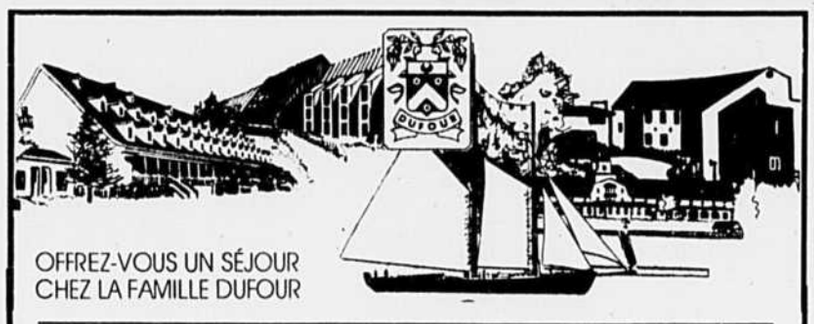

OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINT-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine, réputée, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, salle de réunions (12). Demandez nos forfaits: «Douces Vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunion d'affaires» ou «Congrès», «Ski». Tél.: (418) 827-5711. FAX (418) 827-5997.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge construite à flanc de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférence et de jeux, piscine intérieure, bar-détente, etc. Demandez nos forfaits! «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'art», «Douces vacances», «Réunion d'affaires». Tél.: (418) 435-5505. FAX (418) 435-2779.

ÎLE AUX COUDRES

HÔTEL-MÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres, 52 motels, tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure. Demandez nos forfaits «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Congrès», «Val des Neiges-Cap-aux-Pierres», «Réunion d'affaires», «Vacances Plein-Air», «Détente». TRAVERSÉE GRATUITE. Tél.: (418) 438-2711. FAX (418) 438-2127.

TADOUSSAC

HÔTEL TADOUSSAC: Grand manoir traditionnel entièrement rénové avec sa vue imprenable sur la baie de Tadoussac, le St-Laurent et le Saguenay, 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine, tennis, marelle, golf, mini putt, excursions, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Golf», «Classique de Golf», «Découverte du Fjord du Saguenay», «Safari Visuel aux baleines», «Évasion au coeur des Rives», «Douces Vacances», «Réunions d'Affaires», etc. Tél.: 418-235-4421. Fax: 418-235-4607. Ouverture en mai.

hôte

RÉSERVATIONS SANS FRAIS 1-800-463-5250
DE MTL (514) 861-2821

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis

FORFAITS PRINTEMPS à prix exceptionnel, en semaine et fin de semaine à partir de **$55** p.p. par jour occ. dbl. (chambre et repas). 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscines intérieur, saunas, bain tourbillons. Boites à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur du Baie St-Paul artistique. 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.

auberge de la falaise

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M.
418-665-3731

RELAIS & CHATEAUX

AGRÉABLES RELAIS DE CAMPAGNE SUR LA ROUTE DU BONHEUR

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: Un grand restaurant et une cave exceptionnelle. Un coin de paradis au bord du fleuve. Cadre idéal pour un week-end, un voyage de noces ou des vacances bien méritées. Sous un même toit: chambres très spacieuses toutes différentes dont certaines avec foyer et baignoires remous ou lit à baldaquin. Piscine sauna, tennis et plage privée. Nombreux forfaits certificats-cadeaux. Rés.: **418-665-4431.**

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200$ p.p. occ. double, promenade en calèche inclus le samedi dans le forfait. (819) 842-2451

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: Découvrez le calme et le confort — 1 heure de Mtl — 70 chambres — 5 Fleurs de lys — Cuisine raffinée, 4 fourchettes — Activités organisées, canots, pédalos, tennis — Pisc. ext. chauf. — Vert de pratique — Sentiers pédestres — **FORFAITS VACANCES:** dim. au vend. incluant petit-déjeuner et souper: 5 jrs **499$** — Juil. et août **549$** — p.p. occ. dbl — 2 jrs **215$** p.p. occ. dbl excepté juil. et août — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — FAX: (819) 322-6510 — C.P. 190, Val-David J0T 2N0

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur a proximité. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

ILE D'ORLÉANS

Auberge Chaumonot Ile d'Orléans

Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge "4 Fleurs de lys" où vous trouverez une salle à manger "Cuisine régionale, grillade et fruit de mer", chambres, piscine. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans.
Pour information ou réservation: **(418) 829-2735**

Pour informations publicitaires contactez:
JOHANNE GUIBEAU
1-800-363-0305 — (514) 842-9645

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, jeudi 31 mai 1990

CINÉMA/chronique

Le Festival international de films et vidéos de femmes

Un évènement à portée sociale

France Lafuste

PEU OU PAS de films à caractère introspectif, plutôt des oeuvres de fiction, des documentaires et des vidéos, qui interpellent la réflexion sur les conjonctures sociales de 25 pays. Tel est, de l'avis de la nouvelle directrice générale Monica Haïm et de la présidente d'honneur Paule Baillargeon, l'esprit dominant de la majorité des 110 films présentés du 6 au 16 juin au 6e Festival international de films et vidéos de femmes.

Chère Amérique, le moyen métrage de la Québécoise d'origine chilienne Marilù Mallet, ouvrira l'événement le 6 juin au cinéma Université. Ce film sur l'amitié entre une jeune artiste québécoise et une *business woman* portugaise « cerne ce contexte plus large dans lequel nous cherchons à insérer notre cinéma et permet de définir cette Amérique particulière qui est la nÔtre, souligne Mme Haïm. Il donne le ton de cet événement ouvert sur le monde et au monde. »

Paule Baillargeon rappelle pour sa part que depuis les dix dernières années, seulement 15 % des longs métrages québécois ont été produits par des femmes. Regrettant la marginalisation forcée de l'événement, elle avance cependant : « À réalité différente, imaginaire différent. »

« Je suis comme vous, conclut-elle avec fougue. J'ai hâte de passer à autre chose. Un jour viendra où le cinéma de femmes sera partout. Ce jour-là alors, il sera comme l'Autre cinéma. » Tirade chaudement applaudie, il va sans dire.

Réflexion sociale donc. Parmi les 14 longs métrages en compétition pour le Prix Alcan du public, on trouve un film indien, *Rihaee* (*Libération*), procès de la double morale sexuelle en Inde ainsi qu'une co-production URSS-Estonie, *Varastatud Kohtumine* (*Une rencontre volée*), réinsertion difficile d'une femme libérée de prison dans son pays natal. Mais aussi un autre film russe, *Astenitcheski Sindrom* qui, dit-on, porte sur l'humanisme et le sens de la vie (Kira Mouratova a remporté un Ours d'argent à Berlin 1990), et un film chinois, *San Gen Nu: Ren* (*Une histoire de femmes*) dans lequel trois femmes quittent leur village pour aller à la ville et en reviennent transformées. Utile de préciser que ces quatre films bénéficient du système de sous-titrage français Dune (exécuté non pas sur mais en-dessous de l'image).

D'autres titres de cette catégorie attirent l'attention : entre autres, *Blu Elettrico*, premier long métrage de l'Italienne Elfriede Gaeng avec Claudia Cardinale dans le rôle d'une nounou mystérieuse qui fascine deux enfants en leur parlant du paradis; *Ke Tu Quin Hun* (*Chant d'exil*), de la Chinoise Ann Hui, sur les relations sino-japonaises à l'intérieur d'une famille dans la Chine des années 70.

Dix-sept documentaires sont en compétition pour le Prix Alcan du jury (composé de la Brésilienne Tetê Moraes, de la Québécoise Sylvie Groulx et de la Belge Michelle Créteur), les plus marquants étant, semble-t-il, *Moodeitj Yorgas* (*Strong Woman*), de l'Australienne Tracey Mofatt, illustration par la danse et la vidéo de la vie laborieuse et de l'histoire de quelques aborigènes de l'Ouest de l'Australie ainsi que *The Story of a Forced Labour Camp* qui décrit un camp de prisonniers en Hongrie. Ce camp est demeuré tabou jusqu'en 1987.

PHOTO BENOIT AQUIN

***Chère Amérique*, de Marilù Mallet, ouvrira le festival.**

Le premier film de l'Américaine Lori Hiris, *With A Vengeance: The Fight for Reproductive Freedom*, revendique le droit à l'avortement, condition première de la libération des femmes. Un film qui ne peut que justement raviver la colère des festivalières dont Paule Baillargeon qui mentionnait, dans son mot de bienvenue, la navrante « recriminalisation de l'avortement au Canada ».

Dans la catégorie hors-compétition, on retient un film russe, *Le pouvoir de Solovki*, tourné pour la première fois dans un camp de travail et *Cinq minutes féministes* produit par le studio féminin anglophone de l'Office national du film (ONF).

Autres temps forts : une rétrospective de dix films de l'Allemande de l'Ouest Helke Sander, comédienne, réalisatrice et co-fondatrice de la seule revue féministe de cinéma en Europe, *Frauen and Film*, (Helke Sander sera à Montréal), un hommage à la mémoire de Juliet Berto, comédienne française récemment décédée dont on verra deux films *Cap canaille* et *Havre, ou Lili chez les dockers*.

Un regard sur la vidéo québécoise et francophone d'Europe soulignera la contribution des femmes des deux continents. Les oeuvres vidéographiques de cinq artistes, dont Jeanne Crépeau, seront présentées à la Galerie Powerhouse du 30 mai au 17 juin.

Représentations et tables rondes auront lieu à l'Institut Goethe, à la Cinémathèque québécoise, au Cinéma Parallèle.

FRANÇOISE PILLET

La passion d'écrire pour un jeune public

Lyne Crevier

« ENTREPRISE hasardeuse ou questionnement sans fin, c'est ça le théâtre et il faut être un peu fou pour s'y aventurer », laisse tomber Françoise Pillet.

L'ancienne directrice du Centre dramatique national de *La pomme verte* en France fondait récemment sa compagnie qui participe ici au *Rendez-vous international de théâtre jeune public*, du 1er au 10 juin, en proposant *Papageno ou la Flûte enchantée* et *Appartement-Théâtre à vendre*.

À Paris, l'équivalent de la Maison-Théâtre, l'hôtesse des *Coups de théâtre*, n'existe pas, regrette-t-elle.

« Des théâtres privés offrent à l'occasion des spectacles pour enfants d'une tel amateurisme que le public parisien ne suit pas. »

Autrement, le Centre dramatique national permet à une trentaine de troupes, dont six s'adressant au jeune public, d'explorer la création sous tous ses aspects. Or leurs spectacles « tournent » seulement dans les écoles, les Maisons de la culture ou les festivals de province, sans grand espoir de se produire un jour dans la métropole.

Ainsi va le théâtre jeune public au pays de Molière ! Mais tout n'est pas perdu puisque la compagnie Françoise Pillet s'emploie à éveiller la nouvelle génération au théâtre axé sur la musique, l'opéra, les arts plastiques ou la photographie.

À la fois, auteur, metteur en scène et comédienne, Françoise Pillet accouche régulièrement de nouveaux objets dramatiques. Sa version de *Papageno ou la Flûte enchantée* le prouve. Sans montrer la totalité du célèbre opéra de Mozart aux tout-petits (trois ans ou plus), faute de temps et d'argent, elle a retenu plutôt l'histoire de Papageno, être attendrissant, « menteur », « paresseux », « peureux », proche de l'enfance, en insistant sur sa rencontre avec la reine de la nuit, Pamina et Papagena.

Le spectacle, présenté du 2 au 5 juin à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, est conçu en cinq épisodes chantés par Frédérique Brodard, Sylvie Louche, Norman Spivey, accompagnés d'une bande sonore réunissant violon, violoncelle et piano.

Françoise Pillet a voulu par là communiquer aux enfants sa passion de l'opéra d'autant plus que pour certains ce sera leur premier contact avec lui. En France, 250 représentations de *Papageno* eurent lieu devant un auditoire médusé qui en redemandait.

« Je n'ai pas voulu travailler sur le fantastique, le grandiose ou les prouesses vocales à l'opéra, mais au contraire j'insiste sur son côté lyrique de manière plus émotive que spectaculaire », explique-t-elle.

Ce n'est pas tout. Pillet arrive ici avec une pièce entièrement de son cru dans laquelle elle tient l'unique rôle. Une poignée de spectateurs, cependant, pourra voir *Appartement-théâtre à vendre*, du 6 au 10 juin, puisqu'elle est présentée chez les gens, dans leur salon, leur cuisine, leur chambre, leur salle de bains...

C'est le théâtre chez soi, moment unique que Françoise Pillet a voulu « pour bousculer et piéger les parents », qui participent tout autant que leurs enfants à l'action qui se déroule dans l'intimité de leur cocon. Les parents rient, les enfants rêvent : deux mondes s'interrogent alors différemment. Mais une chose est sûre, les occupants ne verront plus jamais du même oeil tel ou tel détail de leur appartement après le passage de Françoise Pillet. Son théâtre de décors et d'impressions travestit toute notion du lieu.

PHOTO JACQUES GRENIER

Françoise Pillet, auteur, metteur en scène et comédienne.

Que veut-elle démontrer par là ? « Je parle toujours de théâtre même sous forme de dérapage du quotidien, en le remplissant d'odeurs particulières, de souvenirs fabuleux. »

L'an dernier, Françoise Pillet acceptait d'écrire un texte de commande sur la Révolution française. Cela s'intitule *Métro Bastille*, ou l'art de raconter la grande histoire par le biais de la petite, aux enfants, plus ou moins ignorants sur le sujet. Là-bas, comme ici du reste, elle estime que l'enseignement de l'histoire rebute la jeune clientèle, faute de la rendre vivante.

Sur scène, les comédiens illustrèrent, en costumes contemporains, les hauts faits de la révolution en séparant le « vrai » du « faux », le bon grain de l'ivraie, devant les oreilles attentives. Pillet avait gagné son pari : écrire « autrement » et donner à l'un des sujets les plus galvaudés depuis son apparition, une forme séduisante.

Aussitôt revenue chez elle, Françoise Pillet complétera une version abrégée de l'opéra triomphal de Weber (1786-1826), *Freischutz*, qu'elle truffera d'images romantiques illustrant les sept bals menés par le diable. Elle s'adresse, cette fois-ci, à un public un cran plus âgé que celui de *Papageno*.

Ensuite, elle reprendra sa création *Le fil vert de la longue histoire*. Saga surréaliste d'un étrange fil d'Ariane qui envahit une école maternelle, en six semaines, au point d'entraver son fonctionnement.

Françoise Pillet n'est jamais aussi heureuse que lorsqu'elle enfreint les codes sacrés du théâtre pour en faire un jeu baroque, écrit, mis en scène et joué par elle, « sinon je serais boiteuse ».

Sur le divan de la cure

Robert Lévesque
envoyé spécial

QUÉBEC — Les Allemands sont arrivés à la Quinzaine et, je n'ose dire forcément, mais on s'est soudain pris à parler argent. Autant que de théâtre. C'est qu'ils en ont, des *deutsch mark*, au pays de Goethe et de Peter Handke. Le 1 %, là-bas, connais pas la bataille...

Ainsi, le Théâtre national de Bavière (TNB), installé à Munich avec ses trois salles (dont une du 18e siècle), et qui nous a joué une petite comédie égrillarde de presque rien, a un budget annuel de plus de 20 millions $ pour des saisons qui comptent huit productions. Faites le calcul...

La « maison » fait vivre 400 travailleurs de tous ordres, dont une troupe de 55 comédiens. Il y a à l'année longue au moins trois spectacles joués en alternance chaque jour, puisés dans un répertoire large de 30 productions, mais dont une dizaine de nouvelles apparaissent chaque année. Leurs abonnés représentent 55 % du public, qui fréquentent la grande salle de 1000 places, la vieille salle de 550 places et la salle expérimentale de 200 places.

C'est avec surprise que Gunther Beelitz, le directeur du TNB qui a la gueule d'un jeune pdg de 40 ans, accueillait, hier, la question sur le financement privé de son théâtre : « Mais non, il n'y en a pas, *nein* !, tout l'argent, sauf celui qui vient du box-office (18 %), nous vient du gouvernement de Bavière ».

QUINZAINE INTERNATIONALE DU THEATRE QUEBEC

De Bavière, et non du gouvernement fédéral à Bonn. C'est dire qu'on investit dans la culture sans timidité, que l'on soit en province ou en métropole, ces distinctions n'existant pas dans un pays riche comme l'Allemagne fédérale.

Ainsi, l'autre troupe allemande qui vient de débarquer à la Quizaine hier, le *Dusseldorfer Schaulspielhaus*, et dont on verra le *Medea*, mis en scène par Werner Schroeter ce week-end, a, elle, un budget encore plus élevé avec ses 26 millions $ annuels.

Étonnamment, le spectacle que présente à Québec le Théâtre national de Bavière, *Die Pfarrhauskomodie* ou *La comédie du presbytère*, ne ressemble en rien à une production « riche ». Installé sur la petite scène du Conservatoire d'art dramatique, rue Saint-Stanislas, le décor de la pièce, à l'oeil, semble faire dans les 10 000 $ au plus.

Sans doute les comédiens, dont l'actrice principale Krista Posch, qui faisait la une d'un magazine grand tirage de Munich le mois dernier, touchent des cachets généreux. Mais, dans l'ensemble, cette comédie à quatre personnages, et quelques figurants, ne semble pas plus coûteuse qu'un Rideau vert moyen.

L'étonnement est encore plus grand lorsque l'on constate que cette pièce, une comédie grivoise qui met en scène un curé, un vicaire et deux servantes aux cuisses légères qui vont être engrossées sur le divan de la cure, est une vieille chose écrite en 1911 par un auteur aujourd'hui oublié, même en Allemagne.

Seuls quelques germanistes, avouait le metteur en scène Volker Hesse, connaissent Heinrich Lautensack pour certains de ses poèmes expressionnistes. C'était (il est mort en 1919) un écrivain raffiné qui possédait une langue poétique par laquelle il avait donné au bavarois une forme artistique.

Admirateur mais ami négligé de Franz Wedekind, Lautensack n'a écrit que très peu de choses au théâtre, dont cette comédie-charge contre les curés catholiques de Bavière qui exhale un petit parfum de scandale et d'iconoclastie sexuelle qui se rapproche (mais très peu) des brûlots de Wedekind, comme celui de *L'Éveil du printemps*.

Très drôle au début, dans sa mise en situation, la pièce de Lautensack s'enferre peu à peu dans une problématique obsolète que le directeur du TNB tentait de sauver, à la table-ronde, en rappelant que Jean-Paul II s'oppose toujours au mariage des prêtres...

Gunther Beelitz a tout de même dit que le choix de cette pièce pour Québec n'était pas de lui, mais de la directrice de la Quinzaine. Qu'aurait-il choisi ? Il n'a pas voulu s'avancer sur ce terrain, mais le programme de sa saison actuelle, qui était disponible à la table-ronde, est un des plus alléchants : un Peter Handke, *Outrage au public*; un Brecht, *La bonne âme de Tse-Chouan*; un George Tabori, *Mein Kampf*; un Lessing et même un *Cyrano de Bergerac* adapté par Pavel Kohout !

On retiendra de cette « petite chose » la performance remarquable de la comédienne Krista Posch dans le rôle de l'enjoleuse servante du curé où son jeu était si fort qu'il en cassait la barrière de la langue.

Cécile Chabot n'est plus

L'ÉCRIVAINE et peintre Cécile Chabot est décédée hier à Montréal, à l'âge de 82 ans.

Née à L'Annonciation dans les Laurentides, Cécile Chabot avait vécu avec sa famille à Saint-Césaire avant de s'établir à Montréal.

Après avoir fréquenté l'École des beaux-arts de cette ville, elle eut une vie très active, à la fois comme peintre et comme femme de lettres. Elle fit en Europe de nombreux séjours, dont un à titre de boursière du gouvernement français.

Son oeuvre littéraire, à laquelle ont été consacrés plusieurs essais ou articles, est représentée dans plusieurs anthologies ainsi que dans des manuels d'étude de la langue française, publiés au Québec ou en Europe.

Cécile Chabot se fit d'abord connaître par un recueil de poèmes, *Vitrail*, qu'elle illustra d'aquarelles et d'eaux-fortes; cet ouvrage, paru en 1939 aux Éditions Bernard Valiquette, fut un des premiers recueils québécois à s'inscrire dans la tradition française des livres d'artistes.

En 1942, Mme Chabot fit paraître une *Légende mystique* (Société des écrivains canadiens). Vinrent ensuite la série des *Contes du ciel et de la terre* (*Imagerie*, *Féerie*, *Paysannerie*), puis *Et le cheval vert*; la fraîcheur de l'inspiration et l'étroit rapport entre textes et images font penser au Saint-Exupéry du *Petit prince*.

Parallèlement, l'écrivaine signait plusieurs contes ou sketches pour la radio de Radio-Canada. En 1976, un long poème (*Cri pour les quatre coins du monde*, Fidès) marquait un nouveau jalon dans son oeuvre poétique. En 1983, les Presses Laurentiennes publiaient un choix de ses textes : *Le choix de Cécile Chabot dans son oeuvre*.

PHOTO ARCHIVES

Cécile Chabot

En plus d'illustrer elle-même la plupart de ses écrits, Cécile Chabot a produit un grand nombre de dessins, d'eaux-fortes et d'huiles, souvent d'une remarquable vigueur.

Boursière du Conseil des Arts du Canada, elle était membre de la Société Royale du Canada, du Centre francophone québécois du P.E.N. Club international, ainsi que de la Société des écrivains canadiens.

Ses manuscrits et documents (dont une abondante correspondance avec des écrivains de sa génération) ont été versés à la Bibliothèque nationale du Canada et à la Bibliothèque nationale du Québec.

Une messe commémorative aura lieu le lundi 2 juin à 11 h, à l'Église Saint-Germain d'Outremont (Chemin de la Côte Sainte-Catherine et avenue Vincent-d'Indy).

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Horreur.** Le drame psychologique de David Lynch *L'homme éléphant*, basé sur un fait réel de la fin du siècle dernier, relate la vie malheureuse d'un homme déformé par une maladie congénitale. Avec Anthony Hopkins, John Hurt et Wendy Hiller. TQS, 20 h 30.

★ **Terreur.** Dans la Russie ancienne, une jeune fille sans dot a de la difficulté à trouver un mari, dans *Romance cruelle* de E. Riazanov. R.-C., 22 h 55

★ **Erreur.** Le drame policier de Arthur Penn, *La fugue*, raconte l'enquête d'un détective qui recherche une adolescente disparue et qui découvre que sa femme le trompe. Avec Gene Hackerman, Jennifer Warren et Susan Clark. T.M. 23 h 45.

★ **Fureur.** Sylvester Stallone incarne avec une fougue inquiétante le musclé Rambo dans ce deuxième volet de la série intitulé *First Blood Part II*, qui narre l'expédition d'un soldat d'élite au Vietnam pour libérer des prisonniers américains. CFCF, 01 h.

— G.F.

Un parfum pour l'oreille

Les Grands Concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal

Sous la direction de Charles Dutoit : Gougeon, *Jardin secret* pour cor anglais et orchestre, soliste, Pierre Vincent Plante; Liszt, *Concerto* no.1, avec le pianiste Jean-Yves Thibaudet; Tchaïkovski, *Symphonie* no.6, op.74 « *Pathétique* ». Ce concert sera diffusé au réseau MF français de Radio-Canada, le 18 juin. Mardi 29 mai, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

JARDIN SECRET est la première oeuvre du Québécois Denis Gougeon qui ait trouvé à se faire jouer par l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM).

À l'origine, il semble avoir été question d'un *Concerto* pour cor anglais. Tout en gardant le même instrument soliste, le projet s'est métamorphosé en un merveilleux poème tout imprégné d'odeurs. Le compositeur dit l'avoir conçu comme un « parfum pour l'oreille ».

Élève de Serge Garant et d'André Prévost, grand admirateur de Claude Vivier, Denis Gougeon, 39 ans, livre là une pièce qui semble marquer une tournant important dans son oeuvre. Il se libère enfin des influences dont on le sentait souvent prisonnier pour explorer un langage d'où se dégage une superbe poésie sonore. Un langage auquel on s'abandonne sans avoir l'impression qu'il appartient à un autre que lui.

Ce *Jardin secret* nous fait découvrir un magicien de la pâte orchestrale. Et même si l'on y décèle quelque chose de ravélien, il n'en demeure pas moins que s'y trouve également le ferment d'un avenir prometteur.

Dédiée à Pierre Vincent Plante dont il fut l'admirable soliste, cette page concertante est la première des deux oeuvres commandées par l'OSM à son compositeur en résidence. À ce titre, Denis Gougeon prépare également la voie à l'exécution de la musique de ses collègues québécois ou canadiens.

Le premier *Concerto* de Liszt et la *Pathétique* de Tchaïkovski feront, ces jours-ci, l'objet d'enregistrements discographiques. Aussi fallait-il les soumettre une dernière fois à l'expérience du concert, histoire de les assimiler encore davantage.

Brillant pianiste, le Français Jean-Yves Thibaudet parcourt Liszt avec cette superficielle virtuosité que d'aucuns qualifieraient de française. On y cherche en vain ce mélange de lyrisme tourmenté et de fulgurance du geste pianistique que l'on retrouve chez un György Cziffra, par exemple.

Voilà pour le concert, mais peut-être bien qu'au disque, M. Thibaudet ne se contentera point de jouer les Ben Johnson : qu'il ne se satisfera point de battre les records de vitesse.

Après la *Symphonie* du « *fatum* » (le destin) récemment publiée chez London (421 814-2) et dont il était question dans la chronique de disques de samedi dernier, voici que Dutoit confie aux microphones les confidences autobiographiques de Tchaïkovski.

Mardi soir, on sentait que le chef suisse cherchait à redonner toute son émotion à cet ultime témoignage humain. Mais, à mon avis, il faut aller encore beaucoup plus loin pour faire ressentir l'angoisse de vivre, l'illusion du bonheur et l'acceptation de la mort.

UN BEAU SOURIRE ÇA S'APPREND!
(514) 733-3925
Le plus beau sourire que vous puissiez entendre vous conseille gratuitement.
CORPORATION PROFESSIONNELLE DES HYGIENISTES DENTAIRES DU QUÉBEC